ABBÉ A. AUBERT

Grammaire Française

COURS MOYEN
ET EXERCICES

QUÉBEC
Imprimerie de L'Action Sociale Ltée
103, rue Sainte-Anne, 103

1911

ABBÉ A. AUBERT
PROFESSEUR AU SÉMINAIRE DE QUÉBEC

GRAMMAIRE FRANÇAISE

COURS MOYEN
ET EXERCICES

"Ne souffrons pas que rien efface
Et notre langue et notre foi."
O. CRÉMAZIE.



QUÉBEC
Imprimerie de L'Action Sociale Ltée
103, rue Sainte-Anne, 103

1911

Permis d'imprimer.

A.-E. GOSSELIN, ptre,

SUP. SÉM., QUÉBEC.

Nihil obstat

S.-A. LORTIE, pter,

CENSOR DESIGNATUS.

Imprimatur.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

Préface

Cet ouvrage est l'œuvre d'un grammairien.

Les livres qui ont pour objet l'art de parler et d'écrire correctement en français se multiplient : il faut savoir distinguer les grammairiens des grammatistes.

Un grammatiste ne fait que répéter ce que d'autres ont dit avant lui ; et il le répète dans une forme qui souvent n'est pas la meilleure, d'après un plan qu'il ne se préoccupe même pas d'ajuster aux besoins particuliers de ses lecteurs. Pour faire croire qu'il a des opinions personnelles, il met des règles positives où il devrait s'abstenir de décider, il émet des doutes où il n'y a plus rien d'indécis ; il suit tantôt un auteur attaché aux vieux usages, tantôt un grammairien réformiste, et l'on ne voit pas pourquoi il adopte les vues de l'un plutôt que de l'autre. Son seul souci est de fabriquer sans peine un livre classique, et qui se vende.

Le grammairien a d'autres préoccupations. L'étude et l'observation lui ont appris comment les principes généraux de la parole s'appliquent, ainsi que s'exprimait Girault Duvivier, « aux institutions arbitraires et usuelles d'une langue particulière » ; il n'est pas plus l'esclave de la routine que de la manie d'innover ; il n'ignore pas qu'une langue vivante se meut sans cesse, et s'accroît, et change, et se modifie : mais il sait aussi que la tradition a des droits, et sa science est assez avertie pour rejeter les nouveautés qui mèneraient à la décadence, pour admettre et consacrer les réformes qui peuvent être la source d'une perfection. Le grammairien connaît et les vieilles lois et les règles nouvelles; remontant aux principes et s'appuyant sur les meilleures autorités, il fait un choix judicieux des préceptes les plus sûrs, qui conviennent à la fois au génie de la langue et à son développement naturel. Et ces préceptes, son enseignement les présente, en corps de doctrine, sous une forme claire et précise, dans un ordre assorti au dessein qu'il a formé.

Dans un Cours Élémentaire, *le grammairien se met d'abord à la portée des jeunes intelligences, et dans les règles comme dans les exemples, jamais il ne perd de vue ceux à qui il s'adresse ; des exercices simples et bien ordonnés accompagnent chaque leçon, et, heureuse combinaison, les élèves apprennent en même temps les éléments de la grammaire et les principes de l'analyse.*

Les leçons du Cours Moyen *rappellent les premières, et vont plus loin ; toujours d'après le même plan, l'exposé des règles se poursuit, simple et précis, mais capable déjà de satisfaire les esprits les plus curieux.*

Enfin, le Cours Supérieur *offre, avec les notions essentielles de grammaire historique et d'étymologie, le développement complet de l'art de parler et d'écrire correctement en français.*

Et si, Canadien lui-même, il destine son ouvrage à ses compatriotes, l'auteur a de plus le soin d'écrire spécialement pour eux, le continuel souci de leur être plus particulièrement utile ; leurs défauts de langage lui sont connus : il appuie donc sur les règles qu'ils méconnaissent le plus souvent, il leur propose des exercices appropriés à la correction de leurs fautes habituelles, et son enseignement, mieux qu'un autre, facilite chez eux l'étude de la langue française.

C'est l'œuvre du grammairien, et c'est l'œuvre, fruit de longues études et d'observations patientes, que M. l'abbé Aubert offre aujourd'hui aux professeurs et aux élèves de nos écoles, de nos couvents, de nos collèges.

ADJUTOR RIVARD

AVIS AU LECTEUR

Notre *Cours élémentaire* ne contient que ce qui est d'une utilité immédiatement pratique.

Le présent livre comprend le *Cours élémentaire* avec les mêmes définitions et les mêmes exemples, mais augmenté des notions de l'analyse logique et des règles principales de la syntaxe.

En étudiant donc ce deuxième livre, l'élève ne fera qu'ajouter à ce qu'il sait déjà.

Nous avons divisé le présent livre en trois parties : l'étude des *sons* et des *lettres*, l'étude des *mots* et l'étude des *phrases* ou *syntaxe*. Nous n'avons pas cru bon de diviser la syntaxe en deux parties distinctes : *syntaxe d'accord* et *syntaxe de dépendance ;* nous avons jugé plus pratique d'étudier successivement les différentes parties du discours, indiquant pour chacune d'elles les règles qui concernent l'accord et le complément.

RAPPORT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Sur les projets de la Commission chargée de préparer la simplification de l'orthographe

---

L'Académie repousse le principe de l'orthographe phonétique ; elle se confesse très attachée à l'orthographe dite étymologique, assez attachée aussi à la « physionomie des mots », et surtout respectueuse de l'usage établi.

L'Académie accepte les réformes suivantes :

« 1° *Déja* (pour *déjà*).

« 2° *Chute* (pour *chûte*), *joute* (pour *joûte*), *otage* (pour *ôtage*), modifications que l'Académie a déjà fait entrer dans son dictionnaire ; et de plus *assidument* (pour *assidûment*), *dévoument* (pour *dévoûment* ou *dévouement*), *crucifiment* (pour *crucifiement* ou *crucifîment*).

« 3° *Ile* (pour *île*), *flute* (pour *flûte*), *maitre* (pour *maître*), *naitre* (pour *naître*), *traitre* (pour *traître*), *croute* (pour *croûte*), *voute* (pour *voûte*), et autres mots où l'accent circonflexe ne sert qu'à rappeler l'*s* étymologique.

« 4° Elle admet que l'on écrive, *ad libitum*, *confidentiel* ou *confidenciel*, et les adjectifs analogues, c'est-à-dire ceux dont le substantif est en *ence* ou en *ance*.

« 5° Elle accepte l'identification orthographique de *différent* et *différend*, de *fond* et *fonds*, de *appats* et *appas*, en ce sens que l'on écrirait : « *Un différent s'est élevé* ; *un fond de terre* ; *la retraite a pour vous des appats.* »

« 6° Elle accepte qu'on écrive, *ad libitum*, *enmitoufler* et *emmitoufler*, *enmener* et *emmener*, *enmailloter* et *emmailloter*, et autres mots analogues où l'*n*, rencontrant *m*, est devenu *m*.

« 7° Elle accepte *ognon* pour *oignon*.

« 8° Elle ne voit aucun inconvénient à ce que l'on écrive, *ad libitum*, *pied* ou *pié*.

« 9° Elle accepte que les sept substantifs en *ou*, qui prennent un *x* au pluriel : *bijou*, *caillou*, *chou*, *genou*, *hibou*, *joujou*, *pou*, rentrent dans la règle générale et prennent une *s* au pluriel.

« 10° Elle accepte *échèle* au lieu de *échelle*, conformément et à la prononciation et à l'étymologie.

« 11° Elle a décidé de régulariser l'orthographe des mots venant de *carrus* en écrivant *charriot* par deux *r*, comme s'écrivent tous les autres mots dérivés de *carrus*.

« 12° Elle est disposée, en examinant chaque cas, à ne pas s'opposer à la suppression de l'*h* dans les mots dérivés du grec où se rencontre la combinaison *rh*.

« 13° De même, notamment, pour les mots de création scientifique, elle aura pour tendance de favoriser l'*i* plutôt que l'*y*

« 14° Elle est favorable à la proposition d'écrire *sizain* comme on écrit *dizain* et *dizaine* ; elle estime que l'on pourrait étendre cette réforme à *dizième* et *sizième* (au lieu de *dixième* et *sixième*) par conformité avec *onzième* et *douzième*.

Telles sont les résolutions que, pleine d'estime pour les excellentes intentions de la *Commission chargée de préparer la simplification de l'orthographe française*, comme pleine de respect pour la compétence et le savoir de cette Commission, mais voyant quelquefois d'une façon différente les intérêts de la beauté et aussi de la facile propagation de la langue française, l'Académie française a cru devoir prendre. »

GRAMMAIRE FRANÇAISE

COURS MOYEN

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

DÉFINITION ET DIVISION DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE

1. La **grammaire française** est l'ensemble des règles qu'il faut suivre pour parler et écrire correctement en français.

2. Pour parler et pour écrire, on se sert de **phrases**.

3. Les phrases sont composées de **mots** ; les mots sont formés de **sons** ou de **lettres**.

4. De là trois parties dans la grammaire :
   1° l'étude des **sons** et des **lettres**,
   2° l'étude des **mots**,
   3° l'étude des **phrases** ou *syntaxe*.

PREMIÈRE PARTIE

ÉTUDE DES SONS ET DES LETTRES

CHAPITRE PREMIER

ÉLÉMENTS DES MOTS

Sons. — Lettres.

5. Pour exprimer nos pensées par la parole, on se sert de mots **parlés** ; pour exprimer nos pensées par l'écriture, on se sert de mots **écrits**.

6. Les mots **parlés** sont formés de **sons** ; les mots **écrits** sont composés de **lettres**.

7. Les **lettres** sont donc des signes qui représentent les sons de la voix.

CHAPITRE II

ALPHABET

---

8. La réunion de toutes les lettres d'une langue s'appelle **alphabet**.

9. L'alphabet français comprend vingt-cinq lettres, qui sont : *a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v* (*w*), *x, y, z*.

NOTE. –Suivant l'appellation ancienne ou usuelle, les noms des lettres sont masculins : *un a, un b*. Excepté ceux de *f, h, l, m, n, r, s*, qui sont du féminin.

10. Il y a deux sortes de lettres : les *voyelles* et les *consonnes*.

NOTE. — Les *voyelles* et les *consonnes* peuvent être considérées comme *sons* ou comme *lettres* représentant les sons. Les distinctions et les règles qui s'y rapportent seront exposées dans le *Cours supérieur*.

Voyelles.

11. Les **voyelles** sont des lettres qui, prononcées seules, expriment un son, une *voix*. Elles représentent les *sons simples*.

12. On distingue les voyelles *simples* et les voyelles *nasales*.

13. Les voyelles **simples** (ou *pures*) sont celles qui représentent un son pur.

14. Les voyelles simples sont : *a*, *e*, *i*, *o*, *u* et *y*, qui a le son d'un *i* ou de deux *i*.

Il faut ranger *eu* et *ou* parmi les voyelles simples, bien qu'ils s'écrivent par deux lettres, parce que ces voyelles offrent à l'oreille un son unique ; elles sont composées quant à l'écriture, mais simples quant au son.

Les voyelles simples sont souvent représentées par des groupes de lettres. Ainsi, le son de *o* fermé est écrit par *au* dans *étau*, et par *eau* dans *beau ;* le son de *é* fermé est écrit par *ai* dans *je parlai*.

15. Les voyelles **nasales** sont des voyelles qui représentent un son pur qui est modifié par l'organe du nez.

16. Les voyelles nasales sont : *an*, *in*, *on*, *un*. Ex. : *Plan*, *champ*, *fin*, *faim ;* *bon*, *pronom*, *lundi*, *parfum*.

17. Dans les voyelles *nasales* on emploie généralement *m* au lieu de *n* devant *m*, *b*, *p*. Ex. : *Emportement*, *combat*, *ramper*.

Les mots *néanmoins*, *bonbon*, *bonbonnière*, *enbonpoint*, font exception.

REMARQUES SUR QUELQUES VOYELLES

18. Les grammairiens distinguent trois sortes d'*e :* l'*e muet*, l'*e fermé*, l'*e ouvert*. On les trouve tous trois dans les mots *célèbre*, *évêque*.

Ces trois sortes d'*e*, servant à marquer en français trois sons tout à fait différents, devraient être considérées comme trois voyelles distinctes.

19. L'**e muet** est celui qui ne se fait pas ou presque pas entendre. Ex. : *Soierie, monde, joie, petit.*

L'*e muet* ne porte jamais d'accent.

20. L'**e fermé** est celui qui se prononce la bouche presque fermée. Ex. : *Bonté, café, assez, cocher.*

L'*e fermé* est ordinairement marqué de l'accent aigu.

21. L'**e ouvert** est celui qui se prononce la bouche bien ouverte. Ex. : *Père, tête, pelle, mer.*

Le plus souvent l'*e ouvert* est surmonté de l'accent grave ou de l'accent circonflexe.

22. L'*y* (qui n'est pas une lettré grecque) se prononce comme deux *i* dans le corps d'un mot, s'il est précédé d'une voyelle. Ex. : *Paysan* (pai-isan), *moyen* (moi-ien).

Il y a certaines exceptions, comme *Bayard, Cayenne, bruyère, tuyau,* etc.

Dans tous les autres cas, l'*y* se prononce comme un *i*. Ex. : *Yeux, martyr, jury, analyse.*

Voyelles longues, voyelles brèves.

23. Chaque voyelle peut être *longue* ou *brève.*

24. Une voyelle **longue** est celle sur laquelle on appuie plus longtemps que sur les autres en la prononçant.

25. Une voyelle **brève** est celle sur laquelle on passe rapidement.

a est long dans		*pâte* et bref dans		*patte.*
e	——	*tête*	——	*dette.*
i	——	*gîte*	——	*ermite.*
o	——	*côte*	——	*botte.*
u	——	*ruse*	——	*butte.*
eu	——	*jeûne*	——	*jeu.*
ou	——	*voûte*	——	*goutte.*

Diphtongues.

26. Une **diphtongue** est la réunion de deux voyelles prononcées par une seule émission de voix. Ex. : *Diacre* (ia), *violon* (io), *étui* (ui).

27. Les principales diphtongues sont : *ia, ié, iè, ieu, iou, oi, oua, oui, ui.*

28. De même que les voyelles simples, les diphtongues peuvent aussi devenir *nasales.* Ex. : *Viande* (ian), *loin* (oin), *marsouin* (ouin).

Consonnes.

29. Les **consonnes** sont des lettres qui n'expriment un son qu'avec le secours des voyelles. Elles représentent les *articulations.*

30. On distingue les consonnes *simples* et les consonnes *composées.*

31. Les consonnes **simples** sont celles qui sont formées d'une seule lettre.

32. Il y a dix-neuf consonnes simples ; ce sont : *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v* (*w*), *x, z.*

33. Les consonnes **composées** sont formées de plusieurs lettres représentant une articulation unique ; ce sont : *ch, gn, ill, ph.*

REMARQUES SUR QUELQUES CONSONNES

34. On distingue l'*h muette* et l'*h aspirée.*

35. L'*h* est **muette** quand elle est nulle pour la prononciation, comme dans *l'homme, l'hostie, théâtre.*

36. L'*h* est **aspirée** quand elle fait prononcer du gosier la voyelle qui suit ; elle indique l'impossibilité de la liaison ou de l'élision, comme dans *le hameau, la honte, les héros.*

NOTE. — Nous ne donnons pas ici la liste des mots où l'*h* est aspirée, parce que dans tous les dictionnaires ces mots sont indiqués par un signe quelconque.

37. La lettre *x* est appelée consonne *double*, parce qu'elle représente une articulation double. Elle représente généralement *ks*, comme dans *extrême, auxiliaire, Alexandre.*

Elle se prononce aussi *gz*, comme dans *examen, exercice, Xavier.*

Elle sonne comme une *s* dans *soixante, six, dix, Auxerre, Bruxelles*, etc. ; comme *z* dans *deuxième, dixième*, etc. ; comme *k* dans *excitation, Ximénès, Xérès*, etc.

Il est évident que cette lettre représente une articulation simple quand elle se substitue à l'*s* à la fin des mots. Ex. : *Chevaux, je peux.*

38. La lettre *w* (double *v*), empruntée aux langues étrangères, représente généralement l'articulation *v* dans les mots d'origine allemande, comme dans *Westphalie, Wagram, Weber*, et le son *ou* dans les mots d'origine anglaise, comme dans *whist, tramway, Washington.* Toutefois, on prononce *vagon.*

Consonnes euphoniques.

39. On appelle consonnes **euphoniques** celles qu'on emploie pour éviter les sons durs à l'oreille. Les consonnes euphoniques sont *t* et *s*. Ex. : *Parle-t-il ? Ira-t-on ? Vas y, cueilles-en.*

CHAPITRE III

SYLLABES

---

40. On appelle **syllabe** une ou plusieurs lettres que l'on prononce en une seule émission de voix. Dans *Dieu*, il y a *une* syllabe ; dans *maison*, il y en a *deux* ; dans *animal*, il y en a *trois*.

41. Une syllabe peut être formée d'une seule voyelle, comme *a ;* d'une diphtongue comme *oui* ; ou de voyelles et de consonnes : *la, foi, pain.*

42. On appelle **monosyllabe** un mot d'une syllabe, comme *bon, vent, foi.*

43. On appelle **dissyllabe** un mot de deux syllabes, comme *talent, langue ;* **trissyllabe** un mot de trois syllabes, comme *charité, recevoir ;* **polysyllabe**, en général, un mot qui a plusieurs syllabes, comme *gouvernement, élément.*

44. On appelle syllabe **muette** une syllabe dont la voyelle est un *e* muet, comme dans *âme, petit, ils partent.*

Note. — Dans l'écriture, si l'on est obligé de couper un mot à la fin d'une ligne pour en reporter une partie à la ligne suivante, cette séparation se fait seulement entre deux syllabes et s'indique par un petit trait.

CHAPITRE IV

SIGNES

---

1. Signes orthographiques.

45. On appelle **signes orthographiques** certains signes qu'on emploie dans la composition des mots, et qui en complètent l'orthographe.

46. Les *signes orthographiques* sont : les *accents*, le *tréma*, la *cédille*, l'*apostrophe*, le *trait d'union.*

47. Les **accents** sont des signes que l'on met sur les voyelles pour en faire connaître la prononciation ou pour empêcher de confondre certains mots dont le son est le même.

48. Il y a trois sortes d'accents : l'accent *aigu* (´), l'accent *grave* (`), l'accent *circonflexe* (^).

49. L'accent **aigu** se met sur la plupart des *e* fermés. Ex. : *Bonté, vérité.*

Note. — On ne met pas d'accent sur l'*e* fermé qui se trouve dans les syllabes *er, ez,* comme *aimer, nez.*

50. L'accent **grave** se met sur la plupart des *e* ouverts et quelquefois sur *a* et sur *u*. Ex. : *Père, succès, au-delà, où allez-vous ?*

51. L'accent **circonflexe** indique généralement une voyelle longue. Ex. : *Pâte, tête, côte.* Il

remplace souvent une ancienne lettre supprimée. Ex. : *Fête* est mis pour *feste* ; *bête*, pour *beste*.

NOTE. — Il arrive souvent que les voyelles sont longues sans qu'aucun signe vienne le marquer. Ainsi, *a* est long dans *mare* ; *e*, dans *mets* ; *o*, dans *rose*.

52. **Le tréma** (¨) est un signe qui se met sur les voyelles *e*, *i*, *u*, quand la voyelle précédente doit être prononcée séparément. Ex. : *Ciguë*, *haïr*, *Saül*, qui se prononcent *cigu-e*, *ha-ir*, *Sa-ul*.

53. **La cédille** (¸) est un signe que l'on met sous le *c*, pour lui donner le son de l'*s* devant les voyelles *a*, *o*, *u*. Ex. : *Français*, *leçon*, *reçu*.

54. **L'apostrophe** (') est un signe qui indique la suppression de l'une des voyelles *a*, *e*, *i*. Ex. : *L'âme* pour *la âme* ; *l'homme*, pour *le homme* ; *s'il vient*, pour *si il vient*.

NOTE. — L'apostrophe sert à éviter un son désagréable produit par la rencontre de deux voyelles.

55. **Le trait d'union** (-) est un signe qui sert à unir deux ou plusieurs mots. Ex. : *Grand-père*, *tête-à-tête*, *arrive-t-il ?*

2. Signes de ponctuation.

56. La **ponctuation** a pour but de distinguer, par des signes particuliers, les membres de phrase ou les phrases entre elles ; elle indique aussi les pauses à faire dans la lecture. La ponctuation rend donc la lecture plus facile et le sens plus clair.

57. Les signes de ponctuation sont : la *virgule* (,), le *point et virgule* (;), les *deux points* (:), le *point* (.), le *point d'interrogation* (?), le *point d'exclamation* (!). On peut y joindre les *points de suspension* (. . .), le *tiret* (—), les *parenthèses* ( ), les *guillemets* (« »), l'*alinéa*.

58. **La virgule** s'emploie pour séparer les membres de phrase peu étendus ; elle indique une petite pause.

Ex. : *Le lion a la figure imposante, le regard assuré, la démarche fière, la voix terrible.*

La vraie piété élève l'esprit, ennoblit le cœur, affermit le courage.

59. Le point et virgule sert à séparer les membres de phrase assez étendus, mais unis par le sens ; surtout si ces membres de phrase sont déjà subdivisés par la virgule. Il indique une pause moyenne.

Ex. : *Vous qui pleurez, venez à ce Dieu, car il pleure ;*
Vous qui souffrez, venez à lui, car il guérit ;
Vous qui tremblez, venez à lui, car il sourit ;
Vous qui passez, venez à lui, car il demeure.

60. Les deux points indiquent que l'on va citer les paroles de quelqu'un, ou faire une énumération, ou donner une explication.

Ex. : *Notre-Seigneur dit : « Bienheureux ceux qui ont le cœur pur. »*

Il y a quatre points cardinaux : le nord, le sud, l'est et l'ouest.

Gardez-vous des impies : leurs discours sont un poison mortel.

61. Le point se met à la fin d'une phrase ; il indique dans la lecture une pause complète.

Ex. : *Aime Dieu et va ton chemin, est la devise des zouaves canadiens.*

NOTE.—On met un point après chaque mot écrit en abrégé. Ex. : *Ind. prés.* pour *indicatif présent.*

62. Le point d'interrogation se met à la fin d'une phrase interrogative.

Ex. : *Que faisiez-vous au temps chaud ?* (LA FONTAINE.)

63. Le point d'exclamation se met à la fin d'une phrase exclamative, et généralement après toutes les interjections.

Ex. : *Que le Seigneur est bon ! que son joug est aimable !* (RACINE.)
Ah ! que de la vertu les charmes sont puissants !

64. Les points de suspension indiquent la suppression d'un ou de plusieurs mots faciles à suppléer.

Ex. : *Gardez le silence, ou je ...*

65. Le **tiret** sert, quand on rapporte une conversation, à indiquer le changement d'interlocuteur. Il remplace ordinairement les mots : *dit-il, répondit-il*, etc.

Ex. : *Que vouliez-vous qu'il fît contre trois ? — Qu'il mourût.*

66. Les **parenthèses** s'emploient pour enfermer des explications, des réflexions, des détails accessoires, qui ne doivent pas faire partie du texte.

Ex. : *La peste (puisqu'il faut l'appeler par son nom) faisait aux animaux la guerre.*

67. Les **guillemets** s'emploient au commencement et à la fin d'une citation.

Ex. : *Socrate disait : « La vie n'est que la préparation à la mort. »*

68. L'**alinéa** est dans un texte une ligne nouvelle dont le premier mot rentre sur les autres lignes. Il indique un repos plus grand que le point.

On emploie généralement l'alinéa lorsque l'on passe d'une idée à une autre idée différente.

Note. — Écrire *alinéa*, ou à la ligne, c'est quitter la ligne où l'on écrit pour en commencer une autre.

EXERCICES

1. Copiez le morceau suivant en soulignant les *voyelles nasales* et les *diphtongues*.

« J'oserai même dire que notre histoire — je parle du Canada français — est en miniature l'histoire de la France chrétienne. Et, en cela, je ne fais pas principalement notre éloge ; je fais surtout l'éloge de vos pères qui furent aussi les nôtres ; l'éloge des Cartier et des Champlain, qui, avant d'être des découvreurs et des fondateurs de villes, étaient des chrétiens fervents et zélés ; l'éloge des nobles dames, la vénérable Mère Marie de l'Incarnation et Madame de la Peltrie, qui, sous une frêle enveloppe, portaient des cœurs d'héroïnes et d'apôtres ; l'éloge des Montmorency-Laval et des Frontenac, aussi grands par la force d'âme que par le génie ; l'éloge des Brébeuf et des Lallement, dont le sang, mêlé aux sueurs de tant d'autres missionnaires, fut pour le Canada une sève puissante et féconde. De ce même baptistère de Reims, où jadis

la France naissante puisa avec la foi sa vie et sa grandeur, s'est échappée une vertu qui a traversé les siècles, et qui est venue imprimer au front de notre jeune nationalité, par la main de nos premiers pasteurs, le baptême de ses croyances et de ses espérances. Grâce à cette vertu d'en haut, confiants en Dieu et en notre avenir, nous avons grandi dans les épreuves ; nous avons été, comme la France elle-même, l'objet des prédilections de la Providence divine. Nous avons changé de maîtres sans changer de religion, sans changer de langue, sans changer d'esprit national. »

MGR L.-N. BÉGIN,
à Reims, aux fêtes du XIVe centenaire du baptême de Clovis.

2. Indiquez les *e* muets, les *e* fermés et les *e* ouverts, qu'ils soient marqués ou non par un accent.

« Du reste, la vie nationale ne va guère sans la langue, et l'idiome harmonieux que parlaient nos pères, qui nous a transmis leur foi, leurs travaux, leurs luttes, leurs espérances, touche de si près à notre mission qu'on ne saurait les séparer. La langue d'un peuple est toujours un bien sacré ; mais quand cette langue s'appelle la langue française, quand elle a l'honneur de porter comme dans un écrin le trésor de la pensée humaine enrichi de toutes les traditions des grands siècles catholiques, la mutiler serait un crime, la mépriser, la négliger même, une apostasie. C'est par cet idiome en quelque sorte si chrétien, c'est par cet instrument si bien fait pour répandre dans tous les esprits la clarté du vrai et les splendeurs du beau, pour mettre en lumière tout ce qui ennoblit, tout ce qui éclaire, tout ce qui perfectionne l'humanité, que nous pourrons jouer un rôle de plus en plus utile à l'Eglise, de plus en plus honorable pour nous-mêmes.»

MGR L.-A. PAQUET,
à l'inauguration du monument Champlain.

3. Copiez le morceau suivant en indiquant au-dessous de chaque mot, par un chiffre, le nombre de *syllabes* qu'il renferme.

UN NID D'OISEAU

De ce buisson de fleurs approchons-nous ensemble.
Vois-tu ce nid posé sur la branche qui tremble ?
Pour le couvrir vois-tu ces rameaux se ployer ?
Les petits sont cachés dans leur couche de mousse ;
Ils sont tous endormis. Oh ! viens, ta voix est douce :
Ne crains pas de les effrayer.

De ses ailes encor la mère les recouvre,
Son œil appesanti se referme et s'entr'ouvre,
Et son amour longtemps lutte avec le sommeil ;
Elle s'endort enfin... Vois comme elle repose !
Elle n'a rien pourtant qu'un nid sous une rose,
Et sa part de notre soleil.

Vois, il n'est point de vide en son étroit asile :
A peine s'il contient sa famille tranquille ;
Mais là, le jour est pur et le sommeil est doux,
C'est assez ! Elle n'est ici que passagère,
Chacun de ses petits peut réchauffer son frère,
Et son aile les couvre tous.

E. Souvestre.

4. Nommez les *signes orthographiques* employés dans le morceau suivant.

CONSEILS A DE JEUNES ÉCOLIERS

Dans l'intérêt même de vos études, de votre talent naissant, de tous les germes prêts à éclore dans vos intelligences, vous veillerez, mes enfants, sur la pureté de vos cœurs, vous aurez le culte de la beauté morale pour mieux sentir et mieux rendre la beauté littéraire. Toute tache vous effrayera, toute ombre vous fera fuir. Vous respecterez en vous la beauté même de Dieu.

Sur un étang voisin d'une demeure princière vivait un cygne qui mirait dans l'eau limpide son beau plumage blanc. Un jour, des enfants, — cet âge est sans pitié — dérobant les pinceaux d'un peintre qui travaillait à décorer le château, mettent sur les ailes du cygne une couleur noire et rouge qui les ternit. L'oiseau, honteux de lui-même et qui ne se reconnaît plus, s'agite inquiet, presque effaré ; il plonge et replonge pour laver ses ailes et leur rendre leur première blancheur, leur premier éclat. Vains efforts ! L'huile a fixé la tache qui reste ineffaçable. Le lendemain on trouva le cygne mort sur la rive du lac : le noble oiseau n'avait pu survivre à l'injure faite à ses blanches ailes. Je le vis moi-même, et ce souvenir m'est resté comme une image de cette tendance qu'a toute créature à conserver la beauté qu'elle a reçue de Dieu et à protéger en elle-même l'idéal divin sur lequel elle a été formée...

Vous, mes enfants, vous ne serez point de ceux qui perdent leur beauté, vous ne laisserez pas sécher à vos fronts cette rosée du matin qui est la grâce baptismale ; vous aurez toutes les délicatesses et toutes les fiertés du cygne, jaloux de la blancheur de ses ailes.

É. Terrade, S. M.

5. Expliquez la raison de chacun des *signes de ponctuation*.

L'ABEILLE ET LA MOUCHE

Un jour une Abeille aperçut une Mouche auprès de sa ruche. « Que viens-tu faire ici ? lui dit-elle d'un ton furieux. Vraiment, c'est bien à toi, vil animal, à te mêler avec les reines de l'air ! — Tu as raison, répondit froidement la Mouche : on a toujours tort de s'approcher d'une nation aussi fougueuse que la vôtre. — Rien n'est plus sage que nous, dit l'Abeille : nous seules avons des lois et une république bien policée ; nous ne broutons que des fleurs odoriférantes ; nous ne faisons que du miel délicieux, qui égale le nectar. Ote-toi de ma présence, vilaine Mouche importune, qui ne fais que bourdonner et chercher ta vie sur des ordures. — Nous vivons comme nous pouvons, répondit la Mouche : la pauvreté n'est pas un vice ; mais la colère en est un grand. Vous faites du miel qui est doux, mais votre cœur est toujours amer ; vous êtes sages dans vos lois, mais emportées dans votre conduite. Votre colère, qui pique vos ennemis, vous donne la mort, et votre folle cruauté vous fait plus de mal qu'à personne. Il vaut mieux avoir des qualités moins éclatantes avec plus de modération. »

FÉNELON.

6. Exercice de lecture raisonnée. (1) — Répondez aux questions suivantes :

1° *Quels sont les personnages de la fable ci-dessus ?*
2° *Où se rencontrent-ils ?*
3° *Comment s'engage le dialogue ?*
4° *De quoi l'Abeille accuse-t-elle la Mouche ?*
5° *Comment répond la Mouche ?*
6° *Que dit encore l'Abeille ?*
7° *Que répond la Mouche ?*
8° *Quel enseignement peut-on tirer de cette fable ?*

---

(1) Le professeur pourrait, avec profit, multiplier de semblables exercices.

DEUXIÈME PARTIE

ÉTUDE DES MOTS

PRÉLIMINAIRES

69. Espèces de mots. — Il y a en français *dix* espèces de mots qu'on appelle les *parties du discours ;* ce sont : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, la *préposition*, l'*adverbe*, la *conjonction* et l'*interjection*.

70. Mots variables, mots invariables. — Les dix espèces de mots se divisent en *mots variables* et en *mots invariables*.

Les mots *variables* sont ceux dont la terminaison peut changer ; ce sont : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe* et le *participe*.

Les mots *invariables* sont ceux dont la terminaison ne change jamais ; ce sont : la *préposition*, l'*adverbe*, la *conjonction* et l'*interjection*.

CHAPITRE I

LE NOM OU SUBSTANTIF

1. Définition du nom.—Ses espèces.

71. Définition. — Le *nom* ou *substantif* est un mot qui sert à désigner, à *nommer* une personne, un animal ou une chose, comme *Dieu*, *homme*, *cheval*, *maison*.

Quand on dit : *Le cultivateur aime son bœuf et son champ*, on nomme une personne : le *cultivateur ;* un animal : le *bœuf ;* une chose : le *champ*. Ces trois mots *cultivateur*, *bœuf*, *champ* sont des noms.

72. Sortes de noms. — Il y a *deux* sortes de noms. le nom *commun* et le nom *propre*.

73. Nom commun. — Le *nom commun* est celui qui convient, qui est *commun* à toutes les personnes, à tous les animaux ou à toutes les choses de la même espèce (c'est-à-dire *semblables*).

Ainsi *père, chien, livre,* sont des noms communs, parce qu'ils conviennent à tous les pères, à tous les chiens, à tous les livres.

74. Nom propre. — Le *nom propre* (1) est celui qui ne convient, qui n'est *propre* qu'à un seul être ou à une réunion particulière d'êtres.

Ainsi *Champlain, Ottawa, les Canadiens,* sont des noms propres, parce qu'ils ne conviennent qu'à un seul homme, à une seule ville, à une réunion particulière d'êtres.

75. Remarque. — La première lettre des noms propres doit être une *majuscule* ou grande lettre.

76. Noms collectifs, noms composés. — Parmi les noms communs, on distingue les noms *collectifs* et les noms *composés*.

77. Nom collectif. — On appelle *nom collectif* tout nom commun qui, bien que au singulier, présente à l'esprit l'idée de plusieurs personnes ou de plusieurs choses, formant une collection. Ex. : *Foule, troupeau, multitude.*

78. Deux sortes de collectifs. — Il y a deux sortes de collectifs : le collectif *général* et le collectif *partitif*.

79. Collectif général. — Le *collectif général* est celui qui représente la totalité ou bien une partie déterminée des personnes ou des choses dont on parle. Ex. : *La* **multitude** *des hommes, la* **moitié** *des arbres, cette* **sorte** *de pommes.*

80. Collectif partitif. — Le *collectif partitif* est celui qui ne représente qu'une partie indéterminée des personnes ou des choses dont on parle. Ex. : *Une* **multitude** *d'hommes, une* **foule** *de pauvres, une* **quantité** *de livres.*

---

(1) *Propre* a ici la même signification que *particulier*.

81. Nom composé. — On appelle *nom composé* une réunion de mots équivalant à un seul nom. Ex. : *Gra..d-père, oiseau-mouche, hôtel-Dieu, aide de camp.*

NOTE. — Les mots distinctifs formant un nom composé sont souvent joints par le trait d'union.

82. Genre, nombre. — Dans les noms, il faut considérer le *genre* et le *nombre.*

2. Genre des noms.

83. Définition. — Le *genre* est la propriété qu'ont les noms de désigner le sexe des êtres.

84. Deux genres. — Il y a en français *deux* genres: le *masculin* et le *féminin.*

85. Masculin. — Les noms d'hommes ou d'animaux mâles sont du genre **masculin**, comme *père, loup.*

86. Féminin. — Les noms de femmes ou d'animaux femelles sont du genre **féminin**, comme *mère, louve.*

87. Genre des noms de choses. — Bien que les êtres inanimés, c'est-à-dire les choses sans vie, ne soient ni *mâles* ni *femelles*, ils ont reçu, par imitation, le genre masculin ou le genre féminin, comme *le soleil, la lune, le pays, la ville.*

88. Règle du masculin. — Un nom est du genre *masculin*, quand on peut mettre **le** ou **un** devant ce nom : *le père, un chat, le tableau.*

89. Règle du féminin. — Un nom est du genre *féminin*, quand on peut mettre **la** ou **une** devant ce nom : *la mère, une chatte, la maison.*

90. Remarque. — Cependant, pour les noms qui désignent des êtres inanimés, l'usage ou les dictionnaires peuvent seuls nous en faire connaître le genre, car la terminaison même de ces mots peut nous tromper.

Voici quelques mots sur le genre desquels on se trompe souvent.

Sont *masculins :* Amiante, argent, arrosoir, autel, balustre, centime, échange, éclair, éloge, emblême, emplâtre, épisode, escompte, étage, évangile, éventail, exemple, hémisphère, hôpital, horoscope, hospice, hôtel, incendie, indice, intervalle,

ivoire, légume, omnibus, ongle, opuscule, orage, orchestre, organe, ouvrage, rail, ulcère, uniforme, ustensile, vivres.

Sont *féminins :* Acre, agra[illegible], alcôve, amorce, ancre, apothéose, arête, argile, armoire, artère, atmosphère, attache, dinde, drachme, enclume, énigme, épice, épitaphe, épître, équerre, horloge, idole, image, immondice, insulte, nacre, oasis, obsèques, offre, once, orange, outre, quinine, ténèbres.

91. Distinction des genres. — Il y a, en français, *trois* manières de marquer la distinction des genres chez les êtres animés, c'est-à-dire chez les personnes et les animaux.

1° On emploie des mots complètement différents pour le masculin et pour le féminin. Ex. : *Le père, la mère ; l'homme, la femme ; le cheval, la jument ; le coq, la poule.*

2° On change la terminaison des mots masculins pour en former le féminin, en ajoutant un *e* muet au masculin, en doublant la consonne finale avant d'ajouter l'*e* muet, ou en employant diverses modifications. Ex. : *Le cousin, la cousine ; le musicien, la musicienne ; l'âne, l'ânesse ; l'acteur, l'actrice.*

3° On ajoute le mot *mâle* pour le masculin, et le mot *femelle* pour le féminin. Ex. : *L'éléphant mâle, l'éléphant femelle ; le pigeon mâle, le pigeon femelle.*

92. Remarques. — Quand les noms désignant certaines professions ou certains métiers ordinairement exercés par des hommes, ont la même forme pour le masculin ou le féminin, o[illegible]ce devant ces noms le mot *femme* pour spécifier le fémin[illegible] ces noms gardent toujours la forme masculine, et les t[illegible] qui se rapportent à ces noms doivent être employés au [illegible]n. Ex. : *Une femme auteur, une femme médecin; cette [illegible]ie est un écrivain délicat.*

Avocat, dans le sens ordinaire, n'a pas de féminin ; il fait *avocate* lorsqu'il se dit d'une personne qui intercède pour une autre : *Marie est notre avocate au ciel.*

3. Formation du féminin dans les noms.

93. Règle générale. — Le *féminin* des noms se forme ordinairement en ajoutant un **e** muet au masculin. Ex. : *Ami, ami***e** ; *marchand, marchand***e**.

2

Remarques et exceptions

94. Noms en ER. — Les noms terminés au masculin par **er** font leur féminin en **ère**, avec un accent grave sur l'**e** qui précède l'r. Ex. : *Berger, bergère*; *cuisinier, cuisinière*.

95. Noms en ON, EN. — Les noms terminés au masculin par **on, en**, doublent l'**n** au féminin avant de prendre l'**e** muet. Ex.: *Baron, baronne*; *chien, chienne*.

96. Noms en AN. — Les noms terminés par **an** ne doublent pas l'*n* au féminin, excepté *paysan* qui fait *paysanne*, et *Jean* qui fait *Jeanne*.

97. Noms en EUR. — La plupart des noms en **eur** ont leur féminin en **euse** Ex.: *Parleur, parleuse*; *voyageur, voyageuse*.

Cependant *vengeur, pécheur* (qui commet des péchés), *ambassadeur, empereur, gouverneur*, font au féminin *vengeresse, pécheresse, ambassadrice, impératrice, gouvernante*.

98. Noms en TEUR. — La plupart des noms en **teur** ont leur féminin en **trice**. Ex. : *Acteur, actrice* ; *instituteur, institutrice*

Cependant *menteur, porteur, prêteur*, etc., font au féminin *menteuse, porteuse prêteuse*. — *Enchanteur* fait au féminin *enchanteresse*, et *serviteur* fait *servante*.

99. Remarque. — Plusieurs noms terminés par *eur* ou par *teur* n'ont pas de féminin usité, tels sont ; *censeur, professeur, sauveur, successeur, amateur, imposteur, etc.*

100. Noms en E. — Une trentaine de noms terminés par un **e** muet ont leur féminin en **esse**. Ex. : *Nègre, négresse* ; *prince, princesse*.

101. Remarque. — Les noms *abbé, duc, dieu*, font au féminin *abbesse, duchesse, déesse*.

102. Noms irréguliers. — Quelques noms ont au féminin une terminaison *particulière*, comme *roi*,

reine ; héros, héroïne ; fils, fille ; neveu, nièce ; d'autres ont un mot *différent* pour représenter le féminin correspondant, comme *papa, maman ; frère, sœur ; bœuf, vache ; bélier, brebis.*

103. Noms à double féminin. — Quelques noms ont deux formes au féminin :

Chanteur fait *chanteuse* dans les acceptions ordinaires, et *cantatrice* pour désigner une femme très habile dans l'art du chant.

Chasseur fait *chasseuse* dans le style ordinaire, et *chasseresse* en style poétique.

Débiteur (qui répand les nouvelles), fait *débiteuse : débiteur* (qui doit), fait *débitrice.*

Demandeur (qui demande continuellement), fait *demandeuse ; demandeur* (qui forme une demande en justice), fait *demanderesse.*

Note. — *Défendeur* (opposé de *demandeur*), n'est employé que pour désigner celui qui se défend en justice, et n'a pas pas d'autre forme au féminin que *défenderesse.*

Vend[illegible] (celui dont la profession est de vendre), fait *ve*[illegible] ; *vendeur* (celui qui fait une vente en justice[illegible]t *venderesse.*

Remarques. — *Bailleur* (qui loue à bail), fait *bailleresse,* et ne doit pas être confondu avec *bâilleur* (qui respire en ouvrant la bouche), dont le féminin est *bâilleuse.*

Devineur (qui devine), fait *devineuse ; devineresse* est le féminin de *devin* (qui fait le métier de prédire).

Prieur (supérieur d'un monastère) a pour féminin *prieure.*

Les mots *borgne, ivrogne, pauvre, drôle, mulâtre, Suisse,* employés comme substantifs, ont pour féminin *borgnesse, ivrognesse, pauvresse, drôlesse, mulâtresse, Suissesse ;* employés comme adjectifs ou attributs, ces mots ne changent pas au féminin. Ex. : *Une ivrognesse ; une femme ivrogne.*

4. Nombre des noms.

104. Définition. — Le *nombre* est la propriété qu'ont les noms d'indiquer l'unité ou la pluralité.

105. Deux nombres. — Il y a en français *deux* nombres : le *singulier* et le *pluriel.*

106. Singulier. — Un nom est au **singulier**, quand il désigne une seule personne, un seul animal ou une seule chose. Ex. : *Le père, un lion, la maison.*

107. Pluriel. — Un nom est au **pluriel**, quand il désigne plusieurs personnes, plusieurs animaux ou plusieurs choses. Ex. : *Les pères, des lions, les maisons.*

5. Formation du pluriel dans les noms.

108. Règle générale. — On forme le **pluriel** des noms en ajoutant une **s** au singulier. Ex. : *Un homme, des homme***s** ; *la ville, les ville***s**.

Remarques et exceptions

109. Noms en S, X, Z. — Les noms terminés au singulier par **s**, **x**, **z**, ne changent pas au pluriel. Ex. : *Le fil***s**, *les fil***s** ; *la voi***x**, *les voi***x** ; *le ne***z**, *les ne***z**.

110. Noms en AU, EU. — Les noms en **au** ou en **eu** prennent un **x** au pluriel. Ex. : *Un noyau, des noyau***x** ; *un perdreau, des perdreau***x** ; *un feu, des feu***x**.

Cependant *bleu* et *landau* sont réguliers et prennent une **s** au pluriel : *des landau***s**, *les bleu***s** *de Prusse.*

111. Noms en OU. — Les noms en ou prennent une **s** au pluriel. Ex. : *Un sou, des sou***s** ; *un verrou, des verrou***s**.

L'Académie accepte que les sept substantifs en *ou*, qui prennent un *x* au pluriel : *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou, pou*, rentrent dans la règle générale et prennent une *s* au pluriel.

112. Noms en AL. — Les noms terminés en **al** changent au pluriel **al** en **aux**. Ex. : *Un cheval, des chev***aux** ; *un canal, des can***aux**.

Cependant, il faut excepter *bal, carnaval, chacal, régal,* et quelques autres noms peu usités, qui prennent une **s** au pluriel : *un bal, des bals ; un régal, des régals.*

Note. — Les pluriels en *aux* venant d'un singulier en *al,* comme *chevaux* qui vient de *cheval,* ne prennent pas la lettre *e,* dans cette syllabe *aux.*

113. Noms en AIL. — Les noms en **ail** sont réguliers et prennent une **s** au pluriel. Ex. : *Un éventail, des éventails ; un gouvernail, des gouvernails.*

Cependant, *sept* noms en *ail* font exception et changent **ail** en **aux** au pluriel, ce sont : *bail, corail, émail, soupirail, travail, vantail, vitrail,* dont le pluriel est *b***aux**, *cor***aux**, *ém***aux**, *soupir***aux**, *trav***aux**, *vant***aux**, *vitr***aux**.

Le pluriel de *bétail* est irrégulier : *bestiaux.*

114. Noms à double pluriel. — Quelques noms ont deux pluriels selon la différence de sens, tels sont les mots *aïeul, ciel, œil, travail, ail.*

115. Aïeul. — *Aïeul* fait *aïeux* au pluriel, dans le sens d'ancêtres en général. Ex. : *Les Francs sont nos aïeux.*

Il fait *aïeuls* dans le sens précis de grands-pères. Ex.: *Il a encore ses deux aïeuls.*

Au féminin, on écrit : *une aïeule, des aïeules.*

116. Ciel. — *Ciel* fait *cieux* au pluriel, quand il désigne l'ensemble de la voûte céleste ou le séjour des bienheureux. Ex. : *Les cieux annoncent la gloire de Dieu ; Notre Père, qui êtes aux cieux, que votre règne arrive !* — Mais on dit des *ciels de lit,* des *ciels de carrière,* des *ciels de tableau,* des *ciels* (climat) *tempérés.*

117. Œil — *Œil* fait *yeux* au pluriel, quand il désigne l'organe de la vue. Ex. : *J'ai mal aux yeux ; des yeux bleus.*

On dit aussi : *Les yeux du bouillon, les yeux du pain, les yeux du fromage,* etc.

Œil fait *œils* au pluriel quand il forme le premier terme d'un nom composé désignant tout autre chose que l'organe de la vue. Ex. : *Des*

œils-de-bœuf (fenêtres rondes ou ovales), *des œils-de-chat, des œils-de-serpent* (pierres précieuses), *des œils-de-bouc* (coquillages), *des œils-de-chèvre* (plantes), etc.

118. *Travail* fait *travaux* au pluriel. Ex. : *Il a terminé ses travaux.*

Cependant, il fait *travails* lorsqu'il s'agit de machines destinées à maintenir les chevaux vicieux, ou lorsqu'il désigne des comptes d'administration. Ex. : *Ce maréchal-ferrant ne se sert pas de ses travails. — Le commis a remis les travails au chef de l'administration.*

119. *Ail*, très peu usité au pluriel, fait *aulx* dans le langage ordinaire, et *ails* en botanique. Ex. : *Il cultive des ails de plusieurs espèces.* (Acad.)

120. Remarque.—Quoique les noms soient, d'après leur nature, susceptibles d'avoir les deux nombres, il y en a cependant qui ne s'emploient qu'au singulier, comme *or, myrrhe, modestie, santé, agriculture*, etc., et d'autres qui ne sont d'usage qu'au pluriel, comme *annales, entrailles, hardes, funérailles, vêpres, confins, matériaux*, etc.

6. Complément du nom.

121. Définition.—On appelle *complément* d'un nom tout mot qui complète le sens de ce nom. Ainsi dans ces exemples : *La bonté* **de Dieu** ; *un fruit* **à noyau** ; *la confiance* **en Marie** ; *de Dieu* est le complément de *bonté ; à noyau*, le complément de *fruit ; en Marie*, le complément de *confiance*.

Remarque. — Le complément d'un nom est ordinairement joint à ce nom par la préposition *de* ou *à*, et souvent aussi par une des prépositions *en, envers, par, pour, sans*, etc.

ANALYSE GRAMMATICALE

L'analyse grammaticale sert à faire connaître :

1° L'*espèce* ou la nature des mots dont une phrase se compose, c'est-à-dire à quelle partie du discours les mots appartiennent ; s'ils sont substantifs, adjectifs, verbes, etc. ;

2° Les *formes* ou modifications des mots, s'ils sont masculins ou féminins, singuliers ou pluriels, etc. ;

3° La *fonction* des mots, c'est-à-dire s'ils qualifient ou déterminent, s'ils sont sujets ou compléments, etc.

ANALYSE DU NOM

Pour analyser le *nom*, il faut indiquer :
1° L'*espèce :* c'est-à-dire s'il est propre ou commun ;
2° Le *genre :* s'il est du masculin ou du féminin ;
3° Le *nombre :* s'il est du singulier ou du pluriel ;
4° La *fonction :* s'il est sujet, attribut, complément, etc.
Par abréviation on écrit :

n. p. pour nom propre ;	*n. c.* pour nom commun ;
m. pour masculin ;	*f.* pour féminin ;
s. pour singulier ;	*p.* pour pluriel ;
comp. pour complément.	

Ex. : *Dieu* a créé le *ciel* et la *terre.*

Dieu nom propre, masculin singulier.
ciel nom commun, masculin singulier.
terre nom commun, féminin singulier.

EXERCICES

7. Soulignez les *noms communs* et mettez une grande lettre aux *noms propres.*

Québec et ses environs à l'arrivée de Champlain en 1608.

Le 3 juillet, 1608, champlain arriva dans le bassin de québec. Quand il revit cette magnifique nappe d'eau qu'il avait admirée à son premier voyage, sa décision fut prise : c'est là qu'il assoirait sa colonie. A gauche, se dressaient les falaises de la pointe-lévis ; à droite, les gradins de la côte de beauport, coupés d'un côté par la cascade de montmorency, de l'autre par la rivière saint-charles qui vient, en serpentant, se jeter dans le saint-laurent ; en face, la forteresse naturelle du cap de québec, taillé à pic de chaque côté et se projetant dans la rade. Faites disparaître des deux rivages du fleuve tout ce que la main de l'homme y a élevé de constructions, villages, manufactures, édifices publics ; enlevez du rocher de québec l'énorme masse de ses fortifications, sa ceinture de murailles, sa citadelle, ses batteries, ses églises, ses monastères, ses maisons ; jetez ensuite sur tout cet horizon l'uniforme draperie verte de la forêt primitive, et vous aurez une idée du coup d'œil qu'embrassa le regard de champlain, quand, descendu sur la plage, il eut gravi jusqu'à la cime du cap diamant. Le soleil brûlant de juillet dardait des flots de lumière et de chaleur sur tout ce qui l'environnait, faisait miroiter le feuillage et les eaux du bassin, jaunissait la mousse et les lianes accrochées aux fissures de l'escarpement, mettait des reflets de diamant sur les pierres luisantes du cap.

L'Abbé H.-R. Casgrain.

8. Corrigez, s'il y a lieu, les mots entre parenthèses.

1. Nos (aïeul) étaient plus simples que nous.—2. Les (œil) sont le miroir de l'âme.—3. Certaines femmes ont été des (écrivain délicat), mais aucune n'a été (grand poète).—4 Il y a aujourd'hui des femmes qui sont (docteur) en médecine.—5. L'Italie a fourni plusieurs illustres (chanteur *fém.*).—6. Ses deux (aïeul) ont assisté à son mariage.—7. Les (ciel) de cet artiste sont admirables.—8. Nos ancêtres aimaient les beaux (ciel) de lit. — 9. Les (ciel) annoncent la gloire de Dieu. — 10. Il est heureux d'avoir encore ses deux (aïeul).—11. Les (œil-de-bœuf) de notre église sont ornés de belles sculptures.—12. Les (œil) du pain se forment pendant la fermentation de la pâte.—13. Quel concert divin ne s'élève pas du foyer, lorsque la famille entière est en prière et que la voix pure des enfants s'unit à la voix grave du père, de la mère, des (aïeul) et des serviteurs !

9. Analysez grammaticalement les *noms* contenus dans le morceau suivant.

Paroles de Mgr E.-A. Taschereau aux élèves du Séminaire de Québec.

« J'avais naguère un beau jardin que je cultivais avec amour, en compagnie de frères dévoués. Nulle pensée étrangère ne pouvait m'en arracher. J'aimais à suivre l'épanouissement de ces fraîches roses que le retour de l'année scolaire faisait éclore et que le soleil de l'étude, avec la douce rosée de la prière, mûrissait peu à peu et convertissait en fruits de bénédictions.

« Un matin, que je me garderai bien d'appeler un beau jour, on vint me dire tout d'un coup : Votre jardin s'est agrandi ; il est devenu un vaste champ, un diocèse, toute une province. Et j'ai dit : *Que votre volonté soit faite !* Mais mon cher petit jardin sera toujours à moi, comme je serai toujours à lui. C'est là que la divine Providence me jeta jadis, humble plante, pour m'y faire prendre racine et m'abreuver de sucs bienfaisants ; je tiens à cette terre par trop de fibres pour qu'on m'en arrache sans me faire mourir. Je consens, puisqu'il le faut, à devenir un grand arbre qui ombragera toute une province, pourvu que mon cher petit jardin soit encore là, près de moi, protégé par mes branches et me réjouissant toujours par ses fleurs et par ses fruits... »

10. Remplacez le tiret par un *nom* réclamé par le sens.

1. La chaîne des Laurentides se trouve dans la — de Québec. 2. Le printemps est annoncé par le retour de l' —. 3. La lune emprunte sa lumière du —. 4. La — est le plus grand des animaux marins. 5. Les — embellissent nos jardins. 6. Ne restez

pas sourd à la prière du —. 7. La neige reste éternellement sur les hautes — . 8. Le vent déracine les —. 9. Le repentir rend l'âme blanche comme la —. 10. L' — est notre arbre national. 11. L' — tient sa proie dans ses serres. 12 — est la capitale du Canada. 13. L'—nous donne le miel. 14. Les cieux racontent la gloire de —. 15. Certaines fleurs naissent le matin et meurent le —. 16. Corrigeons-nous de nos — 17. L'alcool ruine la —.

11. Invention. — Désignez d'un seul mot celui qui :

Coupe le blé. Forge le fer. Fait la classe. Moud le blé. Ferre les chevaux. Repasse les ciseaux. Cultive la vigne. Porte les lettres. Travaille le bois. Fait de la bière. Fait des statues.

12. Invention. — Qu'est-ce qu'un :

Orfèvre. Tanneur.. Ébéniste. Huissier. Charron. Charpentier. Écuyer. Architecte. Grainier. Oculiste. Maire. Bûcheron. Chirurgien. Astronome. Géographe. Sculpteur. Historien. Matelot. Épicier. Zouave. Organiste. Poète. Carrossier. Sellier. Maçon. Potier.

13. Invention. — Donnez le nom de l'arbre qui produit :

La noix. La pomme. La figue. Le gland. La merise. Le café. La châtaigne. L'olive. La pêche. L'orange. Le citron. La datte. La poire. La prune. Le marron. La noisette. La banane. Le coco. L'amande.

14. Rédaction.—Racontez en prose la fable ci-dessous, et dites en quelques mots l'enseignement qu'on en peut tirer.

LE LIERRE ET LE ROSIER

Un lierre, en serpentant au haut d'une muraille,
Voit un petit rosier et se rit de sa taille.
L'arbuste lui répond : " Apprends que sans appui
J'ai su m'élever par moi-même :
Mais toi, dont l'orgueil est extrême,
Tu ramperais encor sans le secours d'autrui."

LE BAILLY.

CHAPITRE II

L'ARTICLE

---

122. Définition. — L'*article* est un mot que l'on met devant le nom pour marquer que ce nom est pris dans un sens déterminé.

123. Dénomination. — Nous n'avons en français qu'*un seul* article, qui est **le** pour le masculin singulier, **la** pour le féminin singulier, **les** pour le pluriel des deux genres. Ex. : **Le** *jour*, **la** *nuit*, **les** *jours*, **les** *nuits*.

L'article sous sa forme ordinaire : *le, la, les*, est appelé article *simple*.

124. Accord. — L'article prend le genre et le nombre du nom auquel il se rapporte. Ex. : *Dieu a créé* **le** *soleil*, **la** *lune et* **les** *étoiles*.

125. Élision. — L'*élision* consiste à retrancher *e* dans le mot *le*, et *a* dans le mot *la*, quand le mot suivant commence par une voyelle ou une *h* muette. On met une *apostrophe* à la place de la voyelle retranchée. — Ainsi l'on dit : **l'***argent* pour *le argent ;* **l'***honneur* pour *le honneur* ; **l'***épée* pour *la épée*; **l'***histoire* pour *la histoire.*

On dit alors que l'article est *élidé.*

126. Contraction.—La *contraction* consiste à changer *à le* en **au**, *de le* en **du**, devant tout nom masculin singulier qui commence par une consonne ou une *h* aspirée ; *à les* en **aux**, *de les* en **des**, devant tous les noms pluriels, que ces noms commencent par une voyelle ou par une consonne. — Ainsi l'on dit : **au** *jardin* pour *à le jardin ;* **du** *hameau* pour *de le hameau ;* **aux** *études* pour *à les études*; **des** *montagnes* pour *de les montagnes.*

Les mots *au, du, aux, des,* sont appelés *articles contractés* ou *composés.*

127. Remarque I.—Quelques grammairiens considèrent *un, une, du, de la, des,* comme *articles indéfinis*, lorsqu'ils sont placés devant les noms

pris dans un sens indéterminé. Ex. : *Un conseil, une réprimande, du sentiment, de la raison, des larmes, ne suffisent pas toujours pour toucher le coupable.*

Tout en respectant l'opinion de ces grammairiens, nous considérons *un, une,* comme adjectifs indéfinis, lorsque ces mots ne sont pas adjectifs numéraux.

128. Remarque II. — Les formes *du, de la, des* se placent devant les noms pris dans un sens partitif, c'est-à-dire désignant une partie d'un tout. Ex. : *Donnez-moi du pain, de la viande, des légumes.*

De là le nom d'*article partitif* donné parfois à *du, de la, des.*

ANALYSE DE L'ARTICLE

Pour analyser l'*article,* il faut en indiquer :

1° L'*espèce :* c'est-à-dire s'il est simple ou contracté ;
2° Le *genre :* s'il est du masculin ou du féminin ;
3° Le *nombre :* s'il est du singulier ou du pluriel ;
4° La *fonction :* quel est le nom qu'il détermine.

Par abréviation on écrit :

art. pour article ;	*cont.* pour contracté ;
simp. pour simple ;	*dét.* pour détermine.

Ex. : ***Le*** mérite, ***la*** vertu, ***les*** talents doivent être modestes.

Le	art. simp. masc. sing., dét. *mérite.*
mérite	n. c. masc. sing.
la	art. simp. fém. sing., dét. *vertu.*
vertu	n. c. fém. sing.
les	art. simp. masc. plur., dét. *talents.*
talents	n. c. masc. plur.

Ex. : *L*'ivrognerie conduit *l*'homme ***au*** tombeau.

L' (pour *la*)	art. simp. (élidé), fém. sing., dét. *ivrognerie.*
ivrognerie	n. c. fém. sing.
l' (pour *le*)	art. simp. (élidé), masc. sing., dét. *homme.*
homme	n. c. masc. sing.
au	art. cont (à le), masc. sing., dét. *tombeau.*
tombeau	n. c. masc. sing.

EXERCICES

15. Copiez le morceau suivant en remplaçant chaque tiret par l'*article* convenable.

« Notre histoire présente, dans ses premiers temps surtout, un caractère d'héroïsme et de simplicité antique que lui communiquent — religion et — origine — peuple canadien. En effet, dès — commencements de — colonie, on voit — religion occuper partout — première place. C'est en son nom que — rois de France chargeaient Jacques Cartier et Champlain d'aller à — découverte de pays à civiliser et à convertir — christianisme ; elle était appelée à bénir — fondations — bourgades françaises sur — grand fleuve ; elle envoyait ses prêtres porter — flambeau de — foi chez — nations sauvages de — intérieur — continent, et ces courses lointaines de quelques pauvres missionnaires amenaient — découverte d'une grande partie — régions de — ouest. — apôtres infatigables de — compagnie de Jésus avaient déjà exploré tout — lac Huron, que — colons de — Nouvelle-Angleterre connaissaient à peine — forêts voisines — rivage de — Atlantique. — premières familles, venant pour habiter — pays, y arrivaient à — suite — religieux, qui dirigèrent — pères dans leurs travaux, et procurèrent — enfants — bienfaits d'une éducation chrétienne.

Ainsi, — religion a exercé une puissante et salutaire influence sur — organisation de — colonie française — Canada ; elle a reçu des éléments divers, sortis — différentes provinces de — France : elle les a fondus ensemble ; elle en a formé un peuple uni et vigoureux, qui continuera de grandir aussi longtemps qu'il demeurera fidèle — traditions paternelles. »

L'ABBÉ J.-B.-A. FERLAND.

16. Analysez les *articles* et les *noms* contenus dans le morceau suivant.

L'AUMONE

Donnez, riches ! l'aumône est sœur de la prière...
Donnez, afin que Dieu, qui dote les familles,
Donne à vos fils la force, et la grâce à vos filles ;
Afin que votre vigne ait toujours un doux fruit ;
Afin qu'un blé plus mûr fasse plier vos granges ;
Afin d'être meilleurs, afin de voir les anges
Passer dans vos rêves la nuit.

Donnez ! il vient un jour où la terre nous laisse :
Vos aumônes là-haut vous font une richesse.
Donnez ! afin qu'on dise : il a pitié de nous !...
Donnez ! pour être aimés du Dieu qui se fit homme,
Pour que le méchant même en s'inclinant vous nomme,
Pour que votre foyer soit calme et fraternel.

Donnez ! afin qu'un jour, à votre heure dernière,
Contre tous vos péchés vous ayez la prière
D'un mendiant puissant au ciel.

V. HUGO.

CHAPITRE III

L'ADJECTIF

129. Définition.—L'*adjectif* est un mot que l'on ajoute au nom pour le *qualifier* ou pour le *déterminer.*

Quand on dit : **Ce** *livre est* **utile** ; le mot *utile* exprime une qualité de *livre ;* le mot *ce* détermine *livre*, en indiquant de quel livre on parle : les mots *ce* et *utile* sont par conséquent des adjectifs.

130. Remarque.—On reconnaît qu'un mot est adjectif quand on peut y joindre les mots *personne* ou *chose.* Ainsi *aimable, utile,* sont des adjectifs, parce qu'on peut dire *personne aimable, chose utile.*

131. Sortes d'adjectifs.—Il y a *deux* sortes d'adjectifs : l'adjectif *qualificatif* et l'adjectif *déterminatif.*

1. Adjectif qualificatif.

132. Définition.—L'*adjectif qualificatif* est celui qui exprime une qualité bonne ou mauvaise, ou une manière d'être des personnes, des animaux ou des choses dont on parle. Ex.: *Le prêtre est* **vénérable** ; *le tigre est* **féroce** ; *l'océan est* **immense.**

Dans les exemples ci-dessus, le mot *vénérable* exprime une qualité bonne ; le mot *féroce*, une qualité mauvaise ; le mot *immense*, une manière d'être : par conséquent ces trois mots *vénérable, féroce, immense,* sont des adjectifs qualificatifs.

133. Adjectif composé. — On appelle *adjectif composé* une réunion de mots équivalant à un seul adjectif. Ex. : *Des femmes* **sourdes-muettes,** *des fleurs* **fraîches cueillies.**

134. Remarque I. — Un nom peut être employé comme adjectif qualificatif quand il qualifie un autre nom. On dit alors que le nom est *employé adjectivement.* Ex. : *Napoléon était empereur des Français. — Lévis a été commandant des troupes françaises.*

135. Remarque II.—Réciproquement, un adjectif peut être employé comme nom quand il désigne

une personne ou une chose. Ex. : *Les avares ont un amour excessif de l'argent. — Il faut préférer l'utile à l'agréable.*

136. Remarque III. — Les adjectifs, comme les noms, peuvent se mettre au *masculin* ou au *féminin*, au *singulier* ou au *pluriel*.

Formation du féminin dans les adjectifs.

137. Règle générale.—Pour former le *féminin* d'un adjectif on ajoute un **e** muet au masculin. Ex. : *Grand, grand***e** ; *poli, poli***e** ; *petit, petit***e**.

Remarques et exceptions

138. Adjectifs en E. — Les adjectifs terminés au masculin par un **e** muet ne changent pas au féminin. Ex. : *Un homme brav***e**, *une femme brav***e** ; *un mot util***e**, *une leçon util***e**.

139. Adjectifs en ER.— Les adjectifs terminés par **er** font leur féminin en **ère**, avec un accent grave sur l'**e** qui précède l'r. Ex. : *Fier, fi***ère** ; *léger, lég***ère** ; *entier, enti***ère**.

140. Adjectifs en ON, EN, EL, EIL, ET. — Les adjectifs terminés par **on, en, el, eil, et,** doublent au féminin la dernière consonne, avant de prendre l'**e** muet. Ex. : *Bon, bo***nne** ; *ancien, ancie***nne** ; *cruel, crue***lle** ; *véniel, vénie***lle** ; *muet, mue***tte**.

Cependant, par exception, les huit adjectifs suivants, quoique terminés au masculin par **et**, ne doublent pas le **t** au féminin, mais ils prennent un accent grave sur l'**e** qui précède le **t** :

*complet, compl***ète** ;	*concret, concr***ète** ;
*incomplet, incompl***ète** ;	*inquiet, inqui***ète** ;
*discret, discr***ète** ;	*replet, repl***ète** ;
*indiscret, indiscr***ète** ;	*secret, secr***ète**.

141. Autres adjectifs.—Les adjectifs *bas, gras, las, gros, épais, exprès, profès, métis, nul, gentil, bellot, pâlot, sot, vieillot,* doublent au féminin la dernière consonne : *ba***sse**, *gra***sse**, *la***sse**, *gro***sse**, *épai***sse**, *expre***sse** (sans accent grave), *profe***sse** (sans accent

grave), *métisse*, *nulle*, *gentille*, *bellotte*, *pâlotte*, *sotte*, *vieillotte*.

142. **Remarque.**—Les adjectifs *beau*, *nouveau*, *fou*, *mou*, *vieux*, font au féminin **belle**, **nouvelle**, **folle**, **molle**, **vieille**, parce qu'au masculin on dit, pour éviter un son désagréable, **bel**, **nouvel**, **fol**, **mol**, **vieil**, devant un nom commençant par une voyelle ou une **h** muette. Ex. : *La* **nouvelle** *année*, *le* **nouvel** *an* ; *une* **belle** *âme*, *un* **bel** *homme* ; *une* **vieille** *halle*, *un* **vieil** *arbre*.

De même, *jumeau* fait *jumelle*.

143. **Adjectifs en F.**—Les adjectifs terminés par **f** changent au féminin **f** en **ve**. Ex. : *Neuf*, *neuve* ; *craintif*, *craintive*.

144. **Adjectifs en X.**—Les adjectifs terminés par **x** forment leur féminin en changeant **x** en **se**. Ex. : *Heureux*, *heureuse* ; *jaloux*, *jalouse*.

Cependant, par exception, les adjectifs *doux*, *faux*, *roux*, *préfix*, font au féminin *douce*, *fausse*, *rousse*, *préfixe*.

145. **Adjectifs en GU.**—Les adjectifs terminés en **gu** prennent au féminin un **e** muet surmonté d'un tréma. Ex.: *Aigu*, *aiguë* ; *ambigu*, *ambiguë*.

146. **Adjectifs en EUR et en TEUR.**—Les mots en **eur** et en **teur** employés comme *adjectifs* suivent, pour la formation du féminin, les mêmes règles que lorsqu'ils sont employés comme *substantifs*. Ex. : *Un vieillard dormeur*, *une personne dormeuse* ; *un sourire consolateur*, *une parole consolatrice* ; *un paysage enchanteur*, *une voix enchanteresse*.

147. **Remarque.**—Les adjectifs terminés en **érieur**, et les adjectifs *majeur*, *mineur*, *meilleur*, suivent la règle générale. Ex. : *Supérieur*, *supérieure* ; *meilleur*, *meilleure*.

148. **Adjectifs irréguliers.**—Les adjectifs suivants ont un féminin particulier :

blanc, *blan*che ;	*caduc*, *cadu*que ;	*long*, *lon*gue ;
franc, *fran*che ;	*grec*, *grec*que ;	*bénin*, *béni*gne ;
sec, *sè*che ;	*public*, *publi*que ;	*malin*, *mali*gne ;
frais, *fraî*che ;	*turc*, *tur*que ;	*favori*, *favori*te ;
tiers, *tier*ce ;	*oblong*, *oblon*gue ;	*coi*, *coi*te.

Formation du pluriel dans les adjectifs.

149. Règle générale. — On forme le **pluriel** des adjectifs, comme celui des noms, c'est-à-dire en ajoutant une **s** au singulier. Ex. : *Un homme content, des hommes content***s** ; *une femme contente, des femmes contente***s**.

Remarques et exceptions

150. Adjectifs en S ou X. — Les adjectifs terminés au singulier par **s** ou **x** ne changent pas au masculin pluriel. Ex. : *Un mur épai***s**, *des murs épai***s** ; *un chant pieu***x**, *des chants pieu***x**.

151. Adjectifs en EAU. — Les adjectifs terminés par **eau** prennent un **x** au masculin pluriel. Ex. : *Des fruits nouveau***x** ; *des frères jumeau***x**.

Il en est de même de l'adjectif *hébreu : des mots hébreu***x**.

152. Remarque. — Les adjectifs *bleu* et *feu, fou* et *mou*, suivent la règle générale. Ex. : *Des yeux bleu***s** ; *les feu***s** *princes ; des prix fou***s**.

153. Adjectifs en AL. — La plupart des adjectifs terminés par **al**, changent **al** en **aux** au masculin pluriel. Ex. : *Un conseil amical, des conseils ami***caux** ; *un récit oral, des récits or***aux**.

Les adjectifs *fatal, naval*, et quelques autres très peu usités au masculin pluriel, prennent une **s** au pluriel. Ex.: *Des coups fatal***s** ; *des combats naval***s**.

154. Remarque. — Le féminin pluriel des adjectifs se forme toujours régulièrement.

Règles d'accord des adjectifs.

155. Première règle : accord avec *un seul nom.* — L'adjectif prend toujours le **même genre** et le **même nombre** que le nom auquel il se rapporte. Ex. : *Un* **beau** *jardin, une* **belle** *fleur ; des fleuves* **profonds**, *des rivières* **profondes**.

Beau est du masculin singulier, parce qu'il qualifie *jardin* qui est du masculin singulier.

Belle est du féminin singulier, parce qu'il qualifie *fleur* qui est du féminin singulier.

Profonds est du masculin pluriel, parce qu'il qualifie *fleuves* qui est du masculin pluriel.

Profondes est du féminin pluriel, parce qu'il qualifie *rivières* qui est du féminin pluriel.

156. Deuxième règle: accord avec *plusieurs noms.* — Tout adjectif qui qualifie deux ou plusieurs noms se met au **pluriel**.

1° Si les noms sont du **masculin,** l'adjectif se met au **masculin pluriel.** Ex. : *Le renard et le chat rusé***s**.

2° Si les noms sont du **féminin,** l'adjectif se met au **féminin pluriel.** Ex. : *L'oisiveté et la paresse honteu***ses**.

3° Si l'un des noms est du **masculin** et l'autre du **féminin,** l'adjectif se met au **masculin pluriel.** Ex. : *La mère et le père prudent***s**.

Complément des adjectifs qualificatifs.

157. Définition. — On appelle *complément* d'un adjectif tout mot placé après cet adjectif pour en compléter le sens. Ainsi, dans ces exemples : *Digne* **de récompense** ; *sensible* **à l'honneur** ; *miséricordieux* **envers les affligés** ; *de récompense* est le complément de *digne ; à l'honneur,* le complément de *sensible ; envers les affligés,* le complément de *miséricordieux.*

Remarque. — Le complément d'un adjectif est toujours uni à cet adjectif par une préposition, *de, à, pour, envers,* etc.

Lettre finale d'un adjectif.

158. Lettre finale.—Pour connaître la lettre *finale* d'un adjectif masculin, il faut en examiner le féminin. Ainsi, *gris* se termine par une *s,* puisqu'il fait *grise* au féminin ; *vert* se termine par un *t,* puisqu'il fait *verte* au féminin.

Degrés de signification dans les adjectifs qualificatifs.

159. Trois degrés. — Il y a *trois* degrés de signification dans les adjectifs : le *positif,* le *comparatif* et le *superlatif.*

160. Positif. — Le *positif* est l'adjectif lui-même, exprimant simplement la qualité, sans aucune comparaison. **Ex. :** *Le Saguenay est profond.*

161. Comparatif. — Le *comparatif* est l'adjectif exprimant la qualité avec comparaison. Quand on compare deux objets, on trouve qu'ils sont égaux, ou bien que l'un est supérieur ou inférieur à l'autre. De là trois sortes de comparatifs : d'*égalité*, de *supériorité* ou d'*infériorité*.

Le *comparatif d'égalité*, qui exprime une qualité à un même degré dans les objets comparés, se forme en mettant *aussi* devant l'adjectif. Ex. : *Mgr de Laval était aussi bon que ferme.*

Le *comparatif de supériorité*, qui exprime une qualité à un degré plus élevé dans un objet que dans un autre, se forme en mettant *plus* devant l'adjectif. Ex.: *Un golfe est plus grand qu'une baie.*

Le *comparatif d'infériorité*, qui exprime une qualité à un degré moins élevé dans un objet que dans un autre, se forme en mettant *moins* devant l'adjectif. Ex. : *L'or est moins utile que le fer.*

162. Superlatif. — Le *superlatif* est l'adjectif exprimant la qualité dans le plus haut degré, ou dans un très haut degré. De là deux sortes de superlatifs : le superlatif *relatif* et le superlatif *absolu*.

Le *superlatif relatif*, qui exprime une qualité portée au plus haut degré, par comparaison avec d'autres objets, se forme en mettant devant l'adjectif un des adverbes *plus, moins*, précédés de l'article ou d'un adjectif possessif. Ex. : *La charité est la plus belle de toutes les vertus. — Les qualités du cœur ne sont pas les moins précieuses. — L'étude est son plus grand bonheur.*

Le *superlatif absolu*, qui exprime une qualité portée à un très haut degré sans comparaison avec d'autres objets, se forme en mettant devant l'adjectif un des adverbes *très, bien, fort, extrêmement, infiniment*, et autres équivalents. Ex. : *La rose est une très belle fleur. — Dieu est infiniment bon.*

163. Remarque I. — Nous avons en français trois adjectifs exprimant par eux-mêmes une comparaison : *meilleur, moindre* et *pire*.

Meilleur est le comparatif de *bon*, et s'emploie pour *plus bon*, qui ne se dit pas. Ex. : *Soyez meilleur, vous serez plus heureux.*

Moindre est le comparatif de *petit*, et remplace *plus petit*, qui se dit aussi. Ex. : *Son mal n'est pas moindre que le nôtre.*

Pire est le comparatif de *mauvais*, et s'emploie pour *plus mauvais*, qui se dit également. Ex. : *Il y a des mauvais exemples qui sont pires que des crimes.*

164. Remarque II. — *Le meilleur* est le superlatif relatif de *bon ; le pire* ou *le plus mauvais* est le superlatif relatif de *mauvais ; le moindre* ou *le plus petit* est le superlatif relatif de *petit*. Ex. : *La conscience est le meilleur des juges.—Le pire défaut est de manquer de caractère. — Le moindre bruit effraye le lièvre.*

ANALYSE DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF

Pour analyser l'*adjectif qualificatif*, il faut indiquer :
1° Le *genre :* s'il est du masculin ou du féminin ;
2° Le *nombre :* s'il est du singulier ou du pluriel ;
3° La *fonction :* quel mot il qualifie.

Par abréviation on écrit :

Adj. pour adjectif ; *qual.* pour qualificatif et pour qualifie ; *comp.* pour complément.

Ex. : Les renards sont *agiles.*
Le sage est *content* de son *sort.*
La rose et le jasmin sont *odorants.*

Les	art. simp. masc. plur., dét. *renards.*
renards	n. c. masc. plur.
agiles	adj. qual. masc. plur., qual. *renards.*
Le	art. simp. masc. sing., dét. *sage.*
sage	n. c. masc. sing.
content	adj. qual. masc. sing., qual. *sage.*
sort	n. c. masc. sing., comp. de *content.*
La	art. simp. fém. sing., dét. *rose.*
rose	n. c. fém. sing.
le	art. simp. masc. sing., dét. *jasmin.*
jasmin	n. c. masc. sing.
odorants	adj. qual. masc. plur., qual. *rose* et *jasmin.*

EXERCICES

17. Copiez le morceau suivant en soulignant les *noms* d'un trait et de deux traits les *adjectifs qualificatifs.*

LA PATRIE

La Patrie ! quelle saisissante évocation nous avons eue, ce matin, (1) de la réalité sublime signifiée par ce nom auguste. Dans un cadre splendide apparaissait à nos regards émus le plus incomparable des tableaux. A nos pieds s'étendait cet « affourc d'eau bel et délectable » dont parle Jacques Cartier, ce Saint-Laurent royal dont les flots majestueux ont pour nous de si profonds et de si intimes accents. Sur l'autre rive, Lévis étageait ses maisons, ses clochers étincelants et ses verdoyants bosquets. Là-bas, l'île d'Orléans, jaillissait du sein des eaux

(1) 23 juin 1902.

comme une gigantesse émeraude. Plus loin, se dessinaient les falaises de Beauport, coupées par la nappe mouvante et argentée du Montmorency, et à l'horizon se profilaient les mamelons bleuâtres et les crêtes fuyantes des Laurentides, qui semblaient se poursuivre dans une course effrénée jusqu'à ce qu'ils allassent se précipiter avec le cap Tourmente, dans les flots du grand fleuve. Au-dessus de nos têtes, le soleil radieux flamboyait dans un ciel d'azur, faisait pleuvoir ses rayons d'or sur la terre et les ondes, et remplissait l'espace de lumière et de vie. Au milieu de ce décor grandiose et féerique, soixante mille hommes étaient accourus, de tous les points de l'horizon, à l'appel d'une idée, sur le site du vieux fort et de l'ancien château Saint-Louis, où Champlain expira, d'où Frontenac répondit à la sommation insolente de l'am'ral bostonnais par la bouche de ses canons, où se rencontrèrent tant de gouverneurs, de prélats, d'intendants et de généraux illustres et s'agitèrent pendant un siècle et demi les plus chers intérêts de la Nouvelle-France.

18. Analysez les *adjectifs qualificatifs* contenus dans le morceau suivant.

Suite du morceau précédent.

Confondus dans un même sentiment, chefs d'État et pontifes, magistrats, législateurs, membres des professions libérales, des classes industrielles et commerciales, hommes de labeur agricole ou manufacturier, nous étions là debout sur cette place fameuse au-dessus de laquelle planaient les ombres de Champlain et de Montmagny, de Tracy et de Laval, de Talon et de Frontenac, d'Iberville et de Jolliet, de Vaudreuil et de la Galissonnière, de Montcalm et de Lévis, de tous nos apôtres et de tous nos héros. Nous étions là, foule immense et ondulante, parsemée de bannières et de drapeaux flottant dans la brise, et nous attendions quelque chose de grand. Soudain, un prince de l'Église gravit les degrés de l'autel pacifique élevé à l'endroit même où éclatèrent jadis tant de clameurs guerrières. Pendant que le *Credo* de notre foi religieuse montait vers le ciel, il prononça les paroles mystérieuses qui renouvellent chaque jour le prodige de la Rédemption, puis l'on vit briller entre ses mains l'Hostie propitiatoire. A ce moment, tous les genoux fléchirent, tous les fronts se courbèrent, les clairons sonnèrent, le canon tonna et sa voix retentissante alla faire redire aux échos de nos montagnes et de notre fleuve géant que le Canada français et catholique venait de décerner au Christ-roi le triomphe d'une adoration nationale.

THOMAS CHAPAIS.

2. Adjectifs déterminatifs

165. Définition. — L'*adjectif déterminatif* est celui qui sert à préciser, à *déterminer* la signification du nom auquel il est joint. Ex. : **Ce** *livre*, **ma** *maison*, **dix** *soldats*, **quelques** *personnes*.

166. Sortes. — Il y a *quatre* sortes d'adjectifs déterminatifs : l'adjectif *démonstratif*, les adjectifs *possessifs*, les adjectifs *numéraux* et les adjectifs *indéfinis*.

Adjectif démonstratif.

167. Définition. — L'*adjectif démonstratif* est celui qui détermine le nom en y ajoutant une idée *d'indication*. Ex. : **Ce** *mont est le mont Blanc.* Cette *île est l'île d'Orléans.*

Dans ces exemples, les mots *ce* et *cette* qui servent à *indiquer*, à montrer le *mont* et l'*île* dont on parle, sont des adjectifs démonstratifs.

168. Nombre et dénomination. — Il n'y a qu'un seul adjectif démonstratif, qui est :

Singulier		Pluriel
Masculin.	Féminin.	Des deux genres.
Ce, cet.	*Cette.*	*Ces.*

169. Remarque I. — On emploie **ce** devant les noms et les adjectifs qui commencent par une consonne ou une *h* aspirée : **ce** *soldat*, **ce** *héros*, **ce** *beau général*.

On met **cet** au lieu de *ce* devant les noms et les adjectifs masculins singuliers qui commencent par une voyelle ou une *h* muette : **cet** *oiseau*, **cet** *homme*, **cet** *aimable enfant*.

Cette se met devant tous les noms et les adjectifs féminins singuliers : **cette** *école*, **cette** *rue*, **cette** *humble position*.

Ces s'emploie devant tous les noms et les adjectifs pluriels : **ces** *arbres*, **ces** *fleurs*, **ces** *humbles ouvriers*.

170. Remarque II.—Pour mieux indiquer les objets plus proches, on ajoute quelquefois la particule **ci** après le nom précédé de l'adjectif démonstratif. Ex.: *Cet homme*-**ci**, c'est-à-dire cet homme qui est *ici*.

On emploie la particule **là** pour désigner les objets éloignés. Ex.: *Cette maison*-**là**, c'est-à-dire cette maison qui est *là*.

Adjectifs possessifs.

171. Définition.—Les *adjectifs possessifs* sont ceux qui déterminent le nom en y ajoutant une idée de *possession*. Ex.: **Mon** *livre*, **ta** *règle*, **leurs** *bijoux*, c'est-à-dire le livre *qui est à moi*, la règle *qui est à toi*, les bijoux *qui sont à eux*.

172. Dénominations.—Les adjectifs possessifs sont:

SINGULIER		PLURIEL
Masculin.	Féminin.	Des deux genres.
Mon,	*Ma*,	*Mes*,
Ton,	*Ta*,	*Tes*,
Son,	*Sa*,	*Ses*,
Notre,	*Notre*,	*Nos*,
Votre,	*Votre*,	*Vos*,
Leur.	*Leur*.	*Leurs*.

173. Remarque I. — Devant les noms et adjectifs féminins commençant par une voyelle ou une *h* muette, on remplace *ma, ta, sa*, par **mon, ton, son,** pour éviter la difficulté de prononciation produite par la rencontre de deux voyelles. Ex.: **Mon** *épée*, pour *ma épée ;* **son** *humeur*, pour *sa humeur ;* **mon** *ancienne demeure*, pour *ma ancienne demeure*.

174. Remarque II.—Il ne faut pas confondre **ses**, adjectif possessif, avec **ces**, adjectif démonstratif.

Ses, adjectif possessif, s'écrit avec une **s** et exprime une idée de possession : *Le bon écolier affectionne* **ses** *maîtres*.

Ces, adjectif démonstratif, s'écrit avec un **c** et exprime une idée d'indication : **Ces** *montagnes sont couvertes de neiges éternelles*.

175. Remarque III. — On emploie *votre, vos,* au lieu de *ton, ta, tes,* en parlant à une seule personne, pour lui témoigner du respect.

176. Remarque IV. — Il y a d'autres adjectifs possessifs moins usités, qui sont : *mien, tien, sien, nôtre, vôtre.* Ex. : *Cette découverte est mienne.* (Acad.).—*Ces effets sont vôtres.* (Id.).

Adjectifs numéraux.

177. Définition.—Les *adjectifs numéraux* sont ceux qui déterminent le nom en y ajoutant une idée de *nombre,* d'*ordre* ou de *rang.* Ex. : *Il y a* **sept** *jours dans une semaine ; le samedi est le* **septième** *jour.*

Dans cet exemple, le mot *sept* ajoute au nom une idée de *nombre;* le mot *septième,* une idée d'*ordre,* de *rang :* donc, les mots *sept* et *septième* sont des adjectifs numéraux.

178. Sortes.—Il y a *deux* sortes d'adjectifs numéraux : les adjectifs numéraux *cardinaux* et les adjectifs numéraux *ordinaux.*

179. Adjectifs numéraux cardinaux.—Les adjectifs *numéraux cardinaux* sont ceux qui expriment le *nombre,* la quantité des personnes, des animaux ou des choses dont on parle. Ex.: **Deux** *soldats,* **dix** *chevaux,* **cinquante** *canons.*

180. Remarque. — L'usage veut qu'on réunisse par un trait d'union les diverses parties d'un adjectif numéral qui sont moindres que *cent.* Ex. : *Dix-huit mille deux cent soixante-dix-neuf.*

Un et *onze* s'ajoutent aux dizaines au moyen de la conjonction *et,* mais jusqu'à *quatre-vingts* seulement. On dit que la conjonction *et* remplace alors le trait d'union. Ex. : *Vingt et un, soixante et onze, quatre-vingt-un.*

Note. — Il est à souhaiter que le trait d'union vienne à disparaître dans les noms de nombre.

181. Adjectifs numéraux ordinaux. — Les adjectifs *numéraux ordinaux* sont ceux qui indiquent l'*ordre,* le rang des personnes, des animaux ou des choses dont on parle. Ex. : *Le* **premier** *homme, la* **centième** *fois.*

Note — Les adjectifs numéraux ordinaux s'accordent en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent. Ex. : *La première fois, les cinquièmes articles.*

182. Règle. — A l'exception de *un*, féminin *une*; de *vingt* et de *cent*, les adjectifs numéraux cardinaux sont invariables. Ex. : *Les* **douze** *tribus d'Israël.—Trois* **un** *de suite font cent onze.*

183. Vingt et cent. — *Vingt* et *cent* prennent le signe du pluriel lorsqu'ils sont multipliés par un adjectif numéral et qu'ils ne sont suivis d'aucun autre nombre. Ex. : *Quatre-***vingts** *soldats.—Nous étions sept* **cents.**

Vingt et **cent** ne prennent pas le signe du pluriel quand ils sont suivis d'un autre nombre. Ex. : *Quatre-***vingt***-dix soldats.—Nous étions sept* **cent** *dix.*

Vingt et **cent** sont encore invariables lorsqu'ils sont pris comme adjectifs numéraux *ordinaux*; alors ils sont employés pour *vingtième, centième.* Ex. : *Page quatre-***vingt** ; *l'an dix-neuf* **cent** ; c'est-à-dire page quatre-*vingtième*, l'an dix-neuf *centième.*

184. Mille. — *Mille,* signifiant *dix fois cent,* est toujours invariable. Ex. : *Dix* **mille** *soldats.*

Lorsqu'il s'agit de la date des années, au singulier, on peut écrire *mille* ou *mil.* (1) Ex. : *L'an* **mille.**—*L'an* **mil** *neuf cent.*

Mille, mesure de chemin, est substantif et prend la marque du pluriel. Ex. : *Trois* **milles** *font une lieue.*

Remarque. — Les mots *million, milliard, billion, trillion,* sont de véritables noms et prennent toujours une *s* au pluriel. Ex. : *Deux million***s**, *quatre milliard***s**.

Note. — Aux adjectifs numéraux il convient de rattacher les noms de nombre comme : *dizaine, douzaine. centaine, millier,* etc., *la moitié, le double, le triple, le quart,* etc., *un dixième, cinq centièmes,* etc.

Adjectifs indéfinis.

185. Définition. — Les *adjectifs indéfinis* sont ceux qui déterminent le nom d'une manière vague, générale, *indéfinie.* Ex. : **Chaque** *pays a ses coutumes.—Le chêne,* **un** *jour, dit au roseau.*

(1) On écrit généralement *mil* quand le mot *cent* vient après.

Dans ces exemples, les mots *chaque* et *un* ne déterminent pas le nom d'une manière précise, mais d'une manière générale, car on ne sait de quel *pays* ni de quel *jour* il s'agit : donc, les mots *chaque* et *un* sont des adjectifs indéfinis.

186. Dénominations.—Les adjectifs indéfinis sont : *aucun, autre, certain, chaque, maint, même, nul, pas un, plusieurs, quel, quelconque, quelque, tel, tout, un* (masc.), *une* (fém.), *des* (pluriel des deux genres).

187. Remarque I. — Il ne faut pas confondre **un,** adjectif indéfini, avec **un,** adjectif numéral.

Un est adjectif indéfini quand il a le sens indéterminé des mots *certain, quelque, chaque.* Ex. : **Un** *lièvre en son gîte songeait.*

Un est adjectif numéral quand il signifie *un seul.* Ex. : *Il m'a remis* **un** *livre, mais il en a gardé deux*

188. Remarque II. — Il ne faut pas confondre **des,** adjectif indéfini, avec **des,** article contracté.

Des est adjectif indéfini quand il est le pluriel de *un.* Ex. : **Des** *amis m'ont averti du danger.*

Des est article contracté quand il est mis pour *de les.* Ex. : *Le bonheur* **des** *nations.*

189. Certain et nul. — *Certain* et *nul* ne sont adjectifs *indéfinis* que lorsqu'ils précèdent le nom : **certain** *auteur,* **nulle** *affaire ;* dans tous les autres cas, ils sont adjectifs *qualificatifs : J'en suis* **certain,** *vos raisons sont* **nulles.**

190. Quel. — Quand *quel* sert à interroger, il est appelé adjectif *interrogatif :* **Quel** *pays habitez-vous ?* **Quelle** *heure est-il ?*

Quand **quel** marque l'exclamation, on l'appelle adjectif *exclamatif :* **Quels** *beaux fruits !*

On dit que **quel** est adjectif *conjonctif* quand il sert à lier deux parties d'une même phrase. Ex. : *Je ne sais* **quel** *exemple je dois vous donner.*

Orthographe de MÊME.

191. Même peut être *adjectif* ou *adverbe.*

192. Même est adjectif, et par conséquent *variable,* quand il modifie un nom ou qu'il est après un pronom personnel auquel il est joint.

Ex. : *Les mêmes causes produisent les mêmes effets.*

Que peuvent contre Dieu les rois eux-mêmes ?

193. Même est adverbe, et par conséquent *invariable,* quand il modifie un adjectif, un verbe ou un autre adverbe ; il exprime alors l'extension.

Ex. : *Évitons les fautes même légères.*

Aimons même nos ennemis.

Les ingrats oublient, quelquefois même ils haïssent leurs bienfaiteurs.

194. Même est encore *invariable* après plusieurs noms formant une espèce de gradation.

Ex. : *Les hommes, les animaux, les plantes même, sont sensibles aux bienfaits.*

Les sables des déserts peuvent ensevelir des caravanes, des armées même.

195. Remarque I. — Placé devant un pronom ou devant un article, *même* est toujours *adverbe.*

Ex. : *Même ceux qui portent plusieurs titres ne sont pas toujours grands.*

Même les riches ne sont pas toujours heureux.

196. Remarque II. — En général, après un seul nom et après les pronoms démonstratifs *ceux, celles, même* peut être considéré, suivant le point de vue auquel on se place, comme *adjectif* ou comme *adverbe.*

Ex. : *Les rois mêmes* ou *même ont des peines.*

Ceux mêmes ou *même qui n'ont pas de bien veulent paraître en avoir.*

Note. — Quand l'emploi de *même* comme adjectif ou comme adverbe est facultatif, on ne doit pas oublier qu'avec l'*adverbe* on ajoutera une idée d'*extension* et qu'avec l'*adjectif* on ajoutera une idée de *précision.*

Orthographe de QUELQUE.

197. Quelque peut être *adjectif ou adverbe.*

198. Quelque est adjectif, et par conséquent *variable,* quand il modifie un nom.

Ex. : *Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes.* (RACINE.)
Quelques amis vertueux suffisent à notre bonheur.

199. Quelque est adverbe, et par conséquent *invariable,* quand il modifie un adjectif, un participe ou un adverbe ; il équivaut alors à *si.*

Ex. : *Quelque savants qu'ils soient, ils ignorent encore bien des choses.*
Quelque corrompues que soient les mœurs, le vice n'a pas encore perdu toute sa honte.
Quelque loin que s'écartent les méchants, la main de Dieu est sur eux. (BOSSUET.)

200. Quelque est encore *adverbe* quand il précède un adjectif numéral et qu'il signifie *environ.*

Ex. : *Il y a quelque quatre cents ans que Christophe Colomb découvrit l'Amérique.*
Léon XIII régna quelque vingt-cinq ans.

NOTE. — Mais on écrira : *quelques cents d'œufs, de piquets ;* c'est-à-dire *plusieurs cents* (centaines).

201. Remarque. — *Quelque* précédant un adjectif suivi d'un nom, est *adjectif* ou *adverbe* selon le mot qu'il modifie.

Ex. : *Choisissez quelques bons amis.*
Quelque (si) *bons écrivains qu'aient été Racine et Boileau, ils ont cependant fait des fautes de grammaire.*

202. *Quelque* s'écrit en deux mots (*quel que*) devant un verbe (qui est le plus souvent le verbe

être). Le mot *quel* est alors adjectif et s'accorde avec le sujet du verbe ; *que* reste invariable comme conjonction.

Ex. : *Quels que soient vos talents, ne vous enorgueillissez pas.*
Quelle que soit votre expérience, aimez à prendre conseil.
Respectons l'autorité, quelle qu'elle puisse être.

Orthographe de TOUT.

203. Tout peut être *adjectif* ou *adverbe.*

204. Tout est adjectif, et par conséquent *variable*, quand il modifie un nom ou un pronom.

Ex. : *L'oisiveté est la mère de tous les vices.*
Toute puissance vient de Dieu.
Respectons tous ceux qui se dévouent pour le bien.
Nous sommes tous sujets à la mort

205. Tout est adverbe, et par conséquent *invariable*, quand il modifie un adjectif, un participe ou un adverbe ; il signifie alors *si... que, tout à fait, entièrement.*

Ex. : *Tout utile qu'elle est, la richesse ne fait pas le bonheur.*
Elle paraissait tout étonnée.
La joie de faire du bien est tout autrement douce que celle d'en recevoir.
La rivière coule tout doucement.

NOTE. — *Tout* est encore *invariable* quand il modifie une expression adjective : *Des meubles tout en acajou.*

206. Tout varie par euphonie, en genre et en nombre, devant un adjectif féminin commençant par une consonne ou une *h* aspirée.

Ex. : *La Grèce, toute sage qu'elle était, a commis bien de fautes.*
Elles sont toutes honteuses de s'être exprimées ainsi.

207. Remarque I. — *Tout* est généralement considéré comme *invariable* dans les locutions *tout yeux, tout oreilles, tout en sang, tout ardeur, tout obéissance,* etc. Ex. : *Elle était tout en larmes.* (Acad.) — *Dieu est tout vue, tout ouïe, tout intelligence.* (Bossuet.)

208. Remarque II. — Il y a certains cas où *tout* est *adjectif* ou *adverbe* suivant le sens de la phrase. Si l'on veut marquer la *totalité, tout* est adjectif ; si l'on veut indiquer l'*intensité, tout* est adverbe.

Ex. : *Les enfants sont tous aimables* (tous sont aimables).
Les enfants sont tout aimables (tout à fait aimables).

Tout suivi de **autre.**

209. *Tout,* suivi de *autre,* est *adjectif,* quand *tout autre* signifie *n'importe quel autre ;* alors *tout* modifie le nom qui suit l'adjectif *autre.*

Ex. : *Toute autre place qu'un trône eût été indigne d'elle.*
Il préféra à toute autre gloire, celle d'être appelé le père de la patrie.

Tout est *adverbe,* quand *tout autre* signifie *tout à fait différent ;* alors *tout* modifie l'adjectif *autre.*

Ex. : *C'est tout autre chose.* (Acad.)
Québec a bien changé, c'est une tout autre ville.
Nos mœurs sont tout autres que celles de nos ancêtres.

ANALYSE DE L'ADJECTIF DÉTERMINATIF

Pour analyser l'*adjectif déterminatif*, il faut en indiquer :
1° L'*espèce :* s'il est démonstratif, possessif, etc. ;
2° Le *genre :* s'il est du masculin ou du féminin ;
3° Le *nombre :* s'il est au singulier ou au pluriel ;
4° La *fonction :* quel mot il détermine.

Par abréviation on écrit :

dém. pour démonstratif ; _pos._ pour possessif ;
num. pour numéral ; _card._ pour cardinal ;
ord. pour ordinal ; _ind._ pour indéfini ;
dét. pour détermine.

Ex.: _Un_ père aime _tous ses_ enfants, mais il hait _leurs_ défauts.

Un	adj. ind. masc. sing., dét. *père.*
père	n. c. masc. sing.
tous	adj. ind. masc. plur., dét. *enfants.*
ses	adj. pos. masc. plur., dét. *enfants.*
enfants	n. c. masc. plur.
leurs	adj. pos. masc. plur., dét. *défauts.*
défauts	n. c. masc. pluriel.

EXERCICES

19. Soulignez d'un trait les *adjectifs qualificatifs* et de deux traits les *adjectifs déterminatifs.*

LE MOINEAU

Le moineau d'Europe a été importé à Québec en 1868, et s'est multiplié rapidement. On le voit en troupes considérables dans les villes, et dans les campagnes même où il cause, dit-on, des dommages appréciables, soit dans les granges l'hiver, soit dans les champs, au temps des semailles et de la moisson.

Quoique granivore, il détruit pourtant un bon nombre d'insectes ; mais les services qu'il rend compensent-ils les dommages qu'il cause ?

La femelle dans les villes, niche sous les gouttières des toits ou dans les trous de muraille ; à la campagne, sur les arbres. Elle fait plusieurs pontes par année. Ses œufs, au nombre de quatre à six, sont d'un cendré brunâtre, parsemés de taches plus foncées.

Le moineau est naturellement querelleur et chasse de son canton les oiseaux plus faibles que lui. Il ne se gêne pas pour s'emparer des petites maisonnettes que, dans les cités, l'on érige pour les hirondelles ; il ira même parfois pondre quelques œufs dans des nids étrangers, ainsi que je l'ai constaté dans un nid de fauvette jaune ; mais cela ne semble pas entrer dans ses habitudes.

Cependant, en dépit de ces petites violences, de ces petits vols, ne nous fait-il pas plaisir, lorsque la terre est ensevelie sous un linceul de neige et que toute trace de végétation a disparu, de retrouver encore au milieu de nous, ces chers petits êtres qui, par leur pétulance et leur gaîté, semblent nous faire oublier la monotonie des sombres jours de l'hiver ?

C.-E. DIONNE.

20. Analysez les *adjectifs déterminatifs*, les *adjectifs qualificatifs* et les *noms* contenus dans le morceau suivant.

L'ENFANT

Lorsque l'enfant paraît, le cercle de famille
Applaudit à grands cris ; son doux regard qui brille
Fait briller tous les yeux,
Et les plus tristes fronts, les plus souillés peut-être
Se dérident soudain à voir l'enfant paraître
Innocent et joyeux.
Il est si beau l'enfant, avec son doux sourire,
Sa douce bonne foi, sa voix qui veut tout dire,
Ses pleurs vite apaisés,
Laissant errer sa vue étonnée et ravie,
Offrant de toutes parts sa jeune âme à la vie
Et sa bouche aux baisers. V. HUGO.

21. Orthographe de *vingt, cent, mille.* — Copiez les phrases qui suivent et faites accorder suivant les règles.

1. Ouvrez votre livre à la page deux (*cent*). 2. On croyait que la fin du monde arriverait en l'an (*mille*). 3. La ville de Montréal fut fondée en (*mille*) six (*cent*) quarante-deux. 4. L'Amérique fut découverte en l'an (*mille*) quatre (*cent*) quatre-(*vingt*)-douze. 5. L'homme vit rarement plus de quatre-(*vingt*) ans. 6. Le déluge universel arriva trois (*mille*) ans avant Jésus-Christ. 7. L'Académie française fut fondée par Richelieu en (*mille*) six (*cent*) trente-cinq. 8. Le globe terrestre a dix (*mille*)lieues de tour. 9. Racine est mort en l'an (*mille*) six (*cent*) quatre-(*vingt*)-dix-neuf 10. Les Français comptent par kilomètres et les Anglais par (*mille*). 11. Charlemagne fut nommé empereur en l'an huit (*cent*). 12. Un bon cheval fait aisément dix (*mille*) à l'heure. 13. Le mont Blanc, qui a quatre (*mille*) huit (*cent*) dix mètres de hauteur, est le sommet le plus élevé des montagnes de l'Europe. 14. Deux (*cent mille*) juifs moururent de faim pendant le siège de Jérusalem par Titus.

22. Orthographe de *même.* — Copiez les phrases qui suivent et faites accorder suivant les règles.

1. Les vues de Dieu, (*même*) quand nous ne pouvons en pénétrer le mystère, sont des vues de bonté et de miséricorde. 2. Nous ne fréquenterons pas les impies, nous les éviterons (*même*) comme la peste. 3. Les animaux les plus sauvages (*même*) ne paraissent pas insensibles aux bienfaits. 4. Tâchons de nous vaincre nous-(*même*). 5. La foi ouvre devant l'esprit

les horizons (*même*) de l'infini. 6. Soyons sévères pour nous-(*même*). 7. Nous sommes éclairés par les astres (*même*) qui éclairaient le premier homme. 8. (*Même*) les grands sont sujets à la mort. 9. Si un jeune homme nouvellement sorti du collège a assez d'esprit pour s'apercevoir qu'il ne sait pas grand'chose, il est à craindre qu'il ne s'en prenne aux études (*même*). 10. Les famines, les épidémies, les guerres (*même*), sont moins funestes que l'intempérance. 11 J'ai tout à craindre de leurs larmes, de leurs soupirs, de leurs plaisirs (*même*). 12. Je me rappelle ce que ces jeunes gens ont dit, je puis citer leurs expressions (*même*). 13. Les enfants, (*même*) jeunes, doivent obéir à leurs parents avec promptitude. 14. Les grands ne semblent nés que pour eux-(*même*). 15. Nos méthodes savantes nous cachent les vérités naturelles connues (*même*) des simples bergers. 16. Le maître doit avoir les sentiments (*même*) qui animent le cœur d'une mère. 17. Exempts de maux réels, les hommes s'en forgent (*même*) de chimériques. 18. Les sciences (*même*) les plus élevées ne peuvent entièrement satisfaire notre soif de connaître. 19. — Les préceptes de l'Évangile sont admirés (*même*) des incrédules.

23. Orthographe de *quelque*. — Copiez les phrases qui suivent et faites accorder suivant les règles.

1. (*Quelque*) grands que soient les obstacles de la vie, il faut lutter avec courage. 2. (*Quelque*) soit votre fortune, ne soyez pas orgueilleux. 3. (*Quelque*) bien écrits que soient ces ouvrages, ils ont peu de succès. 4. (*Quelque*) habiles que vous soyez, vous ne réussirez pas toujours. 5. (*Quelque*) puisse être la gloire des grands sur la terre, elle a toujours à craindre. 6. (*Quelque*) soient les hommes, il faut vivre avec eux. 7. Winnipeg a bien changé depuis (*quelque*) vingt ans ; c'est une tout autre ville. 8. Faisons la guerre à nos défauts, (*quelque*) petits qu'ils soient. 9. Chers enfants, (*quelque*) soit un jour votre position, (*quelque*) soient vos travaux et vos occupations, (*quelque*) soient les exigences de la vie, vous ne serez heureux que si vous êtes vertueux. 10. Notre pays compte (*quelque*) bons écrivains. 11. (*Quelque*) bons musiciens qu'ils soient, ils ne joueront pas ce morceau à première vue. 12. (*Quelque*) affamés qu'ils soient, les aigles ne se jettent jamais sur les cadavres. 13. (*Quelque*) infructueuses que soient nos résolutions, c'est une grande grâce de les former. 14. Il y a (*quelque*) cinq cents ans que la boussole a été découverte. 15. (*Quelque*) soient vos besoins, (*quelque*) soit votre misère, songez qu'il est au monde des êtres qui envieraient encore votre destinée.

24. Orthographe de *tout*. — Copiez les phrases qui suivent et faites accorder suivant les règles.

1. La joie de faire du bien est (*tout*) autrement douce que la joie d'en recevoir. 2. En temps de pluie et de dégel, les maisons, les pierres, les vitres deviennent (*tout*) humides, parce

qu'elles attirent les vapeurs. 3. La vertu, (*tout*) austère qu'elle est, fait goûter bien des plaisirs. 4. Il est inutile de mettre une pièce (*tout*) neuve à un vieil habit. 5. La paresse, (*tout*) engourdie qu'elle est, peut faire plus de ravage que (*tout*) autre passion. 6. (*Tout*) autre voix que la voix unanime des pasteurs doit nous être suspecte. 7. (*Tout*) injustice nuit à son auteur. 8. L'âme est (*tout*) étonnée, (*tout*) surprise à la vue des merveilles de la nature. 9. La nuit, au clair de la lune, la campagne paraît (*tout*) changée. 10. Nos habitudes sont (*tout*) autres que celles de nos ancêtres. 11. (*Tout*) mortels que nous sommes,nous vivons comme si nous ne devions jamais mourir. 12. (*Tout*) précieuse, (*tout*) honorable qu'est la science, elle ne doit pas être acquise aux dépens de la vertu. 13 Voilà du mérinos (*tout*) laine. 14. Ces chiens sont (*tout*) écorchés plus ou moins. 15. A la campagne, la vie est (*tout*) autre qu'à la ville. 16. Donnez-moi une (*tout*) autre occupation. 17. (*Tout*) infaillibles qu'ils se croient, les astronomes se trompent quelquefois. 18. (*Tout*) les honnêtes gens ne font rien contre leur conscience. 19. (*Tout*) les vieilles gens ont droit à notre respect. 20. Chers enfants, vous devrez peut-être à l'emploi de vos premières années votre destinée (*tout*) entière. 21. L'homme tenant (*tout*) sa gloire de Dieu, doit la lui rapporter (*tout*) entière. 22. Parlez, nous sommes (*tout*) oreilles.

25. Construction de phrases. — Composez une petite phrase dans laquelle vous ferez entrer chacun des adjectifs suivants :

Stérile. Instructif. Heureux. Éternel. Brave. National. Gai. Délicieux. Rare. Craintif. Cher. Fier. Lourd. Doux. Féroce. Amer. Utile. Dur. Orgueilleux. Lent. Inquiet. Fidèle.

26. Rédaction.—Racontez à votre manière la fable ci-dessous, et dites en quelques mots l'enseignement qu'on en peut tirer.

LE PINSON ET LA PIE

« Apprends-moi donc une chanson, »
Demandait la bavarde pie
A l'agréable et gai pinson,
Qui chantait le printemps sur l'épine fleurie.
— « Allez, allez, vous vous moquez, ma mie ;
A gens de votre espèce, oh ! je gagerais bien
Que jamais on n'apprendra rien. »
— « Eh quoi ! la raison, je te prie. »
— « Mais, c'est que pour s'instruire et savoir bien chanter,
Il faudrait savoir écouter,
Et jamais babillard n'écouta de sa vie. »

Mme DE LA FERRANDIÈRE.

4

CHAPITRE IV

LE PRONOM

---

210. Définition. — Le *pronom* est un mot qui tient ordinairement (1) la place du nom et dispense de le répéter. Ex. : *Aimons Dieu, parce qu'il* (Dieu) *est bon.*

Ainsi au lieu de dire : *Paul est un bon écolier, Paul est laborieux et assidu, ses maîtres estiment Paul,* on dit : *Paul est un bon écolier,* **il** *est laborieux et assidu, ses maîtres* **l'***estiment.* Les mots *il, l',* qui remplacent le mot *Paul,* sont des pronoms.

211. Accord. — Le pronom prend le *genre* et le *nombre* du nom dont il tient la place. Ex. : *Pratiquons la vertu,* **elle** *rend heureux.*

Dans cet exemple, le pronom *elle,* qui remplace le mot *vertu,* est du féminin et du singulier, parce que *vertu* est du féminin et du singulier.

212. Nombre et espèces. — Il y a *cinq* sortes de pronoms : les pronoms *personnels,* les pronoms *démonstratifs,* les pronoms *possessifs,* les pronoms *relatifs* ou *conjonctifs,* les pronoms *indéfinis.*

Note. — Il y a une étroite relation, et, par suite, une grande similitude de formes entre la plupart des pronoms et des adjectifs déterminatifs. C'est pour cette raison que certains grammairiens désignent les quatre dernières espèces de pronoms (*démonstratifs, possessifs, relatifs, indéfinis*), sous le titre de *pronoms adjectifs.*.

Mais il y a entre les adjectifs et les pronoms cette différence essentielle que l'adjectif est ordinairement accompagné d'un substantif, tandis que le pronom remplace le nom et n'y peut jamais être uni.

---

(1) Nous disons *ordinairement,* parce que assez souvent le pronom ne tient pas la place d'un nom précédemment énoncé : *On frappe.* Quelquefois aussi le pronom se rapporte à des mots autres que le nom : *J'ai été enrhumé, je le suis encore.* L'Académie elle-même ne dit-elle pas que le pronom tient ou est censé tenir la place du nom.

Pronoms personnels.

213. Définition. — Les *pronoms personnels* sont ceux qui tiennent la place du nom en indiquant la *personne* grammaticale, c'est-à-dire le rôle qu'un être joue dans le discours. — Ex. : **Je** *parle*, **tu** *lis*, **il** *travaille*.

Note. — Il faut bien remarquer que le mot *personne*, en grammaire, ne signifie pas seulement, comme dans le langage ordinaire, un homme ou une femme, mais le rôle dans le discours, même quand il s'agit d'un animal ou d'une chose. Quand je dis : *Cette rivière est profonde*, cette rivière est la troisième personne, parce que c'est de lui que je parle.

214. Trois personnes. — Il y a trois personnes dans le discours : la *première personne* est celle qui parle : **Je** *lis*, **nous** *lisons* ; la *deuxième* est celle à qui l'on parle : **Tu** *lis*, **vous** *lisez* ; la *troisième* est celle de qui l'on parle : **Il** *lit*, **elles** *lisent*.

215. Dénomination. — Les pronoms personnels sont :

Première personne :	*Je, me, moi, nous.*
Deuxième personne :	*Tu, te, toi, vous.*
Troisième personne :	*Il, elle, ils, elles, eux.* *Le, la, les, lui, leur.* *Se, soi.* *En, y.*

Remarques particulières

216. Élision. — Les pronoms *je, me, te, se, le, la,* s'élident devant un verbe commençant par une voyelle et devant les pronoms *en, y*. Ex. : **J'***aime*, *je* **m'***éveille*, *je* **l'***aperçois* ; **j'***en veux*, **j'***y pense*.

217. Le, la, les. — Il ne faut pas confondre *le, la, les*, pronoms personnels, avec *le, la, les*, articles.

Le, la, les sont pronoms quand ils accompagnent un verbe. Ils sont mis alors pour *lui, cela, elle, eux, elles* : *Je* **la** *vois, je* **les** *connais* ; c'est-à-dire je vois *elle*, je connais *eux, elles*.

Le, la, les sont articles quand ils précèdent un nom : **Le** *soleil*, **la** *lune*, **les** *étoiles brillent au firmament*.

218. Leur. — Il ne faut pas confondre *leur*, pronom personnel, avec *leur*, adjectif possessif.

Leur, pronom, signifie *à eux, à elles ;* il accompagne toujours le verbe et ne prend jamais d'**s**, puisqu'il est lui-même le pluriel de *lui, elle : Je leur parle*, c'est-à-dire je parle *à eux, à elles.*

Leur, adjectif, signifie *d'eux, d'elles ;* dans ce cas, il précède un nom et prend une **s** au pluriel : *J'aime leur***s** *jeux*, c'est-à-dire j'aime les jeux *d'eux, d'elles.*

219. Me, te, se, nous, vous. — *Me, te, se, nous, vous*, ont deux significations différentes. Tantôt ils sont employés pour *moi, toi, soi, nous, vous;* tantôt ils sont mis pour *à moi, à toi, à soi, à nous, à vous.* Ex. : *Tu* **me** *regardes, il* **nous** *nuit ;* c'est-à-dire tu regardes *moi*, il nuit *à nous.*

220. Lui. — *Lui* est employé pour *à lui, à elle.* Ex. : *Je* **lui** *parlerai*, c'est-à-dire je parlerai *à lui, à elle.*

221. En. — *En*, pronom personnel, signifie *de cela, de lui, d'elle, d'eux, d'elles.* Ex. : *J'***en** *bois*, c'est-à-dire je bois *de cela. J'aime mes parents et j'***en** *suis aimé*, c'est-à-dire je suis aimé *d'eux.*

Dans les autres cas, *en* est préposition ou adverbe.

222. Y. — *Y*, pronom personnel, signifie *à cela, à lui, à elle, à eux, à elles.* Ex. : *Je m'***y** *oppose*, c'est-à-dire je m'oppose *à cela. J'aime ces enfants, je m'***y** *intéresse*, c'est-à-dire je m'intéresse *à eux.*

Dans les autres cas, *y* est adverbe.

223. Vous, pour tu. — Quand on emploie *vous*, par politesse, au lieu de *tu, te, toi*, l'adjectif reste au singulier. Ex. : *Mon père, vous êtes bien* **bon.**

224. Pronoms réfléchis. — *Se, soi* sont souvent appelés pronoms *réfléchis*, parce qu'ils marquent l'action d'une personne sur elle-même. Ex.: *Il* **se** *blesse*, c'est-à-dire il blesse *soi. Quiconque n'aime que* **soi** *est indigne de vivre*, c'est-à-dire quiconque n'aime que *lui-même.*

225. Pronoms composés. — Pour donner plus de force à l'expression, on joint l'adjectif *même* aux pronoms *moi, toi, soi, lui, elle, nous, vous, eux, elles ;* on a alors les *pronoms composés : moi-même, toi-même, lui-même, nous-mêmes,* etc.

Pronoms démonstratifs.

226. Définition. — Les *pronoms démonstratifs* sont ceux qui tiennent la place du nom en y ajoutant une idée d'*indication.* Ex. : *Prenez votre livre,* **celui-ci** *est à moi ; celui-ci,* c'est-à-dire le livre que je vous montre.

227. Dénominations. — Les pronoms démonstratifs sont :

Singulier			Pluriel	
Masculin.	Féminin.	Neutre. (1)	Masculin.	Féminin.
Celui,	*Celle,*	*Ce,*	*Ceux,*	*Celles,*
Celui-ci,	*Celle-ci,*	*Ceci,*	*Ceux-ci,*	*Celles-ci,*
Celui-là.	*Celle-là.*	*Cela.*	*Ceux-là.*	*Celles-là.*

Remarques particulières

228. Celui-ci, ceci ; celui-là, cela. — *Celui-ci, celle-ci, ceux-ci, celles-ci,* désignent les personnes ou les objets les plus rapprochés, ou nommés les derniers; *celui-là, celle-là, ceux-là, celles-là,* désignent les personnes ou les objets les plus éloignés, ou nommés les premiers. Ex. : *Les vertus solides sont préférables aux talents ;* **ceux-ci** *exposent à l'orgueil,* **celles-là** *rendent dignes du ciel.*

De même, *ceci* désigne ce qu'on dit ou ce qu'on va dire ; *cela,* ce qu'on vient de dire. Ex. : *Retenez bien* **ceci** : *L'orgueil est un grand défaut. Le travail est un trésor ; n'oubliez pas* **cela**.

(1) Nous n'avons pas encore parlé du genre *neutre* (c'est-à-dire du genre qui n'est ni masculin ni féminin), parce que ce genre n'existe pas en français pour les substantifs ; mais on le retrouve réellement dans plusieurs pronoms invariables, tels que : *il* impersonnel, *le* mis pour *cela,* et dans *ce, ceci, cela,* etc.

229. Ce, se. — Il ne faut pas confondre **ce**, pronom démonstratif ou adjectif démonstratif, avec **se**, pronom personnel.

Ce est pronom démonstratif lorsqu'il accompagne un verbe (ordinairement le verbe être), ou lorsqu'il est placé devant les pronoms *qui, que, quoi, dont ;* il signifie alors *cette chose, cette personne.* Ex. : **C'***est lui ;* **ce** *doit être mon frère. Retenez bien* **ce** *que vous apprenez.* **Ce** *qui me plaît,* **c'***est sa modestie.*

Ce est adjectif démonstratif quand il détermine un nom. Ex. : **Ce** *moulin et* **ce** *beau jardin m'appartiennent.*

Se, pronom personnel, s'écrit avec une **s** et signifie *soi, lui, elle, eux, elles, à soi, à lui, à elle, à eux, à elles.* Ex. : *L'orgueilleux* **se** *vante,* c'est-à-dire vante *soi. Ils* **se** *parlent,* c'est-à-dire ils parlent *à eux.*

230. Remarque. — *Ça,* contraction de *cela,* s'écrit sans accent et ne s'emploie que dans le langage familier. Ex. : *Donnez-moi ça.* (Acad.)

Çà, avec accent, est adverbe ou interjection. Ex. : *Tous les meubles étaient jetés çà et là.* (Acad.)—*Ah çà, venez-vous ?* (Id.)

Pronoms possessifs.

231. Définition. — Les *pronoms possessifs* sont ceux qui tiennent la place du nom en y ajoutant une idée de *possession.* Ex. : *Prenez mon livre, je garderai* **le vôtre** (votre livre).

232. Dénominations. — Les pronoms possessifs sont :

Singulier		Pluriel	
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
Le mien,	*La mienne,*	*Les miens,*	*Les miennes,*
Le tien,	*La tienne,*	*Les tiens,*	*Les tiennes,*
Le sien,	*La sienne,*	*Les siens,*	*Les siennes,*
Le nôtre,	*La nôtre,*	*Les nôtres,*	*Les nôtres,*
Le vôtre,	*La vôtre,*	*Les vôtres,*	*Les vôtres,*
Le leur.	*La leur.*	*Les leurs.*	*Les leurs.*

Remarques particulières

233. Pronoms possessifs, adjectifs possessifs. — Les *pronoms possessifs* sont toujours précédés de l'article *le, la, les,* et n'accompagnent jamais un nom. Ils se distinguent en cela des *adjectifs possessifs* qui ne sont jamais précédés de l'article et qui accompagnent toujours un nom. Ex. : **Mon** *livre est plus beau que* **le tien.**

234. Le nôtre, le vôtre ; notre, votre. — Il ne faut pas confondre les pronoms possessifs *le nôtre, le vôtre, la nôtre, la vôtre,* avec les adjectifs possessifs *notre, votre.*

Les pronoms possessifs **le nôtre, le vôtre, la nôtre, la vôtre,** s'écrivent avec un accent circonflexe sur l'*o* et ne se joignent jamais à un nom. Ex. : *Ce pays est plus fertile que* **le vôtre.**

Note. — Il faut bien se garder de donner le son ouvert au signe *ô* dans les pronoms *le nôtre, le vôtre.*

Les adjectifs possessifs **notre, votre,** s'écrivent sans accent et précèdent toujours un nom. Ex. : *Aimons* **notre** *pays.*

235. Remarque. — On emploie le pronom *le vôtre,* au lieu de *le tien,* en parlant à une seule personne, pour lui témoigner du respect. Ex. : *Mon père, je crois que ce crayon est le vôtre.*

Pronoms relatifs ou conjonctifs.

236. Définition. — Les *pronoms relatifs,* appelés aussi *conjonctifs,* sont ceux qui tiennent la place d'un nom ou d'un pronom, en y joignant le membre de phrase qui suit. Ex. : *Aimons Dieu,* **qui** *nous a créés.*

Dans cet exemple, le pronom *qui* représente le mot *Dieu,* et y joint le membre de phrase qui suit.

237. Antécédent. — Le mot dont le pronom relatif tient la place est appelé *antécédent.* Ainsi dans l'exemple : *Aimons* **Dieu,** *qui nous a créés, Dieu* est l'*antécédent* de *qui.*

238. Dénominations. — Les pronoms relatifs sont :

Des deux genres et des deux nombres.

Qui, que, quoi, dont.

Singulier		Pluriel	
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
Lequel,	*Laquelle,*	*Lesquels,*	*Lesquelles,*
Duquel,	*De laquelle,*	*Desquels,*	*Desquelles,*
Auquel.	*A laquelle.*	*Auxquels.*	*Auxquelles.*

239. Où. — *Où* est un adverbe qui s'emploie comme *pronom relatif* lorsqu'il est précédé d'un antécédent ; dans ce cas, il est mis pour *auquel, dans lequel, vers lequel.* Ex. : *Le but* **où** *je tends ; la ville* **où** *je suis né.*

240. Règle des pronoms relatifs. — Le pronom relatif est du même genre, du même nombre et de la même personne que son antécédent. Ex. : *Les élèves* **qui** *ne travaillent pas compromettent leur avenir.*

Dans cet exemple, *qui* est du masculin, du pluriel et de la troisième personne, parce que son antécédent *élèves* est du masculin, du pluriel et de la troisième personne.

241. Remarque I. — Les pronoms *qui, que, quoi,* s'emploient quelquefois sans avoir d'antécédent exprimé. Ex. : *Qui dort dîne ;* c'est-à-dire *celui qui dort.* — *Advienne que pourra ;* c'est-à-dire *ce qu'il pourra.*

242. Remarque II. — *Qui* est quelquefois complément direct. Ex. : *Choisis qui tu voudras.*

243. Pronoms interrogatifs. — Les pronoms relatifs, excepté *dont* et *où*, placés au commencement d'une phrase, servent souvent à interroger, et signifient *quelle personne ? quelle chose ?* Dans ce cas, ils n'ont point d'antécédent, et on les appelle **pronoms interrogatifs.** Ex. : **Qui** *a fait cela ?* **Que** *me dites-vous ?* **A laquelle** *de ces personnes parlez-vous ?*

Pronoms indéfinis.

244. Définition. — Les *pronoms indéfinis* sont ceux qui tiennent la place des noms sans les faire connaître d'une manière précise. Ex. : **On** *s'instruit en voyageant.* **Tout** *atteste la majesté de Dieu.*

245. Dénominations.—Les pronoms indéfinis sont :

VARIABLES.	INVARIABLES.
Aucun, autre, certain, chacun, l'un l'autre, l'un, l'autre, nul, pas un, quelqu'un, tel, tout.	Autrui, on (*ou* l'on), personne, quiconque, plusieurs, rien, quelque chose, autre chose.

Remarques particulières

246. Pronoms indéfinis, adjectifs indéfinis. — Les mots *aucun, autre, certain, nul, pas un, plusieurs, tel, tout*, sont tantôt *adjectifs*, tantôt *pronoms* indéfinis.

Ils sont **adjectifs** indéfinis quand ils accompagnent un nom ou un pronom. Ex. : **Nul** *homme n'est content de son sort.* **Tout** *ce qui brille n'est pas or.*

Ils sont **pronoms** indéfinis quand ils sont employés seuls. Ex. : **Nul** *n'est vraiment heureux ici-bas.* **Certains** *l'affirment*, **plusieurs** *le nient.*

247. Remarque. — Les mots *personne, rien* et *tout* sont des *substantifs* quand ils sont précédés d'un article ou d'un adjectif déterminatif. Ex. : *On aime les personnes obligeantes. — Un rien l'arrête. — Les plantes sont des touts complets.*

Ces mots sont des *pronoms indéfinis masculins* quand ils ne sont accompagnés ni de l'article, ni d'un adjectif déterminatif. Ex. : *Personne n'est mécontent de soi. — Rien ne l'arrête. — Tout est perdu fors* (excepté) *l'honneur.*

248. Chaque, chacun. — Il ne faut pas employer l'adjectif *chaque* à la place du pronom *chacun*. **Chacun**, pronom indéfini, s'emploie seul, tandis que **chaque**, adjectif indéfini, accompagne toujours un nom. Ex. : **Chacun** *de nous doit aimer sa patrie. Ces livres coûtent cinquante sous* **chacun.** **Chaque** *homme a ses défauts.*

249. Autre chose. — *Autre chose*, employé dans un sens indéterminé, est du *masculin ;* dans le cas contraire, il est *féminin*. Ex. : *J'ai autre chose de nouveau à vous raconter. — Il s'agit d'une autre chose.*

250. Quelque chose. — *Quelque chose*, signifiant *une chose*, est un pronom indéfini *masculin*. Ex.: *C'est quelque chose d'ennuyeux.*

Quelque chose, signifiant *quelle que soit la chose*, est *féminin*. Ex. : *Quelque chose que je lui aie dite, je n'ai pu le convaincre.* (Acad.)

251. Expressions indéfinies. — Les locutions **qui que ce soit, quoi que ce soit**, sont généralement regardées comme des expressions *pronominales indéfinies*.

ANALYSE DU PRONOM

Pour analyser le *pronom*, il faut en indiquer :

1° L'*espèce :* c'est-à-dire s'il est personnel, démonstratif, possessif, relatif, indéfini ;

2° La *personne :* pour les pronoms personnels et relatifs seulement ;

3° Le *genre* et le *nombre ;*

4° La *fonction :* c'est-à-dire le nom qu'il représente.

Par abréviation on écrit :

pr.	pour pronom.	*pos.*	pour possessif.
pers.	pour personne, personnel.	*rel.*	pour relatif.
dém.	pour démonstratif.	*ind.*	pour indéfini.

Ex.: Marie, *elle* est notre mère.
Ce jardin est *celui* de mon père.
Votre pays est plus beau que *le nôtre*.
Craignez Dieu, *qui* voit le bien et le mal.
Chacun a ses défauts.

elle	pr. pers. 3e pers. fém. sing., représente *Marie*.
celui	pr. dém. masc. sing., représente *jardin*.
le nôtre	pr. pos. masc. sing., représente *pays*.
qui	pr. rel. masc. sing., représente *Dieu*.
chacun	pr. ind. masc. sing.

EXERCICES

27. Soulignez d'un trait les *pronoms* contenus dans le récit suivant, et racontez oralement ce récit.

NOS TROIS AMIS

Un homme avait trois amis ; deux lui étaient surtout très chers, le troisième lui était indifférent, quoique celui-ci lui portât un attachement sincère. Un jour, il fut cité en justice, accusé, quoique innocent, d'un grand crime.

« Qui d'entre vous, dit-il, veut m'accompagner et témoigner en ma faveur ? »

Le premier de ses amis s'excusa à l'instant, retenu qu'il était par d'autres affaires. Le second le suivit jusqu'aux portes du

palais de justice ; là il s'arrêta et retourna sur ses pas, redoutant la colère du juge.

Le troisième, sur lequel il avait compté le moins, entra avec lui, parla en sa faveur, et témoigna avec tant de conviction de son innocence, que le juge le renvoya absous.

L'homme a trois amis en ce monde ; comment se comportent-ils à l'heure de la mort, lorsque Dieu l'appelle devant son tribunal ? L'argent, son ami chéri, le délaisse d'abord et ne va pas avec lui ; ses parents et amis le suivent jusqu'aux portes du tombeau.

Le troisième, dont il s'est souvent le moins inquiété pendant sa vie, ce sont ses bonnes œuvres : elles seules l'accompagnent jusqu'au trône du juge ; elles le précèdent, elles parlent en sa faveur et trouvent grâce pour lui.

28. Analysez les *pronoms* contenus dans la poésie suivante.

LE CHÊNE ET LE ROSEAU

Le Chêne un jour dit au Roseau :
« Vous avez bien sujet d'accuser la nature ;
Un roitelet pour vous est un pesant fardeau :
Le moindre vent qui, d'aventure,
Fait rider la face de l'eau,
Vous oblige à baisser la tête ;
Cependant que mon front, au Caucase pareil,
Non content d'arrêter les rayons du soleil,
Brave l'effort de la tempête.
Tout vous est aquilon, tout me semble zéphyr.
Encor si vous naissiez à l'abri du feuillage
Dont je couvre le voisinage,
Vous n'auriez pas tant à souffrir :
Je vous défendrais de l'orage.
Mais vous naissez le plus souvent
Sur les humides bords des royaumes du Vent.
La nature envers vous me semble bien injuste.
— Votre compassion, lui répondit l'Arbuste,
Part d'un bon naturel ; mais quittez ce souci.
Les vents me sont moins qu'à vous redoutables :
Je plie et ne romps pas. Vous avez, jusqu'ici,
Contre leurs coups épouvantables
Résisté sans courber le dos ;
Mais attendons la fin. » Comme il disait ces mots,
Du bout de l'horizon accourt avec furie
Le plus terrible des enfants
Que le Nord eût portés jusque-là dans ses flancs.
L'Arbre tient bon, le Roseau plie.
Le vent redouble ses efforts,
Et fait si bien qu'il déracine
Celui de qui la tête au ciel était voisine,
Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts.

LA FONTAINE.

CHAPITRE V

LE VERBE

---

252. Définition. — Le *verbe* est un mot qui exprime l'existence, l'état ou l'action d'une personne, d'un animal ou d'une chose. Ex. : ***Je* suis, *tu* souffres, *il* laboure.**

Le verbe *suis* exprime l'existence ; *souffres* exprime l'état ; *laboure* exprime l'action.

253. Manière de reconnaître un verbe. — On reconnaît qu'un mot est un verbe quand on peut mettre devant ce mot un des pronoms *je, tu, il, nous, vous, ils.* Ainsi *aimer* est un verbe, parce qu'on peut dire : *j'aime, tu aimes, il aime,* etc.

Note. — Il n'y a pas de phrase sans verbe exprimé ou sous-entendu.

Sujet du verbe.

254. Définition. — Le *sujet* du verbe est le mot représentant la personne, l'animal ou la chose qui est ou qui fait ce qu'exprime le verbe. Ex.: *L'oi***seau** *vole. La* **terre** *tourne.*

Oiseau est le sujet du verbe *vole,* parce que c'est l'oiseau qui fait l'action de voler ; *terre* est le sujet du verbe *tourne,* parce que c'est la terre qui fait l'action de tourner.

255. Manière de reconnaître le sujet d'un verbe. — On reconnaît le sujet d'un verbe en plaçant devant ce verbe la question : **qui est-ce qui ?** pour les personnes ou les animaux, et **qu'est-ce qui ?** pour les choses. Ex.: *Dieu nous aime. La modestie plaît.*

Qui est-ce qui aime ? Dieu. — *Qu'est-ce qui* plaît ? la modestie. Donc, *Dieu* est le sujet du verbe *aime,* et *modestie* est le sujet du verbe *plaît.*

Remarque. — Le sujet d'un verbe peut être un nom, un pronom ou un verbe à l'infinitif. Ex. : *Le vin enivre.—Nous étudions.—Mentir est un péché.*

Complément du verbe.

256. Définition. — On appelle *complément* d'un verbe tout mot qui complète la signification de ce verbe. Ex. : *Franklin inventa le* **paratonnerre.**

Dans cet exemple, le mot *paratonnerre* est le complément du verbe *inventa*, parce qu'il complète la signification du verbe.

257. Trois sortes de compléments. — Il y a *trois* sortes de compléments : le complément *direct*, le complément *indirect* et le complément *circonstanciel.*

258. Complément direct. — Le *complément direct* est le mot qui complète la signification du verbe *directement*, c'est-à-dire sans le secours d'un autre mot. Ex. : *Les fleurs ornent les* **jardins.**

Dans cet exemple, le mot *jardins* complète directement la signification du verbe *ornent*, c'est donc un complément direct.

259. Manière de reconnaître le complément direct. — On reconnaît le complément direct d'un verbe en plaçant après ce verbe la question **qui ?** pour les personnes et les animaux, et **quoi ?** pour les choses. Ex.: *L'enfant aime ses* **parents.** *Ménageons nos* **forces.**

L'enfant aime *qui ?* ses parents. — Ménageons *quoi ?* nos forces. *Parents* et *forces* sont des compléments directs.

260. Complément indirect. — Le *complément indirect* est le mot qui complète la signification du verbe *indirectement*, c'est-à-dire à l'aide d'une préposition *à*, *de*, *par*, *pour*, *en*, *avec*, *dans*, etc. Ex. : *Résistez à l'* **orgueil.**

Dans cet exemple, le mot *orgueil* est un complément indirect parce qu'il complète, à l'aide de la préposition *à*, la signification du verbe *résistez.*

261. Manière de reconnaître le complément indirect. — On reconnaît le complément indirect d'un verbe en plaçant après ce verbe l'une des questions **à qui ? de qui ? par qui ? pour qui ?** etc., pour

les personnes et les animaux, **à quoi ? de quoi ? par quoi ? pour quoi ?** etc., pour les choses. **Ex.** : *Obéissons à nos* **parents.** *Le brave meurt pour sa* **patrie.**

Obéissons *à qui ?* à nos parents. — Le brave meurt *pour quoi ?* pour sa patrie. *Parents* et *patrie* sont des compléments indirects.

262. Complément circonstanciel. — Le *complément circonstanciel* est une sorte de complément indirect qui complète la signification du verbe en y ajoutant une circonstance de *lieu*, de *temps*, de *cause*, de *manière*, etc. Ex.: *Le ballon s'élève* **dans les airs.** *Étudions* **avec ardeur.**

Dans ces exemples, *dans les airs* est le complément circonstanciel du verbe *s'élève*, et *avec ardeur* est le complément circonstanciel du verbe *étudions*.

263. Manière de reconnaître le complément circonstanciel. — On reconnaît le complément circonstanciel d'un verbe en plaçant après ce verbe l'une des questions **où ? d'où ? quand ? combien de temps ? comment ? combien ?** **pourquoi ?** etc. Ex. : *L'exilé est heureux de rentrer* **dans sa patrie.** *Le juste dort* **en paix.**

L'exilé est heureux de rentrer *où ?* dans sa patrie. — Le juste dort *comment ?* en paix. Les mots *dans sa patrie* et *en paix* sont des compléments circonstanciels.

Modifications du verbe.

264. Quatre modifications. — Le verbe peut subir *quatre* modifications ou changements de formes, selon la *personne*, le *nombre*, le *temps* et le *mode*.

265. Personnes et nombres. — Il y a dans les verbes, comme dans les pronoms personnels, *trois* personnes : la *première*, la *deuxième* et la *troisième* personne. Ex. : *Je chante, tu chantes, il chante ; nous chantons, vous chantez, ils chantent.*

Il y a dans les verbes, comme dans les noms, *deux* nombres : le *singulier* et le *pluriel*. Ex.: *Le poisson nage. Les poissons nagent.*

266. Temps. — Il y a dans les verbes *trois* temps principaux : le *présent*, le *passé* et le *futur*.

Un verbe est au **présent,** quand il exprime une action qui se fait au moment où l'on parle. Ex.: *Je parle.*

Un verbe est au **passé,** quand il exprime une action faite avant le moment où l'on parle. Ex.: *J'ai parlé.*

Un verbe est au **futur**, quand il exprime une action qui se fera après le moment où l'on parle. Ex. : *Je parlerai.*

267. Présent. — Il n'y a qu'*un seul* temps pour exprimer le *présent*, parce qu'une action ne peut être plus ou moins présente. Ex. : *Je chante, nous lisons.*

268. Passés. — On distingue *cinq* sortes de *passés :* l'*imparfait*, le *passé défini*, le *passé indéfini*, le *passé antérieur* et le *plus-que-parfait.*

269. Futurs. — On distingue *deux* sortes de *futurs :* le *futur simple* et le *futur antérieur.*

NOTE. — Il n'y a qu'un seul présent, mais il y a plusieurs passés et plusieurs futurs, parce que toute action peut être plus ou moins passée, plus ou moins future.

270. Temps simples et temps composés. — Les temps se divisent aussi en temps *simples* et en temps *composés.*

Les **temps simples** d'un verbe sont ceux qui se conjuguent sans le secours du verbe *avoir* ou du verbe *être.* Ex. : ***J'aime, j'aimerai.***

Les **temps composés** sont ceux qui sont formés d'un auxiliaire et d'un participe passé. Ex. : ***J'ai aimé, je suis aimé.***

271. Modes. — Il y a dans les verbes *six* modes ou manières de présenter l'existence, l'état ou l'action : l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif*, l'*infinitif* et le *participe.*

272. Indicatif. — L'*indicatif* exprime une action certaine. Ex. : *Je marche, tu as chanté, vous sortirez.*

273. Conditionnel. — Le *conditionnel* exprime une action dépendant d'une condition. Ex. : *Je lirais si je le pouvais. J'aurais chanté si je n'avais pas été malade.*

274. Impératif. — L'*impératif* exprime le commandement, la prière. Ex. : *Aimez vos parents. Veuillez remplir vos devoirs.*

275. Subjonctif. — Le *subjonctif* exprime une action douteuse, parce qu'elle dépend d'une autre action. Ex. : *Il veut que je parte. Nous souhaitons que vous réussissiez.*

276. Infinitif. — L'*infinitif* exprime l'action d'une manière vague, indéfinie, sans indication de nombre ni de personne. C'est le verbe changé en nom. Ex. : *Enseigner, c'est s'instruire. Il est temps de travailler.*

277. Participe. — Le *participe* tout en exprimant l'état ou l'action sert à qualifier d'une manière générale les personnes et les choses. Ex. : *Une petite fille aimant sa mère. Une romance lue.*

278. Modes personnels et modes impersonnels. — L'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif* et le *subjonctif* sont appelés modes **personnels**, parce qu'ils admettent la distinction des personnes.

L'*infinitif* et le *participe* sont appelés modes **impersonnels**, parce qu'ils n'admettent pas la distinction des personnes.

Formation du verbe.

279. Radical et terminaison. — Le verbe est formé d'un *radical* et d'une *terminaison*.

Le **radical** est la partie essentielle du verbe, elle est généralement invariable et renferme souvent l'idée principale contenue dans le verbe. Ex. : *Chant* dans *chanter* ; *fin* dans *finir*.

La **terminaison** est la dernière partie du verbe, elle change pour exprimer les idées de nombre, de personne, de temps et de mode qu'elle ajoute à l'idée générale du verbe. Ex. : *er, ais, ons, eront,* dans *aimer, j'aimais, nous aimons, ils aimeront.*

Conjugaison du verbe.

280. Définition. — On appelle **conjugaison** le tableau de toutes les formes que prend un verbe, à tous ses modes, et à tous ses temps, nombres et personnes.

Conjuguer un verbe, c'est le réciter ou l'écrire dans tous ses modes, ses temps, ses nombres et ses personnes.

281. Quatre conjugaisons. — Il y a en français *quatre* conjugaisons ou classes de verbes, que l'on distingue les unes des autres par la terminaison du présent de l'infinitif.

La 1re conjugaison a l'infinitif terminé par **er**. Ex.: *Aimer*.
La 2e conjugaison a l'infinitif terminé par **ir**. Ex.: *Finir*.
La 3e conjugaison a l'infinitif terminé par **oir**. Ex.: *Recevoir*.
La 4e conjugaison a l'infinitif terminé par **re**. Ex.: *Rompre*.

Verbes auxiliaires.

282. Verbes AVOIR et ÊTRE. — Les verbes *avoir* et *être* sont appelés verbes **auxiliaires** lorsqu'ils servent à conjuguer les autres verbes dans leurs temps composés : *J'ai aimé ; je suis venu.*

Avoir et *être* ne sont pas auxiliaires lorsqu'ils sont employés *seuls*, comme verbes indépendants : *Il a un beau jardin ; Dieu est bon.*

Remarque. — Certains verbes, comme *aller, devoir, venir de*, peuvent accidentellement être employés comme verbes auxiliaires. Ex. : *Je vais sortir ; il devait venir ; il vient de partir.*

Note. — Les verbes *avoir* et *être*, malgré les irrégularités qu'ils renferment, aident à conjuguer tous les autres verbes dans leurs temps composés ; c'est pour ce motif que nous commencerons par la conjugaison de ces deux verbes.

283. Conjugaison du verbe auxiliaire AVOIR.

I. — Mode indicatif.

TEMPS SIMPLES		TEMPS COMPOSÉS	
PRÉSENT.		PASSÉ INDÉFINI.	
J'	ai.	J'ai	eu.
Tu	as.	Tu as	eu.
Il *ou* elle	a.	Il *ou* elle a	eu.
Nous	avons.	Nous avons	eu.
Vous	avez.	Vous avez	eu.
Ils *ou* elles	ont.	Ils *ou* elles ont	eu.
IMPARFAIT.		PLUS-QUE-PARFAIT.	
J'	avais.	J'avais	eu.
Tu	avais.	Tu avais	eu.
Il *ou* elle	avait.	Il *ou* elle avait	eu.
Nous	avions.	Nous avions	eu.
Vous	aviez.	Vous aviez	eu.
Ils *ou* elles	avaient.	Ils *ou* elles avaient	eu.
PASSÉ DÉFINI.		PASSÉ ANTÉRIEUR.	
J'	eus.	J'eus	eu.
Tu	eus.	Tu eus	eu.
Il *ou* elle	eut.	Il *ou* elle eut	eu.
Nous	eûmes.	Nous eûmes	eu.
Vous	eûtes.	Vous eûtes	eu.
Ils *ou* elles	eurent.	Ils *ou* elles eurent	eu.
FUTUR.		FUTUR ANTÉRIEUR.	
J'	aurai.	J'aurai	eu.
Tu	auras.	Tu auras	eu.
Il *ou* elle	aura.	Il *ou* elle aura	eu.
Nous	aurons.	Nous aurons	eu.
Vous	aurez.	Vous aurez	eu.
Ils *ou* elles	auront.	Ils *ou* elles auront	eu.

II. — Mode conditionnel.

PRÉSENT.		PASSÉ.	
J'	aurais.	J'aurais (j'eusse)	eu.
Tu	aurais.	Tu aurais (tu eusses)	eu.
Il *ou* elle	aurait.	Il aurait (il eût)	eu.
Nous	aurions.	N. aurions (nous eussions)	eu.
Vous	auriez.	V. auriez (vous eussiez)	eu.
Ils *ou* elles	auraient.	Ils auraient (ils eussent)	eu.

III. — Mode impératif.

PRÉSENT.

. . . .
Aie.
. . . .
Ayons.
Ayez.
. . . .

IV. — Mode subjonctif.

PRÉSENT.		PASSÉ.	
Que j'	aie.	Que j'aie	eu.
Que tu	aies.	Que tu aies	eu.
Qu'il *ou* qu'elle	ait.	Qu'il *ou* qu'elle ait	eu.
Que nous	ayons.	Que nous ayons	eu.
Que vous	ayez.	Que vous ayez	eu.
Qu'ils *ou* qu'elles	aient.	Qu'ils *ou* qu'elles aient	eu.

IMPARFAIT.		PLUS-QUE-PARFAIT.	
Que j'	eusse.	Que j'eusse	eu.
Que tu	eusses.	Que tu eusses	eu.
Qu'il *ou* qu'elle	eût.	Qu'il *ou* qu'elle eût	eu.
Que nous	eussions.	Que nous eussions	eu.
Que vous	eussiez.	Que vous eussiez	eu.
Qu'ils *ou* qu'elles	eussent.	Qu'ils *ou* qu'elles eussent	eu.

V. — Mode infinitif.

PRÉSENT.	PASSÉ.
Avoir.	Avoir eu.

VI. — Mode participe.

PRÉSENT.	PASSÉ.
Ayant.	Eu, eue ; ayant eu.

LOCUTIONS A CONJUGUER : Avoir raison. — Avoir tort. — Avoir chaud. — Avoir froid. — Avoir espoir. — Avoir du courage. — Avoir un emploi. — Avoir de la piété.

284. Conjugaison du verbe auxiliaire ÊTRE.

I. — Mode indicatif.

TEMPS SIMPLES

PRÉSENT.

Je	suis.
Tu	es.
Il *ou* elle	est.
Nous	sommes.
Vous	êtes.
Ils *ou* elles	sont.

IMPARFAIT.

J'	étais.
Tu	étais.
Il *ou* elle	était.
Nous	étions.
Vous	étiez.
Ils *ou* elles	étaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je	fus.
Tu	fus.
Il *ou* elle	fut.
Nous	fûmes.
Vous	fûtes.
Ils *ou* elles	furent.

FUTUR.

Je	serai.
Tu	seras.
Il *ou* elle	sera.
Nous	serons.
Vous	serez.
Ils *ou* elles	seront.

TEMPS COMPOSÉS

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai	été.
Tu as	été.
Il *ou* elle a	été.
Nous avons	été.
Vous avez	été.
Ils *ou* elles ont	été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais	été.
Tu avais	été.
Il *ou* elle avait	été.
Nous avions	été.
Vous aviez	été.
Ils *ou* elles avaient	été.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus	été.
Tu eus	été.
Il *ou* elle eut	été.
Nous eûmes	été.
Vous eûtes	été.
Ils *ou* elles eurent	été.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai	été.
Tu auras	été.
Il *ou* elle aura	été.
Nous aurons	été.
Vous aurez	été.
Ils *ou* elles auront	été.

II. — Mode conditionnel.

PRÉSENT.

Je	serais.
Tu	serais.
Il *ou* elle	serait.
Nous	serions.
Vous	seriez.
Ils *ou* elles	seraient.

PASSÉ.

J'aurais (j'eusse)	été.
Tu aurais (tu eusses)	été.
Il aurait (il eût)	été.
N. aurions (nous eussions)	été.
V. auriez (vous eussiez)	été.
Ils auraient (ils eussent)	été.

III. — Mode impératif.

PRÉSENT.

. . . .
Sois.
. . . .
Soyons.
Soyez.
. . . .

IV. — Mode subjonctif.

PRÉSENT.		PASSÉ.	
Que je	sois.	Que j'aie	été.
Que tu	sois.	Que tu aies	été.
Qu'il *ou* qu'elle	soit.	Qu'il *ou* qu'elle ait	été.
Que nous	soyons.	Que nous ayons	été.
Que vous	soyez.	Que vous ayez	été.
Qu'ils *ou* qu'elles	soient.	Qu'ils *ou* qu'elles aient	été.

IMPARFAIT.		PLUS-QUE-PARFAIT.	
Que je	fusse.	Que j'eusse	été.
Que tu	fusses.	Que tu eusses	été.
Qu'il *ou* qu'elle	fût.	Qu'il *ou* qu'elle eût	été.
Que nous	fussions.	Que nous eussions	été.
Que vous	fussiez.	Que vous eussiez	été.
Qu'ils *ou* qu'elles	fussent.	Qu'ils *ou* qu'elles eussent	été.

V. — Mode infinitif.

PRÉSENT.	PASSÉ.
Être.	Avoir été.

VI. — Mode participe.

PRÉSENT.	PASSÉ.
Étant.	Ayant été.

LOCUTIONS A CONJUGUER : Être bon. — Être heureux. — Être malade. — Être en peine. — Être reconnaissant. — Être obligeant.

285. Première conjugaison, en ER.

Modèle AIMER (radical AIM, terminaison ER)

I. — Mode indicatif.

TEMPS SIMPLES

PRÉSENT.

J' aim **e.**
Tu aim **es.**
Il aim **e.**
Nous aim **ons.**
Vous aim **ez.**
Ils aim **ent.**

IMPARFAIT.

J' aim **ais.**
Tu aim **ais.**
Il aim **ait.**
Nous aim **ions.**
Vous aim **iez.**
Ils aim **aient.**

PASSÉ DÉFINI.

J' aim **ai.**
Tu aim **as.**
Il aim **a.**
Nous aim **âmes.**
Vous aim **âtes.**
Ils aim **èrent.**

FUTUR.

J' aim *er* **ai.**
Tu aim *er* **as.**
Il aim *er* **a.**
Nous aim *er* **ons.**
Vous aim *er* **ez.**
Ils aim *er* **ont.**

TEMPS COMPOSÉS

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai aim **é.**
Tu as aim **é.**
Il a aim **é.**
Nous avons aim **é.**
Vous avez aim **é.**
Ils ont aim **é.**

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais aim **é.**
Tu avais aim **é.**
Il avait aim **é.**
Nous avions aim **é.**
Vous aviez aim **é.**
Ils avaient aim **é.**

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus aim **é.**
Tu eus aim **é.**
Il eut aim **é.**
Nous eûmes aim **é.**
Vous eûtes aim **é.**
Ils eurent aim **é.**

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai aim **é.**
Tu auras aim **é.**
Il aura aim **é.**
Nous aurons aim **é.**
Vous aurez aim **é.**
Ils auront aim **é.**

II. — Mode conditionnel.

PRÉSENT.

J' aim *er* **ais.**
Tu aim *er* **ais.**
Il aim *er* **ait.**
Nous aim *er* **ions.**
Vous aim *er* **iez.**
Ils aim *er* **aient.**

PASSÉ.

J'aurais (j'eusse) aim **é.**
Tu aurais (tu eusses) aim **é.**
Il aurait (il eût) aim **é.**
N. aurions (n. eussions) aim **é.**
V. auriez (v. eussiez) aim **é.**
Ils auraient (ils eussent) aim **é.**

III. — Mode impératif.

PRÉSENT.

. . . .
Aim **e**.
. . . .
Aim **ons**.
Aim **ez**.
. . . .

IV. — Mode subjonctif.

PRÉSENT.		PASSÉ.	
Que j'	aim **e**.	Que j'aie	aim **é**.
Que tu	aim **es**.	Que tu aies	aim **é**.
Qu'il	aim **e**.	Qu'il ait	aim **é**.
Que nous	aim **ions**.	Que nous ayons	aim **é**.
Que vous	aim **iez**.	Que vous ayez	aim **é**.
Qu'ils	aim **ent**.	Qu'ils aient	aim **é**.

IMPARFAIT.		PLUS-QUE-PARFAIT.	
Que j'	aim **asse**.	Que j'eusse	aim **é**.
Que tu	aim **asses**.	Que tu eusses	aim **é**.
Qu'il	aim **ât**.	Qu'il eût	aim **é**.
Que nous	aim **assions**.	Que nous eussions	aim **é**.
Que vous	aim **assiez**.	Que vous eussiez	aim **é**.
Qu'ils	aim **assent**.	Qu'ils eussent	aim **é**.

V. — Mode infinitif.

PRÉSENT.

Aim **er**.

PASSÉ.

Avoir aim **é**.

VI. — Mode participe.

PRÉSENT.

Aim **ant**.

PASSÉ.

Aim **é**, **ée** ; ayant aim **é**.

VERBES A CONJUGUER : Chanter. — Parler. — Estimer. — Pardonner. — Consoler. — Adorer. — Garder. — Écouter. — Trouver. — Labourer. — Donner.

286. Deuxième conjugaison, en IR.

Modèle FINIR (radical FIN, terminaison IR)

I. — Mode indicatif.

TEMPS SIMPLES

PRÉSENT.

Je fin *i* **s.**
Tu fin *i* **s.**
Il fin *i* **t.**
Nous fin *iss* **ons.**
Vous fin *iss* **ez.**
Ils fin *iss* **ent.**

IMPARFAIT.

Je fin *iss* **ais.**
Tu fin *iss* **ais.**
Il fin *iss* **ait.**
Nous fin *iss* **ions.**
Vous fin *iss* **iez.**
Ils fin *iss* **aient.**

PASSÉ DÉFINI.

Je fin **is.**
Tu fin **is.**
Il fin **it.**
Nous fin **îmes.**
Vous fin **îtes.**
Ils fin **irent.**

FUTUR.

Je fin *ir* **ai.**
Tu fin *ir* **as.**
Il fin *ir* **a.**
Nous fin *ir* **ons.**
Vous fin *ir* **ez.**
Ils fin *ir* **ont.**

TEMPS COMPOSÉS

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai fin **i.**
Tu as fin **i.**
Il a fin **i.**
Nous avons fin **i.**
Vous avez fin **i.**
Ils ont fin **i.**

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais fin **i.**
Tu avais fin **i.**
Il avait fin **i.**
Nous avions fin **i.**
Vous aviez fin **i.**
Ils avaient fin **i.**

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus fin **i.**
Tu eus fin **i.**
Il eut fin **i.**
Nous eûmes fin **i.**
Vous eûtes fin **i.**
Ils eurent fin **i.**

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai fin **i.**
Tu auras fin **i.**
Il aura fin **i.**
Nous aurons fin **i.**
Vous aurez fin **i.**
Ils auront fin **i.**

II. — Mode conditionnel.

PRÉSENT.

Je fin *ir* **ais.**
Tu fin *ir* **ais.**
Il fin *ir* **ait.**
Nous fin *ir* **ions.**
Vous fin *ir* **iez.**
Ils fin *ir* **aient.**

PASSÉ.

J'aurais (j'eusse) fin **i.**
Tu aurais (tu eusses) fin **i.**
Il aurait (il eût) fin **i.**
N. aurions (n. eussions) fin **i.**
V. auriez (v. eussiez) fin **i.**
Ils auraient (ils eussent) fin **i.**

III. — Mode impératif.

PRÉSENT.

. . . .
Fin *i* s.
. . . .
Fin *iss* ons.
Fin *iss* ez.
. . . .

VI. — Mode subjonctif.

PRÉSENT.

Que je fin *iss* e.
Que tu fin *iss* es.
Qu'il fin *iss* e.
Que nous fin *iss* ions.
Que vous fin *iss* iez.
Qu'ils fin *iss* ent.

PASSÉ.

Que j'aie fin i.
Que tu aies fin i.
Qu'il ait fin i.
Que nous ayons fin i.
Que vous ayez fin i.
Qu'ils aient fin i.

IMPARFAIT.

Que je fin isse.
Que tu fin isses.
Qu'il fin ît.
Que nous fin issions.
Que vous fin issiez.
Qu'ils fin issent.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse fin i.
Que tu eusses fin i.
Qu'il eût fin i.
Que nous eussions fin i.
Que vous eussiez fin i.
Qu'ils eussent fin i.

V. — Mode infinitif.

PRÉSENT.

Fin ir.

PASSÉ.

Avoir fin i.

VI. — Mode participe.

PRÉSENT.

Fin *iss* ant.

PASSÉ.

Fin i, ie ; ayant fin i.

VERBES A CONJUGUER : Avertir. — Chérir. — Établir. — Faiblir. — Guérir. — Punir. — Choisir. — Accomplir. — Réussir. — Trahir.

287. Troisième conjugaison, en OIR.

Modèle RECEVOIR (radical REC-EV, terminaison OIR)

I. — Mode indicatif.

TEMPS SIMPLES

PRÉSENT.

Je	reçoi	s.
Tu	reçoi	s.
Il	reçoi	t.
Nous	recev	ons.
Vous	recev	ez.
Ils	reçoiv	ent.

IMPARFAIT.

Je	recev	ais.
Tu	recev	ais.
Il	recev	ait.
Nous	recev	ions.
Vous	recev	iez.
Ils	recev	aient.

PASSÉ DÉFINI.

Je	reç	us.
Tu	reç	us.
Il	reç	ut.
Nous	reç	ûmes.
Vous	reç	ûtes.
Ils	reç	urent.

FUTUR.

Je	recev *r*	ai.
Tu	recev *r*	as.
Il	recev *r*	a.
Nous	recev *r*	ons.
Vous	recev *r*	ez.
Ils	recev *r*	ont.

TEMPS COMPOSÉS

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai	reç	u.
Tu as	reç	u.
Il a	reç	u.
Nous avons	reç	u.
Vous avez	reç	u.
Ils ont	reç	u.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais	reç	u.
Tu avais	reç	u.
Il avait	reç	u.
Nous avions	reç	u.
Vous aviez	reç	u.
Ils avaient	reç	u.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus	reç	u.
Tu eus	reç	u.
Il eut	reç	u.
Nous eûmes	reç	u.
Vous eûtes	reç	u.
Ils eurent	reç	u.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai	reç	u.
Tu auras	reç	u.
Il aura	reç	u.
Nous aurons	reç	u.
Vous aurez	reç	u.
Ils auront	reç	u.

II. — Mode conditionnel.

PRÉSENT.

Je	recev *r*	ais.
Tu	recev *r*	ais.
Il	recev *r*	ait.
Nous	recev *r*	ions.
Vous	recev *r*	iez.
Ils	recev *r*	aient.

PASSÉ.

J'aurais	(j'eusse)	reç	u.
Tu aurais	(tu eusses)	reç	u.
Il aurait	(il eût)	reç	u.
N. aurions	(n. eussions)	reç	u.
V. auriez	(v. eussiez)	reç	u.
Ils auraient	(ils eussent)	reç	u.

III. — Mode impératif.

PRÉSENT.

. . . .
Reçoi **s.**
. . . .
Recev **ons.**
Recev **ez.**
. . . .

IV. — Mode subjonctif.

PRÉSENT.

Que je reçoiv **e.**
Que tu reçoiv **es.**
Qu'il reçoiv **e.**
Que nous recev **ions.**
Que vous recev **iez.**
Qu'ils reçoiv **ent.**

PASSÉ.

Que j'aie reç **u.**
Que tu aies reç **u.**
Qu'il ait reç **u.**
Que nous ayons reç **u.**
Que vous ayez reç **u.**
Qu'ils aient reç **u.**

IMPARFAIT.

Que je reç **usse.**
Que tu reç **usses.**
Qu'il reç **ût.**
Que nous reç **ussions.**
Que vous reç **ussiez.**
Qu'ils reç **ussent.**

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse reç **u.**
Que tu eusses reç **u.**
Qu'il eût reç **u.**
Que nous eussions reç **u.**
Que vous eussiez reç **u.**
Qu'ils eussent reç **u.**

V. — Mode infinitif.

PRÉSENT.

Recev **oir.**

PASSÉ.

Avoir reç **u.**

VI. — Mode participe.

PRÉSENT.

Recev **ant.**

PASSÉ.

Reç **u**, reç **ue** ; ayant reç **u.**

VERBES A CONJUGUER : Apercevoir. — Concevoir. — Décevoir. — Percevoir.

288. Quatrième conjugaison, en RE.

Modèle ROMPRE (radical ROMP, terminaison RE)

I. — Mode indicatif.

TEMPS SIMPLES	TEMPS COMPOSÉS
PRÉSENT.	PASSÉ INDÉFINI.
Je romp **s**.	J'ai romp **u**.
Tu romp **s**.	Tu as romp **u**.
Il romp **t**.	Il a romp **u**.
Nous romp **ons**.	Nous avons romp **u**.
Vous romp **ez**.	Vous avez romp **u**.
Ils romp **ent**.	Ils ont romp **u**.
IMPARFAIT.	PLUS-QUE-PARFAIT.
Je romp **ais**.	J'avais romp **u**.
Tu romp **ais**.	Tu avais romp **u**.
Il romp **ait**.	Il avait romp **u**.
Nous romp **ions**.	Nous avions romp **u**.
Vous romp **iez**.	Vous aviez romp **u**.
Ils romp **aient**.	Ils avaient romp **u**.
PASSÉ DÉFINI.	PASSÉ ANTÉRIEUR.
Je romp **is**.	J'eus romp **u**.
Tu romp **is**.	Tu eus romp **u**.
Il romp **it**.	Il eut romp **u**.
Nous romp **îmes**.	Nous eûmes romp **u**.
Vous romp **îtes**.	Vous eûtes romp **u**.
Ils romp **irent**.	Ils eurent romp **u**.
FUTUR.	FUTUR ANTÉRIEUR.
Je romp *r* **ai**.	J'aurai romp **u**.
Tu romp *r* **as**.	Tu auras romp **u**.
Il romp *r* **a**.	Il aura romp **u**.
Nous romp *r* **ons**.	Nous aurons romp **u**.
Vous romp *r* **ez**.	Vous aurez romp **u**.
Ils romp *r* **ont**.	Ils auront romp **u**.

II. — Mode conditionnel.

PRÉSENT.	PASSÉ.
Je romp *r* **ais**.	J'aurais (j'eusse) romp **u**.
Tu romp *r* **ais**.	Tu aurais (tu eusses) romp **u**.
Il romp *r* **ait**.	Il aurait (il eût) romp **u**.
Nous romp *r* **ions**.	N. aurions (n. eussions) romp **u**.
Vous romp *r* **iez**.	V. auriez (v. eussiez) romp **u**.
Ils romp *r* **aient**.	Ils auraient (ils eussent) romp **u**.

III. — Mode impératif.

PRÉSENT.

. . . .
Romp **s**.
. . . .
Romp **ons**.
Romp **ez**.
. . . .

IV. — Mode subjonctif.

PRÉSENT.

Que je romp **e**.
Que tu romp **es**.
Qu'il romp **e**.
Que nous romp **ions**.
Que vous romp **iez**.
Qu'ils romp **ent**.

PASSÉ.

Que j'aie romp **u**.
Que tu aies romp **u**.
Qu'il ait romp **u**.
Que nous ayons romp **u**.
Que vous ayez romp **u**.
Qu'ils aient romp **u**.

IMPARFAIT.

Que je romp **isse**.
Que tu romp **isses**.
Qu'il romp **ît**.
Que nous romp **issions**.
Que vous romp **issiez**.
Qu'ils romp **issent**.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse romp **u**.
Que tu eusses romp **u**.
Qu'il eût romp **u**.
Que nous eussions romp **u**.
Que vous eussiez romp **u**.
Qu'ils eussent romp **u**.

V. — Mode infinitif.

PRÉSENT.

Romp **re**.

PASSÉ.

Avoir romp **u**.

VI. — Mode participe.

PRÉSENT.

Romp **ant**.

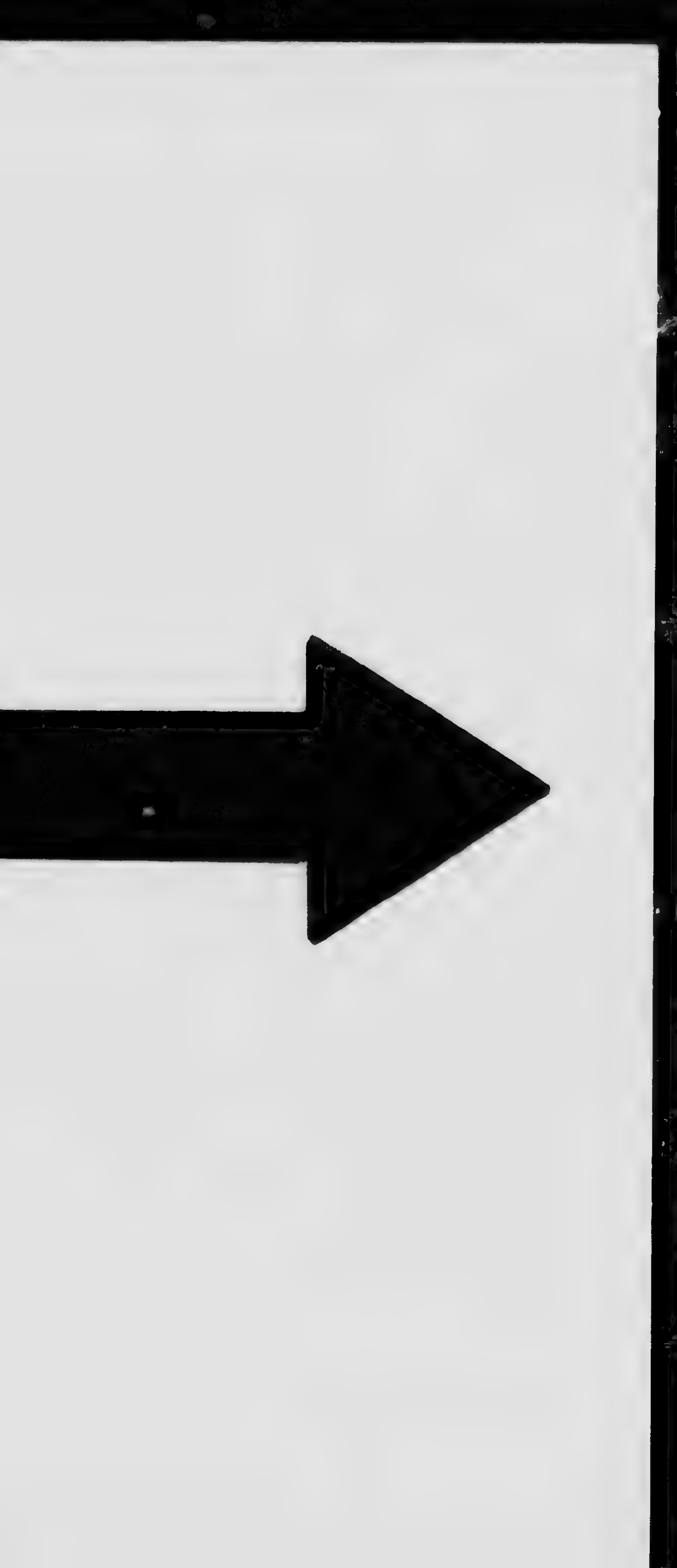
PASSÉ.

Romp**u**, romp**ue**; ayant romp**u**.

VERBES A CONJUGUER : Corrompre. — Interrompre.

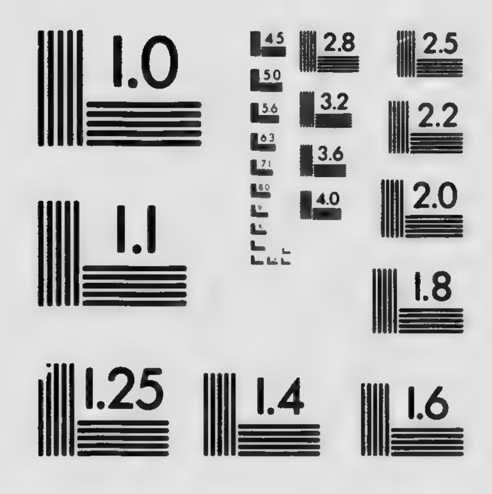


[redacted]



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





Accord de l'attribut avec le sujet.

289. Attribut. — On appelle *attribut* l'adjectif qui accompagne le verbe *être*. Ex. : *Dieu est* **éternel.** *Les Canadiens sont* **hospitaliers.**

Éternel est l'attribut de *Dieu ; hospitaliers* est l'attribut de *Canadiens.*

290. Accord de l'attribut. — L'attribut se met au même genre et au même nombre que le sujet du verbe *être* et suit les mêmes règles d'accord que l'adjectif. Ex. : *Le renard est rus***é**. *La panthère est cruel***le**. *La poule et le lièvre sont craintif***s**.

NOTE. — L'attribut est le plus souvent un *adjectif qualificatif*. L'attribut peut parfois être un *participe*, un *nom*, un *pronom*, et même un *infinitif*. Ex. : *Le paresseux sera puni* (participe). — *Le Canada est notre patrie* (nom). — *Ce livre est le mien* (pronom). — *Vouloir, c'est pouvoir* (infinitif).

Accord du verbe avec le sujet.

291. Règle. — Tout verbe à un mode personnel s'accorde en nombre et en personne avec son **sujet**, qu'il en soit précédé ou suivi. Ex. : *Tu aime***s** ; *chant***ent***-ils ?*

Aimes est au singulier et à la seconde personne, parce que son sujet, *tu*, est au singulier et à la seconde personne.

Chantent est au pluriel et à la troisième personne, parce que son sujet, *ils*, est au pluriel et à la troisième personne.

292. Plusieurs sujets. — Tout verbe qui a deux ou plusieurs sujets se met au pluriel. Ex. : *Le ciel et la terre annonc***ent** *la gloire de Dieu. Paris et Londres* **sont** *les deux plus grandes villes de l'Europe.*

Si les sujets sont de différentes personnes, le verbe se met au pluriel et à la personne qui a la priorité. La première personne a la priorité sur les deux autres, et la seconde sur la troisième. Ex. : *Lui et* **moi**, *rester***ons** *ici.* **Toi**, *ta femme et tes enfants, ir***ez** *à la campagne.*

293. Relatif QUI sujet. — Quand le sujet est le pronom relatif **qui**, le verbe s'accorde avec l'**antécédent** du relatif qui est toujours du même nombre et de la même personne que le pronom relatif. Ex. : *C'est moi qui* **suis** *malade. C'est toi qui* **es** *malade. C'est lui qui* **est** *malade. C'est nous qui* **sommes** *malades. C'est vous qui* **êtes** *malades. Ce sont eux qui* **sont** *malades.*

Remarques générales sur les verbes.

294. Remarque I. — Dans *tous* les verbes, à *tous* les temps, la 2e personne du singulier se termine par une **s**. Ex. : *Tu aime***s**, *tu finira***s**. Il n'y a d'exception que pour l'*impératif* des verbes de la première conjugaison, et de quelques autres verbes: *aim***e**, *ai***e**, *v***a**, *sach***e**, *cueill***e**, etc.

295. Remarque II. — Dans *tous* les verbes, les trois personnes du singulier du présent du subjonctif prennent un **e** muet. Ex. : *Que je croi***e**, *que tu march***es**, *qu'il cour***e**.

Les verbes *avoir* et *être* font seuls exception : *qu'il ait ; que je soi***s**, *que tu soi***s**, *qu'il soi***t**.

296. Remarque III. — Dans *tous* les verbes, la troisième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif prend toujours l'accent circonflexe ; celle du passé défini ne le prend jamais. Ex. : *Qu'il e***û***t, qu'il f***û***t, qu'il aim***â***t, qu'il rend***î***t ; il* **eut**, *il* **fut**, *il aim***a**, *il rend***i***t.*

Il aima, passé défini, ne prend pas de *t*. Il en est de même dans tous les verbes de la première conjugaison.

297. Remarque IV. — Dans la première conjugaison, au futur et au conditionnel, il y a toujours un **e** muet qui précède la terminaison *rai* ou *rais*. Ex. : Oublier, *j'oubli***e***rai, j'oubli***e***rais.*

Dans les autres conjugaisons, il n'y a pas d'**e** muet devant la terminaison. Ex. : Finir, *je finirai, je finirais ;* conclure, *je conclurai, je conclurais.*

Remarques particulières sur chacune des quatre conjugaisons.

Verbes de la première conjugaison.

298. Verbes en CER. — Les verbes terminés à l'infinitif par **cer** prennent une cédille sous le **c** devant les voyelles **a** et **o**, pour conserver au **c** la prononciation douce de l'infinitif. Ex. : Lancer, *je lançais ;* percer, *nous perçons.*

299. Verbes en GER. — Les verbes terminés à l'infinitif par **ger** prennent un **e** muet après le **g** devant les voyelles **a** et **o**, afin de conserver au **g** la prononciation douce de l'infinitif. Ex. : Juger, *je jugeais, nous jugeons.*

300. Verbes qui ont un e muet à l'avant-dernière syllabe. — Les verbes qui ont un **e** muet à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif, changent cet **e muet** en **è ouvert** devant une syllabe muette. Ex. : Peser, *je pèse ;* achever, *j'achève.*

301. Verbes en ELER, ETER. — Le plus généralement, les verbes terminés à l'infinitif par **eler, eter,** doublent la consonne **l** ou **t** devant une syllabe muette. Ex.: Appeler, *j'appelle ;* jeter, *je jetterai.*

Cependant quelques verbes, comme *acheter, racheter, becqueter, celer, déceler, geler, dégeler, harceler, peler,* ne doublent pas la consonne *l* ou *t*, mais ils prennent un accent grave sur l'**e**. Ex. : *J'achète, je pèlerai.*

302. Verbes qui ont un é fermé à l'avant-dernière syllable. — Les verbes qui ont un **é** fermé à l'avant-dernière syllabe changent cet **é fermé** en **è ouvert** devant une syllabe muette finale. Ex. : Répéter, *je répète ;* protéger, *je protège.*

Cependant l'Académie maintient l'accent aigu au futur et au conditionnel : *je posséderai, je compléterai.*

303. Verbes en OYER, UYER. — Les verbes terminés à l'infinitif par **oyer, uyer,** changent l'**y** en **i** devant un *e* muet. Ex. : Employer, *j'emploie, j'emploierai ;* essuyer, *il essuie, il essuiera.*

304. Verbes en AYER. — Les verbes terminés à l'infinitif par **ayer** prennent indifféremment *y* ou *i* devant un *e* muet. Ex. : Payer, *je paie* ou *je paye, je paierai* ou *je payerai.*

305. Remarque I. — Les verbes en **yer** ont naturellement un **y** et un **i** (*yions, yiez*) aux deux premières personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. L'*y* et l'*i* proviennent de la rencontre de l'*y* qui termine le radical et de l'*i* qui commence la terminaison. Ex. : Ployer, *nous ployions, vous ployiez, que nous ployions, que vous ployiez.*

306. Remarque II. — Les auxiliaires *avoir* et *être* ont simplement un **y** aux deux premières personnes du pluriel du présent du subjonctif : *que nous ayons, que vous ayez ; que nous soyons, que vous soyez.*

307. Remarque III. — Les verbes en **ier** ont naturellement deux **i** de suite aux deux premières personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. Les deux *i* proviennent de la rencontre de l'*i* qui termine le radical et de l'*i* qui commence la terminaison. Ex. : Prier, *nous priions, vous priiez, que nous priions, que vous priiez.*

Verbes de la deuxième conjugaison.

308. Radical renforcé. — La plupart des verbes en **ir** ont le radical renforcé à certains temps par la syllabe **iss.** Ex. : Finir, *nous finissons, finissons, je finissais, que je finisse, finissant.*

Une trentaine de verbes seulement n'intercalent pas la syllabe **iss** entre le radical et la terminaison: sentir, *nous sentons, sentons, je sentais, que je sente, sentant.*

309. Bénir, haïr, fleurir. — Trois verbes de la 2e conjugaison donnent lieu à des remarques particulières : *bénir, haïr, fleurir.*

1° **Bénir** a deux participes passés : *béni* et *bénit.*

Bénit, bénite, se dit des *choses* consacrées par une cérémonie religieuse, et ne s'emploie que comme adjectif ou avec l'auxiliaire *être*. Ex. : *Du pain* **bénit**, *de l'eau* **bénite**, *une médaille* **bénite** ; *nos drapeaux ont été* **bénits**.

Béni, bénie, s'emploie dans tous les autres cas. Ex. : *Une maison* **bénie** *du ciel ; notre peuple est* **béni** *de Dieu ; le prêtre a* **béni** *les drapeaux.*

2° *Haïr* conserve le tréma sur l'*ï* dans toute sa conjugaison, excepté aux trois personnes du singulier de l'indicatif présent (*je hais, tu hais, il hait*) et à la deuxième personne du singulier de l'impératif (*hais*).

3° *Fleurir* est régulier lorsqu'il est employé au sens propre (*être en fleurs*). Quand il est pris au sens figuré (*prospérer*), il fait souvent *florissait* à l'imparfait de l'indicatif, et toujours *florissant* au participe présent. Ex.: *Athènes* **florissait** *sous Périclès.* (Acad.)—*Notre commerce est* **florissant.**

NOTE. — Au sens figuré, et avec les noms d'objets inanimés, l'Académie emploie indifféremment *florissait* ou *fleurissait* à l'imparfait ; mais avec un nom de personne, de peuple, de ville ou d'état, elle n'admet que *florissait.* Ex. : *Les arts fleurissaient* ou *florissaient sous le règne de ce prince.* (Acad.)

Verbes de la troisième conjugaison.

310. Devoir, redevoir et mouvoir. — Les verbes *devoir, redevoir* et *mouvoir* prennent un accent circonflexe au participe passé, mais seulement au masculin singulier. Ex. : ***Dû***, ***redû***, ***mû*** ; *due, redue, mue, mues.*

311. Remarque. — Excepté *boire* et *croire*, tous les verbes dont le son final fait **oir**, appartiennent à la troisième conjugaison.

Verbes de la quatrième conjugaison.

312. Verbes en ANDRE, ENDRE, ONDRE, ORDRE, ERDRE. — Les verbes en **andre, endre, ondre, ordre, erdre,** conservent le **d** de leur radical au singulier du présent de l'indicatif, mais ils ne prennent pas le **t** caractéristique de la 3e personne. Ex. : Rendre,

je rends, tu rends, il rend ; tordre, *je tords, tu tords, il tord.*

313. Verbes en AÎTRE et en OÎTRE. — Les verbes en **aître** et en **oître** conservent l'accent circonflexe sur l'**i** du radical lorsque cet *i* est suivi d'un *t*. Ex. : *Il connaît, il connaîtra, je connaîtrais ; il accroît, j'accroîtrai.*

Le verbe *plaire* et ses composés prend l'accent circonflexe sur l'**i**, quand cet *i* est suivi d'un *t* : *il plaît, il déplaît.*

Différentes espèces de verbes.

314. Deux sortes de verbes. — Il y a *deux* sortes de verbes : le verbe *substantif* et les verbes *attributifs.*

315. Verbe substantif.—Le verbe *substantif* est le verbe *être.* Ex. : *Dieu* **est** *éternel.*

316. Verbe attributif. — Le verbe attributif est celui qui contient à la fois le verbe *être* et l'*attribut.* Ex. : Je *lis*, équivaut à *je suis lisant.*

Différentes espèces de verbes attributifs.

317. Cinq sortes de verbes attributifs. — Dans la pratique, on distingue généralement *cinq* sortes de verbes attributifs : le verbe *transitif* ou *actif*, le verbe *intransitif* ou *neutre*, le verbe *passif*, le verbe *pronominal* ou *réfléchi*, et le verbe *impersonnel* ou *unipersonnel.*

318. Verbe transitif. — Le *verbe transitif* ou *actif* est celui qui exprime une action **faite** par le sujet et qui a ou qui peut avoir un **complément direct**. Ex. : *L'élève* **aime** *son maître.*

On reconnaît qu'un verbe est *transitif* quand on peut le faire suivre des mots **quelqu'un** ou **quelque chose**. Ainsi *aimer, écrire* sont des verbes transitifs, car on peut dire : aimer *quelqu'un*, écrire *quelque chose.*

319. Remarque. — Tous les verbes transitifs se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir* dans leurs temps composés.

320. Verbe intransitif. — Le verbe *intransitif* ou *neutre* est celui qui exprime une *action* ou un *état*

du sujet, mais qui ne peut **jamais** avoir de complément direct. Ex. : *Il* **succède** *à son père. Le juste* **dort** *tranquille.*

On reconnaît qu'un verbe est *intransitif* quand on ne peut le faire suivre des mots **quelqu'un** ou **quelque chose**. Ainsi *succéder, dormir* sont des verbes intransitifs, parce qu'on ne peut pas dire : succéder *quelqu'un*, dormir *quelque chose.*

321. Remarque. — La plup[illegible] des verbes intransitifs se conjuguent avec l'auxiliaire *av*[illegible] [illegible]ns leurs temps composés. Toutefois, plusieurs verbes int[illegible]tifs se conjuguent toujours avec l'auxiliaire *être*, tels son[illegible] *aller, arriver, décéder, mourir, venir*, etc.

322. Verbe passif. — Le *verbe passif* est celui qui exprime une action **reçue** ou **soufferte** par le sujet. Ex. : *Le maître* **est aimé** *de l'élève.*

323. Remarque. — Les verbes passifs n'on[illegible] 'une seule forme de conjugaison. Ils se conjuguent, dans tous leurs temps, avec l'auxiliaire *être* et le participe passé du verbe que l'on veut conjuguer.

NOTE. — Sans changer le sens de la phrase, on peut changer un verbe transitif en verbe passif en prenant le complément direct du verbe transitif pour en faire le sujet du verbe passif, et le sujet pour en faire le complément indirect. Ex. : *Dieu a créé le monde ; le monde a été créé par Dieu.*

324. Verbe pronominal ou réfléchi. — Le *verbe pronominal* ou *réfléchi* est celui qui exprime une action **faite** et **reçue** par le sujet. Il se conjugue dans tous ses temps avec *deux pronoms* de la même personne. Ex. : *Je me vante*, c'est-à-dire je vante *moi ; tu te blesses*, c'est-à-dire tu blesses *toi.*

325. Remarque. — Les verbes pronominaux se conjuguent, dans leurs temps composés, avec l'auxiliaire *être* employé pour *avoir*. Ex. : *Je me suis blessé*, c'est-à-dire j'*ai* blessé moi.

326. Verbe impersonnel. — Le *verbe impersonnel* ou *unipersonnel* est celui qui ne s'emploie qu'à la *troisième* personne du singulier de chaque temps, ou encore, celui dont l'action ne se rapporte à aucun sujet déterminé. Ex. : *Il pleut, il grêle, il faut.*

327. Remarque. — Dans les verbes impersonnels, le pronom *il* n'est pas réellement sujet, mais une sorte de pronom indéfini ou neutre ; c'est pourquoi, on l'appelle *sujet apparent.*

328. Conjugaison passive.

Modèle ÊTRE AIMÉ

I. — Mode indicatif.

PRÉSENT.		PASSÉ INDÉFINI.	
Je suis	aim **é**.	J'ai été	aim **é**.
Tu es	aim **é**.	Tu as été	aim **é**.
Il est	aim **é**.	Il a été	aim **é**.
Nous sommes	aim **és**.	Nous avons été	aim **és**.
Vous êtes	aim **és**.	Vous avez été	aim **és**.
Ils sont	aim **és**.	Ils ont été	aim **és**.

IMPARFAIT.		PLUS-QUE-PARFAIT.	
J'étais	aim **é**.	J'avais été	aim **é**.
Tu étais	aim **é**.	Tu avais été	aim **é**.
Il était	aim **é**.	Il avait été	aim **é**.
Nous étions	aim **és**.	Nous avions été	aim **és**.
Vous étiez	aim **és**.	Vous aviez été	aim **és**.
Ils étaient	aim **és**.	Ils avaient été	aim **és**.

PASSÉ DÉFINI.		PASSÉ ANTÉRIEUR.	
Je fus	aim **é**.	J'eus été	aim **é**.
Tu fus	aim **é**.	Tu eus été	aim **é**.
Il fut	aim **é**.	Il eut été	aim **é**.
Nous fûmes	aim **és**.	Nous eûmes été	aim **és**.
Vous fûtes	aim **és**.	Vous eûtes été	aim **és**.
Ils furent	aim **és**.	Ils eurent été	aim **és**.

FUTUR.		FUTUR ANTÉRIEUR.	
Je serai	aim **é**.	J'aurai été	aim **é**.
Tu seras	aim **é**.	Tu auras été	aim **é**.
Il sera	aim **é**.	Il aura été	aim **é**.
Nous serons	aim **és**.	Nous aurons été	aim **és**.
Vous serez	aim **és**.	Vous aurez été	aim **és**.
Ils seront	aim **és**.	Ils auront été	aim **és**.

II. — Mode conditionnel.

PRÉSENT.		PASSÉ.	
Je serais	aim **é**.	J'aurais (eusse) été	aim **é**.
Tu serais	aim **é**.	Tu aurais (eusses) été	aim **é**.
Il serait	aim **é**.	Il aurait (eût) été	aim **é**.
Nous serions	aim **és**.	N. aurions(eussions)été	aim **és**.
Vous seriez	aim **és**.	V. auriez (eussiez) été	aim **és**.
Ils seraient	aim **és**.	Ils auraient(eussent)été	aim **és**.

III. — Mode impératif.

PRÉSENT.

....
Sois aim é.
....
Soyons aim és.
Soyez aim és.
....

IV. — Mode subjonctif.

PRÉSENT.

Que je sois	aim é.
Que tu sois	aim é.
Qu'il soit	aim é.
Que nous soyons	aim és.
Que vous soyez	aim és.
Qu'ils soient	aim és.

PASSÉ.

Que j'aie été	aim é.
Que tu aies été	aim é.
Qu'il ait été	aim é.
Que nous ayons été	aim és.
Que vous ayez été	aim és.
Qu'ils aient été	aim és.

IMPARFAIT.

Que je fusse	aim é.
Que tu fusses	aim é.
Qu'il fût	aim é.
Que nous fussions	aim és.
Que vous fussiez	aim és.
Qu'ils fussent	aim és.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été	aim é.
Que tu eusses été	aim é.
Qu'il eût été	aim é.
Que nous eussions été	aim és.
Que vous eussiez été	aim és.
Qu'ils eussent été	aim és.

V. — Mode infinitif.

PRÉSENT.

Être aim é.

PASSÉ.

Avoir été aim é.

VI. — Mode participe.

PRÉSENT.

Étant aim é.

PASSÉ.

Aim é, ayant été aim é.

VERBES A CONJUGUER. — 1° *Sujet masculin* : Être loué. — Être appelé. — Être puni. — Être averti. — Être reçu. — Être aperçu. — Être perdu. — Être connu.

2° *Sujet féminin* : Être occupée. — Être servie. — Être déçue. — Être crue.

329. Conjugaison du verbe intransitif.

Modèle PARTIR

I. — Mode indicatif.

TEMPS SIMPLES		TEMPS COMPOSÉS	
PRÉSENT.		PASSÉ INDÉFINI.	
Je	par **s.**	Je suis	part **i.**
Tu	par **s.**	Tu es	part **i.**
Il	par **t.**	Il est	part **i.**
Nous	part **ons.**	Nous sommes	part **is.**
Vous	part **ez.**	Vous êtes	part **is.**
Ils	part **ent.**	Ils sont	part **is.**
IMPARFAIT.		PLUS-QUE-PARFAIT.	
Je	part **ais.**	J'étais	part **i.**
Tu	part **ais.**	Tu étais	part **i.**
Il	part **ait.**	Il était	part **i.**
Nous	part **ions.**	Nous étions	part **is.**
Vous	part **iez.**	Vous étiez	part **is.**
Ils	part **aient.**	Ils étaient	part **is.**
PASSÉ DÉFINI.		PASSÉ ANTÉRIEUR.	
Je	part **is.**	Je fus	part **i.**
Tu	part **is.**	Tu fus	part **i.**
Il	part **it.**	Il fut	part **i.**
Nous	part **îmes.**	Nous fûmes	part **is.**
Vous	part **îtes.**	Vous fûtes	part **is.**
Ils	part **irent.**	Ils furent	part **is.**
FUTUR.		FUTUR ANTÉRIEUR.	
Je	part *ir* **ai.**	Je serai	part **i.**
Tu	part *ir* **as.**	Tu seras	part **i.**
Il	part *ir* **a.**	Il sera	part **i.**
Nous	part *ir* **ons.**	Nous serons	part **is.**
Vous	part *ir* **ez.**	Vous serez	part **is.**
Ils	part *ir* **ont.**	Ils seront	part **is.**

II. — Mode conditionnel.

PRÉSENT.		PASSÉ.		
Je	part *ir* **ais.**	Je serais	(je fusse)	part **i.**
Tu	part *ir* **ais.**	Tu serais	(tu fusses)	part **i.**
Il	part *ir* **ait.**	Il serait	(il fût)	part **i.**
Nous	part *ir* **ions.**	N. serions	(n. fussions)	part **is.**
Vous	part *ir* **iez.**	Vous seriez	(v. fussiez)	part **is.**
Ils	part *ir* **aient.**	Ils seraient	(ils fussent)	part **is.**

III. — Mode impératif.

PRÉSENT.

. . . .
Par **s**.
. . . .
Part **ons**.
Part **ez**.
. . . .

IV. — Mode subjonctif.

PRÉSENT.		PASSÉ.	
Que je	part **e**.	Que je sois	part **i**.
Que tu	part **es**.	Que tu sois	part **i**.
Qu'il	part **e**.	Qu'il soit	part **i**.
Que nous	part **ions**.	Que nous soyons	part **is**.
Que vous	part **iez**.	Que vous soyez	part **is**.
Qu'ils	part **ent**.	Qu'ils soient	part **is**.

IMPARFAIT.		PLUS-QUE-PARFAIT.	
Que je	part **isse**.	Que je fusse	part **i**.
Que tu	part **isses**.	Que tu fusses	part **i**.
Qu'il	part **ît**.	Qu'il fût	part **i**.
Que nous	part **issions**.	Que nous fussions	part **is**.
Que vous	part **issiez**.	Que vous fussiez	part **is**.
Qu'ils	part **issent**.	Qu'ils fussent	part **is**.

V. — Mode infinitif.

PRÉSENT.	PASSÉ.
Part **ir**.	Être part **i**.

VI. — Mode participe.

PRÉSENT.	PASSÉ.
Part **ant**.	Part **i**, part **ie** ; étant part **i**.

VERBES A CONJUGUER. — 1° Avec ÊTRE : Aller. — Venir. — Arriver. — Sortir. — Naître.

2° Avec AVOIR : Succéder. — Nuire. — Courir. — Périr.

NOTE. — Les verbes neutres qui prennent l'auxiliaire *avoir* se conjuguent exactement comme les quatre modèles des verbes réguliers.

230. Conjugaison du verbe pronominal.

Modèle SE REPENTIR

I. — Mode indicatif.

PRÉSENT.

Je me	repen	**s.**
Tu te	repen	**s.**
Il se	repen	**t.**
Nous nous	repent	**ons.**
Vous vous	repent	**ez.**
Ils se	repent	**ent.**

PASSÉ INDÉFINI.

Je me suis	repent	**i.**
Tu t'es	repent	**i.**
Il s'est	repent	**i.**
Nous nous sommes	repent	**is.**
Vous vous êtes	repent	**is.**
Ils se sont	repent	**is.**

IMPARFAIT.

Je me	repent	**ais.**
Tu te	repent	**ais.**
Il se	repent	**ait.**
Nous nous	repent	**ions.**
Vous vous	repent	**iez.**
Ils se	repent	**aient.**

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais	repent	**i.**
Tu t'étais	repent	**i.**
Il s'était	repent	**i.**
Nous nous étions	repent	**is.**
Vous vous étiez	repent	**is.**
Ils s'étaient	repent	**is.**

PASSÉ DÉFINI.

Je me	repent	**is.**
Tu te	repent	**is.**
Il se	repent	**it.**
Nous nous	repent	**îmes.**
Vous vous	repent	**îtes.**
Ils se	repent	**irent.**

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je me fus	repent	**i.**
Tu te fus	repent	**i.**
Il se fut	repent	**i.**
Nous nous fûmes	repent	**is.**
Vous vous fûtes	rep[illegible]	**is.**
Ils se furent	rep[illegible]	**is.**

FUTUR.

Je me	repent *ir*	**ai.**
Tu te	repent *ir*	**as.**
Il se	repent *ir*	**a.**
Nous nous	repent *ir*	**ons.**
Vous vous	repent *ir*	**ez.**
Ils se	repent *ir*	**ont.**

FUTUR ANTÉRIEUR.

Je me serai	repent	**i.**
Tu te seras	repent	**i.**
Il se sera	repent	**i.**
Nous nous serons	repent	**is.**
Vous vous serez	repent	**is.**
Ils se seront	repent	**is.**

II. — Mode conditionnel.

PRÉSENT.

Je me	repent *ir*	**ais.**
Tu te	repent *ir*	**ais.**
Il se	repent *ir*	**ait.**
Nous nous	repent *ir*	**ions.**
Vous vous	repent *ir*	**iez.**
Ils se	repent *ir*	**aient.**

PASSÉ.

Je me serais	(fusse)	repent	**i.**
Tu te serais	(fusses)	repent	**i.**
Il se serait	(fût)	repent	**i.**
N. n. serions	(fussions)	repent	**is.**
V. v. seriez	(fussiez)	repent	**is.**
Ils se seraient	(fussent)	repent	**is.**

III. — Mode impératif.

PRÉSENT.

. . . .
Repen **s**-toi.
. . . .
Repent **ons**-nous.
Repent **ez**-vous.
. . . .

IV. — Mode subjonctif.

PRÉSENT.		PASSÉ.	
Que je me	repent **e**.	Que je me sois	repent **i**.
Que tu te	repent **es**.	Que tu te sois	repent **i**.
Qu'il se	repent **e**.	Qu'il se soit	repent **i**.
Que nous nous	repent **ions**.	Q. nous nous soyons	repent **is**.
Que vous vous	repent **iez**.	Que vous vous soyez	repent **is**.
Qu'ils se	repent **ent**.	Qu'ils se soient	repent **is**.

IMPARFAIT.		PLUS-QUE-PARFAIT.	
Que je me	repent **isse**.	Que je me fusse	repent **i**.
Que tu te	repent **isses**.	Que tu te fusses	repent **i**.
Qu'il se	repent **ît**.	Qu'il se fût	repent **i**.
Que nous nous	repent **issions**.	Que n. nous fussions	repent **is**.
Que vous vous	repent **issiez**.	Que v. vous fussiez	repent **is**.
Qu'ils se	repent **issent**.	Qu'ils se fussent	repent **is**.

V. — Mode infinitif.

PRÉSENT.	PASSÉ.
Se repent **ir**.	S'être repent **i**.

VI. — Mode participe.

PRÉSENT.	PASSÉ.
Se repent **ant**.	Repent **i**, **ie**, s'étant repent **i**.

VERBES A CONJUGUER : Se vanter. — Se blesser. — Se rafraîchir. — S'évanouir. — S'emparer. — S'endormir.

331. Conjugaison du verbe impersonnel.

Modèle TONNER (radical TONN, terminaison ER)

TEMPS SIMPLES	TEMPS COMPOSÉS

I. — Mode indicatif.

PRÉSENT.	PASSÉ INDÉFINI
Il tonn **e**.	Il a tonn **é**.
IMPARFAIT.	PLUS-QUE-PARFAIT.
Il tonn **ait**.	Il avait tonn **é**.
PASSÉ DÉFINI.	PASSÉ ANTÉRIEUR.
Il tonn **a**.	Il eut tonn **é**.
FUTUR.	FUTUR ANTÉRIEUR.
Il tonn *er* **a**.	Il aura tonn **é**.

II. — Mode conditionnel.

PRÉSENT.	PASSÉ.
Il tonn *er* **ait**.	Il aurait (il eût) tonn **é**.

(Le mode *impératif* n'ayant point de troisième personne, ne peut être usité dans les verbes impersonnels.)

III. — Mode subjonctif.

PRÉSENT.	PASSÉ.
Qu'il tonn **e**.	Qu'il ait tonn **é**.
IMPARFAIT.	PLUS-QUE-PARFAIT.
Qu'il tonn **ât**.	Qu'il eût tonn **é**.

IV. — Mode infinitif.

PRÉSENT.	PASSÉ.
Tonn **er**.	Avoir tonn **é**.

V. — Mode participe.

PRÉSENT.	PASSÉ.
(*Inusité.*)	Ayant tonn **é**.

VERBES A CONJUGUER : Il grêle. — Il neige. — Il pleut. — Il faut.

332. Remarques. — I. Les seuls verbes vraiment impersonnels sont : 1° *il faut ;* 2° ceux qui désignent le temps qu'il fait : *il bruine, il grêle, il grésille, il neige, il pleut, il tonne, il vente.*

II. Les verbes *avoir* et *être,* et un grand nombre de verbes intransitifs, passifs, pronominaux, peuvent être employés accidentellement comme verbes impersonnels. Ex. : *Il y* **a** *des années de cela. — Il* **est** *un Dieu dans le ciel. — Il* **suffit** *qu'on l'avertisse. — Il* **a été fait** *bien des erreurs. — Il* **se passe** *des choses bien étranges.*

III. Les verbes impersonnels sont intransitifs de leur nature ; ils n'ont donc jamais de complément direct ; mais ils peuvent avoir un complément indirect ou circonstanciel.

Verbes conjugués sous la forme interrogative.

333. Forme interrogative. — Pour conjuguer un verbe sous la *forme interrogative,* on place le pronom sujet après le verbe aux temps simples, après l'auxiliaire aux temps composés. Ex. : *Viens-tu ? Partons-nous ? As-tu fini ? Serons-nous partis ?*

A la première personne du singulier, quand le verbe finit par un *e* muet, on change cet *e* muet en *é* fermé pour qu'il n'y ait pas deux syllabes muettes de suite. Ex. : J'aime, *aimé-je ?* J'eusse terminé, *eussé-je terminé ?*

A la troisième personne du singulier, quand le verbe finit par une voyelle, on met un *t* entre le verbe et le pronom sujet ; ce *t* est précédé et suivi d'un trait d'union. Ex. : *Aime-t-il ? Finira-t-elle ? A-t-on chanté ?*

334. Remarque. — Lorsque la forme interrogative blesse l'oreille, comme il arrive souvent à la première personne du singulier, on se sert alors de la tournure interrogative *est-ce que.* Ainsi au lieu

de dire : rends-je ? réponds-je ? dors-je ? on dira : *est-ce que* je rends ? *est-ce que* je réponds ? *est-ce que* je dors ?

Note. — Un verbe ne peut être conjugué à la forme interrogative qu'au mode indicatif et au mode conditionnel.

Verbes irréguliers et défectifs.

335. On appelle *verbes réguliers* ceux qui suivent le modèle de la conjugaison à laquelle ils appartiennent.

On appelle *verbes irréguliers* ceux qui s'écartent des quatre conjugaisons régulières. Ex. : Mourir, *je meurs ;* aller, *je vais.*

Les *verbes défectifs* sont ceux qui ne sont pas usités à quelqu'une des formes de leur conjugaison. Ex. : *Absoudre*, qui n'a pas de *passé défini.*

Tableau des principaux verbes irréguliers

PREMIÈRE CONJUGAISON.

Aller. — *Ind. prés. :* je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont. — *Imp. :* j'allais. — *Pas. déf. :* j'allai. — *Pas. ind. :* je suis allé. — *Futur :* j'irai. — *Cond. :* j'irais. — *Impér.* va (vas-y), allons, allez. — *Subj. prés. :* que j'aille ..., que nous allions..., qu'ils aillent. — *Imp. :* que j'allasse. — *Part. prés. :* allant. — *Part. passé :* allé, allée.

S'en aller. — Aux temps composés, on place l'auxiliaire *être* entre *en* et *allé*. *Passé déf. :* je m'en suis allé. — *Impératif :* va-t'en, allons-nous-en, allez-vous-en.

Envoyer. — *Ind. prés. :* j'envoie ..., nous envoyons... — *Imp. :* j'envoyais..., nous envoyions... — *Pas. déf. :* j'envoyai. — *Futur:* j'enverrai. — *Cond. :* j'enverrais. — *Impér. :* envoie, envoyons, envoyez. — *Subj. prés. :* que j'envoie..., que nous envoyions... — *Imp. :* que j'envoyasse. — *Part. prés. :* envoyant. — *Part. passé :* envoyé, envoyée.

DEUXIÈME CONJUGAISON.

Acquérir. — *Ind. prés. :* j'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent. — *Imp. :* j'acquérais. — *Pas. déf. :* j'acquis. — *Futur :* j'acquerrai. — *Cond. :* j'acquerrais. — *Impér. :* acquiers, acquérons, acquérez. — *Subj. prés. :* que j'acquière..., que nous acquérions... — *Imp. :* que j'acquisse. — *Part. prés. :* acquérant. — *Part. passé :* acquis, acquise.

Assaillir. — *Ind. prés. :* j'assaille..., nous assaillons ... — *Imp. :* j'assaillais. — *Pas. déf. :* j'assaillis. — *Futur :* j'assaillirai. — *Cond. :* j'assaillirais. — *Impér. :* assaille, assaillons, assaillez. — *Subj. prés. :* que j'assaille. — *Imp. :* que j'assaillisse. — *Part. prés. :* assaillant. — *Part. passé :* assailli, assaillie.

Bouillir. — *Ind. prés. :* je bous, tu bous, il bout, nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent. — *Imp. :* je bouillais. — *Pas. déf. :* je bouillis. — *Futur :* je bouillirai. — *Cond. :* je bouillirais. — *Impér. :* bous, bouillons, bouillez. — *Subj. prés. :* que je bouille..., que nous bouillions ... — *Imp. :* que je bouillisse. —

Part. prés. : bouillant. — *Part. passé* : bouilli, bouillie.

Conquérir se conjugue comme *acquérir*.

Courir. — *Ind. prés.* : je cours, tu cours, il court, nous courons, vous courez, ils courent. — *Imp.* : je courais. — *Pas. déf.* : je courus. — *Futur* : je courrai. — *Cond.* : je courrais. — *Impér.* : cours, courons, courez. — *Subj. prés.* : que je coure, que tu coures, qu'il coure, que nous courions... — *Imp.* : que je courusse..., que nous courussions ... — *Part. prés.* : courant. — *Part. passé* : couru, courue.

Couvrir se conjugue comme *ouvrir*.

Cueillir. — *Ind. prés.* : je cueille, tu cueilles, il cueille, nous cueillons, vous cueillez, ils cueillent. — *Imp.* : je cueillais. — *Pas. déf.* : je cueillis. — *Futur* : je cueillerai. — *Cond.* : je cueillerais. — *Impér.* : cueille, cueillons, cueillez. — *Subj. prés.* : que je cueille..., que nous cueillions... — *Imp.* : que je cueillisse ..., que nous cueillissions. — *Part. prés.* : cueillant. — *Part. passé* : cueilli, cueillie.

Dormir. — *Ind. prés.* : je dors, tu dors, il dort, nous dormons, vous dormez, ils dorment. — *Imp.* : je dormais. — *Passé déf.* : je dormis. — *Futur* : je dormirai. — *Cond.* : je dormirais. — *Impér.* : dors, dormons, dormez. — *Subj. prés.* : que je dorme. — *Imp.* : que je dormisse. — *Part. prés.* : dormant. — *Part. passé* : dormi.

Fuir. — *Ind. prés.* : je fuis, tu fuis, il fuit, nous fuyons, vous fuyez, ils fuient. — *Imp.* : je fuyais. — *Pas. déf.* : je fuis..., nous fuîmes... — *Fut.* : je fuirai. — *Cond.* : je fuirais. — *Impér.* : fuis, fuyons, fuyez. — *Subj. prés.* : que je fuie..., qu'il fuie..., que nous fuyions... — *Imp.* : que je fuisse..., que nous fuissions ... — *Part. prés.* : fuyant. *Part. passé* : fui, fuie.

Mentir. — *Ind. prés.* : je mens, tu mens, il ment, nous mentons, vous mentez, ils mentent. — *Imp.* : je mentais. — *Passé déf.* : je mentis. — *Futur* : je mentirai. — *Cond.* : je mentirais. — *Impér.* : mens, mentons, mentez. *Subj. prés.* : que je mente. — *Imp.* : que je mentisse. — *Part. prés.* : mentant. — *Part. passé* : menti.

Mourir. — *Ind. prés.* : je meurs, tu meurs, il meurt, nous mourons, vous mourez, ils meurent. — *Imp.* : je mourais. — *Pas. déf.* : je mourus. — *Futur* : je mourrai. — *Cond.* : je mourrais. — *Impér.* : meurs, mourons, mourez. — *Subj. prés.* : que je meure, que tu meures, qu'il meure, que nous mourions, que vous mouriez, qu'ils meurent. — *Imp.* : que je mourusse. — *Part. prés.* : mourant. — *Part. passé* : mort, morte.

Offrir. — *Ind. prés.* : j'offre. — *Imp.* : j'offrais. — *Pas. déf.* : j'offris. — *Futur* : j'offrirai. — *Cond.* : j'offrirais. — *Impér.* : offre, offrons, offrez. — *Subj. prés.* : que j'offre. — *Imp.* : que j'offrisse. — *Part. prés.* : offrant. — *Part. passé* : offert, offerte.

Ouvrir. — *Ind. prés.* : j'ouvre. — *Imp.* : j'ouvrais. — *Pas. déf.* : j'ouvris. — *Futur* : j'ouvrirai. — *Cond.* : j'ouvrirais. — *Impér.* : ouvre, ouvrons, ouvrez. — *Subj. prés.* : que j'ouvre. — *Imp.* : que j'ouvrisse. — *Part. prés.* : ouvrant. — *Part. passé* : ouvert, ouverte.

Sentir se conjugue comme *mentir*.

Servir. — *Ind. prés.* : je sers, tu sers, il sert, nous servons, vous servez, ils servent. — *Imp.* : je servais. — *Pas. déf.* : je servis. — *Futur* : je servirai. — *Cond.* : je servirais. — *Impér.* : sers, servons, servez. — *Subj. prés.* : que je serve. — *Imp.* : que je servisse. — *Part. prés.* : servant. — *Part. passé* : servi, servie.

Sortir se conjugue comme *dormir* : je sors, tu sors, il sort, nous sortons, vous sortez, ils sortent.

Souffrir se conjugue comme *ouvrir*.

Tenir. — *Ind. prés.* : je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent. — *Imp.* : je tenais. — *Passé déf.* : je tins, tu tins, il tint, nous tînmes, vous tîntes, ils tinrent. — *Futur* : je tiendrai. — *Cond.* : je tiendrais. — *Impér.* : tiens, tenons, tenez. — *Subj. prés.* : que je tienne..., que nous tenions... — *Imp.* : que je tinsse, que tu tinsses, qu'il tînt, que nous tinssions, que vous tinssiez, qu'ils tinssent. — *Part. prés.* : tenant. — *Part. passé* : tenu, tenue.

Tressaillir se conjugue comme *assaillir*.

Venir se conjugue comme *tenir*.

Vêtir. — *Ind. prés.* je vêts, tu vêts, il vêt, nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent. — *Imp.:* je vêtais. — *Pas. déf.:* je vêtis. — *Futur:* je vêtirai. — *Cond.:* je vêtirais. — *Impér.:* vêts, vêtons, vêtez. — *Subj. prés.:* que je vête. — *Imp.:* que je vêtisse. — *Part. prés.:* vêtant. — *Part. passé:* vêtu, vêtue.

TROISIÈME CONJUGAISON.

Asseoir. — *Ind. prés.:* j'assieds, tu assieds, il assied, nous asseyons, vous asseyez, ils asseyent. — *Imp.:* j'asseyais. — *Pas. déf.:* j'assis. — *Futur:* j'assiérai ou j'asseyerai. — *Cond.:* j'assiérais ou j'asseyerais. — *Impér.:* assieds, asseyons, asseyez. — *Subj. prés.:* que j'asseye..., que nous asseyions... — *Imp.:* que j'assisse..., que nous assissions... — *Part. prés.:* asseyant. — *Part. passé:* assis, assise.
On dit aussi, plus simplement: j'assois, tu assois, il assoit, nous assoyons, vous assoyez, ils assoient, — j'assoyais, — j'assoirai, — j'assoirais, — assois, — que j'assoie.

Falloir (verbe impersonnel). — *Ind. prés.:* il faut. — *Imp.:* il fallait. — *Pas. déf.:* il fallut. — *Futur:* il faudra. — *Cond.:* il faudrait. — *Pas d'impératif.* — *Subj. prés.:* qu'il faille. — *Imp.:* qu'il fallût. — *Pas de participe présent.* — *Part. passé:* fallu (invariable).

Mouvoir. — *Ind. prés.:* je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent. — *Imp.:* je mouvais. — *Pas. déf.:* je mus. — *Futur:* je mouvrai, tu mouvras... — *Cond.:* je mouvrais. — *Impér.:* meus, mouvons, mouvez. — *Subj. prés.:* que je meuve. — *Imp.:* que je musse. — *Part. prés.:* mouvant. — *Part. passé:* mû, mue.

Pleuvoir (verbe impersonnel) *Ind. prés.:* il pleut. — *Imp.:* il pleuvait. — *Pas. déf.:* il plut. — *Futur:* il pleuvra. — *Cond.:* il pleuvrait. — *Subj. prés.:* qu'il pleuve. — *Imp.:* qu'il plût. — *Part. prés.:* pleuvant. — *Part. passé:* plu (invariable).

Pourvoir se conjugue comme *voir*, excepté au *passé défini:* je pourvus, — au *futur:* je pourvoirai, — au *cond.:* je pourvoirais, — à l'*imparfait du subj.:* que je pourvusse.

Pouvoir. — *Ind. prés.:* je puis ou je peux, tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent. — *Imp.:* je pouvais. — *Pas. déf.:* je pus. — *Futur:* je pourrai. — *Cond.:* je pourrais. — *Pas d'impératif.* — *Subj. prés.:* que je puisse. — *Imp.:* que je pusse. — *Part. prés.:* pouvant. — *Part. passé:* pu (invariable).

Prévaloir se conjugue comme *valoir*, excepté au *présent du subj.:* que je prévale, que tu prévales, qu'il prévale, que nous prévalions, que vous prévaliez, qu'ils prévalent.

Prévoir se conjugue comme *voir*, excepté au *futur:* je prévoirai, et au *cond.:* je prévoirais.

Revoir se conjugue comme *voir*.

Savoir. — *Ind. prés.:* je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent. — *Imp.:* je savais. — *Pas. déf.:* je sus. — *Futur:* je saurai. — *Cond.:* je saurais. — *Impér.:* sache, sachons, sachez. — *Subj. prés.:* que je sache. — *Imp.:* que je susse..., que nous sussions... — *Part. prés.:* sachant. — *Part. passé:* su, sue.

Valoir. — *Ind. prés.:* je vaux, tu vaux, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent. — *Imp.:* je valais. — *Pas. déf.:* je valus. — *Futur:* je vaudrai. — *Cond.:* je vaudrais. — *Impér.:* vaux, valons, valez. — *Subj. prés.:* que je vaille..., que nous valions..., qu'ils vaillent. — *Imp.:* que je valusse. — *Part. prés.:* valant. — *Part. passé:* valu, value.

Voir. — *Ind. prés.:* je vois, tu vois, il voit, nous voyons, vous voyez, ils voient. — *Imp.:* je voyais. — *Pas. déf.:* je vis. — *Futur:* je verrai. — *Cond.:* je verrais. — *Impér.:* vois, voyons, voyez. — *Subj. prés.:* que je voie, que tu voies, qu'il voie, que nous voyions, que vous voyiez, qu'ils voient. — *Imp.:* que je visse. — *Part. prés.:* voyant. — *Part. passé:* vu, vue.

Vouloir. — *Ind. prés.:* je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous

voulez, ils veulent. — *Imp.* : je voulais. — *Pas. déf.* : je voulus. — *Futur* : je voudrai. — *Cond.* : je voudrais. — *Impér.* : veux, voulons, voulez, ou veuille, veuillons, veuillez. — *Subj. prés.* : que je veuille..., que nous voulions..., qu'ils veuillent. — *Imp.* : que je voulusse. — *Part. prés.* : voulant. — *Part. passé* : voulu, voulue.

QUATRIÈME CONJUGAISON.

Absoudre. — *Ind. prés.* : j'absous, tu absous, il absout, nous absolvons, vous absolvez, ils absolvent. — *Imp.* : j'absolvais. — *Pas de passé défini.* — *Futur* : j'absoudrai. — *Cond.*: j'absoudrais. — *Impér.* : absous, absolvons, absolvez. — *Subj. prés.* : que j'absolve. — *Pas d'imparfait du subjonctif.* — *Part. prés.* : absolvant. — *Part. passé* : absous, absoute.

Boire. — *Ind. prés.* : je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent. — *Imp.* : je buvais. — *Pas. déf.* : je bus. — *Futur* : je boirai. — *Cond.* : je boirais. — *Impér.* : bois, buvons, buvez. — *Subj. prés.* : que je boive, que tu boives, qu'il boive, que nous buvions, que vous buviez, qu'ils boivent. — *Imp.* : que je busse. — *Part. prés.* : buvant. — *Part. passé* : bu, bue.

Clore. — *Ind. prés.* : je clos, tu clos, il clot. — *Futur* : je clorai, tu cloras, il clora, nous clorons, vous clorez, ils cloront. — *Cond.* : je clorais, tu clorais, il clorait, nous clorions, vous cloriez, ils cloraient.— *Impér.* : clos. — *Subj. prés.* : que je close... — *Part. passé* : clos, close.

Conclure. — *Ind. prés.* : je conclus, tu conclus, il conclut, nous concluons, vouus concluez, ils concluent. — *Imp.* : je concluais. —*Pas. déf.* : je conclus. — *Futur* : je conclurai. — *Cond.* : je conclurais. — *Impér.* : conclus, concluons, concluez. — *Subj. prés.* : que je conclue..., que nous concluions... — *Imp.* : que je conclusse. — *Part. prés.* : concluant. — *Part. passé* : conclu, conclue.

Conduire. — *Ind. prés.* : je conduis..., nous conduisons...— *Imp.* : je conduisais. — *Pas. déf.* : je conduisis. — *Futur* : je conduirai. — *Cond.* : je conduirais. — *Impér.* : conduis, conduisons, conduisez. — *Subj prés.* : que je conduise. — *Imp.* : que je conduisisse — *Part. prés.* : conduisant. — *Part passé* : conduit, conduite.

Confire. — *Ind. prés.* : je confis, tu confis, il confit, nous confisons, vous confisez, ils confisent. — *Imp.* je confisais. — *Pas. déf.* : je confis. — *Futur* : je confirai. — *Cond.* : je confirais. — *Impér.* : confis, confisons, confisez. — *Subj. prés.*: que je confise. — *Imp.* : que je confisse. — *Part. prés.* : confisant. — *Part. passé* : confit, confite.

Connaître. — *Ind. prés.* : je connais, tu connais, il connaît, nous connaissons, vous connaissez, ils connaissent. — *Imp.* : je connaissais. — *Pas. déf.* : je connus. — *Futur* : je connaîtrai. — *Cond.* : je connaîtrais. — *Impér.* : connais, connaissons, connaissez. — *Subj. prés.* : que je connaisse. — *Imp.* : que je connusse. — *Part. prés.* : connaissant. — *Part. passé* : connu, connue.

Coudre. — *Ind. prés.* : je couds, tu couds, il coud, nous cousons, vous cousez, ils cousent. — *Imp.* : je cousais. — *Pas. déf.* : je cousis. — *Futur* : je coudrai. — *Cond.* : je coudrais. — *Impér.* : couds, cousons, cousez. — *Subj. prés.* : que je couse ..., que nous cousions... — *Imp.* : que je cousisse..., que nous cousissions. — *Part. prés.* : cousant. — *Part. passé* : cousu, cousue.

Craindre. — *Ind. prés.* : je crains, tu crains, il craint, nous craignons, vous craignez, ils craignent. — *Imp.* : je craignais. — *Pas. déf.* : je craignis. — *Futur* : je craindrai. — *Cond.* : je craindrais. — *Impér.* : crains, craignons, craignez. — *Subj. prés.* : que je craigne ..., que nous craignions... — *Imp.*: que je craignisse..., que nous craignissions... — *Part. prés.* : craignant. — *Part. passé* : craint, crainte.

Croire. — *Ind. prés.*: je crois, tu crois, il croit, nous croyons, vous croyez, ils croient. — *Imp.* : je croyais. — *Passé déf.* : je crus. — *Futur* : je croirai. — *Cond.* : je croirais. — *Impér.* : crois, croyons, croyez. — *Subj. prés.* : que je croie, que tu croies, qu'il croie, que nous croyions, que vous croyiez, qu'ils

croient. — *Imp.:* que je crusse. — *Part. prés.* : croyant. — *Part. passé :* cru, crue.

Croître. — *Ind. prés.:* je crois, tu crois, il croît, nous croissons, vous croissez, ils croissent. — *Imp.:* je croissais. — *Pas. déf.:* je crûs. — *Futur:* je croîtrai. — *Cond.:* je croîtrais. — *Impér.:* crois, croissons, croissez.—*Subj. prés.:* que je croisse. — *Imp. :* que je crûsse..., que nous crussions... — *Part. prés. :* croissant.—*Part. passé :* crû, crue.

Dire. — *Ind. prés.:* je dis, tu dis, il dit, nous disons, vous dites, ils disent. — *Imp.:* je disais. — *Pas. déf.:* je dis..., nous dîmes... — *Futur:* je dirai. — *Cond.:* je dirais. — *Impér.:* dis, disons, dites. — *Subj. prés.:* que je dise. — *Imp.:* que je disse..., que nous dissions... — *Part. prés.* : disant.— *Part. passé :* dit, dite.

Dissoudre se conjugue comme *absoudre.*

Écrire. — *Ind. prés.:* j'écris, tu écris, il écrit, nous écrivons, vous écrivez, ils écrivent. — *Imp.:* j'écrivais. — *Pas. déf.:* j'écrivis.— *Futur:* j'écrirai.— *Cond.:* j'écrirais.— *Impér.:* écris, écrivons, écrivez. — *Subj. prés.:* que j'écrive. — *Imp.:* que j'écrivisse..., que nous écrivissions... — *Part. prés.:* écrivant. — *Part. passé :* écrit, écrite.

Élire se conjugue comme *lire.*

Faire. — *Ind. prés.:* je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font. — *Imp.:* je faisais.—*Pas. déf.:* je fis.—*Futur:* je ferai—*Cond.:* je ferais. — *Impér.:* fais, faisons, faites.—*Subj. prés.:* que je fasse.— *Imp.:* que je fisse. — *Part. prés.:* faisant.—*Part. passé :* fait, faite.

Joindre. — *Ind. prés.:* je joins, tu joins, il joint, nous joignons, vous joignez, ils joignent. — *Imp.:* je joignais. — *Pas. déf.:* je joignis. — *Futur:* je joindrai. — *Cond.:* je joindrais. — *Impér. :* joins, joignons, joignez. — *Subj. prés.:* que je joigne. — *Imp.:* que je joignisse. — *Part. prés.:* joignant. — *Part. passé :* joint, jointe.

Lire. — *Ind. prés.:* je lis, tu lis, il lit, nous lisons, vous lisez, ils lisent. —*Imp.:* je lisais.—*Pas. déf.:* je lus. — *Futur :* je lirai. — *Cond.:* je lirais. — *Impér.:* lis, lisons, lisez. — *Subj. prés.:* que je lise. — *Imp.:* que je lusse. — *Part. prés.:* lisant. — *Part. passé :* lu, lue.

Luire se conjugue comme *nuire.*

Maudire. — *Ind. prés.:* je maudis, tu maudis, il maudit, nous maudissons, vous maudissez, ils maudissent. — *Imp.:* je maudissais. — *Pas. déf.:* je maudis. — *Futur:* je maudirai. — *Cond.:* je maudirais.— *Impér.:* maudis, maudissons, maudissez. — *Subj. prés.:* que je maudisse. — *Imp.:* que je maudisse, que tu maudisses, qu'il maudît ... — *Part. prés.:* maudissant. — *Part. passé :* maudit, maudite.

Mettre. — *Ind. prés.:* je mets, tu mets, il met, nous mettons, vous mettez, ils mettent. — *Imp.:* je mettais. — *Pas. déf.:* je mis. — *Futur:* je mettrai. — *Cond.:* je mettrais. — *Impér.:* mets, mettons, mettez. — *Subj. prés. :* que je mette. — *Imp.:* que je misse. — *Part. prés.:* mettant. — *Part. passé :* mis, mise.

Moudre. — *Ind prés.:* je mouds, tu mouds, il moud, nous moulons, vous moulez, ils moulent. — *Imp.:* je moulais. — *Pas. déf.:* je moulus. — *Futur:* je moudrai. — *Cond.:* je moudrais. — *Impér.:* mouds, moulons, moulez. — *Subj. prés.:* que je moule..., que nous moulions. — *Imp.:* que je moulusse..., que nous moulussions... — *Part. prés.:* moulant. — *Part. passé :* moulu, moulue.

Naître. — *Ind. prés.:* je nais, tu nais, il naît, nous naissons, vous naissez, ils naissent. — *Imp.:* je naissais. — *Pas. déf.* : je naquis. — *Futur :* je naîtrai. — *Cond.:* je naîtrais. — *Impér.:* nais, naissons, naissez. — *Subj. prés.:* que je naisse. — *Imp.:* que je naquisse. — *Part. prés.:* naissant. — *Part. passé:* né, née.

Nuire se conjugue comme *conduire,* excepté au *participe passé :* nui (invariable).

Paître. — *Ind. prés.:* je pais, tu pais, il paît, nous paissons, vous paissez, ils paissent. — *Imp.:* je paissais. — *Pas de passé défini.* — *Futur:* je paîtrai. — *Cond.* je paîtrais. — *Impér.:* pais, paissons, paissez. — *Subj. prés.:* que je paisse. — *Pas*

d'imparfait du subj. — *Part. prés.* : paissant. — *Pas de part. passé.*

Paraître se conjugue comme *connaître.*

Peindre. — *Ind. prés.* : je peins, tu peins, il peint, nous peignons, vous peignez, ils peignent. — *Imp.* : je peignais. — *Passé déf.* : je peignis. — *Futur* : je peindrai. — *Cond.* : je peindrais. — *Impér.* : peins, peignons, peignez. — *Subj. prés.* : que je peigne..., que nous peignions... — *Imp.* : que je peignisse. — *Part. prés.* : peignant. — *Part. passé* : peint, peinte.

Plaire. — *Ind. prés.* : je plais, tu plais, il plaît, nous plaisons, vous plaisez, ils plaisent. — *Imp.* : je plaisais. — *Pas. déf.* : je plus. — *Futur* : je plairai. — *Cond.* : je plairais. — *Impér.* : plais, plaisons, plaisez. — *Subj. prés.* : que je plaise. — *Imp.* : que je plusse. — *Part. prés.* : plaisant. — *Part. passé* : plu.

Prendre. — *Ind. prés.* : je prends, tu prends, il prend, nous prenons, vous prenez, ils prennent. — *Imp.* : je prenais. — *Pas. déf.* : je pris. — *Futur* : je prendrai. — *Cond.* : je prendrais. — *Impér.* : prends, prenons, prenez. — *Subj. prés.* : que je prenne. — *Imp.* : que je prisse. — *Part. prés.* : prenant. — *Part. passé* : pris, prise.

Résoudre. — *Ind. prés.* : je résous, tu résous, il résout, nous résolvons, vous résolvez, ils résolvent. *Imp.* : je résolvais. — *Pas. déf.* : je résolus. — *Futur* : je résoudrai. — *Cond.* : je résoudrais. — *Impér.* : résous, résolvons, résolvez. — *Subj. prés.* : que je résolve. — *Imp.* : que je résolusse. — *Part. prés.* : résolvant. — *Part. passé* : résolu, résolue.

Rire. — *Ind. prés.* : je ris, tu ris, il rit, nous rions, vous riez, ils rient. *Imp.* : je riais..., nous riions... — *Pas. déf.* : je ris. — *Futur* : je rirai. — *Cond.* : je rirais. — *Impér.* : ris, rions, riez. — *Subj. prés.* : que je rie, que tu ries, qu'il rie, que nous riions, que vous riiez, qu'ils rient. — *Imp.* : que je risse..., que nous rissions... — *Part. prés.* : riant. — *Part. passé* : ri.

Soustraire se conjugue comme *traire.*

Suffire se conjugue comme *confire*, excepté au *part. passé* : suffi.

Suivre. — *Ind. prés.* : je suis, tu suis, il suit, nous suivons, vous suivez, ils suivent. — *Imp.* : je suivais. — *Pas. déf.* : je suivis. — *Futur* : je suivrai. — *Cond.* : je suivrais. — *Impér.* : suis, suivons, suivez. — *Subj. prés.* : que je suive. — *Imp* : que je suivisse. — *Part prés.* : suivant. — *Part. passé* : suivi, suivie.

Taire se conjugue comme *plaire.*

Traire. — *Ind. prés.* : je trais, tu trais, il trait, nous trayons, vous trayez, ils traient. — *Imp.* : je trayais..., nous trayions... — *Pas de passé défini.* — *Futur* : je trairai. — *Cond.* : je trairais. — *Impér.* : trais, trayons, trayez. — *Subj. prés.* : que je traie..., que nous trayions... — *Pas d'imparfait du subj.* — *Part. prés.* : trayant. — *Part. passé* : trait, traite.

Vaincre. — *Ind. prés.* : je vaincs, tu vaincs, il vainc, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent. — *Imp.* : je vainquais. — *Pas. déf.* : je vainquis. — *Futur* : je vaincrai. — *Cond.* : je vaincrais. — *Impér.* : vaincs, vainquons, vainquez. — *Subj. prés.* : que je vainque, que tu vainques, qu'il vainque, que nous vainquions... — *Imp.* : que je vainquisse. — *Part. prés.* : vainquant. — *Part. passé* : vaincu, vaincue.

Vivre. — *Ind. prés.* : je vis..., nous vivons... — *Imp.* : je vivais. — *Pas. déf.* : je vécus. — *Futur* : je vivrai. — *Cond.* : je vivrais. — *Impér.* : vis, vivons, vivez. — *Subj. prés.* : que je vive. — *Imp* : que je vécusse. — *Part. prés.* : vivant. — *Part. passé* : vécu.

Méthode pour la formation des temps.

336. Temps à connaître. — Pour bien conjuguer les verbes français, surtout les verbes irréguliers, il y a *quatre* temps à connaître, parce qu'ils aident à trouver les autres. Ce sont : l'*infinitif présent*, l'*indicatif présent*, le *passé défini* et le *participe passé*.

1° **Infinitif présent.** — De l'infinitif on forme le *futur* et le *conditionnel* en ajoutant *ai* ou *ais*. Ex. : *Aimer, j'aimerai, j'aimerais ; finir, je finirai, je finirais*.

Remarque. — En formant le futur, l'infinitif de la *troisième* conjugaison perd *oi ;* l'infinitif de la *quatrième* perd l'*e* muet final. Ex. : *Recevoir, je recevrai ; rompre, je romprai.*

2° **Indicatif présent.** — 1° De la 1re personne du pluriel de l'indicatif présent, on forme l'*imparfait*, en changeant *ons* en *ais*, et le *participe présent*, en changeant *ons* en *ant*. Ex. : *Nous finissons, je finissais, finissant.* 2° De la 3e personne du pluriel de l'indicatif présent, on forme le *subjonctif présent*, en retranchant *nt*. Ex. : *Ils finissent, que je finisse ; ils reçoivent, que je reçoive.* 3° Les *trois personnes de l'impératif* sont les mêmes (moins les pronoms) que les trois personnes correspondantes de l'indicatif présent. Ex. : *Tu finis, finis ; nous finissons, finissons ; vous finissez, finissez.*

Remarque. — Dans la 1re conjugaison, l'*s* finale se supprime au singulier de l'impératif. Ex. : *Tu aimes, aime.*

3° **Passé défini.** — De la 2e personne du singulier du passé défini, on forme l'*imparfait du subjonctif*, en ajoutant *se*. Ex. : *Tu aimas, que j'aimasse ; tu finis, que je finisse.*

4° **Participe passé.** — Le participe passé sert à former *tous les temps composés* en s'ajoutant aux temps simples des auxiliaires *avoir* ou *être*. Ex. : *Aimé, j'ai aimé, j'avais aimé, j'eus aimé, j'aurai aimé ; venu, je suis venu*, etc.

ANALYSE DU VERBE

Pour analyser le *verbe*, il faut en indiquer :

1° L'*espèce* : s'il est substantif, transitif, intransitif, passif, pronominal, impersonnel ;

2° La *conjugaison :* s'il est de la 1re, de la 2e, de la 3e ou de la 4e ;

3° Le *mode :* s'il est au mode indicatif, conditionnel, impératif, etc. ;

4° Le *temps*: à quel temps du mode: présent, imparfait, etc.;

5° La *personne :* s'il est à la 1re, à la 2e ou à la 3e ;

6° Le *nombre :* s'il est à une personne du singulier ou du pluriel ;

7° La *fonction* ; si le verbe est à l'infinitif. Dans ce cas, il peut être sujet, attribut ou complément.

Par abréviation on écrit :

v.	pour verbe ;	*subs.*	pour substantif ;
tr.	pour transitif ;	*int.*	pour intransitif ;
pas.	pour passif ;	*pr.*	pour pronominal ;
impers.	pour impersonnel ;	*conj.*	pour conjugaison.

Pour chaque nom du mode ou du temps, il suffit d'écrire les trois premières lettres du mot : *mod. imp.*, *pas. déf.*, etc.

Ex. : Nous *aimons* les oiseaux chanteurs.
Le serpent *rampe.*
Il *pleut* souvent.

aimons v. tr. (*aimer*), 1re conj., mode ind., temps prés., 1re pers. du plur., (son sujet est *nous*).

rampe v. int. (*ramper*), 1re conj., mode ind., temps prés., 3e pers. du sing., (son sujet est *serpent*).

pleut v. impers. (*pleuvoir*), 3e conj., mode ind., temps prés., 3e pers. du sing.

EXERCICES

29. Soulignez les *verbes* d'un trait et les *sujets* de deux traits.

DÉSIRS

Je voudrais bien être l'étoile, la petite étoile qui brille là-haut toute la nuit.

Je voudrais bien être la fleur, la jolie fleur blanche et parfumée, la fleur qu'on trouve belle et qu'on aime, et qu'on voudrait cueillir. Pourquoi donc ne suis-je pas une fleur ?

Je voudrais être l'oiseau, l'oiseau joyeux qui chante et qui s'envole : ah ! qui s'envole par-dessus les champs et les bois, jusque dans les nuages ! Je voudrais, je voudrais tant avoir des ailes !

Enfant, tu es plus que tout cela. Tu es plus que l'oiseau, et la fleur et l'étoile.

L'étoile a son rayon de lumière ; mais tu as l'intelligence. La fleur a sa beauté et son parfum ; mais tu as, toi, la pensée et l'amour. Sois bon, et tu seras plus joyeux que l'oiseau n'est joyeux de ses ailes.

30. Remplacez le tiret par un *sujet* convenable.

1. Le — reste vert, même pendant l'hiver. 2. Les — fabriquent le miel et la cire. 3. Le — défend son maître. 4. L' — tisse sa toile. 5. La — ronge le fer. 6. Les — fuient le travail. 7. — découvrit l'Amérique. 8. Le — défend la patrie. 9. — grimpe sur les arbres. 10. Le — circule dans les veines. 11. Les — vivent dans les airs. 12. Le — est fait avec le raisin. 13. Le — garde les troupeaux. 14. Le — moud le blé. 15. Le — laboure les champs. 16. — est la capitale de la France. 17. Les — allaient au supplice avec joie. 18. La — de Dieu est infinie. 19. Le —, symbole d'innocence, est d'une blancheur éclatante.

31. Remplacez le tiret par un *complément* convenable.

1. Les ingrats oublient les —. 2. Jacques Cartier découvrit le —. 3. La lune reçoit du — la lumière qu'elle nous renvoie. 4. Les bougies véritables sont faites avec de la —. 5. Il est beau de mourir pour sa —. 6. Le cultivateur se lève —. 7. La sœur de charité soigne les —. 8. Celui qui donne aux — prête à Dieu. 9. L'exilé pense à sa —. 10 Le remords vient après le —. 11. Remercions Dieu pour ses —. 12. Le repentir rachète les —. 13. La naissance du Christ fut annoncée aux — par un ange. 14. Avant l'arrivée des missionnaires, les habitants du Canada étaient privés des — de la religion.

32. Indiquez le *nombre*, la *personne*, le *mode*, le *temps* et la *conjugaison* des verbes contenus dans la poésie suivante.

LE NID DE FAUVETTE

Je le tiens, ce nid de fauvette :
Ils sont deux, trois, quatre petits !
Depuis si longtemps que je vous guette !
Pauvres petits, vous voilà pris !
Criez, sifflez, petits rebelles,
Débattez-vous, oh ! c'est en vain,
Vous n'avez pas encor vos ailes ;
Comment vous sauver de ma main ?
Mais quoi ! n'entends-je pas leur mère,
Qui pousse des cris douloureux ?
Oui, je le vois, oui, c'est leur père
Qui vient voltiger autour d'eux.
Et c'est moi qui cause leur peine,
Moi qui, l'été, dans ces vallons,

Venais m'endormir sous un chêne,
Au bruit de leurs douces chansons.
Hélas ! si du sein de ma mère
Un méchant venait me ravir,
Je le sens bien, dans sa misère,
Elle n'aurait plus qu'à mourir.
Et je serais assez barbare
Pour vous arracher vos enfants !
Non, non, que rien ne vous sépare;
Non, les voici ! je vous les rends.
Apprenez-leur, dans le bocage,
A voltiger auprès de vous ;
Qu'ils écoutent votre ramage,
Pour former des sons aussi doux.
Et moi, dans la saison prochaine,
Je reviendrai dans ces vallons,
Dormir quelquefois sous un chêne
Au bruit de leurs jeunes chansons. BERQUIN.

33. Mettez l'exercice ci-dessous au *pluriel.*

L'ÉCUREUIL

L'écureuil est un joli petit animal qui n'est qu'à demi sauvage, et qui, par sa gentillesse, par sa docilité, par l'innocence même de ses mœurs, mériterait d'être épargné. Il n'est ni carnassier ni nuisible, quoiqu'il saisisse quelquefois des animaux ; sa nourriture ordinaire sont des fruits, des amandes, des noisettes, de la faîne et du gland ; il est propre, vif, alerte, très éveillé, très industrieux.

Il a les yeux pleins de feu, la physionomie fine, le corps nerveux, les membres très dispos ; sa jolie figure est encore rehaussée, parée par une belle queue en forme de panache, qu'il relève jusque dessus sa tête et sous laquelle il se met à l'ombre. Il est, pour ainsi dire, moins quadrupède que les autres : il se tient ordinairement assis, presque debout, et se sert de ses pieds de devant comme d'une main pour porter à sa bouche : au lieu de se cacher sous terre, il est toujours en l'air.

Il approche des oiseaux par sa légèreté ; il demeure comme eux sur la cime des arbres, parcourt les forêts en sautant de l'un à l'autre, y fait aussi son nid, cueille les graines, boit la rosée, et ne descend à terre que lorsque les arbres sont agités par la violence des vents.

L'écureuil a la voix éclatante et plus perçante encore que celle de la fouine ; il a de plus un murmure à bouche fermée, un petit grognement de mécontentement qu'il fait entendre toutes les fois qu'on l'irrite. Il est trop léger pour marcher, il va ordinairement par petits sauts et quelquefois par bonds ; il a les ongles si pointus et les mouvements si prompts, qu'il grimpe en un instant sur un hêtre dont l'écorce est fort lisse.

BUFFON.

34. **Mettez l'exercice ci-dessous au *singulier*.**

LES ÉLÉPHANTS

Les éléphants sont naturellement fort doux, mais il serait dangereux de leur faire la moindre injure : ils vont droit à l'offenseur, et quoique la masse de leur corps soit très pesante, leur pas est si grand qu'ils atteignent aisément l'homme le plus léger à la course ; ils le percent de leurs défenses ou le saisissent avec la trompe, le lancent comme une pierre et achèvent de le tuer en le foulant aux pieds. Mais ce n'est que lorsqu'ils sont provoqués qu'ils font ainsi main basse sur les hommes ; ils ne font aucun mal à ceux qui ne les cherchent pas.

Ces animaux aiment le bord des fleuves, les profondes vallées, les lieux ombragés et les terrains humides ; ils ne peuvent se passer d'eau et la troublent avant que de la boire ; ils en remplissent souvent leur trompe, soit pour la porter à la bouche ou seulement pour se rafraîchir le nez et s'amuser en la répandant à flots ou l'aspergeant à la ronde ; ils ne peuvent supporter le froid et souffrent aussi de l'excès de la chaleur, car, pour éviter la trop grande ardeur du soleil, ils s'enfoncent autant qu'ils peuvent dans la profondeur des forêts les plus sombres ; ils enfoncent moins dans l'eau que les autres animaux, et d'ailleurs la longueur de leur trompe, qu'ils redressent en haut et par laquelle ils respirent, leur ôte toute crainte d'être submergés. BUFFON.

35. Indiquez les différentes sortes de *verbes*.

LES DEUX RENARDS

On rapporte que deux renards entrèrent la nuit, dans un poulailler ; ils étranglèrent le coq, les poules et les poulets, et ils apaisèrent leur faim. L'un qui était jeune et ardent, voulait tout dévorer ; l'autre, qui était vieux et avare, voulait garder quelques provisions pour l'avenir. Le vieux disait : « Mon ami, l'expérience m'a rendu sage ; j'ai vu bien des choses depuis que je suis au monde. Ne mangeons pas tout notre bien en un seul jour, nous avons fait fortune ; il faut ménager notre bien. » Le jeune répondit : « Fais comme tu voudras ; mais je veux tout manger pendant que j'y suis ; car, nous ne pouvons espérer revenir ; le maître, pour venger la mort de ses poules, nous assommerait. » Alors chacun prit son parti. Le jeune mangea tant qu'il se creva et il alla mourir dans son terrier. Le vieux, qui croyait plus sage de modérer ses appétits et de vivre d'économie, voulut retourner à sa proie et fut assommé par le maître.

Chaque âge a ses défauts ; les jeunes gens sont insatiables dans leurs plaisirs ; les vieux sont incorrigibles dans leur avarice.

36. Analysez les *verbes* contenus dans le morceau suivant.

LE CHAT

Il s'avance lentement et flaire avec attention ; ses oreilles se dressent, ses yeux largement ouverts expriment le désir ; sa langue impatiente lèche ses lèvres, il marche le cou tendu. Voilà qu'il s'empare du liquide embaumé, ses lèvres le touchent, il le savoure. Alors le petit chat tout pénétré de plaisir ferme les yeux. Il se ramasse sur lui-même, il fait le gros dos, sa tête se retire doucement entre ses deux épaules. On sent qu'il cherche à oublier le monde désormais indifférent pour lui.

37. Analysez grammaticalement les vers suivants.

UNE MÈRE

O l'amour d'une mère ! amour que nul n'oublie !
Pain merveilleux qu'un Dieu partage et multiplie !
Table toujours servie au paternel foyer !
Chacun en a sa part, et tous l'ont tout entier !

VICTOR HUGO.

38. Racontez à votre manière la fable suivante, et dites en quelques mots l'enseignement qu'on en peut tirer.

LE LABOUREUR ET SES ENFANTS

Travaillez, prenez de la peine :
C'est le fonds qui manque le moins.
Un riche laboureur, sentant sa fin prochaine,
Fit venir ses enfants, leur parla sans témoins.
« Gardez-vous, leur dit-il, de vendre l'héritage
Que nous ont laissé nos parents :
Un trésor est caché dedans.
Je ne sais pas l'endroit ; mais un peu de courage
Vous le fera trouver : vous en viendrez à bout.
Remuez votre champ dès qu'on aura fait l'août.
Creusez, bêchez, fouillez, ne laissez nulle place
Où la main ne passe et repasse. »
Le père mort, les fils vous retournent le champ,
Deçà, delà, partout, si bien qu'au bout de l'an
Il en rapporta davantage.
D'argent, point de caché. Mais le père fut sage
De leur montrer avant sa mort
Que le travail est un trésor.

LA FONTAINE.

CHAPITRE VI

LE PARTICIPE [1]

Le participe en général.

337. Définition. — Le *participe* est un mot qui tient, qui *participe* du verbe et de l'adjectif.

Il tient du *verbe* en ce qu'il exprime une *action* ou un *état* comme le verbe auquel il appartient, et qu'il peut avoir les mêmes compléments.

Il tient de l'*adjectif* en ce qu'il peut *qualifier* un substantif.

338. Deux sortes. — Il y a deux sortes de participes : le participe *présent* et le participe *passé*.

Participe présent et adjectif verbal.

339. Participe présent. — Le *participe présent* exprime une action, est toujours terminé par **ant** et reste invariable. Ex. : *Ces hommes,* **prévoyant** *le danger, cherchèrent à l'éviter.—La neige* **couvrant** *nos prairies les protège de la gelée.*

340. Adjectifs verbaux. — Il ne faut pas confondre le participe présent avec certains adjectifs en **ant** qui viennent aussi des verbes, et qu'on appelle pour cette raison **adjectifs verbaux.**

Ces *adjectifs verbaux* n'expriment pas l'action, mais une **qualité**, un **état** ; et, comme tous les adjectifs, ils *s'accordent* en genre et en nombre avec le mot auquel ils se rapportent. Ex. : *On aime les enfants* **obéissants**.—*Ce sont des personnes* **obligeantes**.—*C'est une rue* **passante**.

---

(1) Rigoureusement parlant, nous ne devrions point considérer le *participe* comme une partie du discours formant une classe de mots, mais comme un simple mode du verbe. Cependant, comme ce mode, qui est soumis à des règles spéciales, mérite une attention particulière, nous avons cru devoir le considérer comme une partie distincte du discours.

Participe passé.

341. Participe passé. — Le *participe passé* est un véritable qualificatif exprimant un **état**, une **qualité**. Ex. : *Des bienfaits* **reprochés** *sont des bienfaits* **perdus**.—*Les bons rois sont* **aimés** *de leurs sujets.*

342. Lettre finale du participe passé. — Le participe passé n'a pas la même terminaison pour tous les verbes. Parmi les participes, les uns se terminent par **é, i, u** : *donn***é**, *avert***i**, *rend***u** ; les autres par **s** ou **t** : *pri***s**, *écri***t**, *pein***t**, *couver***t**.

Pour trouver la terminaison du masculin du participe passé, il faut retrancher l'**e** muet du féminin. Ex. : *Suivie, suivi* ; *mise, mi***s** ; *éteinte, étein***t**.

343. Remarque. — Dans les verbes de la première conjugaison, il ne faut pas confondre le participe en **é**, comme *aim***é**, avec l'infinitif en **er**, comme *aim***er**.

Le verbe est au *participe* : 1° quand il qualifie un substantif : *Un terrain cultiv***é** ; 2° quand il suit l'auxiliaire *avoir* ou l'auxiliaire *être* : *Il a parl***é**, *il est cach***é**.

En général, le verbe est à l'*infinitif*, quand il suit un autre verbe ou une préposition, comme *à, de, par, pour, sans : Il faut mang***er** *pour vivre et non pas vivre pour mang***er**.

ANALYSE DU PARTICIPE

Pour analyser le *participe*, il faut en dire :
1° L'*espèce :* s'il est présent ou passé ;
2° La *nature :* si le verbe dont il dérive est transitif, intransitif, etc. ;
3° Le *genre* et le *nombre ;* pour le participe passé.
Par abréviation on écrit :
Part. pour participe ; *pr.* pour présent ; *pas.* pour passé.

Ex. : On s'instruit en *voyageant.*
Qu'elle est belle la nature *cultivée* !

voyageant part. prés. du verbe intransitif *voyager*, comp. circ. de *s'instruit.*
cultivée part. pas. du verbe trans. *cultiver*, qual. *nature.*

EXERCICES

39. **Copiez le morceau suivant en soulignant d'un trait les *pronoms* et de deux traits les *participes présents*.**

MERCURE ET LE STATUAIRE

Un jour Mercure, voulant savoir quel cas on faisait de lui sur la terre, prit la figure d'un mortel et entra dans la boutique d'un Statuaire. Il y aperçut d'abord une statue de Jupiter portant la foudre, et en demanda le prix. Quand on lui eut dit une drachme, il se moqua tout bas du bon marché de son père. « Et cette Junon, dit-il, combien ? — Elle vaut un peu plus. » Enfin, voyant sa statue, et croyant qu'elle valait beaucoup, puisque c'était l'image du dieu du gain et du messager des dieux, il demanda qu'on lui dît son prix. « Si vous m'achetez les deux autres, répondit le Statuaire, je vous donnerai celle-ci par-dessus le marché. »

Plus nous nous estimons, moins nous valons.

40. Soulignez les *participes passés* contenus dans le morceau suivant.

LA NATURE CULTIVÉE

Qu'elle est belle, cette nature cultivée ! que, par les soins de l'homme, elle est brillante et pompeusement parée ! Il en fait lui-même le principal ornement, il en est la production la plus noble ; en se multipliant, il en multiplie le germe le plus précieux, elle-même aussi semble se multiplier avec lui ; il met au jour par son art tout ce qu'elle recélait dans son sein ; que de trésors ignorés, que de richesses nouvelles ! Les fleurs, les fruits, les grains perfectionnés, multipliés à l'infini ; les espèces utiles d'animaux transportées, propagées, augmentées sans nombre ; les espèces nuisibles, réduites, confinées, reléguées : l'or, et le fer plus nécessaire que l'or, tirés des entrailles de la terre : les torrents contenus, les fleuves dirigés, resserrés ; la mer même soumise, reconnue, traversée d'un hémisphère à l'autre ; la terre accessible partout, partout rendue aussi vivante que féconde ; dans les vallées, de riantes prairies ; dans les plaines, de riches pâturages ou des moissons encore plus riches ; les collines chargées de vignes et de fruits, leurs sommets couronnés d'arbres utiles et de jeunes forêts ; les déserts devenus des cités habitées par un peuple immense qui, circulant sans cesse, se répand de ces centres jusqu'aux extrémités ; des routes ouvertes et fréquentées, des communications établies partout comme autant de témoins de la force et de l'union de la société ; mille autres monuments de puissance et de gloire démontrent assez que l'homme maître du domaine de la terre, en a changé, renouvelé la surface entière.

BUFFON.

41. Analysez les *participes* contenus dans la fable suivante et racontez cette fable à votre manière.

LA POULE ET LE PHILOSOPHE

Une Poule observait, l'œil fixé vers les cieux,
Quand tout à coup elle crie et rappelle
Ses chers poussins : « Mes enfants, leur dit-elle,
Gardez-vous de quitter ces lieux ;
Soyez tous prêts, afin que sous mon aile
Vous puissiez vous cacher dans un danger pressant. »
Un Philosophe rit des soins de cette mère :
« Cette crainte, dit-il, est sans nul fondement ;
Oh ! mes yeux ne me trompent guère :
Le fait est que je ne vois rien.
Oui, vous rêvez, maman, je m'en aperçois bien,
Sinon vous n'auriez pas la visière fort nette. »
Pourtant il braque sa lorgnette
Où la mère agitée avait levé les yeux ;
Il aperçoit comme un point dans les cieux,
Qui s'étend, s'agrandit, plane sur l'hémisphère :
C'est un oiseau, c'est un vautour.

Ce que nul n'aperçoit, heureux effet d'amour,
Ne saurait échapper aux regards d'une mère.

42. Analysez les *pronoms* et les *participes* contenus dans le morceau suivant:

LA NUIT DU PETIT OISEAU

Déjà tout s'éveille dans la vallée. Le soleil dore la cime des grands arbres ; on entend les aboiements des chiens, le chant des coqs et le meuglement des vaches dans les fermes.

Le petit oiseau mêle sa voix à toutes ces voix et chante avec bonheur le retour de la lumière et de la vie.

Perché sur une petite branche, le petit oiseau croyait pouvoir dormir sans crainte, la tête ensevelie sous ses plumes, quand, à la lueur d'une étoile, il a vu se glisser dans les arbres la chouette silencieuse.

La fouine est venue du fond de la vallée, l'hermine est descendue du rocher, la martre des sapins a quitté son nid, le renard rôde dans les broussailles.

Qu'elles sont longues ces heures où, n'osant bouger, il n'a pour protection que les jeunes feuilles qui le cachent ! Quelle est sa joie, au lever du soleil, de pouvoir s'élancer à tire-d'aile, protégé, défendu par la lumière !

Il serait bien cruel à nous de rendre les heures du jour aussi dangereuses pour les petits oiseaux que les ténèbres de la nuit. Laissons vivre en sécurité ces jolis hôtes des bois et des prairies ; ils embellissent notre séjour, et rendent aux laboureurs d'inappréciables services.

CHAPITRE VII

LA PRÉPOSITION

---

344. Définition. — La *préposition* est un mot invariable qui sert à unir deux mots et à marquer le rapport qu'ils ont entre eux. Ex. : *Jacques Cartier naquit* **à** *Saint-Malo. Vos parents travaillent* **pour** *vous.*

La préposition *à* indique le rapport de lieu qui existe entre le verbe *naquit* et le substantif *Saint-Malo.*

La préposition *pour* indique un rapport de but entre le verbe *travaillent* et le pronom *vous.*

345. Dénominations. — Les principales prépositions sont :

A,	*Dans,*	*En,*	*Outre,*	*Selon,*
Après,	*De,*	*Entre,*	*Par,*	*Sous,*
Avant,	*Depuis,*	*Envers,*	*Parmi,*	*Sur,*
Avec,	*Derrière,*	*Hormis,*	*Pour,*	*Vers,*
Chez,	*Dès,*	*Hors,*	*Près,*	*Voici,*
Contre,	*Devant,*	*Malgré,*	*Sans,*	*Voilà.*

346. Remarque. — Certains mots, soit adjectifs, soit participes, sont considérés comme prépositions lorsqu'ils se trouvent devant un nom, tels sont : *sauf, attendu, excepté, passé, supposé, vu, y compris, non compris, concernant, durant, moyennant, pendant, suivant, touchant.*

347. Locution prépositive. — On appelle *locution prépositive* une préposition formée de plusieurs mots. Les principales sont :

A cause de,	*Au-dessous de,*	*Autour de,*	*Hors de,*
A côté de,	*Au-dessus de,*	*Au travers de,*	*Près de,*
A l'égard de,	*Au lieu de,*	*En face de,*	*Quant à,*
A travers,	*Auprès de,*	*Grâce à,*	*Vis-à-vis de.*

348. Remarque I. — Il ne faut pas confondre **à**, préposition, avec **a**, troisième personne du singulier du verbe avoir ; **à**, préposition, prend l'accent grave : *Je vais* **à** *Rome* ; **a**, verbe, n'a pas l'accent : *Il* **a** *peur.*

349. Remarque II. — On met aussi un accent grave sur la préposition **dès** pour la distinguer de l'article ou de l'adjectif indéfini **des** : **Des** *vieillards se lèvent* **dès** *l'aurore.*

ANALYSE DE LA PRÉPOSITION

Pour analyser la *préposition,* il faut en indiquer :

1° L'*espèce* : si c'est une préposition ou une locution prépositive ;

2° La *fonction :* c'est-à-dire quels mots elle met en rapport.

Par abréviation on écrit :

Prép. pour préposition ; *loc. prép.* pour locution prépositive.

Ex. : L'hirondelle part *en* automne.
Il faut se mettre *au-dessus de* la calomnie.

en prép., unit *part* à *automne.*
au-dessus de loc. prép., unit *mettre* à *calomnie.*

EXERCICE

43. Soulignez les *prépositions* contenues dans le morceau suivant. Vous direz ce que vous trouvez de louable dans la conduite de Washington et dans celle de sa mère.

LA MÈRE D'UN HÉROS

En 1784, quand Washington, ayant enfin déposé les armes, vint visiter sa mère dans sa solitude et lui prodiguer ses pieux embrassements, elle ne le loua pas de s'être élevé si haut dans l'opinion des hommes, elle se contenta de lui dire : « Mon fils, je suis heureuse que tu aies bien fait ton devoir. »

A cette époque, un grand bal fut donné en l'honneur de Washington. Il s'y rendit avec sa mère. Vêtue à la vieille mode, très droite malgré ses soixante-dix-huit ans, elle avait un air simple et grand. Quand elle entra appuyée sur le bras de son fils, toute l'assistance fut attendrie. On ne pouvait contempler sans admiration le libérateur de l'Amérique conduisant avec un tendre respect la femme à qui il devait sa vie, sa vertu et sa gloire. « Les jours de danse sont loin de moi, dit Mme Washington ; mais je suis heureuse de prendre part à la joie publique. » Et elle assista gaîment au commencement de la fête. Lorsque neuf heures sonnèrent, elle dit à son fils : « Allons, George, il est temps que les vieilles gens rentrent chez eux. » Elle salua l'assemblée et se retira reconduite par Washington.

CHAPITRE VIII

L'ADVERBE

350. Définition. — L'*adverbe* est un mot invariable qui se joint à un verbe, à un adjectif ou à un autre adverbe, pour en compléter le sens. Ex. : *Agissons* **prudemment**. *La rose est* **très** *belle. Les exemples instruisent* **plus facilement** *que les règles.*

Dans le premier exemple, l'adverbe *prudemment* complète le sens du verbe *agissons ;* dans le second, l'adverbe *très* complète le sens de l'adjectif *belle ;* dans le troisième, l'adverbe *plus* complète le sens de l'adverbe *facilement.*

351. Espèces et dénominations. — Il y a plusieurs sortes d'adverbes, selon les diverses circonstances qu'ils expriment :

1° De **lieu** : *Ailleurs, alentour, dedans, dehors, dessus, dessous, ici, là, loin, où, partout, y*, etc.

2° De **temps** : *Alors, aujourd'hui, auparavant, aussitôt, autrefois, bientôt, déjà, demain, depuis, hier, jadis, jamais, maintenant, parfois, quelquefois, souvent, tantôt, tard, toujours*, etc.

3° De **quantité** : *Assez, beaucoup, davantage, guère, moins, peu, plus, tant, tellement, très, trop*, etc.

4° De **manière** : *Bien, mal, mieux, pis, vite*, etc., et la plupart des adverbes formés d'un adjectif et de la terminaison *ment : agréablement, justement, poliment, sagement*, etc.

5° D'**affirmation** et de **doute** : *Assurément, certainement, certes, oui, vraiment, peut-être, probablement*, etc.

6° De **négation**: *Ne, non, nullement, pas, point*, etc.

352. — Remarque. — Certaines prépositions, telles que : *avant, après, derrière, devant*, s'emploient parfois comme adverbes ; elles n'ont pas alors de complément.

353. Locution adverbiable. — On appelle *locution adverbiale* un adverbe composé de plusieurs mots. Les principales sont :

A peu près,	*Au dehors,*	*Avant-hier,*	*Ne pas,*
Après-demain,	*Au-dessous,*	*De plus,*	*Ne point,*
A présent,	*Au-dessus,*	*De suite,*	*Tout à fait,*
Au dedans,	*Au-devant,*	*En avant,*	*Tout de suite,* etc.

354. Remarque I. — Il ne faut pas confondre **là**, adverbe de lieu, qui a l'accent grave, avec **la**, article ou pronom. Ex. : *Venez* **là**, *pour* **la** *voir.*

355. Remarque II. — Il ne faut pas non plus confondre **y**, adverbe de lieu, qui signifie *là*, avec **y**, pronom personnel, qui signifie *à lui, à elle*, etc. Ex. : *Allez-***y** (adverbe).—*Pensez-***y** (pronom).

ANALYSE DE L'ADVERBE

Pour analyser l'*adverbe*, il faut en indiquer :
1° L'*espèce :* s'il est un adverbe ou une locution adverbiale ;
2° La *fonction*, c'est-à-dire quel mot il modifie.
Par abréviation on écrit :
Adv. pour adverbe ; *loc. adv.* pour locution adverbiale.

Ex. : Les heures passent *rapidement.*
Le temps est *très* précieux.
C'est donner deux fois que de donner *tout de suite.*

rapidement	adv., mod. *passent.*
très	adv., mod. *précieux.*
tout de suite	loc. adv., modifie *donner.*

EXERCICE

44. Soulignez d'un trait les *adverbes* contenus dans le morceau suivant.

LE MADRIGAL DE LOUIS XIV

Il faut que je vous conte une petite historiette, qui est très vraie et qui vous divertira. Le roi se mêle depuis peu de faire des vers ; MM. de Saint-Aignan et Dangeau lui apprennent comment il faut s'y prendre. Il fit l'autre jour un petit madrigal que lui-même ne trouva pas trop joli. Un matin il dit au maréchal de Grammont : « Monsieur le maréchal, lisez, je vous prie, ce petit madrigal, et voyez si vous en avez jamais vu un si impertinent : parce qu'on sait que depuis peu j'aime les vers, on m'en apporte de toutes les façons. »

Le maréchal, après avoir lu, dit au roi : « Sire, Votre Majesté juge divinement bien toutes les choses ; il est vrai que voilà le plus sot et le plus ridicule madrigal que j'aie jamais lu. » Le roi se mit à rire, et lui dit : « N'est-il pas vrai que celui qui l'a fait est bien fat ? — Sire, il n'y a pas moyen de lui donner un autre nom. — Oh ! bien ! dit le roi, je suis ravi que vous m'en ayez parlé si bonnement ; c'est moi qui l'ai fait. — Ah ! Sire, quelle trahison ! que Votre Majesté me le rende ; je l'ai lu brusquement. — Non, monsieur le maréchal ; les premiers sentiments sont toujours les plus naturels. »

Le roi a fort ri de cette folie et tout le monde trouve que voilà la plus cruelle petite chose qu'on puisse faire à un vieux courtisan.

Mme de Sévigné.

CHAPITRE IX

LA CONJONCTION

---

356. Définition. — La *conjonction* est un mot invariable qui sert à unir deux mots entre eux ou deux parties de phrase entre elles. Ex. : *Le ciel* **et** *la terre passeront,* **mais** *les paroles de Notre-Seigneur ne passeront pas.*

Dans cet exemple, la conjonction *et* unit deux mots ; la conjonction *mais* unit deux parties de phrase.

357. Espèces et dénominations. — Il y a deux sortes de conjonctions : les conjonctions de *coordination* et les conjonctions de *subordination.*

Les principales *conjonctions de coordination* sont : *et, ou, ni, mais, car, or, donc,* etc.

Les principales *conjonctions de subordination* sont : *que, si, quand, comme, lorsque, puisque, quoique, afin que, parce que, avant que,* etc.

358. Locution conjonctive. — On appelle *locution conjonctive* une conjonction formée de plusieurs mots, comme : *au contraire, au moins, c'est pourquoi ; afin que, ainsi que, de peur que,* etc.

359. Remarque I. — Il ne faut pas confondre **où,** adverbe, qui marque le lieu et prend un accent grave, avec **ou,** conjonction, qui signifie *ou bien* et s'écrit sans accent. Ex. : **Où** *allez-vous* (adverbe) ?—*Appelez Pierre* **ou** *Paul* (conjonction).

360. Remarque II.—**Si** est tantôt *adverbe* et tantôt *conjonction.* **Si** est adverbe quand il signifie *tant, tellement* : *Le vent est* **si** *fort qu'il brise les arbres.*

Si est conjonction quand il unit deux parties de phrase : *Sois aimable* **si** *tu veux être aimé.*

361. Remarque III. — **Que** est *pronom, adverbe* ou *conjonction.*

Que est pronom relatif quand on peut le remplacer par *lequel, laquelle ;* ou par *quelle chose* : *La rose est la fleur* **que** *je préfère.*—**Que** *cherchez-vous ?*

Que est adverbe quand il signifie *combien* ou *pourquoi :* **Que** *le vice est honteux !* **Que** *tardez-vous ?*

Que est conjonction lorsqu'il unit deux parties de phrase: *Tout prouve* **que** *Dieu existe.*

ANALYSE DE LA CONJONCTION

Pour analyser la *conjonction*, il faut en indiquer :

1° La *nature :* si c'est une conjonction ou une locution conjonctive ;

2° La *fonction :* quels mots ou quelles parties de phrase elle unit.

Par abréviation on écrit :

Conj. pour conjonction; *loc. conj.* pour locution conjonctive.

Ex. : Dieu *et* la conscience sont deux témoins qui nous regardent.

Prie *afin que* tu restes bon.

et conj., unit *Dieu* à *conscience.*

afin que loc. conj., unit *Prie* à *tu restes.*

EXERCICE

45. Soulignez d'un trait les *conjonctions* et de deux traits les *adverbes.*—Racontez oralement ce récit.

LES AVANTAGES DE LA SINCÉRITÉ

George Washington, qui devint président des États-Unis d'Amérique, fut renommé toute sa vie pour sa sincérité. Il était encore petit enfant, lorsqu'un ami de sa famille lui fit don d'une hachette.

Dans sa joie, il n'eut rien de plus pressé que de l'essayer sur tous les arbres du jardin. Entre autres dégâts, il fit une énorme entaille à un oranger, arbre favori de son père.

Celui-ci voulut savoir quel était l'auteur du méfait. Après avoir interrogé vainement tous les gens de la maison, il s'adressa à son fils : « George, lui dit-il, connais-tu le coupable ? Je veux le punir, et le punir de telle sorte qu'il ne soit pas tenté de recommencer. »

L'enfant eut une grande frayeur ; mais il n'hésita pas à répondre : « Mon père, je ne puis faire un mensonge, c'est moi qui suis le coupable : punissez-moi. »

Viens dans mes bras, s'écria son père. Tu as eu grand tort de mutiler un arbre que j'avais planté et que j'aimais ; mais tu m'as dit la vérité, et je te pardonne. Ta franchise vaut mieux pour moi que mille arbres, eussent-ils des fleurs d'argent et des fruits d'or. Va, et que l'aventure de l'oranger te rappelle toujours qu'il faut être, quoi qu'il en coûte, véridique et sincère.

CHAPITRE X

L'INTERJECTION

---

362. Définition. — L'*interjection* est un mot invariable et comme une sorte de cri que l'on jette dans le discours pour exprimer les mouvements vifs de l'âme. Ex. : **Oh !** *quel beau tableau* ! **Aïe !** *que vous me faites mal* !

363. Remarque. — L'interjection est toujours suivie d'un *point d'exclamation* (!).

364. Dénominations. — Les principales interjections sont : *Ah! ha! eh! he! ô! oh! ho! chut! hélas ! holà !*

365. Locution interjective. — On appelle *locution interjective* une interjection formée de plusieurs mots : *Ah ça ! eh bien ! fi donc ! grand Dieu ! juste ciel !* etc.

ANALYSE DE L'INTERJECTION

Pour analyser l'*interjection*, il suffit d'en indiquer la nature, c'est-à-dire si c'est une interjection ou une locution interjective.

Par abréviation on écrit :

Interj. pour interjection ; *loc. interj.* pour locution interjective.

Ex. : *Ah* ! que Dieu est bon !
Eh bien ! partons-nous ?

Ah ! interj.
Eh bien ! loc. interj.

EXERCICES

46. Soulignez d'un trait les *mots invariables* contenus dans le morceau suivant et indiquez la *nature* de chacun de ces mots.

1. Ah! que les charmes de la vertu sont puissants! 2. Celui qui aime fait tout sans peine; ou bien, sa peine, il l'aime. 3. Ne pouvant s'élever jusqu'à l'honnête homme, le calomniateur tente, en le diffamant, de l'abaisser jusqu'à lui. 4. Il n'est pas de moyen plus sûr pour acquérir l'amitié que de donner la sienne. 5. Il en est de l'honneur, comme de la neige; rien ne peut lui rendre l'éclat qu'il a perdu. 6. Malgré la distance qui semble les séparer, la terre est voisine du ciel, et Dieu n'est pas loin du cœur de l'homme. 7. Quiconque a méconnu complètement Jésus-Christ, regardez-y bien, dans l'esprit ou dans le cœur, il lui a manqué quelque chose. 8. Allons souvent au Tabernacle puiser des inspirations pour notre pensée, des énergies pour notre cœur, des joies pour notre vie; car il y a tout cela dans l'Hostie sainte, et plus encore. 9. C'est pour la vérité que Dieu fit le génie. 10. Qui garde la vertu ne perd point la beauté. 11. Quand Dieu place sur notre route un enfant distingué, innocent, généreux, et que nous voulons connaître la source mystérieuse de ces dons privilégiés, nous remontons à sa mère, et nous ne nous trompons jamais. 12. Quand on est un grand chrétien, on devient aisément un grand citoyen.

47. Racontez oralement le récit suivant.

L'autre soir, par un beau clair de lune, je m'étais arrêté à considérer les fruits superbes qui pendent des arbres de notre riche voisin; il n'y aurait qu'à étendre la main au-dessus de la haie pour cueillir ces fruits dont le propriétaire ne connaît pas le nombre.

Personne certainement, à cette heure de la nuit, ne verrait celui qui céderait à la tentation de se les approprier.

Aussi l'idée me vint-elle un moment de goûter ces fruits qui n'ont pas leurs pareils dans le modeste verger qui entoure notre maison.

Un moment de réflexion m'a arrêté tout de suite. Notre voisin est riche; nous sommes pauvres, personne ne m'aurait vu; mais ces poires ne sont pas à moi; elles sont le bien d'autrui et j'aurais été un voleur. Ma conscience aurait été seule à le savoir; mais ses reproches m'eussent été trop pénibles.

Ç'aurait été là la punition inévitable de ma mauvaise action. Il me semble d'ailleurs que mon père, ma mère, tous ceux qui me connaissent auraient lu ma conduite sur mon front.

Maintenant que j'ai résisté à la tentation, je me rappelle avec plaisir cette circonstance et je sais que toujours j'aurai le courage de préférer à toute autre satisfaction, la joie d'avoir été honnête, le bonheur d'être approuvé par ma conscience.

CHAPITRE XI

FORMATION DES MOTS

---

366. Dans la formation des mots, on distingue : le *radical*, les *préfixes* et les *suffixes*.

367. On appelle **radical** ou *racine* la partie essentielle d'un mot, celle qui en exprime le sens général. Ex. : Dans *grandeur*, *grandir*, le radical est *grand*.

368. On appelle **préfixes** des particules ou des prépositions placées avant le radical pour en modifier le sens. Ex. : Dans **re***faire*, **dé***coudre*, **in***juste*, **pro***nom*, les particules *re*, *dé*, *in*, *pro*, sont des préfixes.

369. On appelle **suffixes** des particules placées après le radical pour en modifier le sens. Ex. : Dans *labour***eur**, *fleur***iste**, *pardonn***able**, *rouge***âtre**, les syllabes *eur*, *iste*, *able*, *âtre*, sont des suffixes.

Mots primitifs, composés et dérivés.

370. On appelle **mots primitifs** ceux qui servent à former d'autres mots (ils sont formés d'un radical ou mot racine). Ex. : *Grand*, *fin*, *long*.

371. On appelle **composés** les mots dont le radical est précédé d'un préfixe. Ex. : **Re***faire*, **entre***prise*, **trans***port*.

372. On appelle **dérivés** les mots dont le radical est suivi d'un suffixe. Ex. : *Sage***sse**, *grand***eur**, *fil***ature**.

Famille de mots.

373. On appelle **famille de mots** un groupe de mots ayant la même racine. Ainsi le mot *pas* a donné naissance à : **pas***ser*, **pas***sager*, *com***pas**, *im***pas***se*, *re***pas***ser*, *sur***pas***ser*, etc.

EXERCICES

48. A l'aide des mots suivants, formez des composés en ajoutant les préfixes : *re, com, dé, en, entre, in, pré, pro, trans.*

Mettre, nom, position, port, clos, goût, passion, mêler, fusion, vision, occuper, jet, fonte, verbe, face, père, fortune, battre, justice, venir, monter, carnation, marche, bâtir, voir, lacer, jeter, action.

49. A l'aide des mots suivants, formez des dérivés en ajoutant les suffixes : *ade, age, ée, et, ien, tion, erie.*

Recul, plat, bois, cabine, arroser, assiette, causer, Canada, cirer, chauffer, assembler, adorer, col, promener, jardin, braver, feuille, plume, pèlerin, bouche, paroisse, fourbe, lot, décorer, grammaire.

50. Groupez par famille les mots suivants :

(Radicaux : *champ, fil, fort, plante, son, temps, terre, tour.*)
Champêtre, filer, planter, fortement, tournure, fortifiant, printemps, contemporain, tourneur, effort, terreau, terrasse, retour, sonneur, déplanter, filasse, filature, tempétueux, sonorité, fortification, contour, déterrer, détour, camper, filet, sonnerie, forteresse, sonore, forcer, sonnette, souterrain, tourner, campagne, entourage, longtemps, temporel, tourniquet, renforcer, replanter, tournevis, implanter, tournée, sonate, contretemps, temporaire, intempestif, sonner, tournoi, planteur, tempêter, détournement, plantation, filament, plant, filière, entourer, filandreux, campement, contourner, tempête, campagnard.

51. Analysez grammaticalement le morceau suivant.

LE CANADA

Il est sur le sol d'Amérique
Un doux pays aimé des cieux,
Où la nature magnifique
Prodigue ses dons merveilleux.
Ce sol, fécondé par la France
Qui règne sur ses bords fleuris,
C'est notre amour, notre espérance,
Canadiens, c'est notre pays.

OCTAVE CRÉMAZIE.

CHAPITRE XII

HOMONYMES. — PARONYMES. — SYNONYMES.

---

374. Les **homonymes** sont des mots qui ont la même prononciation et quelquefois la même orthographe, mais qui expriment des choses différentes. Ex. : *Bière* (cercueil), *bière* (boisson).

375. Les **paronymes** sont des mots qui, sans avoir la même orthographe et la même prononciation, ont une certaine analogie entre eux, soit par leur orthographe, soit par leur prononciation. Ex.: *Vénéneux* et *venimeux ; plier* et *ployer ; consumer* et *consommer.*

376. Les **synonymes** sont des mots qui ont à peu près la même signification. Ex. : *Péril* et *danger ; craintif, timide* et *peureux.*

NOTE. — Il n'y a pas de synonymes parfaits dans la langue française.

EXERCICES

52. Donnez les *homonymes* des mots suivants et leur *définition :*

Cygne. Saint. Antre. Faim. Maire. Lait. Compte. Maître. Ver. Lieu. Autel. Ancre. Vice. Don. Cou. Foi. Sel. Tante. Pain. Chair. Chaîne. Serin. Reine. Amande Boue. Voix.

53. Donnez l'*antonyme* ou *contraire* des mots suivants :

Jour. Beauté. Richesse. Naissance. Haine. Chaleur. Bruit. Joie. Prospérité. Bonheur. Défiance. Commencement. Guerre. Qualité. Ennemi. Mal. Ange. Malédiction. Lumière. Intempérance. Jeunesse. Stérilité.

54. Donnez un *synonyme* à chacun des mots suivants :

Bataille. Paradis. Cité. Camarade. Cabane. Chemin. Péril. Agriculteur. Navire. Défaut. Cime. Auberge. Tristesse.

TROISIÈME PARTIE

SYNTAXE

La *syntaxe* est l'étude des mots unis entre eux pour former des propositions ou des propositions unies entre elles pour former des phrases.

NOTIONS D'ANALYSE LOGIQUE

377. L'analyse logique consiste à décomposer une *phrase* en *propositions*, à classer les propositions selon leur importance et selon les rapports qu'elles ont les unes avec les autres, et à décomposer chaque proposition en ses parties : *sujet, verbe, attribut.*

1. Éléments de la proposition.

378. Nous avons vu qu'une *phrase* est une réunion de mots formant un sens complet. C'est l'expression d'une pensée ou d'un raisonnement.

Ex. : *La langue française est la plus claire de toutes.*

379. La phrase se compose de *propositions.*

380. Dans une phrase, on compte ordinairement autant de propositions qu'il y a de verbes, exprimés ou sous-entendus, à un mode personnel.

Ex. : *Bénissons Dieu qui nous conserve la vie.* (2 prop.)

Celui qui s'élève sera abaissé, et celui qui s'abaisse sera élevé. (4 prop.)

381. Une **proposition** est une réunion de mots formant un sens plus ou moins complet. C'est l'expression, l'énonciation d'un jugement.

Ex. : *L'incrédule est malheureux* (sens complet).
Quand vous voudrez (sens incomplet).

Remarque. — Lorsqu'une proposition par elle-même a un sens complet, elle constitue une phrase. Ex. : *Le castor est industrieux.*

382. La proposition, considérée *logiquement*, contient trois parties ou éléments : un *sujet*, un *verbe* et un *attribut*.

Ex. : *Dieu* (sujet) *est* (verbe) *éternel* (attribut).

NOTE. — Nous disons : *considérée logiquement*, car la proposition, considérée *grammaticalement*, contient autant de parties que de mots.

Sujet.

383. Le **sujet** est l'être dont on exprime une qualité ou une action : c'est donc l'être sur lequel on porte un jugement. Dans cet exemple : *La terre est fertile*, *terre* est sujet, car il signifie l'être dont on exprime la qualité.

Le **sujet logique** est le sujet grammatical accompagné de ses compléments, c'est-à-dire de tous les mots qui le déterminent ou l'expliquent. Ainsi dans cet exemple : *La profession de cultivateur est honorable*, le sujet logique est : *la profession de cultivateur*, le sujet grammatical est : *profession*.

384. Le sujet d'une proposition est *simple* ou *multiple*, *complexe* ou *incomplexe*.

Le sujet est **simple** quand il est exprimé par un *seul* mot singulier ou pluriel. Ex. : *La fourmi est travailleuse.—Les ânes sont têtus.*

Le sujet est **multiple** quand il est exprimé par *plusieurs* mots. Ex. : *Le ciel et la terre sont admirables.*

Le sujet est **complexe** lorsqu'il est exprimé par un mot accompagné d'un ou de plusieurs compléments qui déterminent ou expliquent le mot principal. Ex. : *L'œuvre de la création est magnifique.*

Le sujet est **incomplexe** lorsqu'il est formé d'un seul mot sans aucun complément. Ex. : *L'âme est immortelle.*

385. Le sujet peut être : 1° un substantif ou un mot quelconque pris substantivement ; 2° un pronom ; 3° un infinitif.

Ex. : *Le temps est précieux. — Le sage parle peu.*
Nous sommes mortels.
S'enivrer est honteux.

Note. — Le sujet peut encore être : 1° une citation textuelle : *Tout restaurer dans le Christ, est la devise de S. S. Pie X;* 2° une proposition amenée par *que : Il est certain que Dieu existe.*

Verbe.

386. Le **verbe** est le lien qui unit l'attribut au sujet. Ex. : *La Vierge Immaculée est puissante au ciel.*

Dans la proposition logique, le verbe est toujours le verbe *être.*

Lorsqu'il est *distinct* de l'attribut, c'est-à-dire quand c'est lui-même qui est exprimé, on l'appelle verbe **substantif.** Ex. : *La mer est immense.*

Lorsqu'il est *combiné* avec l'attribut, il prend le nom de verbe **attributif.** Ex. : *Le travail désennuie ;* mis pour : *Le travail est désennuyant.*

Le verbe *attributif* étant composé du verbe *être* et d'un *attribut*, il faut le décomposer dans l'analyse ; pour cela, on met le verbe *être* au même mode, au même temps, à la même personne et au même nombre que le verbe attributif, et on lui donne pour attribut le participe présent de ce même verbe attributif. Ex. : *Les avares désirent* (*sont désirant*) *les richesses ;* le verbe est *sont*, l'attribut est *désirant.*

Remarque I. — Les verbes *paraître, sembler, devenir,* et autres analogues, peuvent remplacer le verbe *être ;* et comme celui-ci, ils sont ordinairement suivis d'un attribut. Ex. : *Le paresseux devient pauvre.*

Remarque II. — Les verbes passifs n'étant autre chose que le verbe *être* suivi d'un participe passé, il n'y a pas lieu de les décomposer. Ex. : *L'hypocrite est haï ;* le verbe est *est* l'attribut, *haï.*

Attribut.

387. L'**attribut** est la qualité que l'on donne, que l'on *attribue* au sujet. Ex. : *La vertu est aimable.*

L'**attribut logique** est l'attribut grammatical accompagné de ses compléments, c'est-à-dire de tous les mots qui le déterminent ou l'expliquent. Ainsi dans cet exemple : *Dieu est miséricordieux envers les pécheurs*, l'attribut logique est : *miséricordieux envers les pécheurs*, l'attribut grammatical est : *miséricordieux*.

388. De même que le sujet, l'attribut est *simple* ou *multiple*, *complexe* ou *incomplexe*.

L'attribut est **simple**, s'il n'y en a qu'*un* pour le même sujet. Ex. : *La rose est odoriférante.*

Il est **multiple**, s'il y a *plusieurs* attributs particuliers pour le même sujet. Ex. : *La mère est bonne et douce.*

L'attribut est **complexe** lorsqu'il a un ou plusieurs compléments. Ex. : *La prière est la respiration de l'âme.*

Il est **incomplexe** lorsqu'il n'a pas de complément. Ex. : *L'écureuil est vif.*

Note I. — Quand les sujets ou les attributs sont *simples* ou *incomplexes*, il est inutile de le faire remarquer dans l'analyse.

Note II. — Un sujet ou un attribut peuvent être en même temps complexes et multiples.

389. L'attribut est le plus souvent un adjectif ou un participe, quelquefois un nom ou un pronom, rarement un infinitif.

Ex. : *Dieu est grand. — Le Canada est peu peuplé.*
La reconnaissance est la mémoire du cœur.
Les intérêts de nos amis sont les nôtres.
S'humilier n'est pas ramper.

Note. — L'attribut peut encore être une expression adjective ou verbale amenée par une préposition. Ex. : *Il est à jeun. — Son choix est encore à faire.*

390. Remarque.—Outre ces trois parties essentielles : *sujet, verbe, attribut*, la proposition renferme le plus souvent des mots accessoires, qu'on appelle **compléments**, parce qu'ils servent à préciser ou à expliquer le sens du sujet ou de l'attribut.

On dit que le complément est **déterminatif** quand il limite, quand il précise la signification d'un nom ou d'un adjectif. On ne peut le retrancher sans nuire essentiellement au sens de la phrase.

Ex. : *L'habitude de mentir est vicieuse. — La jeunesse est avide de plaisirs.*

On dit que le complément est **explicatif** quand il exprime simplement une qualification du nom, sans en restreindre la signification. On peut le retrancher sans nuire essentiellement au sens de la phrase.

Ex. : *L'homme, roi de la nature, est mortel.*

Notes.—I. Dans l'analyse logique, les *adjectifs qualificatifs*, les *adjectifs déterminatifs* et les *adverbes* sont eux-mêmes considérés comme compléments. Le sens du mot *complément* dans l'analyse logique est, comme on le voit, très général.

II. Il y a certains mots qui ne se rapportent à aucun des termes de la proposition. Ce sont la *conjonction*, l'*interjection* et les mots *mis en apostrophe*. Dans l'analyse, ces mots se mettent ordinairement entre parenthèses.

III. Un nom ou un pronom est *mis en apostrophe* quand il sert à désigner la personne ou la chose à laquelle on s'adresse. Ex. : *Enfants, aimez vos parents. — Beau firmament, que j'aime à contempler tes splendeurs !*

2. Différentes sortes de propositions.

391. On distingue deux grandes catégories de propositions : 1° Les propositions *indépendantes* ; 2° les propositions *dépendantes* ou *complétives*.

Proposition indépendante.

392. La proposition **indépendante** est celle qui a un sens complet par elle-même.

Ex. : *La vertu est aimable.*
Le remords suit toujours le crime.

La proposition indépendante prend le nom de proposition **principale,** quand elle en a une ou plusieurs sous sa dépendance. Ex. : *Dieu veut que nous travaillions.*

NOTE. — La proposition principale ne se trouve pas toujours au commencement de la phrase.

Remarque. — Dans une phrase, il peut y avoir plusieurs propositions indépendantes. Ex. : *L'Éternel est son nom, le monde est son ouvrage.* (RACINE.)

Proposition dépendante ou complétive.

393. La proposition **dépendante** ou *complétive*, est celle qui dépend d'une autre ; elle joue le rôle de *complément.*

Ex. : *Je crois que la vertu rend heureux.*
Le vice commence où la vertu finit.

Remarque. — La proposition complétive se rapporte à la proposition principale tout entière, ou seulement à un de ses termes.

Sortes de propositions complétives.

394. Nous venons de voir que les propositions *dépendantes* ou *complétives* jouent le rôle de *complément ;* elles remplissent dans la phrase les mêmes fonctions que les mots compléments dans les propositions. De même donc qu'il y a cinq sortes de compléments, on distingue *cinq* sortes de propositions complétives : les complétives *déterminatives, explicatives, directes, indirectes* et *circonstancielles.*

395. Les propositions **déterminatives** sont celles qui remplissent la fonction de *complément déterminatif* à l'égard d'un nom ou d'un pronom. On ne peut donc les retrancher sans nuire essentiellement au sens de la phrase.

Ex. : *Béni soit l'enfant qui exerce la charité !*
Les vrais amis sont ceux qui sont fidèles dans l'adversité.

396. Les propositions **explicatives** sont celles qui remplissent la fonction de *complément explicatif* à l'égard d'un nom ou d'un pronom. On peut donc les retrancher sans nuire essentiellement au sens de la phrase.

Ex. : *Le renard, qui est rusé, se laisse quelquefois prendre aux pièges.*
O Dieu, vous qui m'avez créé, faites que je sois digne de vous !

NOTE. — Les complétives déterminatives et explicatives commencent ordinairement par un pronom relatif. Elles sont quelquefois appelées propositions *relatives.*

397. Les complétives **directes** sont celles qui remplissent la fonction de *complément direct* à l'égard d'un verbe.

Ex. : *On dit que les cerfs ont la vie très longue.*
On croyait autrefois que le soleil tournait autour de la terre.

398. Les complétives **indirectes** sont celles qui remplissent la fonction de *complément indirect* à l'égard d'un verbe.

Ex. : *Souvenons-nous que nos pères ont combattu pour notre foi et notre langue.*
Je suis persuadé que le méchant est malheureux.

NOTE. — Un adjectif peut aussi être suivi d'une complétive indirecte.

399. Les complétives **circonstancielles** sont celles qui remplissent la fonction de *complément circonstanciel* à l'égard d'un verbe.

Ex. : *Il faut bonne mémoire, après qu'on a menti.*
Dieu nous a donné des biens pour que nous fassions des heureux.

Remarque I. — Les complétives *déterminatives* et *explicatives* se rapportent à un *nom* ou à un *pronom ;* au contraire, les complétives *directes, indirectes* et *circonstancielles* se rapportent surtout à un *verbe,* et sont souvent appelées *subordonnées.*

Remarque II. — Une proposition déjà subordonnée peut en avoir d'autres qui lui soient subordonnées, ou qui soient subordonnées entre elles.

400. Les propositions qui suivent les verbes impersonnels sont dépendantes de ces verbes, mais elles ne sont que des dépendantes *apparentes*, car elles sont en réalité le *sujet* de ces verbes. On les appelle généralement propositions **apparentes** ou *subjectives*.

Ex. : *Il importe qu'on aime le travail.*
Il est démontré que la charité n'appauvrit pas.

401. On appelle souvent *incise* une proposition qui vient s'intercaler entre les termes d'une autre proposition pour indiquer qu'on rapporte les paroles de quelqu'un, ou pour exprimer une pensée jetée dans la phrase comme entre parenthèses.

Ex. : *Mentez, mentez, disait un écrivain impie, il en restera toujours quelque chose.*
Vous conviendrez, n'est-il pas vrai, qu'on est heureux quand on est vertueux.

402. Plusieurs grammairiens regardent comme formant de véritables propositions distinctes celles où le verbe, quoique à l'*infinitif* ou au *participe*, a un sujet distinct. Ces propositions sont appelées *infinitives* ou *participes*.

Ex. : *Un noble cœur se décourager ! cela ne se conçoit pas.*
Un pâtre devenir pape, c'est invraisemblable.
Dieu aidant, nous en viendrons à bout.
La discorde ayant éclaté, nous nous enfuîmes.

NOTE. — Dans l'analyse, il n'y a réellement de proposition *infinitive* ou *participe* que si l'infinitif ou le participe est accompagné de son sujet, car dans les autres cas, l'infinitif et le participe ne sont que de simples compléments.

Propositions juxtaposées, propositions coordonnées.

403. Plusieurs propositions de même nature, soit indépendantes, soit complétives, qui se suivent dans une même phrase, sont dites *juxtaposées*,

quand elles ne sont pas liées ensemble par une conjonction de *coordination.*

Ex. : *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu.*
Toutes les créatures louent Dieu, tout ce qui sent le bénit, tout ce qui pense l'adore.

404. Au contraire, ces propositions sont dites *coordonnées,* quand elles sont reliées par une conjonction de *coordination* (*et, ou, ni, mais, car, or, donc,* etc.).

Ex. : *Pratiquons la vertu, car elle seule nous rend heureux.*
Le temps passe vite, donc employons-le bien.

Résumé.

ANALYSE LOGIQUE
- ÉLÉMENTS de la proposition :
  - Sujet
    - *simple* ou *multiple.*
    - *complexe* ou *incomplexe.*
  - Verbe.
  - Attribut
    - *simple* ou *multiple.*
    - *complexe* ou *incomplexe.*
- ESPÈCES de propositions :
  - Indépendante.
  - Principale.
  - Complétive
    - *déterminative.*
    - *explicative.*
    - *directe.*
    - *indirecte.*
    - *circonstancielle.*
    - *apparente.*

A CONSULTER.

405. Les complétives *circonstancielles*, servant de complément *circonstanciel* à la proposition principale, peuvent prendre différents noms selon les diverses circonstances qu'elles expriment.

La proposition circonstancielle sera *temporelle*, si elle exprime une circonstance de temps. Ex. : *Quand on est riche, on a beaucoup d'amis.*

Conditionnelle, si elle exprime une *condition*. Ex. : *Si tu veux qu'on t'épargne, épargne les autres.*

Finale, si elle exprime la *fin*, le *but* d'une action. Ex. : *Je voyagerai afin que ma santé se rétablisse.*

Comparative, si elle exprime une *comparaison*. Ex. : *On moissonne selon qu'on a semé.*

Causale, si elle exprime la *cause* d'une action. Ex. : *Le méchant se damne, parce qu'il le veut.*

Concessive, si elle exprime une *raison* que l'on admet, que l'on *concède*. Ex. : *J'irai quoique le temps soit mauvais.*

SIMPLES REMARQUES.

406. Pour compléter ce que nous avons dit de la proposition, nous ajouterons qu'au point de vue de la construction, les propositions peuvent être *directes* ou *inverses* ; *pleines*, *elliptiques* ou *explétives*.

On appelle proposition *directe* celle où chaque mot est placé dans l'ordre grammatical (*sujet, verbe, attribut*). Ex. : *La mer est immense.*

La proposition est *inverse* quand l'ordre grammatical est renversé. Ex. : *Aimable est la vertu.*

La proposition est *pleine* quand il n'y a aucun mot sous-entendu. Ex. : *L'homme vertueux brave l'envie.*

La proposition *elliptique* est celle où quelques mots sont sous-entendus. Ex. : *Soyons vertueux.*

La proposition est dite *explétive* quand elle renferme des mots superflus. Ex. : *Moi, je m'en vais ; vous, vous resterez.*

3. Figures de grammaire.

407. On appelle **figures de grammaire** certaines formes de langage qui s'écartent des règles ordinaires de la construction grammaticale.

NOTE. — La construction grammaticale exige qu'on énonce : 1° le sujet et ses compléments ; 2° le verbe ; 3° l'attribut et ses compléments.

Les principales figures de grammaire sont : l'*inversion*, *l'ellipse*, le *pléonasme* et la *syllepse*.

408. L'**inversion** consiste à déplacer l'ordre habituel (*grammatical*) des mots, pour donner plus de naturel, de vivacité ou d'harmonie à la phrase.

Ex. : *Aux petits des oiseaux Dieu donne la pâture.*
De notre conduite dépend notre bonheur.

409. L'**ellipse** consiste à supprimer, pour donner plus de rapidité à la phrase, un ou plusieurs mots grammaticalement nécessaires, mais faciles à suppléer.

Ex. : *Aimez le prochain comme vous-même.*
On a toujours raison ; le destin, toujours tort.
Où le conduisez-vous ? — A la mort. — A la gloire ! (Corneille.)

410. Le **pléonasme** consiste à exprimer des mots superflus quant au sens, mais qui donnent plus de force ou d'élégance à la phrase.

Ex. : *Se vaincre soi-même, c'est le plus beau triomphe.*
Je l'ai entendu de mes propres oreilles.
Je l'ai vu de mes yeux.

411. La **syllepse** consiste à faire accorder un mot non avec celui auquel il se rapporte grammaticalement, mais avec celui que l'esprit a en vue.

Ex. : *La plupart croient que le bonheur est dans les richesses ; ils se trompent.*
Une foule de gens croient aux sorciers.

4. Gallicismes.

412. On appelle **gallicisme** une façon de s'exprimer propre à la langue française, et qui s'écarte des règles ordinaires de la grammaire.

Quelques gallicismes proviennent d'une inversion, d'une ellipse, d'un pléonasme ou d'une syllepse.

Pour analyser un gallicisme, il faut le décomposer et le ramener autant que possible à une forme régulière.

Voici quelques exemples de gallicismes et leurs équivalents :

Il y a un Dieu.	Un Dieu est (*existe*).
Il y a de la lacheté à mentir.	Mentir est une lacheté.
Il importe de prier.	Prier importe.
C'est un crime de calomnier.	Calomnier est un crime.
C'est à vous que je parle.	Je parle à vous.
C'était merveille de l'entendre.	L'entendre était merveille.
Il ne fait que jouer.	Il joue continuellement.
Si j'étais que de vous.	Si j'étais vous (*à votre place*).
Ainsi dit le renard et les flatteurs d'applaudir.	Le renard dit ainsi et les flatteurs s'empressèrent d'applaudir.

EXERCICE

55. Analysez logiquement les phrases suivantes.

1. Le Canada est fertile. — 2. Les étoiles scintillent. — 3. La bonté de Dieu est infinie. — 4. Champlain était un homme de foi. — 5. L'écureuil est vif et gentil. — 6. Aimons notre pays. — 7. Chaque siècle a ses grands hommes. — 8. L'amour de la patrie enfante les héros. — 9. L'ouvrier laborieux devient habile. — 10. Notre âme est créée à l'image de Dieu. — 11. L'homme est le roi de la création. — 12. La paix de la conscience est la condition du bonheur. — 13. Le soldat meurt pour son pays. — 14. Aimons Dieu de tout notre cœur. — 15. On estime celui qui est probe. — 16. La patience, cette héroïque vertu, est prescrite à tous les hommes. — 17. Le soleil, qui éclaire la lune et la terre, brille par lui-même. — 18. On récompensera l'élève laborieux. — 19. Celui qui critique trop sévèrement, mérite d'être critiqué. — 20. Prions comme priaient les saints. — 21. Vous êtes, chers enfants, au printemps de la vie. — 22. Il n'est, je le vois bien, point de repos sur terre. — 23. Les anciens ignoraient que la terre se meut autour du soleil. — 24. Il est bon que nous soyons quelquefois éprouvés. — 25. La plupart des hommes sont persuadés que l'âme est immortelle. — 26. Mourir pour son pays n'est pas un triste sort. — 27. La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse. — 28. Tout homme est mortel ; or je suis homme; donc je suis mortel. — 29. L'arbre tient bon, le roseau plie. — 30. L'avare, que tout le monde déteste, semble avoir un cœur de métal. — 31. Je crois, dit Florian, que si l'on pouvait oublier que l'on est malade, on serait bientôt guéri.

CHAPITRE PREMIER

SYNTAXE DU NOM

---

1. Accord du nom.

413. Quand un nom employé comme attribut, ou en apposition, a les deux genres ou bien deux formes différentes pour le masculin et le féminin, il s'accorde ordinairement en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

Ex. : *Jeanne d'Arc est une héroïne.*
Les Romains. maîtres de l'univers...

2. Complément du nom.

414. On appelle *complément* d'un nom tout mot qui complète le sens de ce nom. Ainsi dans ces exemples : *La bonté de Dieu ; un fruit à noyau ; la confiance en Marie ; de Dieu* est le complément de *bonté ; à noyau,* le complément de *fruit ; en Marie,* le complément de *confiance.*

415. Remarque I. — Le complément d'un nom est ordinairement joint à ce nom par les prépositions *de* ou *à,* et souvent aussi par une des prépositions *en, envers, par, pour, sans,* etc.

416. Remarque II. — Si la préposition *de* unit un nom à un autre, pour désigner une même personne, une même chose, alors c'est une simple *apposition,* et le *de* est explétif ou superflu. Ex. : *La ville de Québec,* c'est-à-dire *la ville* (qui s'appelle) *Québec.*

Pluriel des noms compléments.

417. Le nom, complément d'un autre nom, se met tantôt au singulier, tantôt au pluriel, selon le sens, car l'emploi du singulier ou du pluriel, dans beaucoup de cas, dépend uniquement de la pensée.

Il faut donc examiner si le sens éveille une idée d'*unité* ou de *pluralité*. Dans le premier cas, on met le singulier : dans le second, on met le pluriel.

Ex. : *Des fruits à noyau.—Des fruits à pépins.*
Un marchand de lait.— Un marchand de fruits.
Un nid de mousse.—Une troupe de bandits.

NOTE. — Dans les cas où le sens éveille une idée d'*unité*, le complément reste au singulier, même quand le premier nom est au pluriel : *des sacs de blé, des lits de plume.*

418. Dans toutes les constructions où le sens permet de comprendre le nom complément aussi bien au singulier qu'au pluriel, on peut employer indifféremment l'un ou l'autre nombre. Ex. : *Une gelée de pomme* ou *de pommes ; des habits de femme* ou *de femmes.*

NOTE. — Dans les expressions *de province en province, d'arbre en arbre, de fleur en fleur,* et autres analogues, le singulier est préférable. C'est comme si l'on disait *d'une province à une autre province, d'un arbre à un autre arbre, d'une fleur à une autre fleur.*

3. Genre de quelques noms.

Noms à double genre.

419. Aigle. — Le mot *aigle* est du masculin quand il désigne en général l'oiseau qui porte ce nom, ou qu'il est pris au figuré pour désigner un homme de génie, un homme d'un talent supérieur.

Ex. : *L'aigle est le plus fort des oiseaux de proie.*
Bossuet fut surnommé l'Aigle de Meaux.
Cet homme-là est un aigle.

Il est du féminin quand il désigne spécialement la femelle, ou qu'il a le sens d'étendard, d'enseigne militaire.

Ex. : *Une aigle est une mère remplie de tendresse pour ses petits.*
Les aigles romaines sont souvent revenues victorieuses.

420. Amour, délice et orgue. — Les mots *amour*, *délice* et *orgue* sont généralement du masculin au singulier, et du féminin au pluriel.

Ex. : *L'amour paternel représente l'autorité.*
C'est un délice de contribuer au bonheur des autres.
L'orgue de notre église est excellent.
Il n'y a guère d'amours éternelles.
Il fait toutes ses délices de l'étude.

421. Automne. — Le mot *automne* est des deux genres, mais on préfère généralement le masculin, le nom des autres saisons étant de ce genre.

Ex. : *L'automne est souvent pluvieux.*

422. Couple. — Le mot *couple* est du féminin quand il signifie simplement le nombre *deux*.

Ex. : *Nous avons mangé une couple d'œufs.*

Il est du masculin quand il désigne deux êtres unis, ou le mâle et la femelle des animaux.

Ex. : *Un heureux couple.*
Un couple de lapins suffit pour peupler une garenne.

423. Élève et enfant. — Les mots *élève* et *enfant* sont du masculin quand ils désignent un garçon, ou lorsqu'ils sont employés dans un sens général.

Ex. : *Les élèves studieux obtiennent des prix.*
Mon neveu est un bel enfant.

Ces mots sont du féminin quand ils désignent une fille.

Ex. : *Cette petite fille est une bonne élève.*
Ma nièce est une belle enfant.

424. Foudre. — Le mot *foudre* est du féminin quand il désigne le feu du ciel (la décharge de l'électricité atmosphérique).

Ex. : *La foudre sillonne les nues.* (Acad.)

Ce mot est du masculin quand il désigne le faisceau de dards enflammés, attribut de Jupiter, et dans les expressions figurées : *foudre de guerre* (un

guerrier redoutable), et *foudre d'éloquence* (un grand orateur).

Ex. : *Jupiter prend son foudre.*
Napoléon était un foudre de guerre.
Bossuet fut un foudre d'éloquence.

425. Gent, gens. — Le mot *gent*, qui signifie *race, nation*, est resté du féminin dans les cas très rares où il est employé au singulier : *La gent marécageuse* (les grenouilles), *la gent trotte-menu* (les souris), *la gent qui porte le turban* (les Turcs), etc.

Au pluriel, le mot *gens*, étant devenu synonyme de « hommes », est du masculin, mais les adjectifs qui s'y rapportent peuvent être au masculin ou au féminin. Cependant, si l'adjectif qui précède immédiatement le mot *gens* n'est pas terminé au masculin par un *e* muet, cet adjectif se met de préférence au féminin.

Ex. : *Instruits par l'expérience, les vieilles gens sont soupçonneux.* (Acad.)
Quelles vilaines gens que les menteurs !

Quand le mot *gens* désigne une catégorie d'individus, comme dans les expressions *gens de mer*, *gens d'affaires*, *gens de bien*, *gens d'épée*, *gens de lettres*, *gens de robe*, *jeunes gens*, et autres semblables, les adjectifs qui s'y rapportent sont du masculin pluriel.

Ex. : *Les vrais gens de lettres sont rares.*
Tous nos gens sont arrivés.

426. Hymne. — Le mot *hymne* est du féminin quand il désigne un chant d'église.

Ex. : *Les hymnes du bréviaire sont très belles.*

Il est du masculin quand il désigne tout autre chant.

Ex. : *La Marseillaise est l'hymne national de la France.*

NOTE. — Rien ne semble justifier cette différence de genre établie par l'usage.

427. Œuvre. — Le mot *œuvre* est généralement du féminin.

Ex. : *Nos bonnes œuvres nous suivront au ciel.*

Cependant ce mot est du masculin : 1° en terme d'architecture : *Le gros œuvre de cette maison est terminé ;* 2° pour désigner la recherche de la pierre philosophale : *Le grand œuvre.*

428. Orge. — Le mot *orge* est du féminin : *de la belle orge.*

NOTE. — Suivant l'Académie, *orge* serait masculin dans les deux expressions : *orge perlé, orge mondé.*

429. Pâque. — Le mot *pâque*, fête des Juifs, est du féminin et prend toujours l'article.

Ex. : *Les Juifs célèbrent chaque année la pâque en mémoire de leur sortie d'Egypte.*
Notre-Seigneur célébra la pâque avec ses disciples. (Acad.)

Le mot *Pâque*, et plus ordinairement *Pâques*, principale fête des chrétiens, est nom propre masculin.

Ex. : *J'irai vous voir à Pâques prochain.*

Le mot *Pâques* est toujours du féminin pluriel dans les locutions : *Pâques fleuries* (dimanche des Rameaux), *Pâques closes* (dimanche de Quasimodo) ; et quand on veut parler de la communion pascale : *faire ses pâques, faire de bonnes pâques ;* dans ce dernier sens, *pâques* est nom commun.

430. Témoin. — Le mot *témoin* est toujours du masculin même quand il se dit d'une femme.

Ex. : *Elle est témoin de ce qui s'est passé, elle en est un bon témoin.* (Acad.)

Ce mot ne varie pas dans la locution adverbiale *à témoin*, et lorsqu'il est employé adverbialement au commencement d'une phrase.

Ex. : *Je les ai pris tous à témoin.* (Acad.)
Témoin les blessures dont il est encore couvert. (Acad.)

Noms qui changent de genre en changeant de sens.

431. Un certain nombre de substantifs ayant la même orthographe changent de genre en changeant de sens ; de plus, souvent au changement de genre s'ajoute une différence d'origine.

Voici les plus usités de ces noms :

Un *aide*, celui qui aide.	Une *aide*, assistance ; celle qui aide.
Un *aune*, arbre.	Une *aune*, ancienne mesure de longueur.
Un *crêpe*, étoffe de deuil.	Une *crêpe*, sorte de pâtisserie.
Un *enseigne*, officier de marine.	Une *enseigne*, inscription sur une boutique ; drapeau, etc.
Un *foret*, instrument pour percer les trous.	Une *forêt*, grande étendue couverte d'arbres.
Un *garde*, gardien.	Une *garde*, action de garder, etc.
Un *greffe*, lieu où sont déposés les actes de procédure.	Une *greffe*, action de greffer ; rameau greffé.
Un *guide*, personne qui conduit.	Une *guide*, lanière de cuir qui sert à diriger les chevaux.
Un *livre*, volume, ouvrage imprimé.	Une *livre*, poids ; ancienne monnaie.
Un *manche*, poignée d'un instrument, d'un outil.	Une *manche*, partie du vêtement qui couvre le bras.
Un *manœuvre*, ouvrier qui travaille de ses mains.	Une *manœuvre*, action de manœuvrer.
Un *mémoire*, facture ; écrit sommaire.	Une *mémoire*, faculté de se souvenir ; réputation.
Un *mode*, manière d'être; méthode.	Une *mode*, manière de s'habiller, etc.
Un *moule*, objet creux qui sert à donner une forme.	Une *moule*, coquillage de mer bon à manger.
Un *mousse*, jeune apprenti matelot.	Une *mousse*, plante ; écume.
Un *page*, jeune homme au service d'un prince.	Une *page*, côté d'un feuillet de papier.
Un *pendule*, poids régulateur d'horloge.	Une *pendule*, sorte d'horloge.
Un *poêle*, fourneau ; drap mortuaire.	Une *poêle*, ustensile de cuisine.
Un *poste*, fonction, emploi ; lieu assigné à quelqu'un pour un office quelconque.	Une *poste*, administration pour le transport des lettres, bureau pour les lettres ; relais.
Un *somme*, sommeil.	Une *somme*, total ; quantité d'argent.

Un *souris*, sourire.	Une *souris*, petit quadrupède rongeur.
Un *tour*, mouvement circulaire ; machine de tourneur ; trait d'habileté.	Une *tour*, bâtiment rond ou carré, très élevé.
Un *vapeur*, bateau à vapeur.	Une *vapeur*, substance réduite en gaz.
Un *vase*, ustensile pour contenir les liquides.	Une *vase*, boue.
Un *voile*, étoffe qui sert à couvrir, etc.	Une *voile*, toile tendue au vent.

4. Pluriel de quelques noms.

Noms propres.

432. Les noms propres *ne prennent pas* la marque du pluriel :

1° Quand ils désignent les individus mêmes qui portent ces noms.

Ex. : *Les deux Corneille sont nés à Rouen.*
Les Corneille, les Molière, les Racine, ont illustré le siècle de Louis XIV.

NOTE.—L'article n'est employé ici que pour attirer davantage l'attention.

2° Quand ils désignent le titre d'un ouvrage.

Ex. : *J'ai acheté deux Athalie et trois Robinson Crusoé.*

(C'est-à-dire *deux exemplaires d'Athalie et trois exemplaires de Robinson Crusoé.*)

433. Les noms propres *prennent* la marque du pluriel :

1° Quand ils désignent, non les individus qui ont porté ces noms, mais d'autres qui leur ressemblent par le mérite, les vertus ou les vices. Dans ce cas, les noms propres sont employés comme noms communs.

Ex. : *Les Corneilles, les Racines sont rares dans notre pays.*

(C'est-à-dire *les poètes semblables à Corneille, à Racine.*)

2° Quand ils sont communs à une famille historique, à une race.

Ex. : *Les Bourbons ont fourni huit rois à la France.*
Les Stuarts ont régné en Angleterre.

3° Quand on emploie le nom de l'auteur pour désigner ses ouvrages.

Ex. : *Notre musée possède des Raphaëls.*
(C'est-à-dire *des tableaux de Raphaël.*)
Il a acheté plusieurs Virgiles.

4° Quand ils désignent des pays distincts sous un même nom.

Ex. : *On travaille à séparer les deux Amériques par un canal.*
Les deux Guinées, les trois Guyanes.

NOTE. — En résumé, les noms propres prennent toujours la marque du pluriel, excepté lorsqu'ils désignent les individus eux-mêmes ou le titre d'un ouvrage, car alors les noms propres gardent leur véritable sens.

Noms empruntés aux langues étrangères.

434. Les noms d'origine étrangère, qui sont devenus des mots français, par un long et fréquent usage, et surtout lorsque cet usage leur a fait prendre une forme et une prononciation toutes françaises, forment leur pluriel suivant la règle générale. Ainsi l'on écrit au pluriel : *des panoramas, des albums, des duos, des accessits, des pensums*, etc.

435. Les mots empruntés aux langues étrangères restent *invariables*, s'ils sont d'un usage assez restreint, et surtout s'ils gardent leur forme étrangère et leur prononciation originelle : *des Te Deum, des in-octavo, des post-scriptum, des ecce homo*, etc.

L'Académie laisse cependant invariables certains mots auxquels elle donne une forme française en leur mettant un accent aigu. Ainsi elle écrit : *des avé, des mémento, des intérim, des miséréré, des salvé, des fac-similé*, etc. Aussi les grammairiens sont-ils peu d'accord entre eux et avec l'Académie.

Mots invariables employés comme noms.

436. Les mots invariables de leur nature employés accidentellement comme *noms* ne prennent pas la marque du pluriel. Ainsi les adverbes, les prépositions, les conjonctions, les lettres de l'alphabet, les chiffres, les notes de musique, et tous les mots de la langue considérés matériellement comme mots, ne prennent jamais la marque du pluriel.

Ex. : *Vos pourquoi ne finissent pas.* (Acad.)
Trois un de suite font cent onze. (Acad.)

Noms composés.

1° *Noms composés écrits en un seul mot.*

437. Règle générale. — Quand les noms composés sont écrits en un seul mot (c'est-à-dire quand leurs différentes parties ne sont plus distinctes), ils forment leur pluriel d'après la règle générale. Ex. : *Un contrevent, des contrevents ; un portemanteau, des portemanteaux.*

Exceptions. — Les mots *bonhomme, gentilhomme, monseigneur, monsieur, madame, mademoiselle,* font au pluriel *bonshommes, gentilshommes, messeigneurs, messieurs, mesdames, mesdemoiselles.*

Note. — L'usage tend à fondre en un seul mot beaucoup de noms composés, surtout ceux dont la première partie est invariable. Cet usage prévaudra certainement dans un avenir prochain.

2° *Noms composés écrits en deux mots.*

438. Règle générale. — Quand les noms composés sont écrits en deux mots, le *nom* et l'*adjectif* qui entrent dans leur formation, peuvent *seuls* prendre la marque du pluriel ; le verbe, l'adverbe, la préposition restent invariables.

Note. — Les règles qui suivent ne sont que la conséquence de cette règle générale.

439. Règles particulières. — *Deux substantifs.* Quand un nom composé est formé de deux substantifs dont l'un joue le rôle d'un adjectif, ils prennent tous les deux la marque du pluriel.

Ex. : *Un oiseau-mouche, des oiseaux-mouches.*
Un chou-fleur, des choux-fleurs.
Un chef-lieu, des chefs-lieux.

440. *Un substantif et un adjectif.* Quand un nom composé est formé d'un substantif et d'un adjectif le qualifiant, ce substantif et cet adjectif prennent tous les deux la marque du pluriel.

Ex. : *Un coffre-fort, des coffres-forts.*
Une basse-cour, des basses-cours.

441. *Un mot invariable et un nom.* Quand un nom composé est formé d'un mot invariable ou d'un verbe suivi d'un substantif, le substantif seul prend la marque du pluriel.

Ex. : *Un contre-ordre, des contre-ordres.*
Un porte-allumette, des porte-allumettes.

442. *Deux noms joints par une préposition.* Quand un nom composé est formé de deux noms unis par une préposition, le premier seul en général prend la marque du pluriel.

Ex. : *Une eau-de-vie, des eaux-de-vie.*
Un arc-en-ciel, des arcs-en-ciel.

443. Remarque I.—Quand la préposition est sous-entendue, la règle reste la même : *des hôtels-Dieu* (c'est-à-dire *des hôtels de Dieu*) ; *des fêtes-Dieu* (c'est-à-dire *des fêtes de Dieu*) ; *des mandats-poste* (*des mandats de la poste*).

444. Remarque II. —Il résulte de toutes ces règles que les noms composés formés de parties invariables, restent invariables.

Ex. : *Des on-dit, des va-et-vient, des ouï-dire, des passe-partout.*

445. Remarque III. — Quoique les noms composés dont nous venons de parler n'aient pas la marque du pluriel, les adjectifs qui s'y rapportent s'accordent selon la règle générale.

446. Remarque IV. — **Quelquefois l'idée de pluralité est tellement indiquée par le complément que celui-ci se met toujours au pluriel :** ***un*** **ou** ***des porte-allumettes, un*** **ou** ***des casse-noisettes*****, etc.**

Note. — **En résumé, pour écrire au pluriel un nom composé, il est indispensable d'examiner le sens de ce nom composé, d'en faire l'analyse. Il ne faut pas trop se fier à l'orthographe adoptée pour les noms composés par certains grammairiens de nos jours. Suivons le plus possible les enseignements de l'Académie et des bons auteurs, et n'oublions pas que dans certains cas le dictionnaire est le seul guide.**

EXERCICES

56. *Corrigez, s'il y a lieu, les mots entre parenthèses.*

1. Sainte Clotilde fut (roi) de France. — 2. Les lits de (plume) sont moelleux. — 3. Le raisin est un fruit à (pépin). — 4. Les bouquets de (rose) sont toujours recherchés. — 5. Les enfants aiment les contes de (fée). — 6. Le serpent à (sonnette) a la queue pourvue d'écailles sonores. — 7. Un charmant papillon voltigeait de (fleur en fleur). — 8. (Cet) aigle a pondu plusieurs œufs. — 9. L'aigle est (fier) et (courageux). — 10. Les aigles (romain) étaient les enseignes des légions. — 11. Les plaisirs de ce monde sont entourés de délices (trompeur). — 12. Faisons nos (seul) amours de la justice et de la vérité. — 13. Barberi a donné son nom aux orgues (criard) de Barbarie. — 14. L'orgue (complet) est (composé) d'un grand nombre de tuyaux. — 15. L'automne n'est pas toujours (froid) et (pluvieux). — 16. (Un) couple de pigeons suffit pour peupler une volière. — 17. Nous avons déjeuné d'(un) couple de pigeons. — 18. Votre fille est (un charmant) enfant. — 19. Ce sont des élèves (laborieux). — 20. Cicéron était (un) foudre d'éloquence. — 21. Ne vous réfugiez pas sous les arbres pour éviter (le) foudre. — 22. En général, (tout) les jeunes gens sont (gai). — 23. Presque (tout) les honnêtes gens sont (heureux). — 24. Les (vrai) gens de lettres sont rares. — 25. Saint Hilaire a composé les (premier) hymnes de l'Église. — 26. Chaque peuple a son hymne (national). — 27. Les hymnes (national) inspirent l'amour de la patrie. — 28. De (tel) gens d'affaires sont-ils de (vrai) gens de lettres ? — 29. Moïse a raconté (le grand) œuvre de la création. — 30. Notre orge est bien (levé). — 31. Moïse institua chez les Juifs la fête qu'on appelle (pâque). — 32. Quand (pâque) est (passé) le beau temps revient vite. — 33. Cette femme est (un bon) témoin.

57. *Même exercice.*

1. Deux (Vaudreuil) ont été gouverneurs de la Nouvelle-France. — 2. Les deux (Canada) furent réunis en un seul gouvernement en 1840. — 3. Les (Bibaud), les (Garneau), les (Ferland), les (Laverdière), les (Casgrain), peuvent compter parmi nos meilleurs historiens. — 4. Les (Cicéron) sont rares dans notre pays. — 5. Tâchez d'écrire correctement des (alinéa), des (accessit), des (pensum), des (duo), des (cyclorama). — 6. Voilà des (si) et des (pourquoi) bien ennuyeux. — 7. Il y a des (beau-père) qui valent de véritables pères. — 8. Les (chef-d'œuvre) de Corneille et de Racine sont immortels. — 9. Les (chauve-souris) ne volent que le soir. — 10. Une collection de (timbre-poste) nous enseigne l'histoire et la géographie. — 11. On doit administrer les (contre-poison) le plus tôt possible. — 12. Les (on-dit) ont nui à bien des gens. — 13. Les (agenda) sont des (vade-mecum).

58. *Donnez l'explication des mots en italiques.*

LES GRAND'MÈRES

Vous tous, petits enfants, aimez bien vos grand'mères,
Entourez-les ; leur âge a des *douleurs amères ;*
Oh ! formez devant l'*âtre* une *riante cour,*
Quand votre *aïeule* vient au *cercle de famille*
Chauffer ses membres froids au foyer qui *pétille,*
Son cœur à votre amour !

Votre sourire *franc* qu'elle aime et qu'elle implore
Est un *rayon d'hiver* qui la ranime encore ;
Son frais et vert *printemps* lui semble refleuri,
Quand son petit enfant vient *gazouiller* près d'elle
Comme un oiseau joyeux qui monte et bat de l'aile
Sur un arbre flétri.

Ses mains qu'il faut presser avec mille tendresses
Sont pleines de jouets et pleines de caresses.
Baisez ses cheveux blancs, *diadème* béni ;
Qu'il souffle un peu d'amour dans ses *chemins arides.*
Un seul baiser d'enfant fait oublier vingt *rides*
A son front *rajeuni !*

ANAÏS SÉGALAS.

CHAPITRE II

SYNTAXE DE L'ARTICLE

1. Accord de l'article

447. L'article s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte. Si nous mettons quelquefois un article masculin devant un nom féminin ou un article féminin devant un nom masculin, c'est parce qu'il y a des mots sous-entendus entre l'article et le nom.

Ex : *La Saint-Jean-Baptiste, la Saint-Pierre*, c'est-à-dire *la fête de saint Jean-Baptiste, de saint Pierre.*

Le Champagne, c'est-à-dire *le vin de Champagne.*

2. Le, la, les devant plus, mieux, moins.

448. Devant *plus, mieux, moins*, on emploie **le, la, les**, si l'on veut exprimer une qualité portée au plus haut degré, *avec* comparaison.

Ex. : *Le printemps est la plus belle saison de l'année.*

Sa mère est la plus heureuse des mères.

449. On emploie **le** invariable devant *plus, mieux, moins*, si l'on veut exprimer une qualité portée au plus haut degré, *sans* comparaison.

Ex. : *C'est auprès de ses enfants que cette mère est le plus heureuse* (c'est-à-dire *heureuse au plus haut degré*, sans aucune idée de comparaison).

450. **Le** reste encore invariable devant *plus, mieux, moins,* quand ces mots sont seuls ou suivis d'un adverbe.

Ex. : *Ce sont les travailleurs qu'on estime le plus.*

Les hommes vraiment charitables sont ceux qui donnent le plus délicatement.

3. Article devant les noms pris dans un sens partitif.

451. Nous avons vu que les articles **du, de la, des** sont employés avec les noms pris dans un sens partitif.

Mais si le nom pris dans un sens partitif est précédé d'un adjectif, on emploie généralement **de**, et non *du, de la, des*, devant cet adjectif.

Ex. *De cuisants remords tourmentent le coupable.*
Voilà de beaux monuments.

REMARQUE. — Cependant, si l'adjectif et le nom sont liés de manière à former une sorte de nom composé, comme *jeunes gens, jeunes hommes, honnêtes gens, bons mots, petit-lait*, etc., on emploie généralement *du, de la, des*, et non *de*, à moins que ces noms ne soient précédés d'un adjectif. Ex. : *Ce sont des jeunes gens qui ont du bon sens.—Fréquentez de bons jeunes gens.*

4. Suppression de l'article.

452. L'article se supprime en général lorsqu'on veut donner aux substantifs un sens plus général ou indéterminé, et lorsqu'on veut donner de la rapidité au style.

L'article *se supprime :* 1° Dans les sentences et dans les phrases proverbiales. Ex. : *Pauvreté n'est pas vice.—Plus fait douceur que violence.*

2° Dans les énumérations rapides. Ex.: *Grands et petits, riches et pauvres, tout parvenait jusqu'à saint Louis.* (Fléchier.)

3° Devant les substantifs mis en apposition ou en apostrophe. Ex. : *Alexandre, roi de Macédoine, fut un grand conquérant.—Enfants, louez le Seigneur.*

4° Dans certaines locutions où le substantif est étroitement uni au verbe, comme *avoir faim, avoir soif, avoir honte, rendre grâce, perdre connaissance,* etc.

5. Répétition de l'article.

453. L'article *se répète* :

1° Devant chaque nom déterminé. Ex.: *Les Grecs et les Romains aimaient les belles-lettres et les arts.*

2° En général, devant deux adjectifs unis par l'une des conjonctions *et*, *ou*, quand ces adjectifs se rapportent à des personnes ou à des choses différentes. Ex. : *Les philosophes anciens et les modernes.—L'histoire ancienne et la moderne.*

Remarque. — La grammaire veut qu'on s'exprime ainsi, mais l'usage permet de ne pas toujours tenir compte de cette règle. L'Académie elle-même s'en écarte assez souvent, par exemple lorsqu'elle dit : *les langues grecque et latine, les substances végétales et animales.*

On peut se dispenser de cette répétition lorsque la liaison des idées le permet, ou que l'on a besoin d'exprimer rapidement sa pensée.

454. L'article *ne se répète pas* :

1° Devant un second nom qui ne sert qu'à expliquer le premier ou qui désigne le même être. Ex. : *Les collines ou petites montagnes sont souvent couvertes d'arbres.—Le lynx ou loup-cervier se rencontre fréquemment dans la province de Québec.*

2° Lorsque les noms forment pour ainsi dire une expression indivisible. Ex. : *Ecole des arts et métiers ; les père et mère de cet enfant , les curés et vicaires du diocèse.*

3° Devant deux adjectifs qualifiant la même personne ou la même chose. Ex. : *Le simple et bon La Fontaine est aimé de tout le monde.*

Cependant, si les deux adjectifs ne sont pas joints par une conjonction, l'article se répète. Ex. : *Le simple, le bon La Fontaine est aimé de tout le monde.*

EXERCICES

59. *Choisissez entre les deux expressions en italiques.*

1. (*Le* ou *la*) Saint-Jean-Baptiste est notre fête nationale. — 2. Il y a des grands hommes qui ne (*le* ou *les*) sont que par leurs vertus. — 3. On écrit aujourd'hui sur les choses qu'on entend (*le* ou *les*) moins. — 4. Les hommes qui ont (*le* ou *les*) plus vécu ne sont pas ceux qui ont compté (*le* ou *les*) plus d'années, mais ceux qui ont senti (*le* ou *les*) plus la vie. — 5. Admirons les coups de la fortune qui relève quelquefois ceux qu'elle a (*le* ou *les*) plus abaissés. — 6. Les préceptes (*le* ou *les*) plus utiles sont ceux qu'on observe (*le* ou *les*) moins. — 7. La rose est (*le* ou *la*) plus belle des fleurs. — 8. Les vertus (*le* ou *les*) moins éclatantes ne sont pas (*le* ou *les*) moins solides. — 9. La rose est la fleur qui me plaît (*le* ou *la*) plus. — 10. Il y a (*de* ou *des*) bons mots qui sont (*de* ou *des*) mauvaises actions. — 11. Certaines petites villes ont (*de* ou *des*) beaux monuments. — 12. Il y a (*de* ou *des*) mauvais exemples qui sont pires que les crimes. — 13. (*De* ou *des*) doux chants égayaient nos bocages. — 14. On trouve en Amérique (*de* ou *des*) forêts immenses.

60. *Racontez à votre manière le récit suivant.*

LES LUNETTES

Jules s'ennuyait bien
Car il ne savait rien,
Pas même lire !
Un jour qu'il était seul et ne pouvait pas rire,
Il se dit : « Voyons donc, je m'en vais voir un peu,
Puisque je ne sais pas quoi faire,
La belle histoire que grand'mère
Lisait hier dans le livre bleu. »
Il va donc chercher dans l'armoire
Ce livre, et puis l'ouvre tout grand,
Mais bernique, où donc est l'histoire ?
Il ne voit rien que noir et blanc.
« Ah ! je sais, sur mes yeux je n'ai pas mis de verre,
Comme grand'mère :
Voilà pourquoi je ne puis voir. »
Et de sa grand'maman il cherche les lunettes,
Les frotte, pour les rendre nettes
Avec le coin de son mouchoir,
Regarde encore, change de page ;
Mais d'histoire pas davantage !
Sa mère entre et lui dit : « Grand'mère a mal aux yeux ;
Toi, mon enfant, ton mal, c'est d'être paresseux.
Il faut apprendre à lire et tu verras l'histoire
Sans lunettes, tu peux me croire,
Rien qu'avec tes yeux bleus. »

L. Ratisbonne.

CHAPITRE III

SYNTAXE DE L'ADJECTIF

ARTICLE I.—ADJECTIF QUALIFICATIF

1. Accord de l'adjectif.

455. Règles générales.—Nous savons que l'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte.

Tout adjectif qui qualifie plusieurs noms se met au pluriel.

Si l'adjectif qualifie des noms de différents genres, il se met au masculin pluriel.

Remarques sur l'accord de l'adjectif.

456. Quelquefois, l'adjectif placé après plusieurs noms unis par *et*, ne qualifie que le dernier : dans ce cas, il est évident qu'il ne s'accorde qu'avec ce dernier nom.

Ex. : *Voici des êtres dont la taille et l'air sinistre inspirent la terreur.* (Barthélemy.)

457. Quand un adjectif sert à qualifier deux ou plusieurs noms ayant à peu près la même signification, cet adjectif s'accorde avec le dernier de ces noms.

Ex. : *Sa vie n'a été qu'un travail, qu'une occupation continuelle.*

Le bon élève a pour son maître une affection, une amitié sincère.

L'aigle fend les airs avec une vitesse, une rapidité prodigieuse.

Note. — Quand deux noms employés comme synonymes doivent être accompagnés d'un adjectif qualificatif, il ne faut pas les unir par la conjonction *et*.

458. Quand un adjectif sert à qualifier plusieurs noms, il s'accorde avec le dernier, quand ces noms forment une gradation, ou encore quand le dernier d'entre eux les résume tous.

Ex. : *Une parole, un geste, le silence même est parfois éloquent.*

Les soldats, les officiers, l'armée entière a été courageuse.

459. Après deux noms liés par la conjonction *ou*, l'adjectif s'accorde avec le dernier :

1° S'il ne qualifie que ce dernier nom : *Donnez-lui des noix ou une pomme cuite.—Les piliers se construisent en fer ou en pierre très dure.*

2° Si le dernier substantif n'est que le synonyme ou l'explication du premier : *Étudions bien la syntaxe ou étude raisonnée des règles de la grammaire.*

Mais si l'adjectif qualifie les deux noms, il est évident qu'il s'accorde avec ces deux noms : *Les Samoyèdes se nourrissent de chair ou de poisson crus.* (BUFFON.)

De même, pour éviter une équivoque, l'accord de l'adjectif doit se faire quelquefois avec les deux noms : *On demande un homme ou une femme âgés*, c'est-à-dire *un homme âgé ou une femme âgée.*

Accord de l'adjectif après un nom complément.

460. L'adjectif placé après plusieurs noms dont l'un est complément de l'autre, s'accorde tantôt avec le premier nom, tantôt avec le complément, selon le sens.

Ex. : *Des robes de soie longues.*
Des boutons de métal ronds.
Des peaux de renards bleus.

Accord de l'adjectif après AVOIR L'AIR.

461. Quand l'adjectif placé après *avoir l'air* peut qualifier indistinctement, soit le substantif *air*, soit le sujet du verbe *avoir*, on peut le faire s'accorder avec l'un ou l'autre à volonté.

Ex. : *Cette femme a l'air gaie* ou *gai.*

462. Si l'adjectif ne peut qualifier que l'un des deux, le sujet ou le substantif *air*, l'accord n'a lieu qu'avec celui qu'il qualifie.

Ex. : *Cette femme a l'air bossue.*

463. Lorsque le sujet est un nom d'objet *inanimé*, un nom de chose, l'adjectif s'accorde toujours avec le sujet.

Ex. : *Ces fruits ont l'air pourris.*
Cette monnaie a l'air fausse.
Cette maison a l'air inhabitée.

NOTE. — Lorsqu'il s'agit de choses, il est préférable de dire *a l'air d'être* : *Cette viande a l'air d'être fraîche.* (Acad.)

Accord de l'adjectif après un collectif.

464. L'adjectif placé après le complément d'un collectif s'accorde avec le nom qu'indique le sens.

Ex. : *Le nombre des soldats décédés.*
Une troupe de soldats formée à la hâte.

Observations sur quelques adjectifs qualificatifs.

Demi, mi, semi.

465. Demi, placé devant le nom, est invariable et s'y joint par un trait d'union.

Ex. : *Revenez dans une demi-heure.*
Ce sont des demi-mesures.

NOTE. — *Demi,* dans ce cas, est considéré par plusieurs grammairiens comme une sorte de préfixe.

466. Demi, placé après le nom, prend le genre de ce nom, mais reste toujours au singulier.

Ex. : *Il mesure cinq pieds et demi.*
Il est parti à trois heures et demie précises.

REMARQUE. — L'Académie fait remarquer qu'on dit abusivement *midi et demi, minuit et demi,* pour indiquer une demi-heure après midi, après minuit.

467. Demi est toujours invariable dans l'expression adverbiale *à demi,* qui ne demande pas de trait d'union. Ex. : *Ils étaient à demi morts,* c'est-à-dire *morts à demi.*

468. Demi s'emploie quelquefois adverbialement dans le sens de *à demi,* devant les adjectifs et s'y joint par un trait d'union ; il reste alors

invariable et forme avec le mot qui suit un adjectif composé.

Ainsi au lieu de dire : *Ils étaient à demi morts*, on peut dire : *Ils étaient demi-morts.*

469. Remarque I. — *Demie* s'emploie quelquefois comme nom féminin pour signifier une *demi-heure: Cette horloge sonne les heures et les demies.—La demie est sonnée.*

470. Remarque II. — En terme d'arithmétique, *demi* s'emploie comme nom masculin pour désigner la moitié d'une unité : *Deux demis font un entier.*

471. Remarque III. — *Mi* et *semi* sont des expressions adverbiales ou des préfixes, par conséquent sont toujours invariables ; ils se joignent au mot qui suit par un trait d'union. Ex. : *Il n'y a de l'eau qu'à mi-jambes.* (Acad.)—*La mi-carême; des fleurs semi-doubles; des journaux semi-mensuels.*

Feu.

472. Feu (défunt) s'accorde lorsqu'il précède immédiatement le nom qu'il qualifie.

Ex. : *Votre feue mère était très charitable.*
Les feus rois de Suède et de Danemark. (Acad.)

Mais il reste invariable lorsque le nom est précédé de l'article ou d'un déterminatif quelconque.

Ex. : *Feu la reine, feu votre sœur.*
Feu les rois de Suède. (Acad.)

Remarque. — L'usage est de laisser l'adjectif *feu* invariable devant un nom propre : *feu Marie Stuart.*

Nu.

473. Nu est invariable quand il est placé devant un nom sans article, comme dans *nu-bras*, *nu-cou*, *nu-jambes*, *nu-pieds*, *nu-tête* ; et se joint au nom par un trait d'union.

Ex. : *Les montagnards sont souvent nu-pieds et nu-tête.*

Note. — Les expressions telles que *nu-tête, nu-pieds*, sont des locutions d'une nature particulière ; c'est comme s'il y avait *les pieds à nu, la tête à nu.*

Dans tous les autres cas, nu est variable et reste séparé du nom qu'il qualifie.

Ex. : *Les enfants doivent parler tête nue aux vieillards.*
Saint Denis suivait pieds nus l'étendard de la sainte Croix. (Fléchier.)
Toute nue, la vérité offense souvent.

Ci-inclus, ci-joint.

474. Ci-inclus, ci-joint sont toujours invariables au commencement d'une phrase.

Ex. : *Ci-inclus copie de sa lettre.*
Ci-joint les copies du contrat.

Ils sont encore invariables, lorsque, au milieu d'une phrase, ils sont suivis immédiatement d'un nom employé sans article ou sans adjectif déterminatif.

Ex. : *Vous trouverez ci-inclus copie de sa lettre.*

Dans tous les autres cas, c'est-à-dire quand ils ne commencent pas la phrase et qu'ils se rapportent à un nom déterminé, **ci-inclus** et **ci-joint** sont variables.

Ex. : *Vous trouverez ci-jointes les copies du contrat.*

Franc de port.

475. Quoi qu'en disent certains grammairiens, dans l'expression **franc de port** on peut, à volonté, considérer *franc* comme un adjectif variable, ou le considérer comme faisant partie de la locution adverbiale *franc de port* et le laisser invariable.

Ex. : *Envoyons toujours nos lettres franches de port* ou *franc de port.*
Il m'envoya cette caisse franc de port. (Acad.)

Note. — L'usage tend à remplacer *franc de port* par l'adverbe italien *franco* (sans frais). Ex. : *Ces marchandises seront expédiées franco.*

Possible

476. Possible n'est invariable que lorsqu'il modifie une des expressions : *le plus, le mieux, le moins, le meilleur, le pire.*

Ex. : *Faites le plus d'aumônes possible*, c'est-à-dire *qu'il soit possible de faire.*
Tâchons qu'il y ait le moins de malheureux possible.

Dans tous les autres cas, **possible** est variable.

Ex. : *Faites tous les efforts possibles pour vous instruire*, c'est-à-dire *qui sont possibles.*
Faites les plus grandes aumônes possibles.

Proche.

477. Proche est adverbe et par conséquent invariable quand il modifie un verbe.

Ex. : *Les maisons qu'on a construites proche de la ville.*
Ils habitent proche de notre villa.

478. Quand **proche** est placé après le verbe *être*, exprimé ou sous-entendu, il est à volonté variable ou invariable, parce qu'alors on peut le considérer comme adjectif, ou comme le premier élément d'une locution prépositive.

Ex. : *Les maisons qui sont proches* ou *proche de la ville.*

Adjectifs employés accidentellement comme adverbes.

479. Tout adjectif employé accidentellement pour modifier un verbe devient adverbe et par conséquent invariable.

Ex. : *Elles chantent juste* (avec justesse).
Que ces fleurs sentent bon !
La victoire nous coûta cher (chèrement).
Une jeune fille court vêtue.

480. Remarque. — L'adjectif n'est jamais employé adverbialement lorsqu'il est placé comme attribut après l'un des verbes *être*, *paraître*, *sembler*, *devenir*, etc.

Ex. : *Vos mesures sont justes.*
Vos parents paraissent bien bons.
Ces livres me semblent chers.

Noms employés accidentellement comme adjectifs pour désigner la couleur.

481. Un certain nombre de noms, comme *aurore*, *jonquille*, *marron*, *noisette*, *olive*, *orange*, *serin*, etc., sont employés accidentellement pour désigner la couleur d'un objet ; dans ce cas, ils ne varient pas, parce qu'ils sont le complément du mot *couleur* sous-entendu.

Ex. : *Des habits marron*, *des gants orange*, c'est-à-dire *des habits de la couleur du marron*, etc.

Note. — L'usage tend à considérer ces noms comme adjectifs. Les mots *amarante*, *cramoisi*, *écarlate*, *garance*, *mordoré*, *rose* sont déjà employés comme adjectifs : *des chapeaux roses*.

Adjectifs réunis pour désigner la couleur.

482. Quand deux adjectifs sont réunis pour désigner une couleur, ils restent habituellement tous deux invariables, parce que le premier est employé comme nom et qualifié par le second ; il y a ellipse du mot *d'un*.

Ex. : *Des cheveux châtain clair*, *des yeux bleu foncé*, c'est-à-dire *d'un châtain clair*, *d'un bleu foncé*.

Adjectifs composés.

483. Nous avons vu qu'on appelle *adjectif composé* une réunion de mots équivalant à un seul adjectif.

484. Quand l'adjectif composé est formé de deux qualificatifs qui peuvent chacun s'appliquer au substantif, ces deux qualificatifs prennent la marque du pluriel.

Ex. : *Des femmes sourdes-muettes, des oranges aigres-douces.*

485. Mais si le premier qualificatif est pris *adverbialement* et modifie le second, le second seul varie.

Ex. : *Des enfants nouveau-nés.*

486. Si l'un des deux adjectifs est employé *substantivement*, tous les deux alors varient : *des nouveaux mariés, des nouveaux convertis, des nouveaux venus, des nouveaux débarqués.*

Dans ces cas, *nouveau* n'est pas suivi du trait d'union.

Remarque I. — Les deux éléments varient dans *premier-né* et *dernier-né : les premiers-nés.*

Remarque II. — Par euphonie, *frais* varie devant un participe féminin : *une rose fraîche éclose, des fleurs fraîches cueillies.* Il en est de même de *tout* dans *tout-puissant : toute-puissante.*

Remarque III — D'après l'Académie et l'usage, *mort* reste invariable dans l'expression *mort-né : une brebis mort-née.*

Note. — Il est évident que quand l'adjectif composé est formé d'un mot invariable et d'un adjectif, l'adjectif seul varie : *les avant-derniers événements.*

2. Complément des adjectifs.

487. Plusieurs adjectifs qui se suivent peuvent avoir le *même* complément pourvu qu'ils admettent après eux la *même* préposition. Ex. : *Ce père est utile et cher à sa famille ;* parce qu'on dit *utile à, cher à.*

488. Mais si plusieurs adjectifs veulent des prépositions *différentes*, il faut donner à chaque adjectif le complément qui lui convient.

On ne pourrait pas dire : *Ce père est utile et chéri de sa famille,* parce que *utile* veut la préposition *à*, et *chéri* la préposition *de.*

Il faudrait dire : *Ce père est utile à sa famille et en est chéri.*

3. Place des adjectifs qualificatifs.

489. En général, les adjectifs qualificatifs se placent indifféremment *avant* ou *après* le substantif qu'ils qualifient ; souvent, le goût et l'usage peuvent seuls nous indiquer leur place.

490. Toutefois, quelques adjectifs changent de signification selon qu'ils sont placés avant ou après le substantif. Voici quelques exemples :

Un homme bon (qui a de la bonté) ; *un bon homme* (un peu naïf).

Un homme brave (intrépide) ; *un brave homme* (honnête et bon).

Un homme grand (de haute taille) ; *un grand homme* (un homme supérieur).

Un homme pauvre (indigent) ; *un pauvre homme* (un homme sans capacité).

Une chose certaine (assurée) ; *une certaine chose* (indiquée vaguement).

Un air mauvais (méchant) ; *un mauvais air* (air sans distinction).

La mer haute (quand la marée a monté) ; *la haute mer* (loin du rivage).

ARTICLE II. — ADJECTIFS DÉTERMINATIFS

1. Place et répétition des adjectifs déterminatifs.

491. La plupart des adjectifs déterminatifs sont soumis aux mêmes règles que l'article pour la place et la répétition.

Ex. : *Ces collines ou petites montagnes sont couvertes d'arbres.*
Il faut honorer son père et sa mère.
Votre bon et sage conseil sera suivi.

2. Adjectifs possessifs.

492. En général, l'adjectif possessif *mon*, *ton*, *son*, etc., doit être remplacé par l'article **le, la, les,** quand le sens indique clairement quel est l'individu possesseur.

Ainsi, au lieu de dire : *J'ai mal à ma tête ; il s'est cassé son bras*, on dit : *J'ai mal à la tête ; il s'est cassé le bras.*

493. Cependant, pour donner plus de force à l'expression ou pour indiquer un mal périodique ou habituel, on emploie l'adjectif possessif.

Ex. : *Baissez vos yeux vers la terre, chétifs vers que vous êtes.* (PASCAL.)
Mon frère a sa migraine.
C'est sa goutte qui le retient chez lui.

Nombre du substantif déterminé par leur.

494. On met au *singulier* le substantif déterminé par **leur** :

1° Quand le sens de la phrase indique clairement qu'il n'y a qu'un seul objet possédé en commun par tous les possesseurs.

Ex. : *Les Canadiens sont prêts à défendre leur patrie.*
Ces deux petits frères aiment leur mère.

2° Quand le nom est pris dans un sens général, bien qu'il désigne plusieurs objets.

Ex. : *Les sauvages ornent leur tête de plumes.*
Les fourmis portent de lourdes charges malgré la petitesse de leur corps.

495. Le substantif se met au *pluriel* :

1° Quand chaque possesseur peut avoir un ou plusieurs des objets possédés.

Ex. : *Toutes les mères aiment leurs enfants.*
Tous les habitants du village sortirent de leurs maisons.

2° Quand le nom exprime une idée de réciprocité, de comparaison.

Ex. : *Ils s'entretiennent de leurs épouses.*
Voici en quoi différaient leurs caractères.

REMARQUE. — Il va sans dire que ces règles s'appliquent également à *notre* et *votre*.

NOTE. — Pour savoir si le substantif précédé de *leur* doit être écrit au singulier ou au pluriel, on peut se servir du moyen mécanique suivant. Ordinairement, le substantif doit se mettre au singulier si on peut remplacer *leur* par *le* ou *la*, et au pluriel si on peut le remplacer par *les*, mettant dans les deux cas *d'eux* ou *d'elles* après le nom. Ex. : *Mon père et ma mère habitent tout l'été leur maison de campagne* (la maison d'eux). — *Ils entassaient des pièces d'argent dans leurs chapeaux* (les chapeaux d'eux).

Emploi de son, sa, ses, leur, leurs, en.

496. Son, sa, ses, leur, leurs sont régulièrement employés lorsque le possesseur est une personne ou une chose personnifiée.

Ex. : *Ce vieillard aime les enfants : il partage leurs jeux.*
Rien n'épuise la terre : plus on déchire ses entrailles, plus elle est libérale. (FÉNELON.)

497. Quand il s'agit de choses, on emploie ordinairement **le, la, les** et le pronom **en.**

Ex. : *Quand on est dans un pays, il faut en suivre les usages.*
Élevé dans l'Église, j'en connais les bienfaits.

498. Remarque. — Cependant, même lorsque le possesseur est un nom de chose, on emploie *son, sa, ses,* lorsque le pronom *en* ne peut entrer dans la construction.

Ex. : *A chaque jour suffit sa peine.*
La rose est la reine des fleurs ; j'admire la douceur de son parfum.

NOTE. — Ces règles sont loin d'être absolues : elles sont parfois enfreintes par les meilleurs écrivains.

Adjectifs numéraux.

Adjectifs cardinaux mis pour les adjectifs ordinaux.

499. Par gallicisme (façon de parler particulière à la langue française), on emploie souvent un adjectif numéral cardinal pour un adjectif ordinal :

1° Pour indiquer l'heure, la date : *A dix heures*, c'est-à-dire *à la dixième heure*. — *Le huit avril mil huit cent onze*, c'est-à-dire *le huitième jour d'avril de l'année mil huit cent onzième.*

2° Pour marquer le rang d'un souverain dans une dynastie : *Edouard sept*, pour *Edouard septième; Louis neuf*, pour *Louis neuvième.*

3° Pour désigner le tome, le livre, le chapitre, la page d'un ouvrage, le numéro d'une rue, etc. : *Tome deux, livre trois, chapitre deux, page cent, numéro dix.*

EXERCICES

61. *Corrigez, s'il y a lieu, les mots entre parenthèses.*

1. La grandeur et la bonté (infini) de Dieu se montrent partout. — 2. Il a du talent et une audace (extraordinaire) 3. Le bon goût des Égyptiens leur fit aimer la solidité et la régularité (tout nu). — 4. L'hirondelle construit son nid avec un art, une adresse (merveilleux). — 5. J'ai vu les rues, les boulevards, les faubourgs, toute la ville enfin (encombré) d'étrangers. — 6. A-t-il un penchant ou une répugnance (marqué) pour ce métier ? — 7. Je vous donnerai un livre ou une image (colorié). — 8. Nous avons acheté des chapeaux de paille (garni) et des peaux de renards (tanné). — 9. Ils ont l'air (mécontent). — 10. Cette pomme a l'air (mûr). — 11. Il s'est procuré une quantité d'amandes (considérable). — 12. Les (demi)-dieux des anciens n'étaient que des hommes qui s'étaient distingués par une valeur extraordinaire. — 13. Quatre (demi) valent deux unités. — 14. A (mi)-côte, nous rebroussâmes chemin. — 15. On dit que les Lapons sont hauts de quatre pieds et (demi). — 16. Votre (feu) tante était d'une simplicité aimable. — 17. Les paysans vont souvent pieds (nu) et (nu)-tête. — 18. (Ci-joint) la copie que vous m'avez demandée. — 19. Les ministres expédient leurs dépêches (franc de port). — 20. Faites le plus d'efforts (possible). —

21. Pour les paresseux les regrets sont (proche). — 22. La victoire nous coûta (cher). — 23. J'ai pris des mesures (juste) afin qu'il n'y eût pas d'erreur. — 24. Ces faits me paraissent (clair). — 25. Les étoffes (cramoisi) sont peu portées. — 26. Elle avait des gants (paille) et une robe (vert olive). — 27. Ces malheureux paraissaient (ivre-mort). — 28. Voici les (nouveau marié). — 29. Bon nombre d'invités avaient des paletots (marron) ou (brun foncé). — 30. Les roses (frais éclos) sentent bien (bon). — 31. La Sainte Vierge est (*tout-puissant*) au ciel. — 32. Les bienfaits sont trop (cher), s'il faut les mendier. — 33. L'or entre pour les (neuf-dixième) dans l'alliage monétaire.

62. *Appliquez les règles.*

1. Il avait (*son* ou *le*) bras cassé. — 2. (*Son* ou *le*) rhumatisme le tourmente encore. — 3. Charlemagne avait (*le* ou *son*) pied si grand, que ce pied a pu être pris comme unité de mesure. — 4. Ces malheureux levaient (*les* ou *leurs*) mains au ciel, pour demander du secours. — 5. L'avare défend (*la* ou *sa*) fortune avec acharnement. — 6. Enfants, soyez avares (*de votre* ou *du*) temps. — 7. Lisez les bons auteurs pour vous perfectionner (*le* ou *votre*) goût. — 8. Je l'ai blessé à (*la* ou *sa*) jambe. — 9. Quelques matelots fumaient (*leur pipe*) en silence. — 10. Quant aux nègres, (*leur tête*) est presque ronde. — 11. Les serpents dardent (*leur langue*). — 12. Nous vivons avec des Italiens, des Allemands, des Chinois, mais nous ne sommes pas obligés d'étudier (*leur langue*). — 13. Parlant des martyrs immolés pour le Christ, saint Jérôme disait qu'ils étaient le printemps de l'Église par la fécondité de (*leur sang*). — 14. Ozanam, de Maistre, Chateaubriand, trois beaux génies chrétiens, ont avoué être redevables à (*leur mère*) de l'honneur de (*leur jeunesse*) et des meilleures inspirations de (*leur cœur*). — 15. Tous les citoyens donneraient (*leur vie*) pour la patrie. — 16. Nous ne savons en quoi diffèrent (*leur opinion*).

CHAPITRE IV

SYNTAXE DU PRONOM

Accord et emploi du pronom en général.

500. Les pronoms sont toujours du même genre et du même nombre que les noms qu'ils représentent. Ex. : *Pratiquons la vertu, elle rend heureux.*

501. Un pronom ne peut généralement tenir la place que d'un nom *déterminé*, c'est-à-dire précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif.

En conséquence, on ne dira pas : *Le condamné a demandé grâce et l'a obtenue ; je vais demander conseil et le suivre ; il a soif et il ne peut l'apaiser ;* parce que les substantifs *grâce*, *conseil* et *soif*, dont les pronoms *l'*, *le*, *l'*, tiennent la place, ne sont pas déterminés.

Pour rendre ces phrases correctes, il faut dire : *Le condamné a demandé sa grâce et l'a obtenue ; je vais demander un conseil et le suivre ; il a une soif qu'il ne peut apaiser.*

502. Certains pronoms peuvent représenter un membre de phrase ou une proposition tout entière. Dans ce cas, ils sont du neutre.

Ex. : *Nous devons défendre l'honneur et l'intérêt de nos parents, quand nous le pouvons sans injustice.*

503. Tout pronom doit se rapporter sans équivoque au nom dont il tient la place. Ainsi on ne doit pas dire : *Racine a imité Sophocle dans tout ce qu'il a de plus beau,* parce que, grammaticalement, *il* peut se rapporter à *Sophocle* ou à *Racine.* Il faut dire :

Racine a imité Sophocle dans tout ce que celui-ci a de plus beau.

504. Le même pronom répété dans une phrase doit généralement représenter la même personne ou le même objet. Ainsi, il est inexact de dire :

On n'aime pas qu'on nous critique, parce que dans cette phrase le premier *on* représente les personnes critiquées, et le second, les personnes qui critiquent. Il faut dire :

On n'aime pas à être critiqué, ou : *Nous n'aimons pas qu'on nous critique.*

PRONOMS PERSONNELS.

Fonction des pronoms personnels.

505. Les pronoms personnels ont des formes différentes, selon les diverses fonctions grammaticales qu'ils remplissent dans la phrase.

Je, tu, il, ils, sont toujours sujets.

Nous, vous, elle, elles, sont tantôt sujets, tantôt compléments.

Le, la, les, sont toujours compléments directs.

Me, te, se, moi, toi, soi, nous, vous, elle, elles, sont tantôt compléments directs, tantôt compléments indirects.

Lui, eux, leur, sont surtout compléments indirects.

En, y, sont compléments indirects.

REMARQUES SUR L'EMPLOI DE CERTAINS PRONOMS.

NOUS pour JE ou MOI.

506. On emploie quelquefois **nous** pour **je** ou **moi** :

1° Comme marque d'autorité, Ex. : *Nous voulons, dit le roi.*

2° Par modestie, notamment quand les écrivains ou les orateurs parlent d'eux-mêmes. Ex. : *Nous sommes convaincu que le lecteur se montrera bienveillant.*

3° Quelquefois quand on se parle à soi-même. Ex. : *Nous serons prudent, me dis-je.*

VOUS pour TU ou TOI.

507. On emploie **vous** pour **tu** ou **toi** : par politesse, par respect ou par reproche. Ex. : *Cher ami, je vous estime beaucoup.—Mon père, vous êtes bien bon.—Cette faute, mon fils, vous déshonore.*

Accord avec NOUS et VOUS représentant une seule personne.

508. *Nous* employé pour *je, moi,* et *vous* employé pour *tu, toi,* veulent le verbe au *pluriel ;* mais le nom, l'adjectif et le participe qui se rapportent à ces pronoms se mettent au *singulier.*

Ex. : *Nous nous montrerons reconnaissant, disait un auteur, pour les critiques qu'on nous adressera.*

Vous êtes, mademoiselle, un peu trop distraite.

Lui, elle, eux, elles, leur.

509. Les pronoms personnels **lui, elle, eux, elles, leur,** employés comme compléments indirects, ne représentent en général que des personnes ou des choses personnifiées.

Ex. : *Il aime beaucoup sa mère et il lui demande souvent conseil.*

510. Quand il s'agit des animaux ou des choses, on emploie généralement **en, y.** On emploie *lui, elle, eux, elles, leur,* en parlant des animaux ou des choses, lorsqu'on ne peut remplacer ces pronoms par *en, y.*

Ex. : *Ce cheval est vicieux, défaites-vous-en* (et non *de lui*).

Pratiquez la vertu, sacrifiez tout pour elle.

511. Remarque. — *En, y,* peuvent se dire des personnes.

Ex. : *C'est un véritable ami ; je n'oublierai jamais les services que j'en ai reçus.* (Acad.)
Penserez-vous à vos parents ?—J'y penserai souvent.

Note. — Les deux règles précédentes sont loin d'être absolues : les meilleurs écrivains les enfreignent.

Le, la, les.

512. Le pronom **le** est *variable* lorsqu'il tient la place d'un nom déterminé ou d'un adjectif pris comme nom.

Ex. : *Etes-vous la mère de cet enfant ? Je ne la suis pas.*
Ces messieurs sont-ils les savants dont vous m'avez parlé ? — Ils les sont.

513. Le pronom **le** est *invariable* quand il représente un adjectif, un nom indéterminé pris comme adjectif, un infinitif ou une proposition.

Ex. : *Madame, êtes-vous malade ? — Je le suis.*
Messieurs, êtes-vous avocats ? — Nous le sommes.
Il faut supporter les défauts des autres autant qu'on le peut.

Emploi de SOI.

514. Lorsque le pronom **soi** représente le sujet de la proposition où il se trouve, il se dit des personnes et des choses.

515. Quand il s'agit des *personnes*, **soi** se rapporte le plus souvent à un sujet vague, indéterminé. On l'emploiera donc au lieu de *lui, elle :*

1° Après un pronom indéfini, comme *on, aucun, chacun, nul, personne, quiconque,* etc. ; et après une expression vague ou générale, comme *tout homme, tout le monde, celui qui,* etc.

Ex. : *Nul n'est prophète chez soi.*
Tout le monde doit veiller sur soi.

2° Après un infinitif ou un verbe impersonnel.

Ex. : *N'aimer que soi, c'est être mauvais citoyen. Il faut prendre garde à soi.*

516. Cependant, **soi** s'emploie même avec un sujet *déterminé*, pour éviter une équivoque ou pour donner à la phrase plus de clarté, plus de force.

Ex. : *Phédon n'ouvre la bouche que pour répondre ; il tousse sous son chapeau, il crache presque sur soi.* (LA BRUYÈRE.) Dans cette phrase *lui* serait équivoque.

517. Après un nom de *chose* au singulier, employé comme sujet déterminé ou indéterminé, **soi** est préférable à *lui*, à *elle*.

Ex. : *Un bienfait porte avec soi sa récompense*

REMARQUE. — Il est d'usage de n'employer *soi* qu'avec des noms singuliers. Au pluriel, on emploie *eux*, *elles*. Ex. : *Des bienfaits portent avec eux leur récompense.*

PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

Emploi des pronoms CELUI, CELLE, CEUX, CELLES.

518. On doit éviter de placer un adjectif ou un participe immédiatement après les pronoms **celui, celle, ceux, celles.**

Ne dites pas : *De tous les livres, je ne lirai que ceux instructifs.—Les pays les plus fertiles sont ceux arrosés par de nombreux cour d'eau.*

Dites : *De tous les livres, je ne lirai que ceux qui sont instructifs.—Les pays les plus fertiles sont ceux qui sont arrosés par de nombreux cours d'eau.*

NOTE.—Cette règle est quelquefois enfreinte par les bons écrivains. Il ne faut pas trop les blâmer, car toute ellipse est bonne du moment qu'elle n'obscurcit pas le sens de la phrase.

519. Dans le second terme d'une comparaison, on doit se servir des pronoms **celui, celle, ceux, celles,** lorsqu'on ne répète pas le nom.

Ainsi on ne doit pas dire : *La férocité du tigre l'emporte sur le lion*, mais : *La férocité du tigre l'emporte sur celle du lion*, parce que l'on compare *la férocité* du tigre *à la férocité* du lion, et non *au lion lui-même.*

PRONOMS POSSESSIFS.

Emploi des pronoms possessifs.

520. Les pronoms possessifs, employés comme tels, doivent toujours se rapporter à un nom précédemment exprimé.

Ne dites pas : *En réponse à la vôtre du 6 avril, j'ai le plaisir*, etc., parce que *la vôtre* ne tient la place d'aucun nom précédemment exprimé.

Dites : *En réponse à votre lettre*, etc.

521. Toutefois, les pronoms possessifs s'emploient d'une manière absolue, comme substantifs :

1° Au singulier, pour désigner ce qui appartient à chacun : *Le mien et le tien ne s'accordent guère.—Je ne demande que le mien.* (Acad.)

2° Au pluriel, pour désigner les parents les amis : *Il est plein d'égards pour moi et pour les miens.* (Acad.)—*Veux-tu être des nôtres ?*

PRONOMS RELATIFS.

Place du pronom relatif.

522. Le pronom relatif doit se placer ordinairement *le plus près possible* de son antécédent, afin que le rapport de l'un et de l'autre soit bien établi.

Ne dites pas : *Il y a plusieurs pages dans ces manuscrits qui sont illisibles. — Je vous envoie un petit chien par mon serviteur qui a les oreilles coupées.*

Dites : *Il y a dans ces manuscrits plusieurs pages qui sont illisibles. — Je vous envoie par mon serviteur un petit chien qui a les oreilles coupées.*

523. Le pronom relatif peut être séparé de son antécédent quand il n'y a pas équivoque. Ex. : *Un loup survint à jeun, qui cherchait aventure.* (La Fontaine.)

524. Lorsqu'il y a équivoque et qu'on ne peut rapprocher suffisamment le pronom relatif de son antécédent, on remplace *qui, que, quoi, dont, à qui,* etc., par *lequel, laquelle, duquel, auquel,* etc., ou bien on prend un autre tour.

Au lieu de dire : *La femme de notre voisin, qui est très charitable, a adopté un orphelin,* dites : *La femme de notre voisin, laquelle est très charitable, a adopté un orphelin.*

Emploi de QUI ou de LEQUEL.

525. Le pronom **qui,** employé comme complément indirect ne peut se dire que des personnes ou des choses personnifiées.

Ex. : *L'enfant à qui tout cède est malheureux.*
O rochers escarpés! c'est à vous que je me plains, car je n'ai que vous à qui je puisse me plaindre. (Fénelon.)

Note. — Les poètes et certains auteurs ne s'astreignent pas à cette règle. C'est une licence qu'on ne peut pas se permettre dans le langage ordinaire.

526. Les pronoms relatifs **lequel, laquelle, duquel, auquel,** etc., employés comme compléments indirects se disent des personnes et des choses.

Ex. : *Les sciences auxquelles je m'applique.*
Les personnes à qui ou *auxquelles je parle.*

Répétition des pronoms relatifs.

527. On doit éviter, dans une même phrase, l'emploi de plusieurs pronoms relatifs représentant des objets *différents.*

On ne doit pas dire : *J'ai reçu une lettre qui m'a été écrite par mon frère, qui habite le village qui a donné son nom à ma famille, qui l'a fait bâtir.*

Il faut dire : *J'ai reçu une lettre de mon frère, qui habite le village auquel ma famille doit son nom, et qu'elle a fait bâtir.*

Emploi de DONT et D'OÙ.

528. Dont, marquant l'origine, la descendance généalogique, ne se dit que des personnes. Ex. : *La famille dont il descend est illustre.*

529. Dont marquant la relation se dit des choses. Ex. : *L'affaire dont je vous ai parlé est importante ; la maladie dont il est mort est contagieuse.*

530. D'où exprimant une idée de sortie, d'extraction, de conséquence, se dit généralement des choses. Ex. : *On tient toujours du lieu d'où l'on vient ; le péril d'où l'on m'a sauvé ; la charité est la source d'où découlent les actions agréables à Dieu.*

531. On emploie **d'où** et non pas *dont,* pour exprimer une conclusion. Ex. . *Voici un fait d'où je conclus que vous êtes innocent.*

PRONOMS INDÉFINIS.

CHACUN suivi de SON, SA, SES ou de LEUR, LEURS.

532. Lorsque le pronom **chacun** est sujet de la phrase, et que le verbe est au singulier, il est suivi de l'adjectif **son, sa, ses.** Ex. : *Chacun a ses défauts.*

533. Lorsque **chacun** est placé après le verbe et se rapporte à un mot pluriel, sujet ou complément, il peut être suivi de **son, sa, ses** ou de **leur, leurs,** Ex. : *Ils sont sortis chacun de son côté* ou *de leur côté ; remettez ces livres chacun à sa place* ou *à leur place.*

Quelque chose.

534. Nous avons vu que la locution **quelque chose** est du masculin singulier lorsqu'elle signifie *une certaine chose.* Ex. : *Il y a dans la vertu quelque chose d'attrayant.*

Cette locution est du féminin lorsqu'elle signifie *quelle que soit la chose ;* dans ce cas, elle est toujours suivie d'un verbe au subjonctif. Ex. : *Quelque chose que je lui aie dite, je n'ai pu le convaincre.* (Acad)

Autre chose, grand'chose.

535. Les deux expressions **autre chose, grand'chose** employées dans un sens indéterminé, sont du masculin. Ex. : *J'ai autre chose de curieux à vous raconter.—Il n'a pas fait grand'chose de bon.*

Note. — L'apostrophe n'a pas sa raison d'être dans la locution *grand'chose* et dans plusieurs autres expressions, comme *grand'mère, grand'messe*, etc., car il n'y a pas d'*e* supprimé : *grand*, dans la vieille langue, ne variant jamais au singulier. L'usage seul justifie cette apostrophe.

On, l'on.

536. On est en général du masculin singulier ; mais si le sens de la phrase indique clairement que *on* représente un nom féminin ou un nom pluriel, l'adjectif qui s'y rapporte se met au féminin ou au pluriel.

Ex. : *On est heureux quand on est vertueux.*
On est heureuse quand on est mère et qu'on a des enfants vertueux.
On est tous égaux devant Dieu.

537. L'on se met ordinairement au lieu de *on*, après les mots *ainsi, et, si, ou, où*. On fait en général ce changement toutes les fois qu'il est nécessité par euphonie (pour la douceur de la prononciation).

Ex. : *Si l'on vous entendait.*
Parlez et l'on vous écoutera.
Savez-vous où l'on va ?

On doit éviter de se servir de *l'on* devant *le, la, les, lui, leur*.

Ex. : *Il pleure si on le réprimande*, et non *si l'on le réprimande.*
Qu'il parle et on l'écoutera.

EXERCICES

63. *Appliquez les règles.*

1. Sommes-nous encore amis ? — Nous (*le* ou *les*) sommes. — 2. Êtes-vous sa protectrice. — Je (*le* ou *la*) suis. — 3. Quiconque rapporte tout à (*lui* ou *soi*) n'a pas beaucoup d'amis. — 4. N'aimer que (*soi* ou *lui*), c'est être égoïste. — 5. Rien n'est parfait en (*lui* ou *soi*). — 6. Les gouttes d'eau creusent à la longue le rocher sur (*qui* ou *lequel*) elles tombent. — 7. Le pays (*dont* ou *d'où*) je viens est fertile. — 8. Le premier pas que l'on fait dans le monde, est celui (*dont* ou *d'où*) dépend souvent le reste de nos jours. — 9. Les arbres donnent leurs fruits chacun en (*sa* ou *leur*) saison. — 10. Lacordaire disait un jour : « S'il fallait dresser des autels à quelque chose d'(*humain*), j'aimerais mieux adorer la poussière du cœur que la poussière du génie. » — 11. Pour savoir quelque chose, il faut l'avoir (*appris*). — 12. On m'a dit quelque chose qui est fort (*déplaisant*). — 13. Quelque chose que vous lui ayez (*dit*), vous n'avez pu le convaincre. — 14. Entre amis on est heureux quand on est bien (*uni*). — 15. Quand on est (*uni*), on est (*fort*).

64. *Donnez l'explication des mots en italiques.*

AUX PAYSANS

Aux voix qui vous diront la ville et ses *merveilles*,
N'ouvrez pas votre *cœur*, paysans, mes amis!
A l'appel des *cités* n'ouvrez pas vos *oreilles*,
Elles donnent, hélas ! moins qu'elles n'ont promis.

Paisibles et contents, la tâche *terminée*,
A votre cher *foyer* vous rentrez chaque soir.
Combien de *citadins*, au bout de leur journée,
Ne rapportent chez eux qu'un *morne* désespoir !

A vos champs, à vos bois, demeurez donc fidèles :
Aimez vos doux *vallons*, aimez votre *métier*.
Auguste est le travail de vos mains paternelles :
C'est à votre *sueur* que vit le monde entier.

. . . .
La pauvreté *rustique* est *mère* des vertus.

AUTRAN.

CHAPITRE V

SYNTAXE DU VERBE

---

1. Accord du verbe avec le sujet.

1° ACCORD DU VERBE AVEC UN SEUL SUJET.

Règle générale.

538. Tout verbe à un mode personnel s'accorde en nombre et en personne avec son sujet, qu'il en soit précédé ou suivi. Ex. : *Tu aimes : nous travaillons ; chantent-ils ?*

Nom collectif sujet.

539. Quand le sujet est un **nom collectif** accompagné d'un complément au pluriel, le verbe se met généralement au *pluriel.*

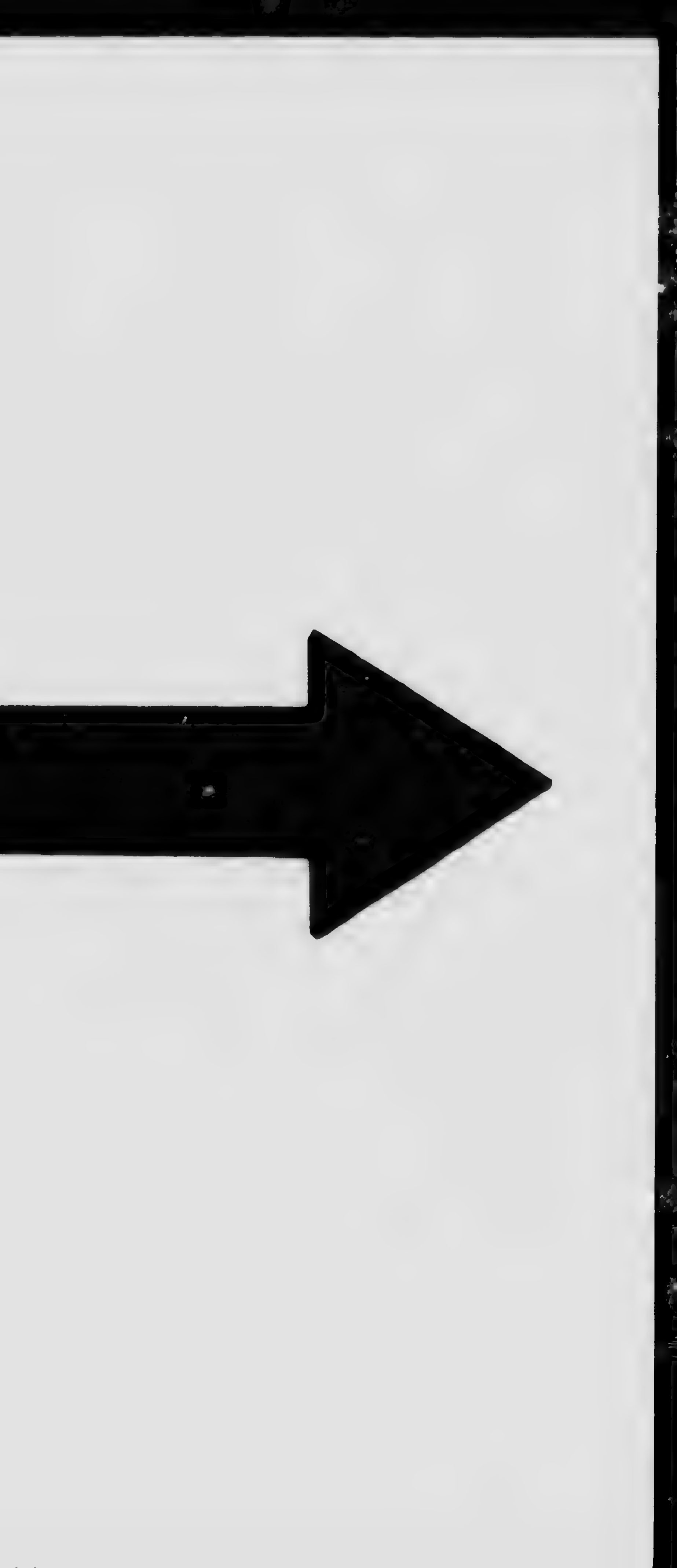
Ex. : *Une multitude d'hommes vivent sans penser à la mort.*
Un nombre infini d'oiseaux faisaient résonner les bocages de leurs doux chants.
(FÉNELON.)

Cependant le verbe se met au *singulier* quand le sens indique clairement que l'action ou l'état exprimé par le verbe se rapporte au collectif lui-même.

Ex. : *La multitude des étoiles étonne l'imagination.*
La quantité des fourmis était si grande que la récolte fut détruite.

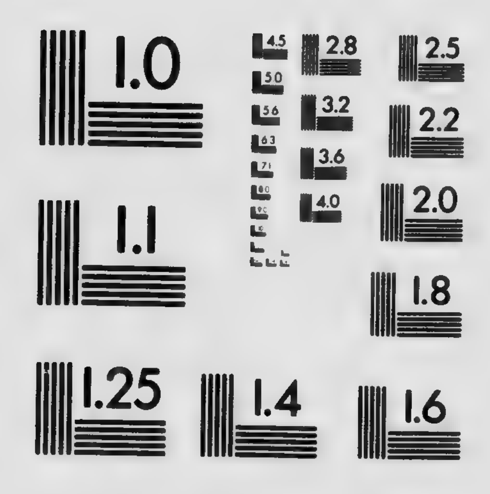
540. Après les adverbes de quantité *assez, beaucoup, moins, combien, peu, trop*, etc., et le substantif *la plupart*, le verbe s'accorde avec le





MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





complément de ces mots, qu'il soit exprimé ou sous-entendu.

Ex. : *Peu de gens connaissent le prix du temps.*
Peu de monde assistait à son mariage.
Beaucoup promettent, peu savent tenir.
La plupart de ses amis l'abandonnèrent.
La plupart de son temps est mal employé.

Accord du verbe après LE PEU.

541. Après **le peu** suivi d'un complément au pluriel, le verbe se met au singulier si l'idée dominante est celle de *peu*. Dans ce cas, *le peu* signifie *le manque, la trop petite quantité*.

Ex. : *Le peu de leçons que j'ai pris n'a pas suffi.* (Acad.)

Le verbe se met au pluriel si l'idée dominante porte sur le complément de *le peu*. Dans ce dernier cas, *le peu* signifie *la petite quantité*.

Ex. : *Le peu de leçons que j'ai prises ont suffi.* (Acad.)

Accord du verbe avec QUI sujet.

542. Comme nous l'avons vu, lorsque le sujet est le pronom relatif **qui**, le verbe s'accorde avec l'antécédent du relatif, comme si cet antécédent était le véritable sujet. Le pronom *qui* est toujours du même nombre et de la même personne que son antécédent.

Ex. : *C'est moi qui suis malade.*
C'est toi qui as parlé.
C'est la peur ou la misère qui lui a fait commettre cette faute.

543. Lorsque, entre le pronom personnel, sujet de la proposition principale, et le pronom *qui*, il y a un substantif ou un des mots **le seul, le premier**, etc., le verbe s'accorde avec son véritable antécé-

dent, c'est-à-dire, avec le mot sur lequel l'attention se porte le plus.

Ex. : *Je suis le seul qui t'a déplu.* (FÉNELON.)
Nous sommes deux voyageurs qui allons à Paris.

544. Remarque. — Il faut remarquer que dans beaucoup de cas, on peut indifféremment faire accorder le verbe avec le pronom sujet de la proposition principale ou avec le mot qui se trouve devant le pronom relatif. Ex. : *Je suis un orphelin qui ne connus* ou *connut ni père ni mère.*

Pronom CE sujet.

545. Le verbe **être,** précédé du pronom **ce,** ne peut généralement se mettre au pluriel que lorsqu'il est suivi d'un *sujet,* substantif ou pronom, de la troisième personne du pluriel : dans les autres cas, il se met au singulier.

Ex. : *Ce sont des élèves attentifs.*
Ce sont eux qui nous invitent.
C'est des contraires que résulte l'harmonie du monde (complément indirect d'un autre verbe).
C'est quatre heures qui sonnent (c'est la quatrième heure).

REMARQUE. — Cette règle reste la même lorsque le verbe *être* est conjugué interrogativement. Ex. : *Sont-ce des élèves attentifs ?—Est-ce vous qui êtes nos bienfaiteurs.*

2° ACCORD DU VERBE AVEC PLUSIEURS SUJETS.

546. Nous avons vu qu'un verbe qui a plusieurs sujets se met au pluriel. Cependant, quoiqu'il ait plusieurs sujets, le verbe se met au *singulier :*

1° Lorsque les sujets sont *synonymes,* c'est-à-dire, lorsqu'ils ont à peu près la même signification.

Ex. : *Son courage, sa bravoure le rendait redoutable.*
Son aménité, sa douceur lui gagnait tous les cœurs.

Note.— Entre les expressions synonymes, on ne doit pas se servir de la conjonction *et*.

2° Lorsque les sujets forment une *gradation*.

Ex. : *Un seul mot, un soupir, un coup d'œil nous trahit.*

Votre intérêt, votre honneur, Dieu même vous commande ce sacrifice.

3° Lorsque le dernier sujet résume tous les autres, c'est-à-dire, lorsqu'il y a une expression qui réunit en un seul sujet tous ceux qui précèdent, comme *tout, rien, ce, chacun, aucun, seul, personne,* etc.

Ex. : *Maladies, revers, persécutions, rien n'abat le cœur du chrétien.*

Un souffle, une ombre, un rien, tout lui donnait la fièvre. (La Fontaine.)

Sujets unis par la conjonction ET.

547. Quand deux ou plusieurs sujets de la troisième personne sont unis par **et**, le verbe se met à la troisième personne du pluriel.

Ex. : *La douceur et le courage nous charment.*

La patience et la persévérance surmonteront tous les obstacles.

Si les sujets sont de différentes personnes, le verbe se met au pluriel, à la personne qui a la priorité : la première a la priorité sur les deux autres, et la deuxième sur la troisième.

Ex. : *Toi, lui et moi, resterons ici.*

Toi, ta femme et tes enfants, irez à la campagne.

Remarque. — Dans ces exemples on pourrait, avec avantage, exprimer les pronoms *nous* et *vous* devant le verbe, et dire : *nous resterons ici ; vous irez à la campagne.*

Sujet unis par les conjonctions OU, NI.

548. Quand les sujets sont unis par les conjonctions **ou, ni,** le verbe se met au pluriel, si l'action

ou l'état exprimé par le verbe peut être attribué aux sujets.

Ex. : *La fortune ou le talent attirent les honneurs.*
Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux. (La Fontaine.)

549. Quand les sujets sont unis par **ou, ni,** le verbe se met au singulier, si l'action ou l'état exprimé par le verbe ne peut être attribué qu'à l'un des sujets.

Ex. : *Le soleil ou la lune nous éclaire tour à tour.*
Le bien ou le mal se moissonne, selon qu'on sème le mal ou le bien. (Lamotte.)
Ni celui-ci ni celui-là n'est l'homme qu'il me faut.

550. Quand les sujets unis par **ou** ou bien par **ni** sont de différentes personnes, le verbe se met au pluriel, et il s'accorde avec la personne qui a la priorité.

Ex. : *Ni vous ni lui ne connaissez l'avenir.*
Le roi, l'âne ou moi, nous mourrons.
(La Fontaine.)

L'un et l'autre, l'un ou l'autre, ni l'un ni l'autre.

551. D'après l'Académie, **l'un et l'autre** admet le singulier ou le pluriel ; cependant le pluriel nous semble préférable, et il est de beaucoup le plus employé.

Ex. : *L'un et l'autre, à mon sens, ont le cerveau troublé.* (Boileau.)
L'une et l'autre est bonne, l'une et l'autre sont bonnes. (Acad.)

552. La règle de l'Académie est la même pour **ni l'un ni l'autre.**

Ex. : *Ni l'un ni l'autre ne viendra, ni l'un ni l'autre ne viendront.* (Acad.)

Remarque. — Le pluriel est de rigueur quand *l'un et l'autre, ni l'un ni l'autre* sont placés après le verbe. Ex. : *Ils voulurent l'un et l'autre nous secourir.—Ils ne seront reçus, ni l'un ni l'autre.*

Cependant, en certains cas, il nous semble que le sens de la phrase demande le verbe au singulier, lorsque, par exemple, il y a exclusion absolue de l'un des deux sujets. Ex. : *Ni l'un ni l'autre n'est mon père.*

553. L'un ou l'autre veut le verbe au singulier.

Ex. : *L'un ou l'autre viendra.*

L'un ou l autre achèvera mes peines.

(CORNEILLE.)

NOTE. — On met toujours au singulier le nom qui suit *l'un et l'autre : J'ai parcouru l'une et l'autre région.* (Acad.)

Sujets unis par COMME, DE MÊME QUE, AINSI QUE, etc.

554. Quand deux sujets sont unis par **comme, de même que, ainsi que, autant que, aussi bien que, avec, etc.**, le verbe s'accorde généralement avec le premier, parce que ces expressions, au lieu de réunir les sujets, ne font que les comparer.

Ex. : *L'enfant, comme la vigne, a besoin de support.*

La force de l'âme, ainsi que celle du corps, est le fruit de la tempérance.

555. Cependant, si les expressions, **comme, ainsi que, etc.**, ont le sens de la conjonction *et*, le verbe se met au pluriel, parce qu'alors il s'agit, non d'une *comparaison*, mais d'une *énumération*.

Ex. : *L'ivrognerie ainsi que l'ambition causent de grands maux.*

Mon père ainsi que moi partirons demain.

NOTE. — Dans ce dernier cas, on ne met pas de virgules entre les sujets.

Sujet formé de plusieurs infinitifs.

556. Lorsque les sujets sont des infinitifs, le verbe se met généralement au pluriel.

Ex. : *Promettre et tenir sont deux.* (Acad.)

Bien dire et bien penser ne sont rien sans bien faire.

Juger et sentir sont deux choses bien différentes.

Cependant il est préférable de mettre le verbe au singulier si les deux infinitifs expriment une idée unique, indivisible.

Ex. : *Etre chrétien et ne pas tenir à la terre est la même chose.* (Fénelon.)

COMPLÉMENT DU VERBE.

Uniformité des compléments.

557. Il faut donner à chaque verbe le complément qui lui convient.

Ainsi on dira : *Je lui donne ce dont il a besoin,* et non pas, *ce qu'il a besoin ; je me rappelle ce fait,* et non pas, *je me rappelle de ce fait.*

558. Un complément peut être commun à plusieurs verbes, pourvu que ces verbes ne demandent pas chacun un complément différent. Ainsi on ne dira pas :

L'ennemi attaqua et s'empara de la ville ;
Cet enfant respecte et obéit à ses parents.

Mais on dira :

L'ennemi attaqua et prit la ville ;
Cet enfant respecte et aime ses parents.

559. L'usage actuel veut que les diverses parties d'un complément multiple soient de même nature : toutes des noms, des infinitifs ou des propositions.

Ex. : *L'enfant aime l'étude et le jeu,* et non, *à étudier et le jeu.*
Il aime à chasser et à pêcher.
Je crois que vos parents vous béniront et que vous réussirez.

Place des compléments.

560. En général, tout complément direct ou indirect se place *après* le verbe.

Ex. : *J'aime Dieu.*
L'hypocrite est détesté de tous.

561. Les *pronoms personnels* employés comme compléments, soit directs, soit indirects, se placent *avant* le verbe, à moins qu'ils ne soient précédés d'une préposition, ou que le verbe ne soit à l'impératif et sans négation.

Ex. : *Il nous regarde. — Il nous parle.*
Aimons-nous les uns les autres.
Evitez les méchants, ne leur parlez pas.

562. Quand un verbe a deux compléments, l'un direct, l'autre indirect, le *plus court* doit être placé le premier.

Ex. : *Préférons à la fortune le témoignage d'une bonne conscience.*

563. Quand les deux compléments sont d'égale longueur, on place ordinairement le *complément direct* le premier.

Ex. : *Préférez la vertu aux richesses.*

Remarque. — Les règles ci-dessus ne sont pas absolues. Pour éviter une équivoque ou pour une raison d'euphonie, on est quelquefois obligé de s'écarter de ces règles. Ex. : *Calmez, par le repos et le silence, vos esprits agités.*

Préposition devant les compléments du verbe.

564. Les verbes passifs veulent la préposition *de* ou la préposition *par* avant leur complément. On met, en général, la préposition **par**, quand le verbe exprime une action du corps ou de l'esprit, ou une action faite par les choses.

Ex. : *Joseph fut vendu par ses frères.*
La poudre à canon fut inventée par un moine.
La terre fut inondée par les eaux du déluge.

565. On met généralement la préposition **de**, quand le verbe exprime un sentiment, un mouvement de l'âme.

Ex. : *Il était béni de Dieu et chéri des hommes.*

Note. — Cette règle sur l'emploi des prépositions *de* et *par* n'est pas absolue ; souvent le bon goût et l'usage en décident.

Remarque. — Quelquefois le complément circonstanciel ne prend pas de préposition ; cette dernière est alors sous-entendue. Ex. : ***Il a dormi deux heures,*** c'est-à-dire *pendant deux heures.*

Emploi des auxiliaires.

566. En général, l'auxiliaire *avoir* marque l'action, et l'auxiliaire *être* marque l'état. Ex. : *J'ai cherché ; je suis blessé.*

Par conséquent, les verbes actifs, exprimant tous une action, se conjuguent tous avec l'auxiliaire *avoir ;* les verbes passifs, exprimant tous un état, se conjuguent tous avec l'auxiliaire *être.* Ex. : *J'ai labouré ; je suis chéri.*

567. Presque tous les verbes intransitifs, quoique plusieurs expriment l'état, se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir* dans leurs temps composés, tels sont : *courir, contrevenir, marcher, paraître, succomber, vivre,* etc.

568. Quelques verbes intransitifs, quoique exprimant la plupart l'action, prennent l'auxiliaire *être,* tels sont : *aller, arriver, décéder, échoir, éclore, mourir, naître, venir, devenir, parvenir, revenir.*

569. Enfin un certain nombre de verbes intransitifs se conjuguent le plus souvent avec *avoir* quand ils marquent l'action, avec *être* quand ils marquent l'état, tels sont : *accourir, apparaître, cesser, croître, descendre, disparaître, monter, partir, passer, rester, sortir, tomber, vieillir,* etc. Ex. : *Il a passé en Amérique en tel temps.* (Acad.)—*Il est passé en Amérique dans tel temps.* (Id.) —*Il a sorti, mais il vient de rentrer.* (Id.)—*Il est sorti, mais il va rentrer.* (Id.)

570. Tous les verbes pronominaux, par raison d'euphonie, se conjuguent dans leurs temps composés, avec l'auxiliaire *être* employé pour l'auxiliaire *avoir.*

EMPLOI ET CONCORDANCE DES MODES ET DES TEMPS.

571. Nous avons vu que le verbe est divisé en six parties, que l'on nomme *modes,* et que ces modes sont des formes que prend le verbe pour

indiquer de quelle *manière* il présente l'existence, l'état ou l'action.

De plus, nous avons vu qu'il y a trois *temps* principaux (le *présent*, le *passé*, le *futur*), qu'il n'y a qu'un seul *présent*, mais cinq sortes de *passés*, et deux *futurs*. — Nous savons que le *temps* est la forme particulière que prend le verbe pour indiquer à quelle *époque* se rapporte l'existence, l'état ou l'action dont on parle.

EMPLOI DU MODE INDICATIF.

572. Le mode **indicatif** est le mode qu'on emploie quand on veut présenter comme *certaine* une chose qui se fait, s'est faite ou se fera. Ex.: *Je chante, j'ai chanté, je chanterai.*

573. On met toujours à l'*indicatif* le verbe d'une proposition subordonnée qui commence par une des locutions conjonctives suivantes :

A mesure que,	De même que,	Puisque,
Ainsi que,	Depuis que,	Quand,
Après que,	Dès que,	Si,
Attendu que,	Lorsque,	Tandis que,
Aussitôt que,	Parce que,	Tant que,
Autant que,	Pendant que,	Tout... que,
Comme,	Peut-être que,	Vu que.

Ex.: *Après que vous eûtes parlé, il se retira.* (Acad.)
Tout usées qu'elles sont, ces hardes peuvent encore servir. (Acad.)

Emploi du présent.

574. On emploie le **présent** de l'indicatif :

1° Pour exprimer qu'une chose est ou se fait au moment où l'on parle. Ex.: *Je suis blessé ; je chante.*

2° Pour exprimer une vérité de tous les temps, comme une maxime, un axiome. Ex.: *Je vous ai démontré que la terre tourne. — La sagesse l'emporte sur les richesses.*

3° A la place du passé ou d'un futur prochain pour donner plus de vivacité à l'expression, en rendant, pour ainsi dire, l'action présente. Ex.: *Turenne meurt, tout se confond, la fortune chancelle, la victoire se lasse, la paix s'éloigne.* (Fléchier.) — *Nous partons ce soir ; il arrive demain.* — *Ah! monsieur, m'a-t-il dit, je vous attends demain.* (Boileau.)

Note. — Quand on emploie le *présent* de l'indicatif au lieu du *passé*, tous les verbes de la même phrase, qui se rapportent à la même idée, doivent être au *présent*. Ce serait une faute de dire : *Turenne meurt, tout se confond, la fortune chancela*, etc.

4° A la place du futur, après la conjonction *si* exprimant une condition. Ex.: *Je vous récompenserai si je suis content de vous* (Acad.) ; c'est-à-dire *si je serai content de vous.*

Emploi de l'imparfait.

575. On emploie l'**imparfait** de l'indicatif :

1° Pour marquer une chose faite dans un temps passé, mais qui a lieu *en même temps* qu'une autre également passée. Ex.: *J'écrivais quand vous êtes entré.*

2° Pour marquer une action habituelle et faite dans un temps passé, ou quelquefois une vérité de tous les temps. Ex.: *Diogène couchait dans un tonneau.* — *J'ai reconnu avec plaisir que le bon sens et la raison étaient les mêmes dans tous les temps.* (Racine.)

3° Après un passé quand il s'agit d'un fait douteux, ou qui est reconnu faux, ou qui a cessé d'exister au moment où l'on parle. Ex.: *On m'a dit que vous étiez malade, est-ce vrai ?* — *On m'a dit que vous étiez malade ; je vois qu'on m'a trompé.* — *J'ai su que vous étiez à la campagne le mois dernier.*

4° A la place d'un conditionnel après la conjonction *si* exprimant une condition. Ex.: *On vous estimerait si l'on vous connaissait.*

Emploi du passé défini.

576. On emploie le **passé défini** pour marquer une chose faite dans un temps déterminé et *entièrement écoulé*. Ex.: *J'étudiai hier, la semaine dernière.*

Ce passé ne peut s'employer lorsqu'il s'agit d'une période de temps qui dure encore et qui n'est pas éloignée au moins d'un jour du moment où l'on parle. Ce serait une faute de dire : *Je le vis cette année, cette semaine, ce matin*, parce que l'année, la semaine, le jour, durent encore.

Emploi du passé indéfini.

577. On emploie le **passé indéfini** pour marquer une chose faite dans un temps passé, *que ce temps soit* ou *non* entièrement écoulé. Ex.: *J'ai été malade cette année, ce mois-ci, aujourd'hui. — J'ai reçu une lettre l'année dernière.*

Le passé indéfini s'emploie quelquefois pour un futur antérieur *prochain*. Ex.: *Attendez-moi, j'ai fini dans une heure*, pour *j'aurai fini.*

Emploi du passé antérieur.

578. Le **passé antérieur** est employé pour exprimer une chose passée faite immédiatement avant une autre qui est également passée. Ex.: *Dès que j'eus écrit ma lettre, je sortis.*

Note. — Ce passé a deux formes, qui ont entre elles les mêmes différences de sens que celles qui existent entre le passé défini et le passé indéfini, et qui doivent s'employer dans le même sens. La deuxième forme est peu employée. Ex. : *Hier, sitôt que je l'eus reconnu, je lui parlai. — Hier* (ou *aujourd'hui*), *sitôt que je l'ai eu reconnu, je lui ai parlé.*

Emploi du plus-que-parfait.

579. Le **plus-que-parfait** est employé pour marquer une chose passée dans un temps quelconque, avant une autre également passée. Ex.: *J'avais écrit ma lettre quand il arriva.*

Le *plus-que-parfait* s'emploie souvent pour le passé du conditionnel après la conjonction *si* marquant la condition. Ex.: *Si vous aviez parlé plus tôt, vous auriez votre place ;* c'est-à-dire *si vous eussiez parlé plus tôt*...

Emploi du futur simple.

580. Le **futur simple** est employé :

1° Pour marquer qu'une chose sera ou se fera dans un temps à venir. Ex.: *Nous partirons la semaine prochaine.*

2° Quelquefois à la place d'un impératif. Ex.: *Vous partirez demain ;* mis pour : *partez demain.* — *Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement.*

Emploi du futur antérieur.

581. Le **futur antérieur** est employé pour marquer qu'une chose à venir sera faite avant une autre également à venir. Ex.: *J'aurai fini quand vous arriverez.*

Le futur antérieur s'emploie à la place du passé indéfini quand on veut adoucir l'expression. Ex.: *Si vous n'avez pas réussi, c'est que vous n'aurez pas travaillé.*

EMPLOI DU MODE CONDITIONNEL.

582. Nous avons vu que le **mode conditionnel** présente ordinairement l'état ou l'action comme dépendante d'une condition. Ex.: *J'écrirais si je le pouvais.*

Le mode conditionnel s'emploie aussi pour exprimer un souhait, un désir ; dans les phrases exclamatives et interrogatives, sans qu'il y ait une condition exprimée. Ex.: *Je voudrais vous voir heureux.* — *Moi ! je m'arrêterais à de vaines menaces !* (Racine.) — *Voudriez-vous me blâmer ?*

Emploi du présent du conditionnel.

583. Le **présent** du conditionnel est employé pour marquer qu'une chose serait ou se ferait dans un temps présent, moyennant une certaine condition. Ex.: *Je serais plus heureux, si j'avais plus travaillé.*

Le présent du conditionnel peut être employé, après un passé, lorsqu'on veut présenter le fait d'une manière moins affirmative. Ex.: *On nous a dit qu'il viendrait.*

Emploi du passé du conditionnel.

584. Le **passé** du conditionnel est employé pour marquer qu'une chose aurait été faite dans un temps passé, si la condition dont elle dépendait avait été remplie. Ex.: *J'aurais chanté, si j'avais pu.*

EMPLOI DU MODE IMPÉRATIF.

585. Nous avons vu que le mode **impératif** présente l'état ou l'action avec commandement ou prière. Ex.: *Aimez vos parents. — Seigneur, ayez pitié de nous.*

Il marque aussi quelquefois la supposition. Ex.: *Soyez poli, tout le monde vous aimera.*

Ce mode n'a qu'un temps qui marque un présent par rapport à l'action de commander, et un futur par rapport à la chose commandée. Ex.: *Soulagez les malheureux. — Venez nous voir demain.*

REMARQUE. — L'impératif n'a pas de première personne au singulier, parce qu'on ne peut ni se prier ni se commander de faire une chose. — Ce mode a une première personne au pluriel, parce que c'est autant à soi qu'aux autres qu'on adresse la parole. Ex. : *Faisons notre possible. — L'enfant prodigue se dit : Soyons sage.*

NOTE. — On supplée à la troisième personne de l'impératif par le subjonctif.

EMPLOI DU MODE SUBJONCTIF.

586. Nous avons vu que le **mode subjonctif** présente l'action d'une manière *douteuse*, parce que cette action dépend d'une autre action. Ex.: *Je veux que tu partes.*

On emploie le *subjonctif :*

1° Après les verbes qui expriment une volonté, un commandement, un souhait, un désir, un doute, la peur, la défense, la surprise, en un mot, après les verbes qui expriment l'incertitude sous toutes ses formes. Ex.: *Je veux qu'il écrive. — J'ordonne qu'il soit puni. — Je doute qu'il réussisse. — Je m'étonne qu'il ne voie pas le danger.*

2° Après la plupart des verbes impersonnels ou employés impersonnellement, tels que : *il faut, il convient, il importe, il suffit,* etc. Ex.: *Il faut que je lui écrive. — Il est impossible qu'il réponde.*

3° Après la plupart des verbes employés sous la forme interrogative ou accompagnés d'une négation. Ex.: *Croyez-vous qu'il soit sincère ? — Je ne crois pas qu'il soit malade.*

4° Après les pronoms relatifs *qui, que, lequel, dont,* etc., et l'adverbe *où*, quand on exprime un résultat douteux. Ex.: *Je cherche un homme qui puisse me renseigner. — Allez dans un lieu où vous puissiez vous reposer.*

5° Après les expressions *le plus, le mieux, le meilleur, le seul, le premier,* etc., suivies du pronom relatif, quand il ne s'agit pas d'un fait positif. Ex.: *Je suis le seul qui vous connaisse. — La plus forte dépense que l'on puisse faire est celle du temps.* (LA BRUYÈRE.)

REMARQUE. — Dans la plupart des cas dont nous venons de parler, on met le verbe à l'*indicatif* toutes les fois qu'on veut exprimer le fait comme *positif, incontestable.* Ex. : *Il paraît que vous avez tort.* (Acad.) — *Considérez-vous que la chose est bien difficile ? — Je prétends que mon droit est incontestable.* (Acad.)

6° Dans les propositions subordonnées, après les locutions conjonctives suivantes :

A condition que, A moins que, Afin que, Avant que, Bien que, De peur que, En cas que, Jusqu'à ce que, Loin que, Pour peu que, Pour que, Pourvu que, Quel que, Quelque que, Qui que, Quoi que, Quoique, Sans que, Si que, Soit que, Supposé que, etc.

Que remplaçant d'autres conjonctions.

587. La conjonction **que** s'emploie souvent à la place d'une des conjonctions *comme, quand, si, afin que, avant que, bien que, depuis que, sans que, puisque, parce que*, etc., déjà exprimée auparavant. Dans ce cas, **que** est suivi de l'indicatif ou du subjonctif, selon que la conjonction dont il tient la place exige l'indicatif ou le subjonctif. Ex. : *Comme il était tard, et qu'on craignait la chute du jour*... (Acad.) — *Bien que tu sois pauvre et que tu sois malade, n'oublie pas tes bienfaiteurs.*

Lorsque la conjonction **que** tient la place de *si*, le verbe suivant se met au subjonctif. Ex.: *Si vous le rencontriez, et qu'il vous demandât*...

Remarque. — Lorsque le verbe au subjonctif se rencontre seul dans la phrase, il dépend généralement d'une proposition sous-entendue. Ex. : *Que votre volonté soit faite*, pour : *Je désire que votre volonté soit faite.* — *La paix soit avec vous*, pour : *Je désire que la paix soit avec vous.*

EMPLOI DES TEMPS DU SUBJONCTIF.

588. Quoi qu'en disent plusieurs grammairiens, l'emploi des temps du **subjonctif** ne dépend pas toujours du verbe précédent, mais uniquement de l'idée qu'on veut exprimer. La meilleure règle à suivre est donc de voir à quel temps de l'indicatif ou du conditionnel on mettrait le second verbe si la phrase exigeait un de ces modes, et l'on met le temps correspondant du subjonctif.

En d'autres termes, on *remplace* le verbe principal par un autre (au même temps) *qui ne demande*

pas le subjonctif : on voit alors à quel temps de l'*indicatif* ou du *conditionnel* on emploierait le second verbe (le verbe de la proposition complétive), et on n'a qu'à mettre le *temps du subjonctif correspondant.*

TABLEAU DE CORRESPONDANCE DES TEMPS.

1. Le *présent* du *subjonctif* correspond :	1° Au *présent* de l'indicatif ; 2° Au *futur* de l'indicatif ;
2. L'*imparfait* correspond :	1° A l'*imparfait* de l'indicatif ; 2° Au *passé défini ;* 3° Au *présent* ou *futur* du conditionnel.
3. Le *passé* correspond :	1° Au *passé indéfini ;* 2° Au *futur antérieur* de l'indicatif.
4. Le *plus-que-parfait* correspond :	1° Au *passé antérieur ;* 2° Au *plus-que-parfait* de l'indicatif ; 3° Aux *passés* du conditionnel.

Appliquons la règle précédente à quelques exemples.

Il est correct de dire : *Je désire qu'il vienne demain,* car si l'on remplace le verbe *désirer* par un autre verbe qui n'exige pas le subjonctif, on peut dire, par exemple : *Je sais qu'il viendra demain. Viendra* est au *futur,* temps qui, dans le tableau ci-dessus, correspond au *présent du subjonctif.*

Ainsi on dit : *Je doute qu'il eût mieux réussi que vous,* parce qu'on dirait au *conditionnel passé : Je suis sûr qu'il aurait mieux réussi que vous.*

589. La règle la plus sûre de l'emploi des temps du subjonctif est celle de la correspondance des temps ; cependant, les deux règles suivantes sont applicables dans beaucoup de cas.

I. Quand le verbe de la proposition principale est au présent ou au futur de l'indicatif, le verbe de la proposition subordonnée se met ordinairement au présent du subjonctif quand l'action est présente ou future ; au passé du subjonctif quand l'action est passée. Ex. : *Je doute qu'il puisse venir. — Je ne crois pas qu'il ait été malade.*

II. Quand le verbe de la proposition principale est à un des temps passés de l'indicatif ou à un temps quelconque du conditionnel, on met ordinairement le verbe de la proposition subordonnée à l'imparfait du subjonctif quand l'action est présente ou future ; au plus-que-parfait du subjonctif quand l'action est passée. Ex. : *Je voudrais que vous fassiez cela. — J'aurais désiré qu'ils eussent terminé leur travail tout de suite.*

EMPLOI DU MODE INFINITIF.

590. Nous avons vu que le **mode infinitif** présente l'état ou l'action d'une manière *vague*, sans désignation de nombre ni de personne. C'est une sorte de nom invariable. Ex. : *Travailler, c'est prier.*

L'*infinitif* s'emploie :

1° Comme sujet. Ex.: *Mentir est honteux.*

2° Comme attribut. Ex.: *Vouloir, c'est pouvoir.*

3° Comme complément direct. Ex. : *Il sait lire.*

4° Comme complément indirect. Ex.: *Gardez-vous d'écouter les méchants.*

5° Comme complément circonstanciel. Ex. : *Il faut réfléchir avant de parler.*

6° Comme complément d'un nom. Ex.: *L'habitude de s'enivrer est funeste.*

7° Comme complément d'un adjectif. Ex. : *Il est jaloux de réussir.*

Note. — L'emploi de l'infinitif comme sujet, comme attribut, comme complément, n'offre aucune difficulté.

591. L'infinitif est préféré à un mode personnel, toutes les fois que l'infinitif ne donne lieu à aucune équivoque. Ex.: *Je viens vous voir*, et non pas, *pour que je vous voie.*

592. Il faut éviter d'employer de suite plus de deux infinitifs compléments l'un de l'autre. Ainsi au lieu de dire : *Je ne pense pas pouvoir aller voir votre ami demain ;* dites : *Je ne pense pas que je puisse aller voir votre ami demain.*

Remarque. — La lecture et l'usage sont souvent les seuls moyens d'apprendre quelle est la préposition que demandent certains verbes devant l'infinitif qui leur sert de complément

EXERCICES

65. *Corrigez, s'il y a lieu, les mots entre parenthèses.*

1. Une multitude de gens (vit) d'illusions. — 2. Une nuée de barbares (désola) le pays. — 3. Peu d'hommes (est prévoyant). — 4. Beaucoup ne (pense) pas à la mort. — 5. Un grand nombre de soldats (est inutile) dans une petite ville. — 6. Une nuée de traits (obscurcissait) l'air. — 7. C'est toi qui nous (a) le mieux renseignés. — 8. Saint Louis est regardé comme un des meilleurs rois qui (ait) régné. — 9. C'(est) le travail et l'application qui conduisent au succès. — 10. Dans tous les âges de la vie, l'amour du travail, le goût de l'étude (est) un bien. — 11. Son courage, son intrépidité (excitait) notre admiration. — 12. Voisins, amis, parents, chacun (préfère) son intérêt à celui de tout autre. — 13. Toi et lui (a) toujours été heureux. — 14. La mauvaise littérature, le théâtre, le luxe, tout (conspire) de nos jours à renverser le sanctuaire béni du foyer. — 15. Le thé ou le café (excite) le système nerveux. — 16. Ni le temps ni le malheur ne (doit) altérer l'amitié. — 17. L'un ou l'autre de ces deux élèves (aura) le prix de grammaire. — 18. La santé comme la fortune (retire) (ses *ou* leurs) faveurs à ceux qui en abusent. — 19. La fortune, comme les flots, (est capricieux). — 20. Juger et sentir (n'est) pas la même chose. — 21. Ni lui ni moi ne (suivra) ce mauvais conseil. — 22. La vérité ainsi que la reconnaissance m'(oblige) à dire que j'ai été privé de ces bienfaits en tout ou en partie. — 23. Un nombre de deux cents soldats (fut formé) des débris du régiment. — 24. La moitié des humains (rit) aux dépens de l'autre. — 25. Être né grand et vivre en chrétien n'(a) rien d'incompatible. — 26. Toi qui (aime) l'étude et qui (travaille) assidûment, tu réussiras. — 27. Les seuls noms qui survivent sont ceux auxquels (s'attache) un grand souvenir. — 28. Offres, prières, menaces, rien n'(ébranlait) les martyrs. — 29. Ses discours, ses moindres paroles, ses gestes, son silence même (était éloquent).

66. *Expliquez le mode et le temps de chaque verbe en italiques.*

1. Il nous a démontré que la terre *est* ronde. — 2. Je désire que vous *travailliez*. — 3. Quelque sages que *soient* certains hommes, ils se trompent souvent. — 4. J'ai appris que votre frère *est* maire. — 5. *Veuille* le ciel entendre mes vœux ! — 6. J'ai trouvé un médecin qui *pourra* me guérir. — 7. Je cherche un médecin qui *puisse* me guérir. — 8. Je ne crois pas qu'il *vienne* maintenant. — 9. Je vous écrirai avant que vous *partiez*. — 10. Dieu nous a donné la raison, afin que nous *discernions* le bien d'avec le mal. — 11. Je défends que l'on *prenne* les armes. — 12. La plus forte dépense que l'on *puisse*

faire est celle du temps. — 13. Il était essentiel qu'on *pourvût* à ses besoins. — 14. Son procès a dû se terminer hier, je souhaite qu'il l'*ait gagné*. — 15. Je doute qu'il *eût* mieux *parlé* que vous. — 16. Vous réussirez si vous *travaillez*. — 17. *Vive* notre patrie ! — 18. Il nous assurait que Dieu *veut* nous rendre heureux.

67. *Mettez au mode et au temps convenables les verbes laissés à l'infinitif.*

1. Travaillez pendant que vous êtes jeunes, parce que dans la vieillesse on ne *pouvoir* rien faire. — 2. Le chien est le seul animal dont la fidélité *être* à l'épreuve. — 3. Ne méprisez pas le temps pendant que vous l'*avoir*, pour le regretter ensuite quand vous ne l'aurez plus. — 4. La politesse veut que nous *céder* le pas aux personnes âgées. — 5. Honore ton père et ta mère, afin que tu *vivre* longuement. — 6. Dieu veut que nous *aimer* notre prochain comme nous-mêmes. — 7. Il faut que les enfants *être* sages. — 8. Que Dieu *bénir* nos foyers chrétiens ! — 9. Dieu a permis que les barbares *renverser* l'empire romain, qui s'était agrandi par toutes sortes d'injustices. — 10. Tout légers que *être* les enfants, ils ont généralement bon cœur. — 11. Il faut autant qu'on *pouvoir* obliger tout le monde. — 12. Je vous ai prouvé que Dieu *voir* tout. — 13. Quelque puissant que *être* un homme, il est sous la main de Dieu. — 14. Si vous rencontrez un pauvre et qu'il *avoir* faim, donnez-lui à manger. — 15. Quelque effort que *faire* les hommes, leur néant paraît toujours.

68. *Analysez logiquement les verbes suivants.*

PLAISIRS CHAMPÊTRES

Quelquefois à l'appât d'un hameçon perfide
J'amorce en badinant un poisson trop avide ;
Ou d'un plomb qui suit l'œil, et part avec l'éclair,
Je vais faire la guerre aux habitants de l'air.
Notre table, au retour, propre et non magnifique,
Nous présente un repas agréable et rustique.

BOILEAU.

CHAPITRE VI

SYNTAXE DU PARTICIPE

---

593. Nous avons vu que le **participe** tient de la nature du verbe et de celle de l'adjectif, et qu'il y a deux sortes de participes : le *participe présent* et le *participe passé.*

Participe présent et adjectif verbal.

594. Nous savons que le **participe présent** exprime essentiellement une *action* et qu'il est toujours *invariable ;* nous savons aussi qu'il ne faut pas le confondre avec l'**adjectif verbal** qui exprime une *qualité*, un *état*, et qui *s'accorde* en genre et en nombre avec le mot auquel il se rapporte.

595. L'examen attentif du sens de la phrase nous permet de distinguer le participe présent de l'adjectif verbal. En effet, si le mot en *ant* exprime une action *accidentelle, d'une durée limitée,* il est *participe présent ;* au contraire, si le mot en *ant* exprime un *état*, une *qualité*, une *habitude*, il est *adjectif verbal.*

L'application de cette règle étant souvent très difficile en pratique, les indications suivantes nous aideront à faire la distinction voulue.

596. On reconnaît que le mot est *participe présent :*

1° Lorsqu'il a un complément direct.

Ex. : *Nous avons admiré des oiseaux construisant leurs nids.*

2° Lorsqu'il est précédé ou qu'on peut le faire précéder de la préposition *en*.

Ex. : *L'eau en se congelant augmente de volume.*
Elle allait criant par la ville.

3° Lorsqu'il est accompagné de la négation *ne*.

Ex. : *Ce sont de bons maîtres, ne se montrant jamais trop sévères.*

597. On reconnait que le mot est *adjectif verbal* :

1° Lorsqu'il est construit ou peut être construit avec l'auxiliaire *être*.

Ex. : *Les exercices gymnastiques sont fortifiants.*
Les enfants obéissants sont chéris de leurs parents.

2° Lorsqu'il peut être remplacé par un adjectif qualificatif.

Ex. : *Les hirondelles sont de charmants oiseaux.*
Les eaux courantes sont plus saines que les eaux dormantes.

Différence d'orthographe entre certains participes présents et les adjectifs et substantifs verbaux correspondants.

598. Un certain nombre d'adjectifs verbaux et de substantifs formés des verbes diffèrent, dans leur terminaison, des participes présents qui leur correspondent, tels sont :

1° *Adhérent, affluent, coïncident, confluent, convergent, différent, divergent, équivalent, excédent, excellent, expédient, influent, négligent, précédent, président, résident, violent*, qui ont changé *ant* en *ent* ;

2° *Extravagant, fatigant, intrigant*, dans lesquels on a supprimé l'*u* ;

3° *Communicant, convaincant, fabricant, suffocant* et *vacant*, qui ont pour participes correspondants : *communiquant, convainquant, fabriquant, suffoquant* et *vaquant*.

Note. — Dans la plupart de ces cas, cette différence d'orthographe, aujourd'hui consacrée par l'usage, et qui semble faire croire à une différence d'origine, n'est explicable que par le fait qu'on a utilisé la double manière de rendre un même son par l'écriture (*ent, ant*).

Participe passé.

599. Le participe passé est un véritable qualificatif exprimant un *état*, une *qualité*.

Ex. : *Des bienfaits reprochés sont des bienfaits perdus.*

Les bons rois sont aimés de leurs sujets.

Note. — Malgré son nom, le participe *passé* peut se rapporter à une action présente ou future aussi bien qu'à une action passée. Ex. : *Notre-Seigneur a passé en faisant le bien. — Le mouvement perpétuel n'est pas encore trouvé. — L'impie sera condamné.*

Lettre finale du participe passé.

600. Le participe passé n'a pas la même terminaison pour tous les verbes. Parmi les participes, les uns se terminent par *é, i, u : donné, averti, rendu ;* les autres par *s* ou *t : pris, écrit, peint, couvert.*

Pour trouver la terminaison du masculin du participe passé, il faut retrancher l'*e* muet du féminin. Ex. : *Suivie, suivi ; mise, mis ; éteinte, éteint.*

Remarque. — Dans les verbes de la première conjugaison, il ne faut pas confondre le participe en *é*, comme *aimé*, avec l'infinitif en *er*, comme *aimer*.

Le verbe est au *participe :* 1° quand il qualifie un substantif : *Un terrain cultivé ;* 2° quand il suit l'auxiliaire *avoir* ou l'auxiliaire *être : Il a parlé, il est caché.*

En général, le verbe est à l'*infinitif*, quand il suit un autre verbe ou une préposition : *Il faut manger pour vivre et non pas vivre pour manger.*

Règles générales d'accord du participe passé.

601. 1re règle. — Le participe passé employé **sans auxiliaire** s'accorde, comme l'adjectif, en genre

et en nombre avec le *nom* ou le *pronom* auquel il se rapporte.

Ex. : *Une journée commencée sans prière commence mal.*
Les heures perdues ne se retrouvent plus.
Les fruits cueillis avant la maturité ne se conservent pas.

602. 2e règle. — Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire **être** s'accorde en genre et en nombre avec le *sujet* du verbe.

Ex. : *Une bonne action n'est jamais perdue.*
Que de maux sont causés par l'alcool !
Il faut que les lois soient respectées.

603. 3e règle. — Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire **avoir** s'accorde en genre et en nombre avec son *complément direct*, quand ce complément est placé *avant* le participe.

Ex. : *Regrettez les fautes que vous avez commises.*
Ces malheureux, nous les avons secourus.
Souvenez-vous des conseils qu'on vous a donnés.

Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire **avoir** reste *invariable* si le complément direct est placé *après* le participe, ou *s'il n'y a pas* de complément direct.

Ex. : *Dieu a créé les fleurs pour servir de parure à la nature.*
Les élèves qui ont bien travaillé ont toujours réussi.
Les méchants ont presque toujours mal fini.

NOTE. — En réalité, ces règles générales d'accord du participe passé que nous venons de donner doivent toujours être appliquées ; mais, comme dans la pratique, il y a quelques cas qui peuvent paraître embarrassants, nous ferons quelques remarques sur ces cas particuliers, après avoir appliqué les règles générales d'accord aux différentes espèces de verbes.

APPLICATION DES RÈGLES GÉNÉRALES AUX DIFFÉRENTES ESPÈCES DE VERBES.

Participe passé d'un verbe actif.

604. Le participe passé d'un verbe **actif**, étant toujours accompagné de l'auxiliaire *avoir*, suit la règle générale du participe passé conjugué avec *avoir*, c'est-à-dire que ce participe s'accorde avec son complément direct quand ce complément est placé *avant* le participe, et qu'il reste invariable si le complément direct est placé *après* le participe, ou *s'il n'y a pas* de complément direct.

Ex. : *On regrette les années qu'on a passées sans faire le bien.*
Heureux les enfants qui ont toujours aimé leurs parents !
Nos ancêtres ont combattu pour la patrie.

Participe passé d'un verbe passif.

605. Le participe passé d'un verbe **passif**, étant toujours accompagné de l'auxiliaire *être*, peut être considéré comme un adjectif qui s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe, quelle que soit la place de ce sujet.

Ex. : *La France a été sauvée par Jeanne d'Arc.*
Plusieurs batailles furent gagnées par Napoléon 1er.
Bénis soient les rois qui sont les pères de leurs peuples !

Participe passé des verbes employés, tantôt comme verbes transitifs, tantôt comme verbes intransitifs.

606. Certains verbes s'emploient dans deux sens différents : dans un sens, ils sont **transitifs** ; dans un autre, ils sont **intransitifs**. Lorsque ces verbes

sont employés comme **transitifs**, ils ont un complément direct, et leur participe passé suit la règle générale d'un participe conjugué avec *avoir*.

Ex. : *Ces domestiques nous ont bien servis.*
La langue qu'ont parlée Racine et Boileau est bien belle.

Mais lorsque ces verbes sont employés comme **intransitifs**, ils n'ont pas de complément direct, et leur participe reste invariable.

Ex. : *Vos outils ne nous ont pas servi.*
L'heure que j'ai parlé m'a fatigué.

NOTE. — Nous donnons ci-dessous les principaux verbes ayant des sens différents.

607. Coûter est *intransitif* dans son sens propre, c'est-à-dire lorsqu'il signifie *être acheté un certain prix ;* il est *transitif* dans le sens figuré de *causer, occasionner*.

Ex. : *Les deux francs que ce livre a coûté.*
Les efforts que ce travail m'a coûtés.

REMARQUE. — D'après l'Académie, *coûter* est *neutre* même au figuré, lorsqu'il signifie *causer, occasionner*. Mais d'accord avec plusieurs grammairiens, nous nous croyons excusable de ne pas suivre ici l'opinion de l'Académie. D'ailleurs ne trouve-t-on pas dans Fénelon : « *Vous n'avez pas oublié les soins que vous m'avez coûtés depuis votre enfance* » ; dans Racine : « *Après tous les ennuis que ce jour m'a coûtés.* »

608. Valoir est *intransitif* dans son sens propre, c'est-à-dire lorsqu'il signifie *avoir un certain prix ;* il est *transitif* dans le sens figuré de *procurer*.

Ex. : *Dix francs, ce livre ne les a jamais valu.*
Les honneurs que son courage lui a valus.

609. Peser est *intransitif* lorsqu'il signifie *avoir un certain poids ;* il est *transitif* dans le sens de *constater le poids*, et quand il est employé dans le sens figuré de *examiner, apprécier*.

Ex. : *Les cent livres que ces marchandises ont pesé.*
Vos effets, nous les avons pesés.
Vos raisons, je les ai pesées.

610. Courir est *intransitif* dans le sens de *aller avec vitesse ;* il est *transitif* quand il signifie *poursuivre, parcourir, s'exposer à.*

Ex. : *Les deux lieues que nous avons couru.*
Les ours que les chasseurs ont courus.
La ville et la campagne que j'ai courues.
Les périls que nous avons courus. (Acad.)

NOTE. — Il importe donc beaucoup d'examiner la signification de ces verbes pour se fixer sur la variabilité de leur participe.

Participe passé d'un verbe intransitif.

611. Le participe passé d'un verbe **intransitif**, employé comme tel, conjugué avec *avoir*, est toujours *invariable*, parce que le verbe intransitif n'a pas de complément direct.

Ex. : *Où la mouche a passé, le moucheron demeure.*
Les histoires nous ont toujours plu.
On regrette les années qu'on a vécu sans aimer le bon Dieu.

Le participe passé d'un verbe **intransitif**, conjugué avec *être*, suit la règle d'un participe passé conjugué avec *être*, c'est-à-dire qu'il s'accorde avec le sujet du verbe.

Ex. : *Wolfe et Montcalm sont morts la même année.*
Que de héros inconnus sont restés sur les champs de bataille !

Participe passé des verbes pronominaux.

612. Le participe passé des verbes **pronominaux** s'accorde avec le sujet, excepté dans deux cas : 1° lorsqu'il y a un *véritable* complément direct (*alors on suit la règle générale d'accord avec le complément*) ; 2° lorsqu'il s'agit d'un participe neutre

qui se conjugue normalement avec l'auxiliaire *avoir* quand il n'est pas employé à la forme pronominale.

Ex. : *Ils se sont souvenus de leurs promesses.*
Elles se sont aperçues de leurs fautes.
Cette maison s'est vendue cher.
Les cadeaux qu'ils se sont faits.
Elles se sont écrit plusieurs lettres.
Ils se sont nui sans le vouloir.

Note. — On écrira donc : *Nous nous étions imaginé que nous réussirions. — Ils s'étaient persuadé qu'on n'oserait les contredire.* Mais on écrira : *Les choses fausses qu'ils se sont imaginées. — Ils se sont mutuellement persuadés de la bienveillance de leurs intentions.*

Participe passé d'un verbe impersonnel.

613. Le participe passé d'un verbe **impersonnel** ou employé *impersonnellement*, quel que soit l'auxiliaire qui l'accompagne, est toujours *invariable*, parce que ce verbe n'a pas de complément direct.

Ex. : *Les trois jours qu'il a neigé.*
Les chaleurs qu'il a fait.
Les grands froids qu'il y a eu.
Il est arrivé de grands malheurs.
Il s'est élevé plusieurs difficultés.

REMARQUES PARTICULIÈRES SUR L'ACCORD DES PARTICIPES PASSÉS.

Participe passé suivi d'un infinitif sans préposition.

614. L'usage veut que le participe passé suivi d'un **infinitif** *sans* préposition soit *variable* lorsqu'il semble avoir pour complément le pronom qui le précède, qu'il soit *invariable* lorsqu'il a pour complément direct l'infinitif qui le suit.

Ex. : *Ces enfants, je les ai entendus chanter.*
Ces airs, je les ai déjà entendu chanter.

NOTE. — On dit que le complément se rapporte au participe lorsqu'on peut remplacer l'infinitif pour le participe présent ; ou bien encore lorsqu'on peut placer entre le participe et l'infinitif le nom représenté par le pronom complément.

REMARQUE. — Le participe passé *fait* suivi d'un infinitif doit toujours rester *invariable*.

Ex. : *Les médailles qu'on a fait frapper.*
Ils mourront où le destin les a fait naître.

Participe passé suivi d'un infinitif avec préposition.

615. Lorsqu'il y a une *préposition* entre le participe et l'infinitif qui suit, il faut examiner si le pronom qui précède le participe passé est complément direct de ce *participe* ou de l'*infinitif*. Par conséquent, s'il est complément direct du participe, il y a accord ; s'il est complément de l'infinitif, il n'y a pas d'accord.

Ex. : *Il comprit la faute qu'il avait faite d'attaquer un roi allié.*
Gardez la bonne voie qu'on vous a forcés de prendre.
Les fables que nous avons commencé à apprendre.

Participe passé ayant pour complément direct un infinitif ou une proposition sous-entendue.

616. Certains participes, tels que **dû, cru, su, voulu, pu, permis,** et autres analogues, ont souvent pour complément direct un *infinitif* ou une *proposition sous-entendue ;* dans ce cas, ils sont *invariables*.

Ex. : *Il n'a pas fait tous les efforts qu'il aurait dû.*
Je lui ai rendu tous les services que j'ai pu.
Je lui ai donné l'instruction que ma fortune m'a permis.

Mais ces mêmes participes, à l'exception de **pu** qui ne prend jamais l'accord, suivent les règles générales d'accord lorsqu'il n'y a pas d'infinitif ou de proposition sous-entendue.

Ex. : *Il m'a payé la somme qu'il m'a due si longtemps.*
Il veut fortement les choses qu'il a une fois voulues.

Participe passé ayant pour complément direct le pronom LE, signifiant CELA.

617. Le participe passé qui a pour complément direct le pronom **le** (**l'**) représentant une *proposition* est *invariable*, parce que ce pronom équivaut alors à *cela*.

Ex. : *Cette personne est plus charitable que je ne l'avais cru.*
Votre victoire est plus grande que vous ne l'aviez pensé. (**La Harpe.**)
Sa vertu était aussi pure qu'on l'avait cru jusqu'alors.

Participe passé entre deux QUE.

618. Le participe passé placé entre deux **que** est *invariable* lorsqu'il a pour complément direct la proposition qui le suit immédiatement.

Ex. : *Tels sont les changements que j'ai cru que vous feriez.*
Voici les livres que j'ai supposé que vous aimeriez à recevoir.

Mais le participe est *variable* s'il a pour complément direct le premier *que*.

Ex. : *Voici les médecins que j'ai avertis que vous étiez malade.*

NOTE.— **D'ailleurs, il vaut mieux éviter l'emploi du participe passé entre deux *que*. Cette tournure, quoique correcte, rend la phrase traînante.**

Participe passé précédé d'un adverbe de quantité.

619. Le participe passé précédé d'un adverbe de quantité s'accorde (par syllepse) avec le *complément* de cet adverbe, pourvu naturellement que ce complément le précède.

Ex. : *Combien de livres avez-vous lus ?*
Que de larmes vos mères ont versées !

Participe passé précédé du pronom EN.

620. Le participe passé précédé du pronom **en** reste *invariable*, à moins qu'il n'ait avant lui un autre pronom pour complément direct, parce que le pronom **en**, signifiant *de cela*, ne peut jamais être employé comme complément direct.

Ex. : *Tout le monde m'a offert des services, personne ne m'en a rendu.*
Les champignons sont souvent nuisibles : je n'en ai pas mangé.

621. Si, indépendamment du pronom **en**, le participe est précédé d'un complément direct, il s'accorde nécessairement avec ce complément direct.

Ex. : *Heureux qui peut rendre à son père et à sa mère tous les soins qu'il en a reçus dans son enfance.*

622. Lorsque le pronom **en** est précédé d'un adverbe de quantité, le participe se met généralement au pluriel, parce qu'il y a alors une idée de pluralité, et que dans ce cas, l'adverbe de quantité avec *en* est considéré par plusieurs grammairiens comme complément direct du verbe suivant.

Ex. : *Combien en a-t-on vus qui, du soir au matin, sont pauvres devenus !* (La Fontaine.)
Combien Dieu en a-t-il exaucés ? (Massillon.)

623. L'accord ne se fait pas, si l'adverbe de quantité *suit* le pronom *en* au lieu de le précéder.

Ex. : *De bons livres, nous en avons beaucoup lu.*

NOTE.— La logique et la plupart des grammairiens témoignent en faveur de cette règle. Cependant, l'Académie ne s'est pas prononcée et l'usage n'est pas constant.

Participe passé précédé de LE PEU.

624. Le peu a deux significations : tantôt il signifie *une petite quantité, une quantité suffisante ;* tantôt il signifie *le manque, la trop petite quantité, l'insuffisance.*

625. Le participe passé précédé de **le peu** s'accorde avec le mot *peu*, toujours du masculin singulier, quand ce mot signifie *le manque, la trop petite quantité, l'insuffisance.*

Ex. : *Le peu de leçons que j'ai pris n'a pas suffi.* (Acad.)

Le peu d'attention que vous avez apporté à cette leçon vous a empêché de la comprendre.

626. Le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le complément de **le peu** lorsque ce mot signifie *une petite quantité, une quantité suffisante.*

Ex. : *Le peu de leçons que j'ai prises ont suffi.* (Acad.)

Le peu de troupes qu'il a rassemblées ont tenu ferme dans leur poste.

NOTE.— *Le peu* signifie *une petite quantité* quand on peut le retrancher sans nuire au sens de la phrase.

REMARQUE. — Dans l'énoncé de cette règle, nous disons que le participe passé s'accorde avec *le peu* ou avec le complément de *le peu*, mais nous nous exprimons ainsi parce que *le peu* ou son complément est nécessairement l'antécédent de *que*, avec lequel le participe passé s'accorde en réalité.

Participes passés APPROUVÉ, ATTENDU, ETC.

627. Les mots **approuvé, attendu, excepté, passé, supposé, vu, y compris, non compris,** et autres semblables, sont considérés comme *prépositions*, et ne varient pas, lorsqu'ils sont placés devant le nom.

Ex. : *Vu la difficulté de réussir ; excepté les enfants.*

Passé la mi-septembre, les fleurs sont rares dans nos jardins.

628. Ces mêmes mots sont *participes* quand ils sont placés après le nom ou lorsqu'ils ne le précèdent que par inversion ; l'auxiliaire *être* est alors sous-entendu.

Ex. : *Les enfants exceptés, tout le monde était admis.*

Non comprise dans la vente, sa maison lui est restée.

EXERCICES

69. *Corrigez, s'il y a lieu, les mots entre parenthèses.*

1. Les gémissements, les pleurs, les sanglots, en (montant) vers le ciel, perdent leur amertume. — 2. On écoute avec avidité les récits magnifiques, les traits (touchant), les légendes gracieuses, les détails parfois (charmant) qui remplissent l'histoire des héros de notre foi. — 3. En (*coulant*) sur le front d'un enfant, l'eau du baptême en fait un ange, pur et beau comme ses frères du ciel. — 4. Ces enfants sont bien (négligeant). — 5. On a vu des hommes (négligeant) leurs devoirs les plus impérieux. — 6. L'ambition était la passion (dominant) de César. — 7. Ces hommes (prévoyant) ont aperçu le danger. — 8. On voit la tendre rosée (dégouttant) des feuilles. — 9. Les hommes apprennent à vaincre leurs passions en les (combattant). — 10. On voit tous les jours des ouvriers (entreprenant) des choses qui sont au-dessus de leurs forces. — 11. Qu'il est dur de voir des hommes (souffrant), et de ne pouvoir les secourir ! — 12. Les hommes (habitant) à la campagne vivent beaucoup plus heureux que nos citadins. — 13. Les rois sont toujours soumis à Dieu, et en sont (dépendant). — 14. Le vrai philosophe a toujours des biens (suffisant) à ses désirs. — [illegible] Quoique cette e[illegible] (dormant) n'ait aucun cours, les [illegible]ents ([illegible]ant) sa surface entretiennent sa pureté.

70. *Même exercice.*

1. La vapeur est produite par l'eau (bouillant). — 2. Dès l'aurore, l'abeille active sort de sa ruche en (déployant) ses petites ailes d'or. — 3. Les ruisseaux, en (coulant) à travers les pierres, font entendre un agréable murmure. — 4. L'âme ennemie du travail est comme l'eau (croupissant) d'où s'exhale une odeur fétide. — 5. L'ivrognerie est une passion (abrutissant). — 6. Le règne animal comprend l'homme et tous les êtres (vivant). — 7. C'est en (imitant) les saints que nous parviendrons au ciel. — 8. On prescrit des viandes (saignant) aux personnes (relevant) de maladie. — 9. Une partie de l'Asie est couverte de sables (mouvant). — 10. Chers enfants, quand vous recevrez un bienfait soyez-en (reconnaissant). — 11. La fourmi est très (prévoyant). — 11. En (travaillant), nous réussirons. — 13. Les eaux (dormant) ne sont pas saines. — 14. Les eaux (courant) vers la mer vont s'y perdre pour en ressortir en vapeurs. — 15. Nous aimons les enfants (complaisant). — 16. L'autruche est regardée comme le plus grand des oiseaux actuellement (vivant). — 17. Les professeurs en (possédant) le cœur de leurs élèves, possèdent des trésors. — 18. Voyez ce visage hébété, ce teint terreux et violacé, ces yeux saignants, cette démarche (chancelant), voilà l'œuvre des boissons alcooliques.

71. *Corrigez, s'il y a lieu, les mots entre parenthèses.*

1. La religion chrétienne a toujours (marché) en tête de la civilisation. — 2. Les grandes âmes se sentent (attiré) vers l'enfance, en qui elles voient le germe de l'avenir, l'espérance de la société chrétienne. — 3. Heureux l'enfant à qui Dieu a (donné) une sainte mère ! — 4. Quand la vie a (commencé) au milieu des orages, le reste de son cours passe en vain sous un ciel pur : le fleuve demeure (teint) des eaux de la tempête qui l'ont (troublé) dans sa source. — 5. Une œuvre (béni) de Dieu ne meurt point avec les créatures dont le dévouement l'ont (rendu) grande. — 6. Toutes les années que l'on a (vécu) loin de la patrie, que l'on a (passé) sur une terre étrangère, ont été des années de deuil et de douleur. — 7. Les hommes passent comme les fleurs qui s'épanouissent le matin, et qui le soir sont (flétri) et (foulé) aux pieds. — 8. Les exilés, (rendu) à leur famille, oublient les maux qu'on leur a (fait) souffrir à l'étranger. — 9. Tous les peuples du monde, sans excepter les Juifs, se sont (fait) des dieux corporels. — 10. Vous avez (aimé) votre prochain si vous lui avez (rendu) tous les services que vous avez (pu). — 11. Ils ont (donné) à leurs enfants toute l'instruction que leur a (permis) leur fortune. — 12. L'âme qui a (sondé) le mystère du mal n'y a (trouvé) que des amertumes ; elle a (connu) la vanité des plaisirs, le vide des joies du monde ; elle a (appris), par expérience, que loin de Dieu il n'y a pour elle ni beauté ni bonheur.

72. *Même exercice.*

1. Les enfa 's (béni) de leurs parents sont (béni) de Dieu. — 2. Le drapeau du chrétien, son étendard, c'est la croix ; étendard glorieux s'il en fut jamais : glorieux par son origine, glorieux par ses victoires (passé), glorieux par les espérances (renfermé) dans ses plis (flottant), entre ces deux grands bras qui ont (sauvé) le monde et qui le sauveront encore. — 3. Tracez une ligne sur la mappemonde : où s'est (arrêté) le christianisme, là aussi s'est (arrêté) la civilisation. — 4. Heureuses les nations où se sont (multiplié) les familles vraiment chrétiennes ! — 5. Que de malheureux villageois se sont (enfui) du sol qui les avait (vu) naître ! — 6. Charlemagne a (gouverné) avec gloire une des plus vastes monarchies qu'il y ait (eu) depuis celle des Romains. — 7. Il est trop vrai qu'il y a (eu) des anthropophages ; on en a (trouvé) dernièrement en Afrique. — 8. La paresse a (étouffé) plus de talents que l'activité n'en a (développé). — 9. Le peu de bienveillance qu'il m'a (témoigné) m'a profondément (touché). — 10. Le peu d'affection que vous lui avez (témoigné) l'a (découragé). — 11. Voici les ouvrages que j'aurais (désiré) vous procurer. — 12. Il a (remporté) plus de victoires qu'il n'en avait (espéré). — 13. Cette femme n'est pas aussi pauvre que vous me l'aviez (annoncé). — 14. Les deux jours que nous avons (chassé) et (pêché) nous ont (paru) bien agréables. — 15. (Passé) cette semaine, on se remettra au travail.

73. *Même exercice.*

1. Que de braves se sont (fait) tuer pour défendre le drapeau ! — 2. Lorsqu'un enfant porte encore dans tous les rayonnements de sa vie la lumière d'une innocence qu'aucun souffle n'a (terni), oh ! alors, que l'enfant est beau à contempler ! — 3. La fleur passe vite, mais elle a (donné) son parfum. — 4. A tous les cœurs bien (né) que la patrie est chère ! — 5. Que d'éloges ne lui a pas (valu) sa conduite noble et généreuse ! — 6. Il m'a (payé) les sommes qu'il m'a (dû). — 7. Oh ! que de tendresse est (renfermé) dans le cœur d'une mère ! — 8. Quiconque a beaucoup (vu) peut avoir beaucoup (retenu). — 9. Voilà les profits que j'ai (eu) à faire un pareil métier. 10. Il a (élevé) plus de monuments que d'autres n'en ont (détruit). — 11. Il a beaucoup de livres, mais il en a peu (lu). — 12. Je regrette les deux mille piastres que cette maison m'a (coûté), parce qu'elle ne les a jamais (valu). — 13. Nous nous sommes (parlé) longtemps. — 14. Je vous remets la somme que vous m'avez (dû) jusqu'à présent. — 15. Les quarante-quatre années qu'a (régné) saint Louis ont été glorieuses pour la France. — 16. O mon Dieu, je voudrais effacer de ma vie les jours que j'ai (vécu) sans vous avoir (servi).

CHAPITRE VII

SYNTAXE DE LA PRÉPOSITION

Répétition des prépositions.

629. Les prépositions **à**, **de**, **en**, se répètent ordinairement devant chaque complément.

Ex. : *Il aime à lire et à écrire.*
Il est plein de courage, de force et d'adresse.
On trouve les mêmes préjugés en Europe, en Afrique et jusqu'en Amérique.

630. Quant aux autres prépositions, on peut les répéter ou non. En général, on les répète lorsque les compléments ont un sens opposé ; cette répétition rend l'expression plus énergique.

Ex. : *Ils assiègent la ville par terre et par mer.*
Remplissons nos devoirs envers Dieu, envers nos parents et envers nous-mêmes.

631. On ne les répète pas lorsque les compléments sont à peu près synonymes.

Ex. : *Les Sybarites vivaient dans la mollesse et l'oisiveté.*
Il faut être indulgent envers l'enfance et la faiblesse.

632. La préposition ne se répète pas devant les noms désignant ensemble le titre d'un ouvrage ou formant une seule et même expression.

Ex. : *La fable de la Cigale et la Fourmi est instructive.*
Il a perdu son temps en allées et venues.

Note. — Dans beaucoup de cas, le goût seul décide de la répétition des prépositions.

REMARQUES SUR CERTAINES PRÉPOSITIONS.

À

633. La préposition **à** s'emploie entre deux nombres non consécutifs pour exprimer une évaluation approximative. Ex. : *De quinze à vingt hommes.*

La préposition **à** s'emploie encore entre deux nombres consécutifs lorsqu'ils se rapportent à des choses qui peuvent être subdivisées. Ex. : *Deux à trois livres de viande. — Cinq à six lieues.*

Mais cette préposition ne peut s'employer entre deux nombres consécutifs, quand ils se rapportent à des personnes, à des animaux ou à des choses qui ne peuvent être subdivisées. Ne dites pas : *sept à huit hommes,* mais : *sept ou huit hommes.*

DE.

634. De, dans l'énonciation des quantièmes, peut se supprimer avant les noms de mois : *le cinq de février* ou *le cinq février.* (Acad.)

La matière d'un objet s'indique régulièrement par **de** et non par *en : une médaille de bronze, une statue de marbre.*

La préposition **de** est souvent un simple terme de liaison et s'emploie d'une manière tout à fait explétive. Ex. : *Il importe de travailler. — Mourir plutôt que de commettre le péché.*

À TRAVERS, AU TRAVERS DE.

635. À travers, au travers de ont le même sens, mais **au travers** doit être suivi de la préposition **de** tandis que **à travers** n'en est pas suivi. Ex. : *Au travers des périls un grand cœur se fait jour.* (Racine). — *L'armée s'avançait à travers les champs.*

DANS, EN.

636. Dans s'emploie devant les noms déterminés. Ex. : *Mettre de l'eau dans un verre.* (Acad.)— *Dans le Canada, dans la ville, dans la salle.*

637. En ne s'emploie généralement que devant les noms indéterminés. Ex. : *En Canada ; dîner en ville ; monter en voiture.*

REMARQUE. — *En, dans*, appliqués au temps, n'ont pas la même valeur : *Il arrivera dans trois jours ;* c'est-à-dire *après trois jours. Il arrivera en trois jours ;* c'est-à-dire *dans l'espace de trois jours.*

ENTRE, PARMI.

638. Entre s'emploie quand on parle de deux choses seulement, ou d'un nombre de choses bien déterminé. Ex. : *Il se jeta entre ces deux hommes qui se battaient.* (Acad.) — *Le gris est entre le blanc et le noir.* (Id.) — *Cet écrit est demeuré entre mes mains.* (Id.)

REMARQUE. — Quelquefois même *entre* a la signification de *parmi*. Ex. : *Entre les merveilles de la nature, il n'en est point de plus admirable.* (Acad.)

639. Parmi signifie *dans le nombre de, au milieu de ;* il ne s'emploie qu'avec un pluriel indéfini qui signifie *plus de deux ou trois*, ou avec un singulier. Ex. : *Parmi les honnêtes gens ; l'ivraie est mêlée parmi le bon grain ; parmi le peuple.* (Acad.)

PRÈS DE, PRÊT À.

640. Près de est une locution prépositive qui, suivie d'un infinitif, signifie *sur le point de.* Ex. : *Ce mur est près de tomber. — Les beaux jours sont près de revenir.* (Acad.)

641. Prêt à, formule adjective, signifie *disposé à.* Ex. : *Le bon chrétien est toujours prêt à mourir. — La poule est toujours prête à défendre ses poussins.*

VOICI, VOILÀ.

642. Voici se rapporte aux choses dont on va parler ; il désigne en outre un objet rapproché. Ex. : *Voici le code de l'égoïste : tout pour lui, rien pour les autres. — Voici ma maison.*

Voilà se rapporte aux choses dont on vient de parler ; il désigne aussi un objet un peu éloigné. Ex. : *Craignez Dieu, observez sa loi : voilà toute la sagesse. — Voilà, sur la montagne, la croix dont je vous ai parlé.*

VIS-À-VIS DE.

643. **Vis-à-vis de,** locution prépositive, signifie *en face de,* et ne doit jamais s'employer dans le sens de *envers, à l'égard de.* Ex. : *Je me plaçai vis-à-vis de lui.* (Acad.) — *Soyez reconnaissants envers* (et non *vis-à-vis de*) *vos bienfaiteurs.*

L'adverbe **vis-à-vis** peut s'employer comme préposition, dans le langage familier. Ex.: *Il demeure vis-à-vis l'église.*

EXERCICE

74. *Choisissez entre les expressions en italiques.*

1. Ces livres doivent coûter de cinq (*à, ou*) six francs. — 2. Il y avait cinq (*à, ou*) six enfants. — Souvent un roi ne voit le peuple qu'(*à travers, au travers*) le prisme brillant de la cour. — 4. (*Au travers, à travers*) des périls un grand cœur se fait jour. — 5. La création du monde fut accomplie (*dans, en*) six jours. — 6. Il se trouvait (*entre, parmi*) deux extrémités fâcheuses. — 7. Le gris est (*entre, parmi*) le blanc et le noir. — 8. Il était (*entre, parmi*) nous deux. — 9. L'ivraie est mêlée (*entre, parmi*) le bon grain. — 10. Les peuples sont (*près, prêt*) de déchoir quand ils méconnaissent les principes de la justice et de la religion. — 11. Nos véritables amis sont toujours (*près, prêt*) à partager nos peines comme nos plaisirs. — 12. L'ignorance toujours est (*près, prêt*) à s'admirer. — 13. Le chrétien doit toujours être (*près, prêt*) à mourir, même quand il n'est pas (*près, prêt*) de mourir. — 14. La droiture du cœur, la vérité, l'innocence, l'empire sur les passions, (*voici, voilà*) la véritable grandeur. — 15. Craignez Dieu, observez sa loi : (*voici, voilà*) toute la sagesse. — 16. (*Voici, voilà*) la règle de l'égoïste : Tout pour moi ; le reste pour les autres. — 17. Soyons charitables (*envers, vis-à-vis*) tout le monde. — 18. Les enfants doivent toujours être respectueux (*envers, vis-à-vis*) leurs parents. — 19. (*Voici, voilà*) ce que dit le Seigneur : Aimez-vous les uns les autres. — 20. La guerre est (*prêt, près*) d'éclater. — 21. Quel est, (*parmi, entre*) un si grand nombre de monuments, celui qui vous plaît le plus.

CHAPITRE VIII
SYNTAXE DE L'ADVERBE

Emploi de la négation.

644. Pour exprimer la négation, on se sert de **non, ne, ne**... **pas, ne**... **point.**

Le mot **non** équivaut à une proposition négative, et s'emploie le plus souvent dans le sens opposé à *oui.* Son emploi n'offre aucune difficulté.

645. La négation **ne** est ordinairement accompagnée des mots **pas** ou **point,** qui en précisent et complètent le sens.

646. On peut souvent employer indifféremment *pas* ou *point*, mais l'Académie fait remarquer que :

« *Point* nie plus fortement que *pas*. On dira également : *il n'a pas d'esprit ; il n'a point d'esprit ;* et on pourra dire : *il n'a pas d'esprit ce qu'il en faudrait pour sortir d'un tel embarras ;* mais quand on dit : *il n'a point d'esprit*, on ne peut rien ajouter. Ainsi *point*, suivi de la particule *de*, forme une négation absolue ; au lieu que *pas* laisse la liberté de restreindre, de réserver.»

« Par cette raison, *pas* vaut mieux que *point* :

« Devant *plus, moins, si, autant*, et autres termes comparatifs. — Ex. : *Cicéron n'est pas moins véhément que Démosthène. Démosthène n'est pas si abondant que Cicéron.* »

« Devant les noms de nombre. Ex. : *Il n'en reste pas un petit morceau. Il n'y a pas dix ans.* »

« *Pas* convient mieux à quelque chose de passager et d'accidentel : *point*, à quelque chose de permanent et d'habituel. Ex. : *Il ne lit pas* (en ce moment). *Il ne lit point* (jamais). »

« Quand *pas* et *point* entrent dans l'interrogation, c'est avec des sens différents. Si la question est accompagnée de doute, on dira : *N'avez-vous point été là ? N'est-ce point vous qui me trahissez ?* Mais s'il n'y a pas de doute, on dira, par manière de reproche : *N'avez-vous pas été là ? N'est-ce pas vous qui me trahissez ?* »

Emploi et suppression de la négation dans les propositions subordonnées.

NOTE. — **Il est impossible de donner d'une manière précise des règles absolues pour l'emploi ou la suppression de la négation ou des adverbes qui la complètent, car, c'est là une question d'usage bien plus qu'une question de logique. Nous nous bornerons ici à donner les règles les plus générales.**

647. Le verbe de la proposition subordonnée est généralement précédé de la négation **ne** après les verbes *craindre, appréhender, avoir peur, redouter, trembler*, pris dans un sens affirmatif ; après les verbes *empêcher, éviter, prendre garde* ; après les locutions conjonctives *à moins que, de crainte que, de peur que*, et après les mots *autre, autrement, plus, mieux, moins, meilleur, moindre, pire, plutôt.*

Ex. : *Les méchants craignent toujours qu'ils ne soient découverts.*
Prenez garde qu'on ne vous séduise. (Acad.)
Que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe ? (La Fontaine.)
Il agit autrement qu'il ne parle. (Acad.)
Il est plus estimé que vous ne pensez.

Remarque. — L'usage veut qu'on supprime *ne* après le verbe *défendre* et les locutions conjonctives *avant que, sans que* : *Il défend que je sorte : venez me voir avant que je parte.*

AUSSI, AUTANT ; SI, TANT.

648. Aussi et **autant** expriment la comparaison, l'égalité. **Aussi** n'accompagne que les adjectifs et les adverbes, **autant** se joint aux noms et aux verbes. Ex. : *Nous sommes aussi fatigués que vous. — Il y avait autant de fruits que de fleurs.*

649. Si et **tant** expriment le plus souvent l'intensité et signifient *tellement.* Ex. : *Le vent est si grand, qu'il rompt tous les arbres.* (Acad.) — *Il a tant de richesses qu'on ne saurait les compter.* (Id.)

On peut employer **si** pour **aussi** et **tant** pour **autant** dans une phrase négative. Ex. : *Il n'est pas si heureux que vous. — Rien ne pèse tant qu'un secret.* (La Fontaine.)

COMME.

650. Comme s'emploie quelquefois pour *comment, de quelle manière.* Ex. : *Voici comme l'affaire se passa.* (Acad.)

PLUS TÔT, PLUTÔT.

651. Plus tôt, en deux mots, est généralement l'opposé de *plus tard* et signifie *plus vite.* Ex. : *L'intempérance détruit la santé et fait mourir plus tôt.*

652. Plutôt, en un seul mot, marque la préférence. *Ex.* : *Plutôt la mort que le déshonneur.*

DE SUITE, TOUT DE SUITE.

653. De suite signifie *l'un après l'autre, sans interruption.* Ex. : *Il ne saurait dire deux mots de suite.* (Acad.)

654. Tout de suite signifie *sur le champ, sans délai.* Ex. : *Il faut que les enfants obéissent tout de suite.* (Acad.)

TOUT À COUP, TOUT D'UN COUP.

655. Tout à coup signifie *soudainement.* Ex. : *Ce mal l'a pris tout à coup.* (Acad.)

656. Tout d'un coup signifie *tout en une fois, en même temps.* Ex. : *Il gagna mille écus tout d'un coup.* (Acad.)

Note. — *Tout d'un coup* s'emploie aussi quelquefois dans le sens de *tout à coup.* (Acad.)

TRÈS.

657. Très ne peut modifier qu'un adjectif, un adverbe ou un participe considéré comme adjectif. Ex. : *Une bonne lecture est très instructive. — Le sage parle très peu. — Le savant est souvent très occupé.*

Devant les noms on remplace généralement **très** par *bien, beaucoup, extrêmement,* etc. Ex. : *J'ai bien faim,* et non : *J'ai très faim.*

EXERCICES

75. *Choisissez entre les expressions en italiques.*

1. La grenouille s'enfla (*aussi, si*) bien qu'elle creva. — 2. Il a (*autant, tant*) de richesses qu'on ne saurait les compter. — 3. Ils étaient (*aussi, si*) pauvres que nous. — 4. La vie, ou (*plutôt, plus tôt*) ou plus tard, doit nous être ravie. — 5. Mon fils, disait la mère de saint Louis, je préférerais vous voir mort à mes pieds (*plutôt, plus tôt*) que coupable d'un seul péché mortel. — 6. La tête du cerf est parée (*plutôt, plus tôt*) qu'armée d'un bois vivant. — 7. C'est une vérité reçue que les honneurs changent les hommes, il faut dire (*plutôt, plus tôt*) qu'ils les révèlent. — 8. Répondez (*de suite, tout de suite*) aux lettres que vous recevez. — 9. Les serpents jeûnent parfois plusieurs semaines (*de suite, tout de suite*). — 10. Ce mal l'a pris (*tout à coup, tout d'un coup*). — Venez le (*plutôt, plus tôt*) possible.

76. *Racontez à votre manière la fable suivante.*

LES DEUX VOYAGEURS

Le compère Thomas et son ami Lubin
Allaient à pied tous deux à la ville prochaine.
Thomas trouve sur son chemin
Une bourse de louis pleine ;
Il l'empoche aussitôt. Lubin, d'un air content,
Lui dit : « Pour nous la bonne aubaine !
— Non, répond Thomas froidement,
Pour nous n'est pas bien dit, *pour moi*, c'est différent.»
Lubin ne souffle plus ; mais en quittant la plaine,
Ils trouvent des voleurs cachés au bois voisin.
Thomas tremblant, et non sans cause,
Dit : « Nous sommes perdus ! » — Non, lui répond Lubin,
Nous n'est pas le vrai mot ; mais *toi*, c'est autre chose.»
Cela dit, il s'échappe à travers les taillis.
Immobile de peur, Thomas est bientôt pris :
Il tire la bourse et la donne.

Qui ne songe qu'à soi quand la fortune est bonne,
Dans le malheur n'a point d'amis.

FLORIAN.

CHAPITRE IX

SYNTAXE DE LA CONJONCTION

REMARQUES SUR QUELQUES CONJONCTIONS.

ET.

658. La conjonction **et**, la plus usitée des conjonctions, sert à unir deux propositions ou les parties semblables d'une proposition. Ex. : *L'homme propose, et Dieu dispose.—La volupté et la mollesse sont deux choses à éviter.*

S'il y a plus de deux termes de la même espèce à unir, le plus souvent **et** ne s'emploie que devant le dernier. Ex. : *La rose, l'œillet et la violette embaument les jardins.*

On supprime **et** : 1° Entre les expressions synonymes : *Son courage, son intrépidité étonne les plus braves ;* 2° Quand les termes d'une énumération sont placés par gradation : *Votre intérêt, votre honneur, Dieu même vous demande ce sacrifice ;* 3° Pour rendre une énumération plus rapide : *Femmes, moine, vieillards, tout était descendu.*

OU.

659. La conjonction **ou** ne peut unir que les termes semblables d'une proposition affirmative ; si la proposition est négative, il faut employer *ni*. Ex. : *Le temps ou la mort sont nos remèdes.—Voyez les oiseaux du ciel, ils ne sèment ni ne moissonnent.*

Nous avons vu qu'entre deux nombres consécutifs se rapportant à des personnes, à des animaux ou à des choses qui ne peuvent être subdivisées, il faut se servir de *ou* et non de *à*. Ex. : *Nous avons rencontré cinq ou six soldats.*

QUE.

660. L'emploi de la conjonction **que** est très fréquent en français.

Que s'emploie pour éviter la répétition des conjonctions *comme, quand, si.* Ex. : *Quand on est jeune et qu'on se porte bien.* (Acad.)

Que sert à remplacer une des locutions conjonctives *afin que, à moins que, avant que, lorsque, pendant que, pour que, sans que,* etc. Ex. : *Approchez, que je vous parle.*

QUAND, QUANT À.

661. Quand, conjonction, prend un **d** et signifie *lorsque, quoique.* Ex. : *Quand on est orgueilleux, on se prépare des humiliations.*

662. Quant à, locution prépositive, prend un **t** et signifie *pour ce qui est de, à l'égard de.* Ex. : *Quant à cette affaire, je ne m'en occupe pas.*

QUOIQUE, QUOI QUE.

663. Quoique, conjonction, s'écrit en un seul mot et signifie *bien que.* Ex. : *Quoique peu riche, il est généreux.* (Acad.)

664. Quoi que, en deux mots, composé de deux pronoms relatifs, signifie *quelle que soit la chose que.* Ex. : *Quoi que vous disiez, il ne vous croira pas.*

PARCE QUE, PAR CE QUE.

665. Parce que, en deux mots, est une locution conjonctive qui signifie *attendu que, vu que, par la raison que.* Ex. : *Vous serez malheureux parce que vous fuyez le travail.*

666. Par ce que, en trois mots (*par,* préposition, *ce* et *que,* pronoms), signifie *par la chose que.* Ex. : *Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.*

EXERCICES

77. *Corrigez, s'il y a lieu, les mots entre parenthèses.*

1. (Quand) on court après l'esprit, on attrape souvent la sottise. — 2. (Quand) on le peut il faut empêcher le mal. — 3. (Quand) à cette affaire, je ne m'en occupe pas. — 4. (Quoique) pauvre, il est honnête. — 6. L'apostolat convient aux ardeurs de la jeunesse chrétienne, (parce que) Dieu a mis en elle tout ce qui fait les grandes choses : l'élan, l'enthousiasme, la force, la générosité. — 7. Ne jugez pas les hommes (parce qu') ils disent, mais (parce qu') ils font. — 8. Vos parents savent, (parce que) l'expérience leur a appris, que le travail est nécessaire pour réussir. — 9. (Parce qu') il m'a dit, j'ai compris qu'il était irrité. — 10. Nous jugeons trop souvent des choses (parce que) nous en entendons dire. — 11. Une infinité de jeunes gens se perdent (par ce qu') ils fréquentent de mauvais compagnons. — 12. (Parce qu') on voit tous les jours, il est facile de comprendre combien le mauvais exemple est pernicieux. — 13. L'homme doit travailler six jours (de suite) et se reposer le septième. — 14. (Quoique) la Belgique soit, (quand) à son étendue, l'un des plus petits états de l'Europe, elle n'en est pas moins le plus peuplé relativement. — 15. (Quoique) très éprouvé, Job bénissait le Seigneur. — 16. Lorsque le cœur se laisse envahir par les affections vulgaires, (parce que) saint Thomas appelle les passions ténébreuses, alors les grandes pensées n'en jaillissent plus, Dieu se retire avec ses inspirations sublimes. — 17. (Quoiqu') il fasse, il sera encore blâmé.

78. *Racontez à votre manière les fables suivantes*

L'AIGLE ET LE LIMAÇON

Au sommet d'un arbre grimpé,
Un jour l'Oiseau du maître du tonnerre
Y voit un Limaçon : « Mes yeux m'ont-ils trompé ?
Dit-il : non, c'est bien là l'excrément de la terre ;
Et comment as-tu fait pour venir ? — J'ai rampé.»

LE VER LUISANT ET LE SERPENT

Un Ver luisant errait sous de vertes charmilles,
Un Serpent s'en approche, et lui perce le sein.
« Que t'ai-je fait ? dit-il au perfide assassin.
— Tu brilles.»

CHAPITRE X

SYNTAXE DE L'INTERJECTION

REMARQUES SUR QUELQUES INTERJECTIONS.

667. Ah ! exprime la joie, la douleur, l'admiration, etc.. et se prononce longuement. Ex. : *Ah ! que vous me faites plaisir !—Ah ! que cela me fait mal !—Ah ! que cela est beau !*

Ah ! est quelquefois employé simplement pour rendre la phrase plus expressive. Ex. : *Ah ! madame, gardez-vous de le croire.* (Acad.)

Ha ! exprime l'étonnement, une surprise passagère, et se prononce brièvement. Ex. : *Ha ! vous voilà !*

668. Eh ! exprime l'admiration, la surprise. Ex. : *Eh ! qui aurait cru cela ?*

Eh bien s'emploie souvent de même, et quelquefois aussi pour donner plus de force à ce que l'on dit. Ex. : *Eh bien, que faites-vous donc ?—Vous insistez, eh bien, j'irai.*

Hé ! s'emploie surtout pour appeler d'une façon familière. Ex. : *Hé ! l'ami !*

Hé ! s'emploie encore pour avertir de prendre garde, pour témoigner de la commisération, pour marquer de la douleur, du regret, de l'étonnement. Ex.: *Hé ! qu'allez-vous faire ?* (Acad.)—*Hé ! pauvre homme, que je vous plains !* (Acad.)

669. Oh ! sert à marquer l'admiration, la surprise, et sert aussi à donner au sens plus de force. Ex. : *Oh ! quelle chute !—Oh ! si nous pouvions réussir !* (Acad.)

Ho ! exprime l'étonnement, et sert aussi pour appeler ou pour témoigner de l'indignation. Ex. : *Ho ! que me dites-vous là ?* (Acad.) — *Ho ! venez un peu ici.* (Acad.)

O sert à marquer diverses passions, divers mouvements de l'âme. Ex. : *O temps ! ô mœurs ! ô douleur ! ô regret !* (Acad.)

O est aussi le signe de l'apostrophe, de l'invocation. Ex. : *O mon Dieu ! ô mon fils !* (Acad.)

Règles élémentaires de rédaction

L'enfant qui veut composer une lettre ou raconter quelque chose par écrit, doit : 1° *bien savoir ce qu'il veut dire* ; 2° *mettre de l'ordre dans ce qu'il va dire* ; 3° *écrire correctement, avec naturel, avec clarté et élégance.*

1° **Bien savoir ce qu'il veut dire.** — Cela est nécessaire aux enfants comme aux grandes personnes, et aux grands écrivains. On écrit toujours mal quand on n'a pas commencé par bien réfléchir à ce que l'on veut dire. Il faut d'abord chercher et trouver ce qu'on veut rapporter. Et il ne faut écrire que lorsqu'on a déjà dans l'esprit l'idée claire, nette, de ce qu'on va mettre sur le papier.

Ne commencez donc pas à écrire une lettre avant d'avoir pensé à ce que vous y ferez savoir à votre ami ou à vos parents ; ne commencez pas à raconter une promenade avant d'avoir bien replacé dans votre mémoire ce que vous voulez faire connaître.

2° **Mettre de l'ordre dans ce qu'il va dire.** — Il ne suffit pas d'avoir bien présent à l'esprit ce que l'on veut écrire. Il faut mettre chaque chose à sa place convenable. Autrement, tout se mêle et devient confus.

Si vous dites : *Que de travail suppose ce morceau de sucre d'érable ! Il a fallu percer l'écorce de l'arbre, recueillir la sève, la transporter à la cabane, la faire bouillir dans de grands chaudrons, pour la convertir en sirop et en sucre,* vous placez chaque chose dans l'ordre qui convient.

Mais vous faites une mauvaise phrase si vous écrivez : *Que de travail suppose ce morceau de sucre d'érable ! Il a fallu faire bouillir la sève dans de grands chaudrons, la transporter à la cabane, la convertir en sirop et en sucre, la recueillir, percer l'écorce de l'arbre.*

3° **Écrire correctement.** — Écrire correctement consiste à n'employer que des mots qui soient bien français, à faire des phrases qui soient bien conformes aux règles de la grammaire, et à bien ponctuer ses phrases.

Par exemple, il ne faut pas dire : *La lampe s'est éteindue*, mais *la lampe s'est éteinte* ; *la promenade dont je me rappelle*, mais *la promenade que je me rappelle* ; *il voulait qu'il vienne*, mais *il voulait qu'il vînt*.

Il faut éviter de donner un même complément indirect à deux verbes dont l'un demande un complément direct : *J'ai aimé et je me suis attaché à cette personne.* Il faut écrire : *J'ai aimé cette personne, et je me suis attaché à elle*, ou *je m'y suis attaché.*

Il faut éviter de donner à un verbe deux compléments qui ne vont pas bien ensemble : *J'aime les fleurs et à me promener sur la grève.* Il vaut mieux écrire : *J'aime les fleurs et la promenade sur la grève.*

Une bonne ponctuation complète la correction grammaticale, et l'accompagne nécessairement. Il faut donc bien voir à placer comme il convient les virgules, le point et virgule, les deux points, et le point.

Écrire avec naturel. — L'enfant doit viser à dire les choses aussi simplement que possible, à écrire comme l'on parle, quand on parle correctement. Qu'il évite les grands mots, les phrases solennelles.

Au lieu d'écrire : *Voulez-vous satisfaire, par la permission que je demande, l'envie que j'ai d'aller jouer?* dites donc tout naturellement et tout simplement : *Voulez-vous me permettre d'aller jouer?*

Écrire avec clarté. — Il faut exprimer sa pensée si clairement que le lecteur puisse la comprendre facilement. L'on doit pour cela :

1° Éviter les phrases longues, enchevêtrées. Les phrases courtes sont plus facilement claires.

2° Éviter de faire entrer dans une même phrase trop de choses qui ne vont pas bien ensemble. Par exemple, n'écrivez pas : *Je suis allé, pendant les vacances, me reposer à la campagne, chez mon oncle, dont le petit enfant fréquente l'école du village, et apprend déjà le catéchisme et la grammaire.*

Avec cette phrase on peut en faire au moins deux, et la pensée n'en sera que plus nette. Dites : *Je suis allé, pendant les vacances, me reposer à la campagne, chez mon oncle. Le petit enfant de cet oncle fréquente l'école du village, et y apprend déjà le catéchisme et la grammaire.*

Il faut, en général, faire autant de phrases distinctes qu'il y a de choses différentes à exprimer.

3° Éviter les équivoques qui résultent de l'emploi trop vague des pronoms *il, elle.*

Dans cette phrase : *Je crois que ma mère aurait préféré cette maison: elle est, en effet, si bonne !* on ne sait si le pronom *elle* se rapporte à *mère* ou à *maison.* Il vaut mieux, en pareil cas, remplacer le pronom personnel par un pronom démonstratif, ou encore répéter le nom: *celle-ci* ou *cette maison est, en effet, si bonne!*

Il ne faut jamais craindre de répéter un mot, lorsque cette répétition est nécessaire à la clarté du style.

4° Éviter les termes impropres, les mots qui ne rendent pas exactement la pensée. Les expressions justes contribuent à faire le style clair.

Ne dites pas : *Les deux pommes que je t'amène, c'est le vent qui les a fait descendre de l'arbre* ; mais : *Les deux pommes que je t'apporte, c'est le vent qui les a fait tomber de l'arbre.*

Écrire avec élégance. — Les phrases ne doivent pas seulement être correctes et claires ; il faut aussi qu'elles soient agréables à l'oreille. On doit pour cela :

1° Éviter de faire se suivre des mots dont la prononciation est dure : *De roc en roc, jusqu'où grimperas-tu, rare homme ?*

2° Éviter de faire des phrases qui s'alourdissent de *dont*, de *qui*, de *que*. comme celle-ci : *Cette maison que j'ai vue, et qui me plaît, dont le toit pointu qui est percé de lucarnes est si élégant, est celle que je voudrais habiter.*

Il vaut mieux couper cette phrase, en supprimer quelques pronoms relatifs, la faire ainsi plus légère et plus élégante, et écrire : *Cette maison que j'ai vue me plaît ; son toit pointu, percé de lucarnes est si élégant : c'est là que je voudrais habiter.*

3° Éviter de répéter inutilement les mêmes mots. N'écrivez point : *J'aime le prêtre parce que le prêtre tient la place du bon Dieu, et que le prêtre veut sauver mon âme.* Dites plutôt : *J'aime le prêtre parce qu'il tient la place du bon Dieu, et qu'il veut sauver mon âme.*

TABLE ALPHABÉTIQUE

LES CHIFFRES RENVOIENT AUX PAGES.

TABLE DES MATIÈRES



